

André BLOC directeur général
Alexandre PERSITZ rédacteur en chef

COMITE DE L'A.A.

Pierre VAGO président du comité

Edouard Albert
Jean Balladur
André Bloc
André Bruyère
J.-H. Caisat
Georges Candilis
François Carpentier
Jean Chemineau
Jean Dubuisson
Michel Ecochard
Jean Fayeton
Jean Ginsberg
A.-G. Heaume
Gaston Jaubert
Guy Lagneau
Rémy Le Caisne
Gaston Leclair
Robert Le Ricolais
Marcel Lods
Raymond Lopez
Edouard Menkès
Lionel Mirabaud
Claude Parent
Charlotte Perriand
Alexandre Persitz
Jean Prouvé
Yves Roa
Marcel Roux
Pierre Roux-Dorlut
Yves Salier
Jean Sebag
Henri Trezzini
Jean Tschumi
B.-H. Zehrfuss

CORRESPONDANTS

Allemagne : H. Schoszberger
Angleterre : E. Goldfinger
Australie : J.K. Duncan
Belgique : Robert Courtois
Brésil : Maria-Laura Osser
Californie : Irving Myers
Canada : A. Blouin et J.L. Lalonde
Chine : Wu Ching-Hsiang
Colombie : H. Vieco, Reyes, Santa Maria
Danemark : W. Hansen et T. Boheman
Egypte : Paul Abela
Espagne : F. Geniiloud-Martinrey
Etats-Unis : Paul Damaz
Finlande : André Schimmerling
Grèce : Ch. A. Sfaellos
Hawaï : R.E. Windisch
Hollande : J.B. Bakéma
Indes : Balkrishna V. Doshi
Italie : Vittoriano Vigano
Israël : M. Zarhy
Japon : Junzo Sakakura
Mexique : Vladimir Kaspé
Norvège : Helge Heiberg
Nouvelle-Zélande : P. Pascoé
Pologne : Halina Skibniewska
Portugal : Eduardo Anahory
Suisse : G. Bréra
Tchécoslovaquie : J. Dvorak et A. Kubicek
Turquie : A. Hanci et S. Gurel
Union Sud-Africaine : Feldman et Wood
Uruguay : Luis Garcia Pardo
Venezuela : C.R. Villanueva
Yougoslavie : Vjenceslav Richter

JAPON 2

Numéro réalisé par Danielle Valeix sous la direction d'Alexandre Persitz

AGENTS GENERAUX

Allemagne Saarbach, Gertrudenstr. 36, Cologne
Argentine Editorial Victor Leru, calle Cangallo, 2233, Buenos Aires
Australie Universal Publications, 200 Campbell, Sydney
Autriche Josef Baier, Draukai 6 Willach
Wiener Modellgesellschaft, Sutbenring 16, Vienne 1
Belgique Office International de Librairie, 30, avenue Marnix, Bruxelles
Brésil Societa de Intercambio Franco Brasileiro
54 A, Avenida Presidente Antonio Carlos, Rio de Janeiro
Chine Librairie Guozi Shudian, P.O.B. 50, Pékin
Colombie Libreria Buchholz, Avenida Jimenez de Quesada 8-40, Bogota
Arquitectonica, Edificio Pelaez Carrera 45 B 30-26, Barranquilla
L.A. Puin Alvarez, Calle 14, no 7-33, Oficina 507, Bogota
Egypte A. Bucellati, 4, Rond-Point Moustapha Kemal Pacha, Le Caire
Etats-Unis A. de Mendelson, 403 East 58th Street, New York 22 N.Y.
Wittenborn and Co, 1018 Madison Ave., New York 21 N.Y.
Grande-Bretagne Alec Tiranti, 72 Charlotte Street, Londres W. 1
Grèce Librairie Kauffman, 28, rue du Stade, Athènes
Indes Institute of Foreign Languages Davico's Connaught Circus,
New Delhi
Globe Publications A-65, Nizamuddin extension East, New Delhi 13.
Iran Librairie Française, Carrefour Istamboul, Téhéran
Israël Weiss Subscriptions, 22, Allenby Road, Tel Aviv
Italie Salto, Via Visconti di Modrone, 18, Milan
Editoriale Maggiora, Piazza 18 Dicembre, 7, Turin
Techna, Via San Felice, 28, Casella Postale 503, Bologne
Panama Libreria Avance S.A., Calle 12, Este No 5-43, Panama
Portugal A. Valente Lda, rua da Fabrica 38-3º sala 37, Porto
Turquie Erksan, Beyoglu, Gönül Sokak, 15, Istanbul
Uruguay Ibana, Convencion 1488, Montevideo

32^e année

Bimestriel

Octobre-novembre 1961

Tirage : 16.500 ex. (O.J.D.)

Prix de ce numéro
France et étranger : 14 NF

Directeur de la publicité :
A. Marguerite.

Administration-Rédaction : 5, rue Bartholdi, Boulogne (Seine), France

Téléphone : Molitor 61-80 et 81 • C.C.P. Paris 1519.97

ABONNEMENTS : 1 AN (6 NUMEROS)

France : 69 NF • Suisse : 69 Fr. suisses • Italie : 11.000 Lires • Allemagne : 70 D.M.

Amérique du Nord, du Sud, Belgique, Japon et tous pays non mentionnés : 16 dollars.

QUELLE QU'EN SOIT LA FORME

draeger

**IMPRIMEUR FERA
LE TOUR DE TOUS
VOS PROBLÈMES**

draeger crée, dessine, photographie, grave et imprime. l'agence wallace et draeger étudie et distribue toute campagne publicitaire. 46, rue de bagneux, montrouge, seine. téléph. alésia 58-30

EE R
Ee
dern
empo
para
para
plus
raïne
Il
et vi
Eliel
porta
re si
du
La
celle
/Aca
1929
acqu
sité
C'e
ral
attir
Il
tiona
deux
Mon
dont
orga
dout
sent
Dé
il tr
celu
Le
tors
dans
mco
de
dans
s'ap
viva
avec
une
Se
père
rech
ains
qui
sa o
si o
Saar
pers



EERO SAARINEN

Eero Saarinen est mort le 1^{er} septembre dernier à 51 ans, après huit jours de maladie, emporté par un mal implacable. Avec lui disparaît brutalement l'une des personnalités les plus marquantes de l'architecture contemporaine.

Il naquit en Finlande à Kirkkononni en 1910 et vint aux Etats-Unis lorsqu'en 1923 son père, Eliel Saarinen, qui compta parmi les plus importants architectes et urbanistes du début de ce siècle, gagna le concours pour le gratte-ciel du « Chicago Tribune ».

La première vocation d'Eero Saarinen fut celle de sculpteur. Il vint en Europe, étudia à l'Académie de la Grande Chaumière à Paris en 1929-30, puis retourna aux Etats-Unis où il acquit ses diplômes d'architecture à l'Université de Yale, revint ensuite en Europe.

C'est son projet de Concours pour le Memorial Jefferson à Saint-Louis (1) qui, en 1939, attirera l'attention sur lui.

Il a remporté énormément de concours nationaux et internationaux et il obtint en 1950 le deuxième prix au concours de l'Organisation Mondiale de la Santé en présentant un projet dont la hardiesse avait peut-être heurté cet organisme officiel mais qui exprimait sans doute l'un des plus intéressants partis présentés.

Définitivement installé en Amérique en 1936, il travaille avec son père jusqu'à la mort de celui-ci en 1951.

Le Centre de Recherches de la General Motors à Détroit (5) (A.A. n° 50/51 et 69), considéré dans le monde entier comme une réussite incontestable, avait été conçu avant la mort de son père, mais fut terminé en 1955. Si, dans le plan et les volumes, cette réalisation s'apparente au style de Mies Van der Rohe, la vivacité des couleurs, de l'orange au bleu vif, avec les noirs accents des cheminées, annonce une nouvelle orientation de Saarinen.

Se libérant peu à peu de l'influence de son père, Eero Saarinen dirigera ses efforts vers la recherche des formes plastiques, rejoignant ainsi ses premières recherches de sculpteur, qui l'ont certainement marqué tout au long de sa carrière. Ses œuvres sont très variées, et si on ne peut pas dire qu'il existe un « style Saarinen » toutes ses œuvres décèlent une personnalité profondément originale. Il abordait

chaque problème avec audace, en essayant sans cesse de se renouveler, quitte parfois à se tromper. Mais rien de ce qu'il a fait n'est médiocre ou indifférent.

Il avait su s'entourer des meilleurs parmi les jeunes architectes sortant de l'Université, et était connu pour leur laisser une grande liberté de conception, tout en conservant la ferme direction des travaux.

Nous rappellerons quelques-unes de ses œuvres :

— Auditorium (2) et chapelle (3) pour le Massachusetts Institute of Technology. La chapelle (A.A. n° 71) de plan très simple, d'une très grande pureté, par le dépouillement des formes et la disposition de l'éclairage zénithal, est d'une très réelle beauté plastique. L'auditorium (A.A. n° 75) constitué par une voûte mince de béton armé, a une pureté de formes et une qualité d'adaptation fonctionnelle remarquables pour l'époque de sa conception (1953).

— Le Mémorial du Milwaukee (4) (A.A. n° 85) est d'une facture très différente. Saarinen déclarait : « Je pense que nous avons réussi à donner à ce bâtiment un aspect monumental affirmé, et une forme « dramatique ».

— Le groupe de bureaux et usines de l'I.B.M. de Rochester (6) (A.A. n° 85) reprend le style du Centre Technique de la General Motors, et conserve, par le fractionnement des bâtiments et leur dispersion dans les espaces verts aménagés, une échelle sans gigantisme malgré l'importance de l'ensemble.

— Dans le bâtiment de la T.W.A. (8) à l'aéroport de New-York (A.A. n° 77), actuellement en cours et dont il n'aura pas vu l'achèvement, Saarinen affirmait son souci d'une volonté plastique qui tend à une continuité spatiale de tous les éléments architecturaux.

C'est probablement à partir de cette réalisation que Saarinen, soucieux d'un équilibre non seulement des lignes mais des espaces et des formes, rompant avec les méthodes aussi bien européennes qu'américaines, travaillait, non pas sur plans, mais sur maquettes.

— On retrouve le même type de recherche plastique dans l'Aéroport Dulles à Washington, d'une beauté et d'une force indiscutables (7) (A.A., n° 91/92).

— la patinoire de l'Université de Yale (9) (A.A. n° 85) a été considérée par Saarinen lui-même comme une de ses meilleures réalisations, car elle exprime avec une franchise intransigeante le parti structural.

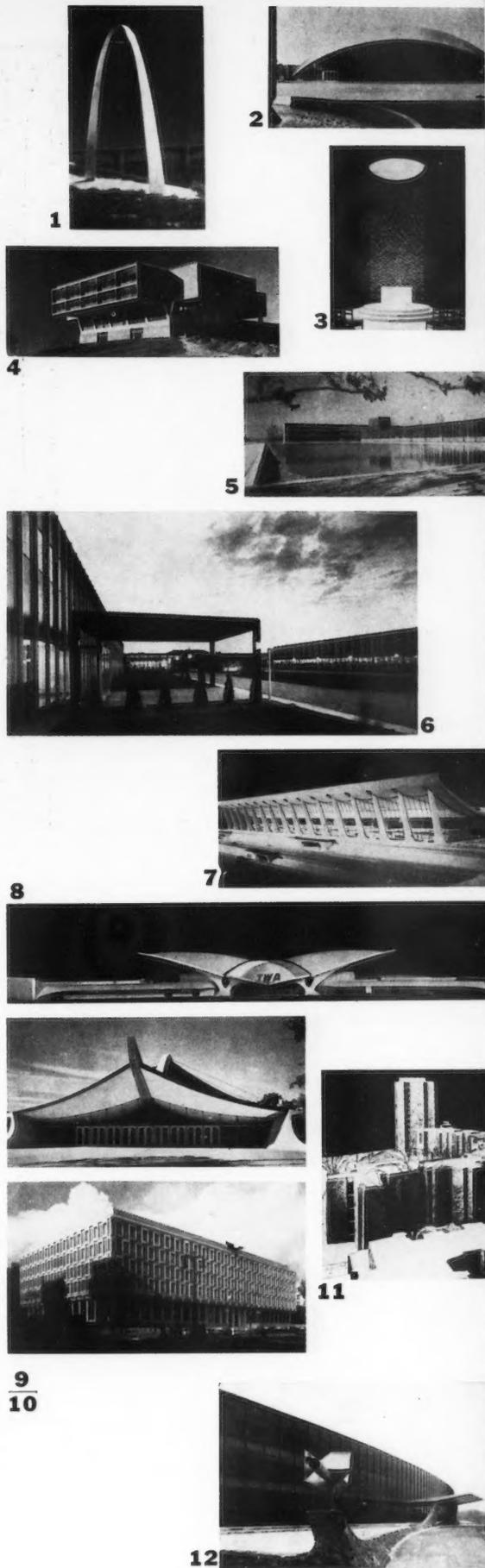
Parmi ses toutes dernières œuvres, citons l'Ambassade des Etats-Unis à Londres (10), qui fut très controversée, les habitations d'étudiants pour le Collège Vassar et celles pour l'Université de Yale (11). Il semble dans ce dernier projet, avoir appliqué son désir de « flowing space » non pas seulement à l'architecture mais à l'urbanisme.

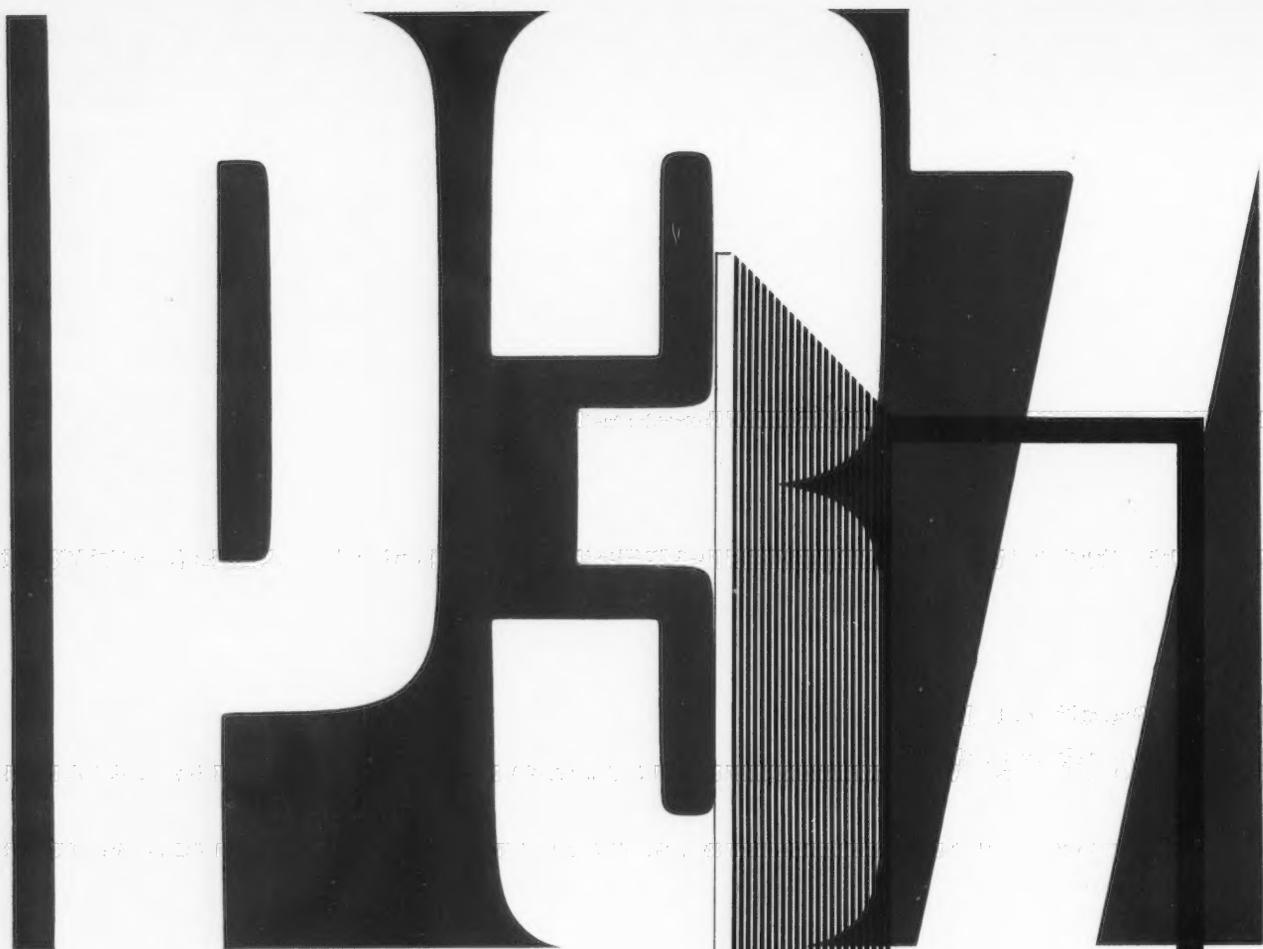
Enfin, le Centre de Recherches de l'I.B.M. à Yorktown (12) qui est sans doute sa dernière œuvre terminée.

« Il faut toujours tenir compte, dans un projet, de l'environnement, disait-il : la chaise dans la pièce, la pièce dans la maison, la maison dans l'environnement, l'environnement dans le plan de la ville. » Mais il restait très pessimiste quant à l'état de l'architecture moderne qui a fait surgir « sans plan, le long des autostrades, le visage le plus laid de notre pays ». Rejoignant la pensée des plus clairvoyants de ses confrères de tous pays, il avait bien vu que « le plus important problème actuel c'est de trouver la solution aux relations entre villes et automobiles » et il avait conscience que nous étions encore loin de cette solution.

L'architecture moderne perd en Eero Saarinen un chercheur qui ne s'est jamais contenté d'appliquer des formules mais a tendu durant toute sa brève et brillante carrière à chercher à faire toujours mieux, à créer des formes et des espaces adaptés à notre vie moderne et qui permettent à l'homme de mieux la vivre.

Nous comptons Eero Saarinen parmi les amis de notre Revue et c'est avec une vive émotion que nous ressentons cette perte. Nous adressons à sa famille l'expression de nos très sincères et profondes condoléances.





les portes planes en

ISOQIL P37

garantie totale planéité / stabilité / résistance

La garantie absolue du CTB

21 labels de qualité reconnaissent que les portes à parements Isogil P 37 sont parfaitement stables, planes, résistantes. Et elles sont harmonieuses. Parfaitement lisses, avec moins de peinture elles offrent une finition remarquable.

La consécration du succès

plus de 1.500.000 portes en Isogil P 37 installées cette année en France.



Isogil est un panneau de la gamme dur Isorel

Liste des fabricants et documentation complète sur demande :
Centre de Documentation Isorel 67 Bd Haussmann 8e - ANJou 46-30



ISOREL

l'industrie
française
du panneau

propublic bab.38-23

CAMILLE MONTAGNE.

Nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de l'architecte Camille Montagné, dont nous avons eu maintes fois l'occasion de publier des œuvres.

Né en 1907 dans le Tarn, il fut d'abord élève de l'École des Beaux-Arts de Toulouse, puis de l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris, à l'atelier Lemaresquier. Il en sortit Grand Prix de Rome en 1932.

Il a réalisé de nombreuses constructions dans le domaine de l'enseignement, et en particulier, sept lycées, une faculté des sciences, et un institut national des sciences appliquées. Enfin, tout dernièrement, il terminait le complexe scientifique de Ranguel, comprenant un laboratoire d'optique électronique, un laboratoire de phytogéographie, un laboratoire de toxicité et un bâtiment pour accélérateur d'électrons (voir « A.A. », n° 95, p. 22).

L'architecture française perd en Camille Montagné un talent sûr, fait de mesure et d'une sensibilité certaine. Tous ses amis regretteront un homme plein de gentillesse et d'amabilité, qui savait cultiver l'amitié et rester d'une discrétion et d'une modestie bien rares aujourd'hui.

CREATION D'UN GROUPE D'ETUDES PLASTIQUES.

Sur l'initiative de l'Architecture d'Aujourd'hui un groupe de jeunes architectes vient de se constituer. Il a pris le nom de G.E.P. (Groupe d'Etudes Plastiques). Ce groupement est destiné à développer les recherches sur un plan purement désintéressé et met en commun les efforts de ses membres pour promouvoir un urbanisme et une architecture valables.

Le premier travail d'équipe consistera à proposer une solution urbanistique pour Paris dans le cadre de la théorie de la Ville Partielle.

D'autre part, le Comité de l'Architecture d'Aujourd'hui a chargé ce groupe d'entretenir des relations régulières avec l'industrie afin d'obtenir que les éléments produits en série par la grande industrie ne tendent pas à scléroser l'évolution de l'architecture contemporaine. Une possibilité d'orientation de la recherche, un avis sur les grands problèmes de l'industrialisation peuvent être donnés par les architectes au fur et à mesure de l'évolution des techniques, en attendant la création d'un véritable Centre Expérimental de Recherche Architecturale.

Nous avons particulièrement apprécié l'effort désintéressé et l'enthousiasme de ces jeunes architectes dont certains comptent déjà des réalisations de grande qualité. Ce groupe continuera à rester en relation avec le Comité de l'Architecture d'Aujourd'hui pour des échanges de vues et pour l'organisation en commun de l'étude de certains problèmes.

CONCOURS POUR L'URBANISATION DE LA ZONE D'EXPANSION DE BILBAO, ESPAGNE.

La « Corporation du Grand Bilbao » se propose d'organiser un concours international pour l'urbanisation de la zone d'expansion de la ville. Les promoteurs considèrent que le succès de ce concours est d'une importance vitale pour l'avenir de Bilbao car il donnera l'idée directrice de ce que doit être l'expansion de la ville en direction de la vallée de l'Asua. La zone à urbaniser est d'environ 400 ha.

Ce concours est international. Il a été approuvé par l'U.I.A. Les inscriptions seront reçues du 1^{er} novembre au 1^{er} décembre 1961. Les droits se montent à 5.000 pesetas, ou l'équivalent en monnaie étrangère, à verser à la Caja de Ahorros Municipal de Bilbao, ou aux Sections Nationales de l'U.I.A. de chaque pays, au nom de : « Concours international de la Vallée d'Asua ».

Les travaux doivent être présentés avant le 1^{er} mai 1962, les jugements étant rendus avant le 15 juin. On prévoit un premier prix de 1.000.000 de pesetas, un second prix de 500.000 pesetas et 5 accessits de 100.000 pesetas chacun.

Le jury comprendra le président de la Commission Exécutive du Grand Bilbao, trois architectes espagnols et trois architectes étrangers.

EXPOSITION FRANÇAISE A MOSCOU (15 AOUT-15 SEPTEMBRE 1961).

L'importante exposition française qui s'est tenue cet été à Moscou était divisée en neuf secteurs, représentant les aspects les plus divers de la production nationale : secteur d'information générale, centre d'accueil pour les techniciens, vue d'ensemble de la vie intellectuelle en France, secteur dit « la Place de Paris », architecture et urbanisme, industrie des biens de consommation, hall industriel, production automobile.

Le secteur affecté à l'architecture et à l'urbanisme comprenait lui-même quatre parties :

— la première était consacrée à la politique française d'habitat social et montrait l'équipement d'un appartement H.L.M. ;

— la seconde présentait l'urbanisme français : aménagement régional et rénovation urbaine à Bagnols-sur-Cèze, équipements sociaux, culturels, administratifs de Sarcelles ; intégration d'un grand ensemble dans un site à Firminy-Vert. Un montage groupant environ 200 photographies évoquait les grandes opérations réalisées en France depuis quinze ans ;

— l'amélioration des techniques de la construction faisait l'objet de la troisième partie ;

— la quatrième partie rappelait les réalisations d'urbanistes français dans le monde : Porto, Djakarta, Abidjan.

Parallèlement à l'exposition elle-même, des journées techniques avaient été organisées en faisant une large place aux problèmes qui se posent dans le domaine du bâtiment. Citons quelques-unes des conférences y ayant trait :

— Tendances actuelles du conditionnement d'air illustré par le cas des installations terminales de l'aéroport d'Orly.

— « La politique générale du logement en France », par M. Lasry, conseiller d'Etat, directeur du cabinet du ministre de la Construction.

— « Le logement social en France », par M. Langlet, secrétaire général de l'Union nationale des Fédérations d'organismes d'H.L.M., président de la Confédération française pour l'urbanisme et l'habitation.

— « Les techniques et les procédés de construction », par M. Blachère, directeur du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.

— « Les matériels de travaux publics face aux exigences des chantiers modernes », par M. Daniel Billon.

— « L'emploi de l'acier en construction métallique : tendances actuelles, procédés de construction, conception et calculs », par M. Paul Lorin, président de l'Institut des recherches appliquées du métal.

— « Le pont de Tancarville », par M. Huet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

— « Les nouvelles installations de l'aéroport d'Orly », par M. Pierre D. Cot, directeur général de l'aéroport de Paris.

— « Le béton précontraint : réalisations françaises », par MM. Worontzoff et Courbon.

— « Les aménagements régionaux : le Bas-Rhône-Languedoc », par M. Philippe Lamour, président-directeur général de la Compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas-Rhône-Languedoc.

Au total, 750 firmes françaises ont exposé à Moscou. Le succès rencontré par les présentations françaises auprès des Moscovites, se traduit par le nombre de visiteurs qui a dépassé le million...

EXPOSITION DE L'U.R.S.S. A PARIS.

En réciprocité de l'Exposition française à Moscou a été organisée à Paris, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, une exposition soviétique qui est la première depuis 1937 qui ait eu lieu en France.

Les différents secteurs de l'économie nationale y étaient évoqués : science, science atomique, optique, industrie et transport, agriculture, santé publique et sports, culture. On notait même une « Section du bien-être » groupant une grande variété de produits de consommation.

L'industrie du bâtiment faisait l'objet d'une importante présentation mettant en valeur l'énorme effort fait dans le domaine de la pré-

fabrication et de l'industrialisation et soulignant les résultats obtenus, en particulier dans le domaine de la construction de logements : 17,4 millions de mètres carrés en 1946, 24,2 en 1950, 33,4 en 1955, 80,4 en 1959, 85 en 1960.

Les programmes gouvernementaux prévoient pour 1959-1965, la construction de 15 millions de logements sur projets-types, dont 7 millions de logements ruraux.

L'exposition présentait des exemples de plans-types, des maquettes d'usines de préfabrication, des maquettes et plans d'unités de voisinage, des maquettes d'équipement de ces collectivités en commerces, édifices culturels, cinémas, théâtres, installations sportives, etc.

EXPOSITION DES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES.

Du 12 au 30 septembre dernier s'est tenue à l'Institut pédagogique de Paris une importante « exposition des constructions scolaires et universitaires de la rentrée 1961 ».

Tous les types d'enseignement étaient représentés, 150 constructions de nouvelles écoles primaires, 60 lycées et collèges classiques et modernes étaient évoqués. Enfin, les maquettes et plans de 35 lycées et collèges d'enseignement technique qui seront mis en service à la prochaine rentrée scolaire figuraient également à l'exposition.

Nous pouvons citer, parmi les nouvelles réalisations universitaires : la Faculté des Sciences et les bâtiments transitoires de la Faculté des Lettres de Bordeaux, la Faculté de Droit de Rennes, les Instituts de Géologie et de Géographie de Grenoble, la Faculté des Sciences remplaçant la Halle aux Vins à Paris, etc., les cités universitaires de Nancy, Tours, le centre Bullier de Paris, etc.

Figuraient également à l'exposition des indications chiffrées concernant les budgets alloués aux équipements des différents degrés d'enseignement : de 1958 à 1961 le budget de travaux et d'équipement consacré à l'enseignement supérieur est passé de 16.751 à 43.654 millions d'anciens francs, celui de l'enseignement technique de 27.295 à 41.600 millions d'anciens

francs et pour les enseignements classiques et modernes de 34.875 à 43.100 millions d'anciens francs. Enfin, pour les enseignements élémentaire et complémentaire, de 54.650 à 52.600 millions d'anciens francs.

4.000 ANS D'ARCHITECTURE MEXICAINE.

C'est sous ce titre que s'est tenue à Lyon, à l'Atrium de l'Hôtel de Ville, une exposition organisée par la Société des Architectes Mexicains, et commémorant le cinquantième anniversaire de la révolution mexicaine.

Cette exposition viendra à Paris, où elle sera présentée à l'École des Beaux-Arts, à la fin de l'année.

EXPOSITION DU BATIMENT A LONDRES.

La très importante manifestation que constitue l'exposition du bâtiment, qui a lieu à Londres tous les deux ans, se tiendra du 15 au 29 novembre. Dans la plupart des cas, il s'agira de montrer les nouvelles fabrications qui se sont développées depuis la dernière exposition. Les participants ont également fait porter leurs efforts sur les possibilités d'information offertes en Angleterre dans le domaine du bâtiment.

L'ensemble donnera une image de la complexité de cette industrie et sera visité avec profit par tous les usagers aussi bien architectes qu'entrepreneurs.

CIRCULAIRE DU PREMIER MINISTRE AUX PREFETS
EN DATE DU 10 OCTOBRE 1961.

M. le Ministre de la Construction, à diverses reprises, a insisté sur l'importance que revêtent désormais pour l'administration les problèmes d'urbanisme et d'architecture. Vous avez reçu des instructions, et notamment il y a quelques semaines il vous a été rappelé le respect nécessaire des plans d'urbanisme. M. le Ministre de la Construction vient de rédiger une nouvelle circulaire qui est jointe à cette lettre. J'attire votre attention sur son importance.

Au surplus, je joins mes instructions aux siennes.

Urbanisme et architecture sont désormais des attributions essentielles de l'administration à son plus haut échelon, c'est-à-dire à la tête de chaque département, de vous-même.

Il s'agit, avant toute chose de préserver ce qu'il y a de beau, de noble ou d'émouvant, soit dans notre patrimoine naturel, soit dans notre patrimoine artistique, ou simplement historique. Il s'agit, et en fonction du nombre élevé de constructions qui chaque année s'ajoutent à nos villes et même parfois à nos villages, de veiller à la qualité esthétique de ce qui est entrepris aussi bien par l'administration que par les particuliers. Il s'agit enfin, pour d'anciens quartiers comme pour des quartiers nouveaux, de se préoccuper de l'ensemble des aménagements collectifs d'ordre social et hygiénique notamment, équipements qui font également partie de l'urbanisme moderne.

Non seulement il convient que les directives données soient mises en œuvre dans chaque département et que vous vous en préoccupiez personnellement, il faut également qu'autour de vous dans les services responsables, bureaux administratifs, services de la construction, services d'hygiène, services des Ponts et Chaussées, on sente une volonté de comprendre l'importance de l'urbanisme moderne sous tous ses aspects et une très grande ardeur à prendre les responsabilités qui correspondent à cette tâche essentielle.

Signé : Michel DEBRE.

CIRCULAIRE DU MINISTRE DE LA CONSTRUCTION,
AUX PREFETS, URBANISTES ET ARCHITECTES
CONSEILS DU 10 OCTOBRE 1961.

Malgré les recommandations de mon Instruction Générale du 8 avril 1960 sur les plans d'urbanisme, malgré les directives d'urbanisme et d'architecture du 1^{er} octobre 1960, je constate encore à l'occasion de mes déplacements que la qualité de l'urbanisme et de l'architecture reste insuffisante; trop d'erreurs sont commises en ce qui concerne l'implantation des constructions, leur rapport avec l'environnement et leur aspect.

Pareilles fautes s'expliquaient il y a peu d'années encore par le fait que les services avaient pour but essentiel de vouloir le plus grand nombre possible de logements en éliminant tout facteur de perte de temps et en reléguant au second plan les facteurs de qualité. Elles sont sans excuse maintenant que la construction a atteint un niveau d'organisation et de production satisfaisant.

A l'avenir les efforts qu'il aura fallu déployer pour parvenir à ce résultat seront oubliés; mais les erreurs que nous aurons laissées commettre, inscrites sur le sol et dans le paysage en signes indélébiles, seront condamnées sans indulgence.

Les Services doivent désormais placer la qualité de l'urbanisme et de l'architecture au premier rang de leurs préoccupations. La recherche de cette qualité pose des problèmes de réglementation, de responsabilité, de moyens en personnels, il est nécessaire enfin que les erreurs commises soient sanctionnées.

I. — Réglementation.

Elle repose fondamentalement sur le plan d'urbanisme partout où l'établissement de ce plan a été prescrit; c'est le cas dans toutes les villes de quelque importance et dans toutes les communes où le mouvement de construction est actif (zones touristiques, industrielles, etc.).

Le Directeur départemental doit s'attacher, partout où cela n'est pas fait, à obtenir l'approbation officielle de ces plans; il ne suffit pas en effet d'avoir un document techniquement au point; l'approbation officielle est nécessaire pour répondre positivement aux demandes de permis de construire en évitant les sursis à statuer.

Indépendamment des plans d'urbanisme, l'administration dispose sur l'ensemble du territoire du règlement national d'urbanisme qui va être prochainement complété, du décret du 31 décembre 1958 qui permet de refuser les constructions qui nuisent à l'intérêt et au caractère des lieux avoisinants, de l'article 45-1 de la loi du 7 août 1957 prévoyant des zones d'architecture imposée.

La délimitation des zones sensibles auxquelles s'appliquent des directives d'urbanisme et d'architecture complètent le dispositif.

Enfin, à la suite de ma lettre à MM. les Préfets du 1^{er} octobre 1960, des recommandations d'ordre esthétique vous ont été adressées; elles pourront encore être complétées, mais l'essentiel est déjà dit.

En conclusion, j'estime qu'en matière de réglementation et directives, et sous réserve d'une approbation accélérée des plans d'urbanisme, les services sont armés.

II. — Responsabilité du contrôle en matière
d'urbanisme et d'architecture.

Du fait que plusieurs personnes à des titres divers, participent à ce contrôle, il y a, dans l'attribution des responsabilités, une ambiguïté qu'il importe de dissiper.

1^o La responsabilité de base appartient au directeur départemental de la Construction.

Il est responsable à l'égard de tous quand le permis de construire est délivré par le maire (qui ne peut, sauf appel au préfet, que se conformer à l'avis du directeur départemental).

Il est responsable vis-à-vis du préfet ou du ministre quand la délivrance du permis de construire appartient à ceux-ci.

2^o Le domaine de responsabilité est double :
— application des règlements; il s'agit alors d'une responsabilité purement administrative que le directeur départemental assume pour ses services, sauf à demander l'avis de l'urbaniste en chef dans les cas douteux ou difficiles;

— examen des questions échappant au règlement : composition architecturale (et urbanistique « dans le cas d'ensembles importants »), aspect des constructions.

Il entre nécessairement dans ce second examen une grande part de subjectivité, aussi la responsabilité doit-elle être personnalisée.

Deux cas sont alors à distinguer :

a) Grands ensembles.

Le directeur départemental doit obligatoirement consulter l'urbaniste en chef et l'architecte-conseil. Ceux-ci, après avoir examiné le projet avec l'architecte en chef du grand ensemble, y apposent leur signature en formulant, s'il y a lieu, leurs observations par écrit.

La responsabilité du directeur départemental est dérogée dans les domaines de la compétence respective de l'urbaniste en chef et de l'architecte-conseil, s'il estime pouvoir se conformer à leurs avis.

L'urbaniste en chef se prononce sur l'insertion du projet dans le plan directeur, sur la valeur fonctionnelle de la composition du point de vue de l'urbanisme, sur l'accord de l'ensemble des constructions avec les lieux avoisinants. L'architecte-conseil se prononce sur la conception du projet au point de vue plastique.

b) Constructions isolées ou édifiées par petits groupes.

Le directeur départemental peut également se décharger sur un spécialiste qualifié de l'examen des questions échappant au règlement.

Mais les projets sont trop nombreux pour que les urbanistes en chef et architectes-conseils puissent être consultés dans le domaine de leur compétence respective dans tous les cas, il ne sera possible de recourir à eux que pour les constructions d'une certaine importance ou qui posent des problèmes particulièrement délicats.

Dans les « zones sensibles » dont la délimitation est achevée et où seront prochainement désignés des architectes consultants, le directeur départemental pourra s'adresser à ces derniers, à charge pour eux d'en appeler à l'architecte-conseil lorsqu'ils estiment que le niveau de l'affaire les dépasse.

Lorsqu'il s'agit de constructions courantes en dehors des zones sensibles, le directeur départemental ne peut compter que sur ses propres services dont il couvre la responsabilité.

Ainsi se trouve posé un problème de moyens en personnels dont je n'ignore pas la gravité.

III. — Problème de personnel.

Je sais la pénurie de personnel qualifié dont souffrent de trop nombreuses directions départementales.

La prochaine promulgation des statuts permettra de reprendre le recrutement et d'améliorer la situation, mais le redressement ne peut être que progressif; pour longtemps encore les directeurs ne peuvent espérer un accroissement sensible de leurs effectifs.

Il leur appartient donc d'utiliser au mieux le personnel dont ils disposent; or, dans de nombreux départements, je constate que l'effectif affecté aux tâches d'urbanisme et d'architecture ne constitue qu'une fraction beaucoup trop faible de l'effectif total.

Je vous rappelle que désormais les tâches d'urbanisme et d'architecture doivent occuper le premier rang dans la hiérarchie des missions qui vous sont confiées; elles doivent être considérées comme prioritaires par rapport aux tâches relatives aux dommages de guerre et même par rapport à certaines tâches permanentes dont l'accomplissement peut être différé sans qu'il en résulte d'inconvénients graves et irrémédiables (contrôles du 1 % des employeurs, contrôles administratifs en matière de primes et d'H.L.M., études techniques de prix, etc.). C'est dans cette optique que vous devez répartir vos effectifs en quantité et en qualité.

J'ajouterai que les différents domaines de l'architecture et de l'urbanisme n'appellent pas le même niveau de compétence. C'est à l'examen des questions essentielles, notamment l'implantation des constructions, leurs rapports avec l'environnement, leur aspect, que vous devez affecter des agents particulièrement qualifiés, alors que par exemple, le contrôle de l'application des règlements de construction ou sanitaires peut être laissé à des agents d'une compétence plus limitée.

IV. — Dépistage des erreurs et sanctions.

La vigilance exercée par les directeurs départementaux ne pourra porter ses fruits que si les erreurs commises sont sanctionnées.

Il faut d'abord réprimer impitoyablement les infractions commises à la réglementation du permis de construire et de l'urbanisme, pour suivre ces infractions et faire des exemples en demandant aux tribunaux la démolition des bâtiments construits sans permis ou contrevenant aux prescriptions de ces permis. D'autre part, les hommes de l'art, qui seraient responsables d'erreurs graves, qu'il s'agisse d'infractions aux règlements ou d'une qualité architecturale par trop médiocre, doivent être signalés à l'administration qui, en cas de

LES DÉCLARATIONS ET IMPORTANTES DISPOSITIONS MINISTÉRIELLES

fautes répétées, usera des moyens en son pouvoir pour qu'ils ne reçoivent pas de commandes d'études ou de travaux des collectivités publiques ou d'organismes contrôlés par l'Etat. »

Signé : Pierre SUDREAU.

DECLARATIONS DU MINISTRE DE LA CONSTRUCTION A L'ASSEMBLEE NATIONALE EN DATE DU 13 OCTOBRE 1961.

Fichier noir.

Développant les dispositions annoncées au paragraphe IV de sa circulaire du 10 octobre, le ministre de la Construction a fait à la réunion du 13 octobre de l'Assemblée Nationale un certain nombre de déclarations.

Débordant le cadre de la question qui lui était adressée concernant l'accident de Villiers-le-Bel (voir ci-contre), M. Sudreau a déclaré : « C'est en fait tout le problème des malfections de la construction privée qui se trouve posé... Je dois dire que nous sommes abasourdis de la légèreté avec laquelle certaines transactions sont effectuées en matière immobilière et l'Etat ne peut vraiment pas faire le métier de tout le monde... »

« Ma deuxième conclusion est qu'il est bien évident que le ministre de la Construction ne dispose pas du nombre de fonctionnaires suffisant pour exercer une surveillance étroite sur la construction privée. Il lui faudrait au moins 30.000 fonctionnaires afin d'essayer — je dis bien essayer — d'assumer cette tâche. »

« Le Ministère de la Construction n'a pas non plus la charge de rendre la justice... »

« ... Par contre — et ce sera ma troisième conclusion — le Ministère de la Construction peut conseiller, aider et surtout s'efforcer d'éliminer les mauvais constructeurs, soit par une action préventive, soit par une action répressive. »

« J'ai annoncé publiquement, il y a quelques jours, la création d'un « fichier noir » des mauvais constructeurs... »

« Il permettra aux professions intéressées de procéder elles-mêmes, avec l'appui de l'Administration, à l'élimination de ceux qui nuisent à leur renommée et qu'elles connaissent d'ailleurs fort bien. »

« En effet, nous voulons faire un fichier noir, je l'annonce pour la première fois, non seulement pour les entrepreneurs, mais aussi pour les promoteurs et, enfin, pour les architectes, ce qui me vaudra, bien sûr, dans les jours qui viennent, encore un certain nombre de protestations ; mais il est nécessaire de le faire. »

« ... Nous ne désespérons pas, d'ailleurs, de parvenir complètement au but que nous souhaitons, c'est-à-dire la vente « clés en mains » permettant d'acheter un appartement tout fait exactement comme on achète une voiture. »

Spéculation foncière.

« Au rythme du quatrième Plan, on doit construire en moyenne 350.000 logements par an. D'autre part, les investissements publics vont pratiquement être doublés les quatre prochaines années, l'équipement urbain également. »

« Cette immense entreprise va provoquer de la part de la puissance publique une très forte demande de terrains, alors que l'offre ne va cesser, évidemment, de se raréfier. Et nous allons assister, en matière foncière, à un déséquilibre de plus en plus grand, de plus en plus systématique du Marché. »

« Nos structures, nos mécanismes datent du XIX^e siècle. Ils ne sont pas encore adaptés à la grande tâche que nous devons les uns et les autres mener à bien au cours des années prochaines. »

« Je voudrais immédiatement dénoncer quelques errements et donner des chiffres que je crois devoir rendre publics, pour la première fois, devant l'Assemblée Nationale. »

« Un certain nombre de villes sont, comme vous le savez, en pleine expansion et doivent acquérir des terrains soit pour construire des

logements, soit pour créer des zones industrielles. Or, le mécanisme qui est à la disposition des municipalités aboutit quelquefois à des errements regrettables. Des terrains sont évalués par l'administration des Domaines et, en définitive, après la procédure d'expropriation, on aboutit, dans certaines villes, à des augmentations extraordinaires par rapport à cette évaluation. »

« J'en donne quelques exemples : à Chartres, les prix payés à la suite de l'expropriation par les municipalités ont été, par rapport à l'évaluation de l'administration des Domaines, majorés de 380 %, 440 % et même 595 % ; à Montauban, les prix des terrains achetés par la municipalité ont été augmentés de 218 % par rapport à l'évaluation des Domaines ; à Toulouse, trois exemples nous sont donnés ; augmentations de 498 %, 265 % et 455 %. Il en est de même à Colmar, Sainte-Marie-aux-Mines, et un peu partout en France. »

« Plus les collectivités publiques dépensent, investissent pour urbaniser, pour créer des zones industrielles, et plus, en définitive, elles doivent, plus la puissance publique doit payer cher les terrains indispensables à la réalisation des projets. C'est en définitive parce que la puissance publique équipe à ses frais les terrains dont elle a besoin que les propriétaires les lui vendent plus cher. »

« En résumé, nous sommes entrés dans un cycle infernal où l'efficacité de l'effort d'équipement est d'autant plus réduite que cet effort est plus grand, en raison de la part croissante absorbée par la seule acquisition du sol. »

« Après avoir rappelé les mesures déjà prises par le Gouvernement pour faire échec à la spéculation foncière, M. Sudreau a poursuivi : « Le Gouvernement envisage de modifier l'ordonnance du 23 octobre 1958 sur l'expropriation, à la fois sur le mode d'estimation des terrains — c'est-à-dire l'article 21 — et, d'autre part, sur la procédure d'expropriation proprement dite. Je pense que les modifications qui seront apportées à ce texte seront soumises incessamment au Parlement. »

« En outre, nous envisageons de créer un service spécialisé dans chaque département, service unique chargé de procéder au nom de l'Etat, et éventuellement au nom des collectivités publiques, à toutes les opérations d'expropriation ainsi qu'aux acquisitions amiables. »

« Nous estimons ainsi, en prenant ces mesures purement administratives, obtenir une concentration des pouvoirs afin d'éviter les errements que j'ai dénoncés. »

« Il est, je crois, permis d'affirmer que, par la mise en œuvre de ce faisceau de mesures nouvelles, il sera possible d'exercer une action efficace sur le niveau des prix des terrains. Mais je ne me dissimule pas que ces mesures peuvent se révéler insuffisantes si, au moment de la remise des sols équipés aux utilisateurs privés, la spéculation se manifeste à nouveau, notamment à l'occasion de la vente ou de la revente d'appartements. »

« Peut-être faudra-t-il, alors, avoir recours à d'autres dispositions, mais, dès aujourd'hui, il convient d'inciter les collectivités locales, comme le droit positif le leur permet, à se réserver la propriété du sol pour ne vendre qu'un droit de superficie chaque fois qu'elles mettent des terrains équipés à la disposition des utilisateurs privés. »

« A l'expiration de la période stipulée, la collectivité locale pourrait alors se trouver automatiquement et sans frais propriétaire des terrains et des bâtiments. »

« Il est vrai que cette procédure n'est pratiquement pas utilisée en France, à la différence de ce qui se passe ailleurs. Il est nécessaire pourtant que l'expérience soit tentée, car il faudra bien, par ce moyen ou, à défaut, par d'autres peut-être plus révolutionnaires, donner à la puissance publique nationale ou locale les moyens de résoudre les grands problèmes de notre époque, c'est-à-dire le logement des Français et l'équipement rationnel de notre pays. »

A PROPOS DU « FICHIER NOIR ».

LETRE DU PRESIDENT DU CONSEIL SUPERIEUR DE L'ORDRE DES ARCHITECTES AU MINISTRE DE LA CONSTRUCTION.

« Monsieur le Ministre,

Le 29 septembre, au cours d'une émission télévisée, largement commentée le lendemain par la grande presse, vous avez annoncé la création, dans vos services, d'un « Fichier Noir » des entrepreneurs et constructeurs.

Le président de la Fédération Nationale du Bâtiment vous a fait connaître le 5 octobre, par une lettre aux termes de laquelle je m'associe entièrement, l'émotion de son bureau comme de ses syndicats à l'annonce de cette déclaration.

Le vendredi 13 octobre vous avez cependant confirmé, devant l'Assemblée nationale, la création dudit « Fichier Noir » des entrepreneurs, promoteurs et « aussi des architectes » « incapables ou malhonnêtes » et l'institution d'un label de qualité.

Je ne saurais quant à moi, au nom du Conseil Supérieur et de la Profession tout entière, que vous exprimer l'indignation de tous mes confrères à l'annonce d'une mesure qu'ils étaient loin d'attendre de votre part. Dois-je dire que si notre profession devait être brimée dans son ensemble pour quelques rares brebis galeuses qu'elle comprend dans son sein, vous seriez en droit, monsieur le Ministre, d'étendre l'éventail de vos investigations, sans en négliger ni le centre, ni le rayon.

Je termine simplement en vous rappelant que la profession d'architecte est organisée par la loi en un Ordre qui a déjà fait ses preuves et face à tous ses devoirs, sans être d'ailleurs particulièrement aidé ni soutenu dans ses efforts. Il veille à ce titre au respect de moralité, à l'honneur et aux intérêts de la profession. Les articles 15 et 16 de cette loi lui confèrent les pouvoirs disciplinaires nécessaires. Il n'y a pas si longtemps, d'ailleurs, que vous avez fait appel à lui dans de telles circonstances.

Je ne sache pas, au surplus, que notre ministre de tutelle ait donné son accord à cette innovation.

« Veuillez agréer, ... »

Signé : Jacques DUVAUX.

On notera que, pour l'instant, l'énumération des catégories professionnelles susceptibles d'être classées au « fichier noir » du Ministre de la Construction ne comprend ni les bureaux d'études, ni les bureaux de contrôle, ni les ingénieurs conseils. Cette lacune sera sans doute prochainement comblée.

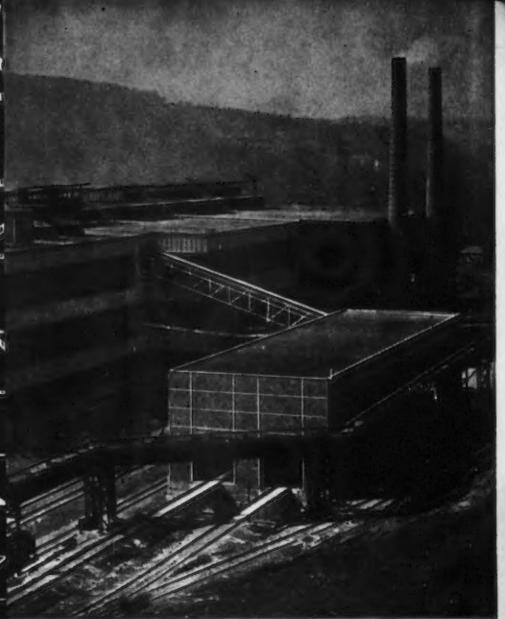
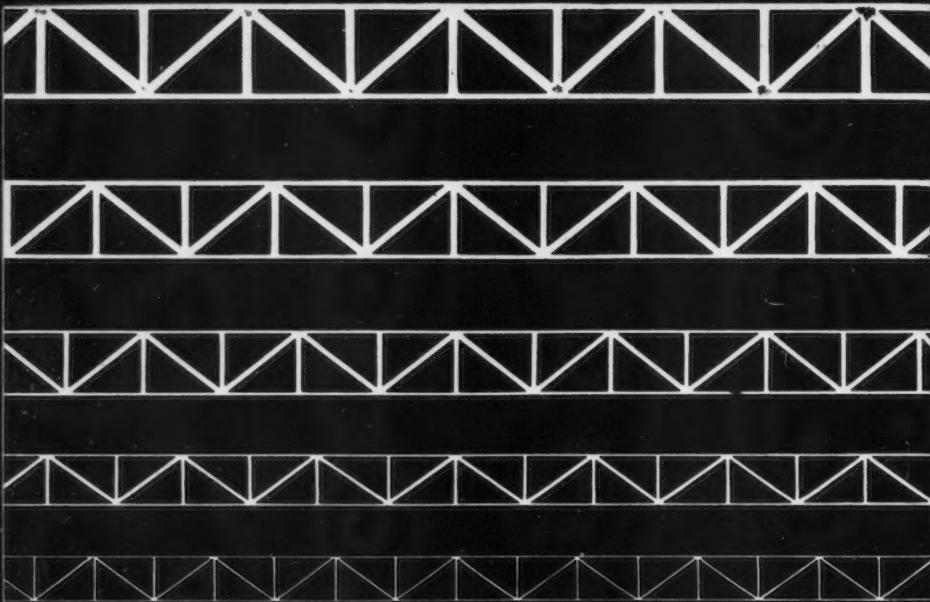
RESPONSABILITES.

Le Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes nous fait parvenir, d'autre part, la mise au point suivante :

« Certains journaux ont publié une information concernant des immeubles neufs bâtis à Villiers-le-Bel (S.-et-O.), où des balcons se sont abattus. Il y est précisé que les locataires « étaient en procès avec l'architecte et le constructeur de l'immeuble » depuis quatre ans.

« Contrairement à ce qui est ainsi annoncé, l'immeuble en cause n'a pas été construit avec le concours d'un architecte, mais bien avec le concours d'un « bureau d'études », filiale, d'ailleurs, de la société constructrice. »

Une accusation analogue avait déjà été portée par la presse et de hauts fonctionnaires (!) lors de la récente catastrophe de Clamart (effondrement de terrain situé au-dessus d'anciennes carrières). Là encore, il s'est avéré qu'aucun des édifices touchés n'avait été construit sous le contrôle d'un architecte !

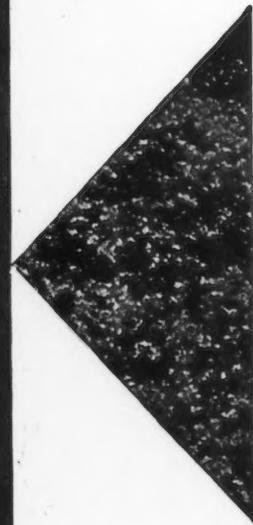


LE SILIFER

27 RUE MONTMARTRE PARIS 9^e TRINITE 43-36 ET 37



SEUL MATERIAU POLYVALENT



ASPECT DU SILIFER GROSSI 20 FOIS

DALLES ET PAVÉS DE REVÊTEMENT POUR SOLS INDUSTRIELS

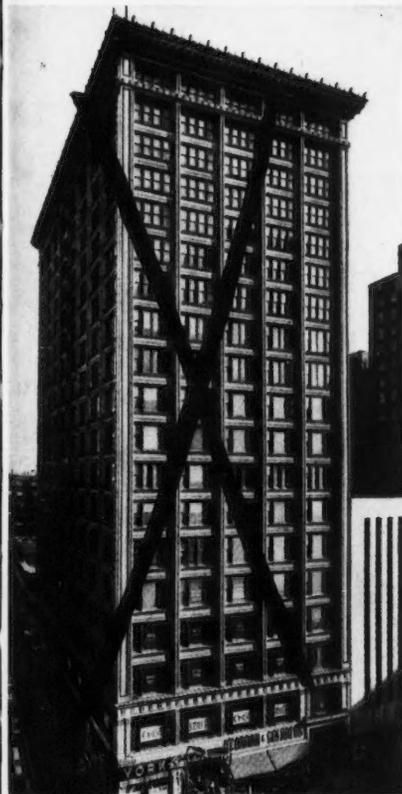
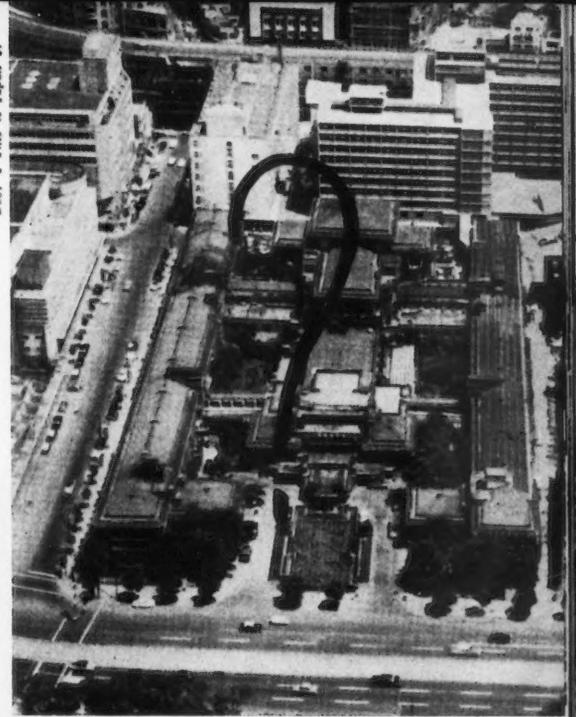
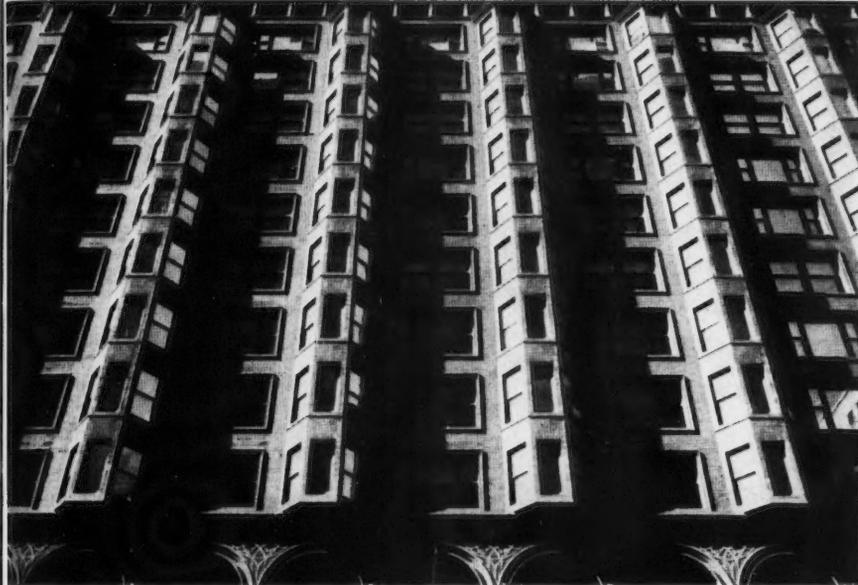
CON
No
févri
lesse
à Pa
certa
moig
s'est
Ch
de r
carte
taine
perm
un v

CONTRE DES DÉMOLITIONS INTEMPESTIVES

Nous avons publié, dans notre numéro 94, (février-mars 1961), un appel de M. Ache, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers à Paris, contre les projets de démolition d'un certain nombre de bâtiments, qui sont les témoignages de l'Ecole de Chicago. Un Comité s'est constitué sur place, sous le nom de « Chicago Heritage Committee » (1) qui vient de nous faire savoir qu'il met en vente des cartes postales, dont nous reproduisons certaines ci-contre, cartes qui sont vendues, pour permettre la poursuite d'une campagne contre un vandalisme inconsidéré.

Déjà, le « Republic Building » de Holabird et Roche vient d'être démolì ; il faudrait empêcher que d'autres bâtiments, qui font partie du patrimoine architectural de l'humanité, subissent le même sort.

L'Amérique n'a d'ailleurs pas le privilège de cette sorte d'inconscience, puisqu'au Japon, l'Hôtel Imperial Palace, construit par Frank Lloyd Wright, en 1906 et qui compte parmi les œuvres maîtresses du grand architecte disparu, est également menacé de démolition et à Stuttgart l'immeuble Shocken d'Eric Mendelsohn a été détruit.



De telles décisions soulèvent l'indignation dans tous les milieux architecturaux : à la suite de notre article, nous avons reçu copie d'une lettre adressée par des étudiants de la Faculté d'Architecture de Florence, au Président des Etats-Unis d'Amérique. Dans cette lettre, les étudiants demandent au Président des Etats-Unis, de ne pas se faire complice d'un tel scandale, et déclarent : « Vous avez le devoir d'intervenir avant que Chicago, et en même temps que cette ville, l'ensemble des Etats-Unis, ne perdent l'estime et la large notoriété qu'ils ont acquis dans le monde... Nous sommes convaincus que vous vous intéresserez personnellement à cet important problème. »

Les violentes protestations ne sont pas toujours inutiles. Elles ont permis de sauvegarder la Robie House de Wright aux Etats-Unis et la Villa Savoye de Le Corbusier en France, qui, toutes deux, furent également menacées.

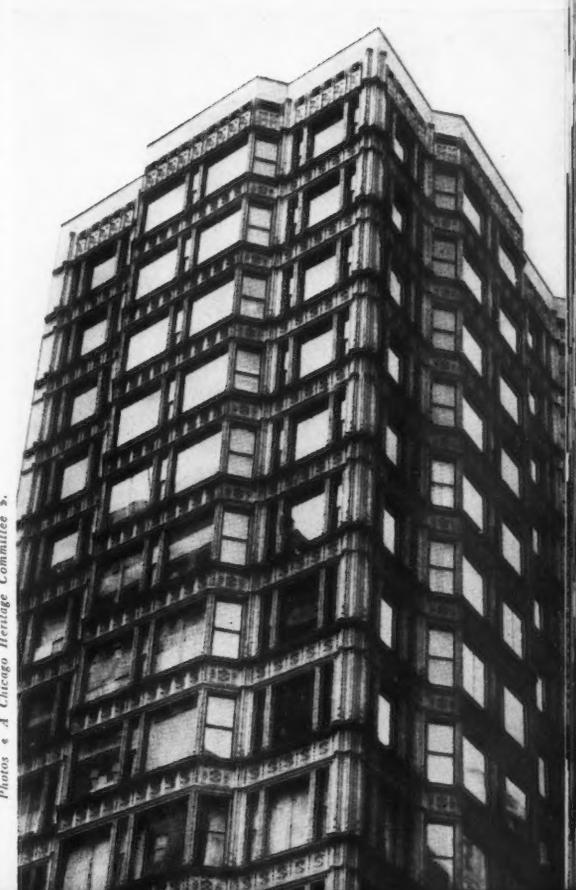
A. P.

(1) Chicago Heritage Committee, P.O. Box 4513 Chicago 80, Illinois U.S.A.. Prix de vente des cartes : \$ 1 l'unité.

| |
|---|
| 3 |
| 1 |
| 4 |
| 2 |
| 5 |

1. Ancienne Bourse de Chicago, 30 North La Salle Street, Chicago. Adler et Sullivan, Architectes. 1893.
2. Immeuble « The Republic », 209 South State Street, Chicago. Holabird et Roche, architectes. 1905-1909, détruit en 1961. 3. Hôtel Imperial Palace à Tokyo, Japon. Frank Lloyd Wright, architecte. 1906, menacé de destruction. 4. Maison Robie, 5757 South Woodlawn Avenue, Chicago. Frank Lloyd Wright, architecte. 1909, acquise et sauvée par le promoteur bien connu Zeckendorf. 5. « Reliance Building », 32 North State Street, Chicago, Burnham et Root, architectes. 1894.

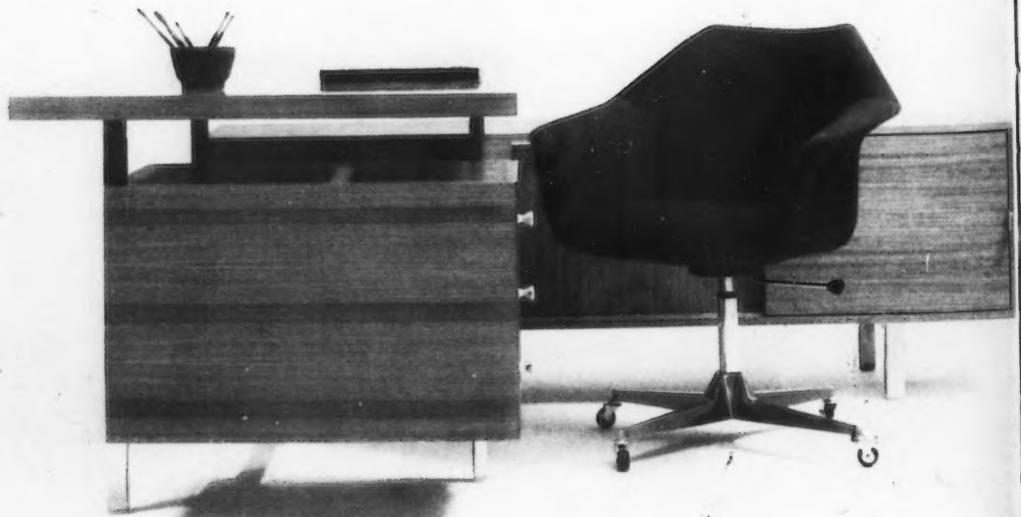
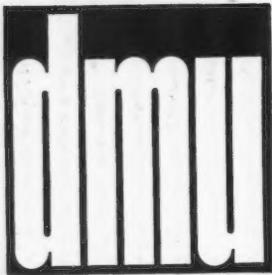
Photos « A Chicago Heritage Committee ».



MOBILIER CONTEMPORAIN FRANÇAIS

85 bis avenue de wagram paris 17

téléphone : mac-mahon 45-40 (4 lignes)



direction esthétique : c. gaillard

No
Foru
août
parti
amén
Da
rum
num
ans,
étaie
des
Rud
Wee
les
dout
côté
«
esse
man
ainé
sent
conc
épro
cha
mén
« in
«
ces
qu'i
Alor
d'il
vea
pré
et
gig
ren
sui
«
non
vou
« t
ma
réa
de
le
nos
ann
ma
nie
dor
ble
par
s'in
mi
lat
et
Les
ètr
con
Eu
«
les
po
do
ex
de
bo
ca
de
ce
vo
st
cc
ai
«
lo
vi
le
q
d
e
ra
d
m
fi
i
C

Notre excellent confrère « Architectural Forum, the Magazine of Building » a publié en août 1961 un numéro consacré dans sa majeure partie aux « jeunes architectes et ingénieurs américains de talent ».

Dans son éditorial « The Architectural Forum » rappelle qu'il avait déjà consacré un numéro au même thème il y a environ dix ans, et que plusieurs de ceux qui, à l'époque, étaient à peine connus, sont devenus depuis des hommes au talent reconnu tels que Paul Rudolph, Paolo Soleri, J.C. Warnecke, Harry Weese, etc. L'éditorialiste considère que, parmi les jeunes présentés en 1961, il y aura sans doute bientôt des noms qui prendront rang à côté de leurs prédécesseurs confirmés.

« Quelles sont donc les caractéristiques essentielles des travaux de ces jeunes ? demande le Forum. En quoi diffèrent-ils de leurs aînés ? » Les architectes et ingénieurs présentés auraient tous un point commun : leurs conceptions s'appuient sur des précédents déjà éprouvés depuis une dizaine d'années et chaque lecteur, déclare notre confrère, sera à même de reconnaître les exemples qui ont « inspiré » telle ou telle œuvre.

« Mais ce qui différencie peut-être les plus ces jeunes de ceux qui les ont précédé, c'est qu'ils sont parfaitement « sûrs d'eux-mêmes ». Alors que les jeunes architectes et ingénieurs d'il y a dix ans semblaient rechercher la nouveauté à tout prix, ceux de 1960 seraient plus préoccupés de donner aux nouvelles formes et aux techniques employées une « base logique » que de projeter, dans un effort toujours renouvelé, une nouveauté sans cesse poursuivie.

« Alors que les travaux de 1950 paraissaient non-conventionnels, ce qui était délibérément voulu par leurs auteurs, ceux de 1960 sont « totalement acceptables, accomplis et d'une maturité incontestée ». Dans ces nouvelles réalisations, on ne sent aucun souci « d'épate », de démonstration, de volonté manifeste. Dans le but, au contraire, d'assagrir l'ensemble de nos villes et de nos paysages chaotiques des années 60, les jeunes architectes américains manifestent le désir marqué d'insérer harmonieusement leurs constructions dans un site donné... Un autre changement important semblerait être l'abandon du détail d'exécution parfait dont l'intérêt paraît de moins en moins s'imposer dans un monde de plus en plus dominé par des problèmes de masse, où la population s'accroît sans cesse de façon démesurée et devant l'énorme demande qui en résulte. Les effets architecturaux recherchés devraient être obtenus avec des finitions plus brutes comme y sont parvenus Le Corbusier en Europe et Louis Kahn aux Etats-Unis. »

On peut se demander dans quelle mesure les travaux des jeunes ainsi présentés correspondent effectivement aux appréciations qu'en donne leur présentateur.

Il est vrai qu'un certain nombre sont d'une excellente classe sans pour autant annoncer des tempéraments exceptionnels. Mais une bonne partie nous paraît aussi peu convaincante que la plus récente évolution de certains de leurs aînés qui, précisément, étaient parmi ceux en qui on plaçait de grands espoirs voici dix ans.

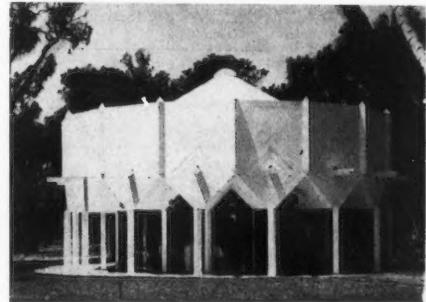
Il se peut que les principes architecturaux subissent aux Etats-Unis l'influence de la conception « durée » propre à ce pays. Partout ailleurs celui qui construit le fait sinon pour « l'éternité », du moins pour un temps très long, dépassant de loin la durée normale de la vie d'un homme. Aux Etats-Unis, au contraire, le mot « durée » n'a plus le même sens. Ce qui pour nous est prévu pour un siècle, ne durera là-bas qu'une génération. La preuve en est que même des monuments qui nous paraissent appartenir au patrimoine historique de l'architecture sont allègrement détruits même s'ils sont encore en parfait état de fonctionnement (v. p. XI).

Sur ce plan les choses semblent avoir une importance très différente aux Etats-Unis qu'ailleurs. Peut-être, les architectes améri-

TRAVAUX DE JEUNES

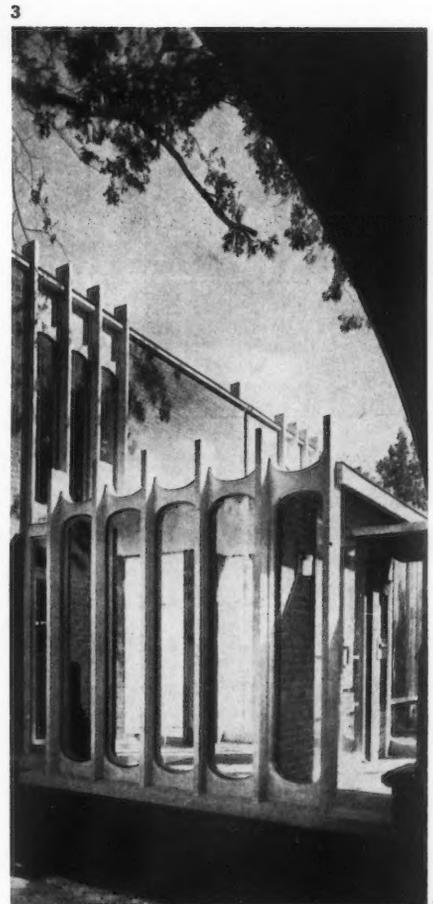
1 et 2. Bibliothèque de musique de l'Université Washington de St Louis (Missouri). Smith et Entzeroth, architectes. 3. Bibliothèque de l'Université Washington de St Louis (Missouri); Fumihiko Maki, architecte.

4. Restaurant pour le Musée d'Art Ringling, Sarasota, Floride. William Rupp, architecte. 5. Eglise luthérienne de la Résurrection, Marion, Iowa, Crites, Peiffer et Mc Connell, architectes.



1

OU VA L'ARCHITECTURE AMÉRICAINE ?



3

cains sont-ils de ce point de vue dans le vrai étant donné l'évolution rapide des problèmes...

Ils peuvent alors construire sans aucune inhibition de durée et l'erreur est évidemment moins grave dans ces conditions. On construit apparemment aux Etats-Unis un siège social, une banque, un gratte-ciel dans le même état d'esprit qu'un architecte européen construirait des pavillons d'expositions. Il en résulte des expériences souvent hasardeuses, sans pour autant avoir une réelle valeur expérimentale.

Nous avons choisi quelques exemples parmi beaucoup d'autres, parus dans les numéros récents d'« Architectural Forum » et d'« Architectural Record », et qui apportent la preuve d'une très grande hésitation, et, dans presque tous les cas, d'essais d'une architecture pseudo-monumentale, qui prend son point de départ dans la remise à la mode par Stone, Yamasaki, et dans certains cas, Rudolph, de l'architecture néo-classique, néo-gothique, pseudo-baroque, etc. qui fournissent des thèmes sur lesquels sont brodés de nouveaux partis. On assiste en somme à une remise en cause des principes mêmes de l'architecture fonctionnelle et à un recours au maniérisme et au décorativisme qui n'ont rien à voir avec le souci d'une humanisation et d'un assouplissement par la totale gratuité des procédés et des effets, parfois même en contradiction avec les conditions optima d'utilisation des édifices.

Un éminent critique d'architecture américain, M. Thomas Creighton, Directeur de la Revue « Progressive Architecture » a été récemment très dur dans ses appréciations de l'architecture européenne (voir A.A. n° 91-92). Si lors de son voyage dans la vieille Europe, il avait visité une collection de bâtiments tels que nous en publions dans ces pages, peut-être son appréciation aurait-elle été encore plus acerbe et plus justifiée... A. P.

tous les profilés à froid

en acier laminé à chaud
laminé à froid
galvanisé, inoxydable
assemblés
usinés, soudés



profilés : nus, peints, de série ou sur devis
huisseries : pour porte bois, Clarit (St Gobain)
bac de toiture, mur rideau
rideau de coffrage
palplanches légères de Wendel n° 3
glissière de sécurité routière

de WENDEL & CIE

SOCIÉTÉ ANONYME

département profilage à froid



1 rue Paul Baudry Paris 8^e
Elysées 97-31 et 00-50
usine de Messempré par Carignan (Ardennes)
Téléphone 22 et 23 à Carignan

CATALOGUE DE PROFILES ADRESSE SUR DEMANDE



6

Doc. « Architectural Forum ».

6. Capitole pour Hawaii. Projet de John Carl Warnecke. 7. Nouveau bâtiment scolaire Bellarmine au College St Joseph, Philadelphie. Carlos, J. Alvaré, architecte. Paysagistes et décorateurs : Harkins et Alvaré.



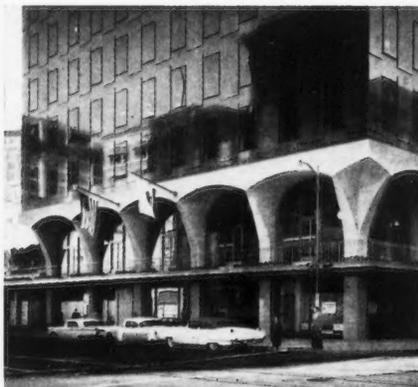
7

Doc. « Architectural Forum ».

8. Immeuble de la sécurité sociale, Norfolk, Virginie. Vincent G. Kling et Oliver associés, et Smith, architectes. Paysagiste : Frederic Huette. 9. Ecole d'ingénieurs Université de Washington. Harmon, Pray et Detrich, architectes. William Teufel, architecte paysagiste. 10. Garage de l'hôpital Henry Ford, Detroit, Michigan. Albert Kahn et associés, architectes. 11. Siège social de la « Blue Cross-Blue Shield », Boston, Mass. Anderson, Beckwith et Haible associés, et Paul Rudolph, architectes.

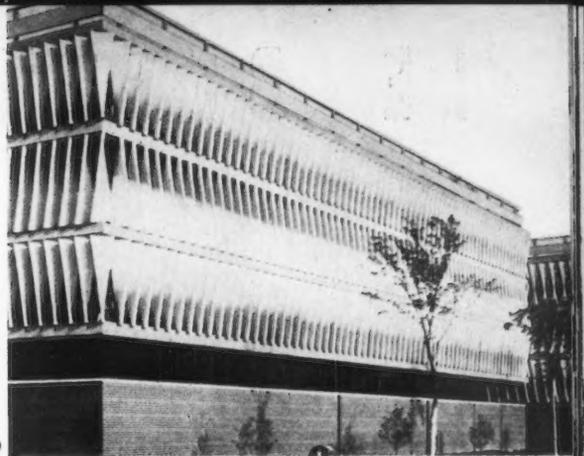


12. Immeuble de bureaux de la Maison Occidentale John Hancock (Western Home), San Francisco, Calif. Sidmore, Owings et Merrill, architectes. Lawrence Halprin, architecte paysagiste. 13. Synagogue, Glencoe, Illinois. Minoru Yamasaki et Ass. architectes. 14 et 15. Immeuble de la corporation hollandaise des investissements et hypothèques (Holland Mortgage et Investment Corp.) Houston, Texas. Neuhaus et Taylor, architectes.



12

Doc. « Architectural Forum ».



10

Doc. « Architectural Record »

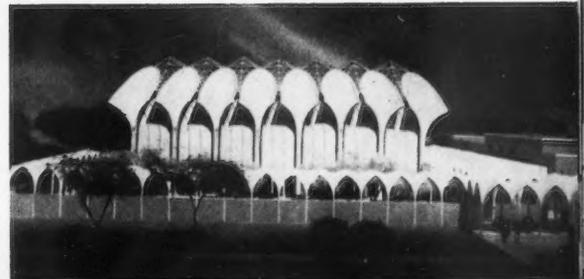


11 Photo Clemens Kalischer (Doc. « Architectural Forum »)

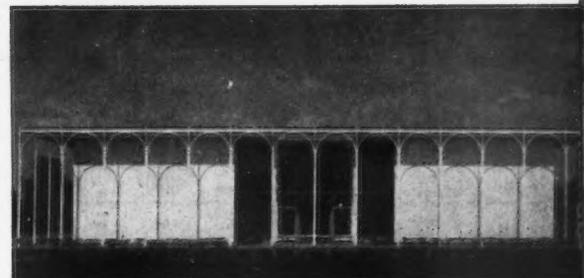
OU VA L'ARCHITECTURE AMÉRICAINE ? (suite)

13

Doc. « Architectural Record ».



14/15



Photos F. Wilbur Seiders (Doc. « Architectural Record »).

LE BÉTON TRANSLUCIDE



Photo Chevojon.

RÉNOVATION DE L'ILOT 13 A PARIS

BOULEVARD BLANQUI
RUE DE LA SANTÉ

SONREL
GONNOT
SOLOTAREFF
BERNARD

ARCHITECTES D.P.L.G.

ENTREPRISE PILOTE - RAFETTI FRÈRES

SOCIÉTÉ CENTRALE
IMMOBILIÈRE DE LA
CAISSE DES DÉPÔTS
ET CONSIGNATIONS

IMMEUBLE TOUR

VERRIÈRES SUR
CAGE D'ESCALIER
ET SALLES DE BAINS
HAUTEUR 45 M.

ÉTS P. DINDELEUX

S.A.R.L. CAPITAL : 504.000 NF.

7 RUE LACUÈE - PARIS XII^e

DID. : 24-86

ESSAI D'ANIMATION DE FAÇADES EN MURS RIDEAUX

La généralisation du système de mur-rideau et la résultante architecturale qui en découle ont provoqué, aux Etats-Unis aussi bien qu'en Europe, une réaction contre l'uniformité et la saturation de ce type d'architecture anonyme.

Il nous a paru intéressant de montrer un essai d'animation de telles parois par l'utilisation d'éléments fonctionnels et non purement formels ou gratuits (photo ci-contre).

Dans le cas présent, c'est l'emploi original de stores vénitiens placés à une certaine distance de la paroi qui, formant un jeu d'ombres et de lumière, tendent à donner un aspect plus vivant au damier plat du mur-rideau classique. Au niveau de chaque plancher se trouvent des caissons continus en tôle d'aluminium, soutenus par des consoles et dans lesquels sont logés les stores. Ceux-ci coulisent le long de guides en nylon tendus entre des pièces métalliques carrées projetées au droit des appuis.

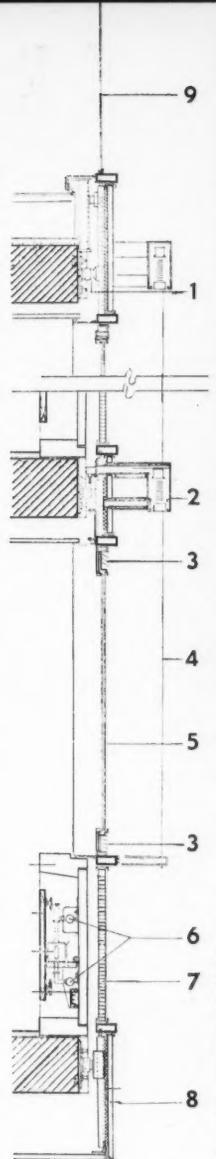
On notera, par ailleurs, l'utilisation de bandeaux en pierre éclatée accentuant les planchers et mis en opposition avec les allèges en panneaux sandwichs avec, à l'extérieur, des dalles de verre couleur olive foncé.

Toute la menuiserie est en aluminium. Noter aussi le traitement du rez-de-chaussée et du premier étage placés très en retrait et le brise-soleil horizontal.



BANQUE A STUTTGART, Rolf Gutbier et Hans Kammerer, architectes. Walter Belz, Wilhelm Mässinger, collaborateurs, Werner Pfefferkorn, constructeur.

Détail de façade : 1. Dispositif de fixation du mur-rideau. 2. Caisson contenant le store vénitien. 3. Ventilation. 4. Guide en nylon. 5. Glace fixe. 6. Convecteur. 7. Panneau de verre. 8. Bandeau en granit éclaté. 9. Balustrade.



Documents Deutsche Bauzeitung.

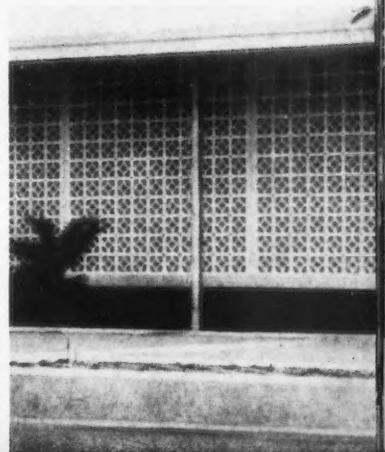
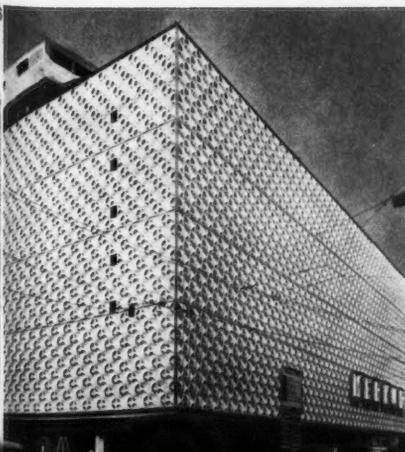
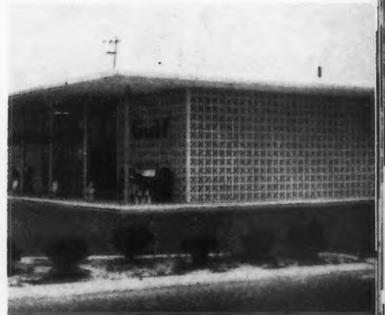
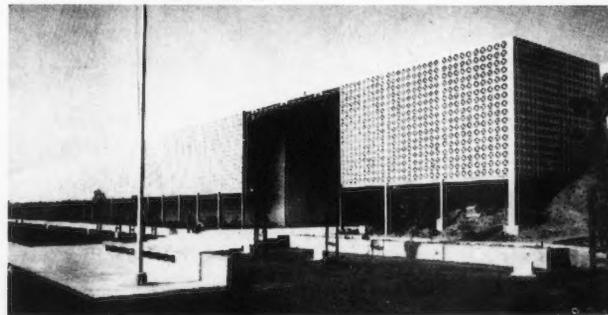
L'ÈRE DU CLAUSTR

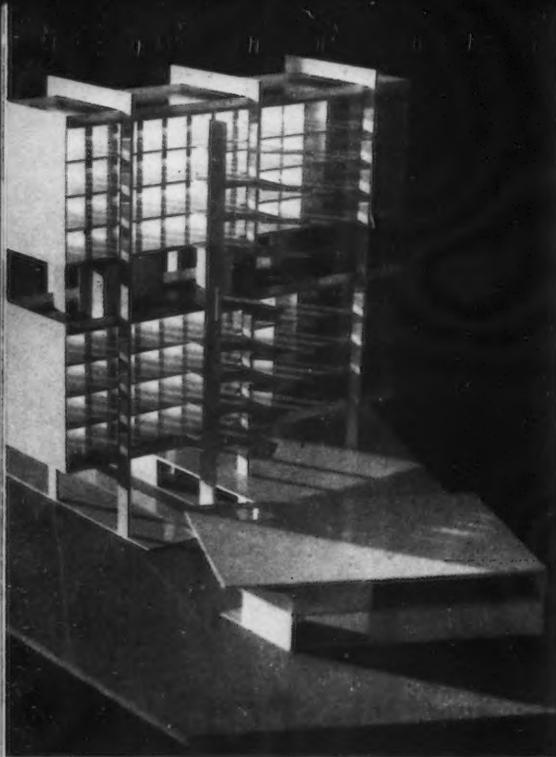
Inspiré sans doute au départ par les églises d'Auguste Perret, introduit d'abord au Brésil sous forme de brise-soleil puis élevé au rang d'architecture tout court par l'architecte américain Edward Stone, le claustra, fort utile en tant que composante, est maintenant en train de devoir résoudre, du moins apparemment, tous les problèmes de façades sous toutes les latitudes.

Des architectes, connus pourtant pour avoir une forte personnalité, n'hésitent plus à faire débiter à l'hectare le claustra sauveur.

1. Grand magasin « Merkur » à Duisbourg (Allemagne), Harald Loebermann et Helmut Rode, architectes. 2. Grand magasin « Merkur » à Stuttgart (Allemagne), Egon Eiermann et Robert Hilgers, architectes. 3. Ecole supérieure, Paramount, Californie, Brady, Smith et Associés, architectes. 4. Grand magasin « Merkur », Heidelberg (Allemagne), Egon Eiermann et Robert Hilgers, architectes. 5. Station-service de l'aéroport de New-York, Idlewild, Edward D. Stone, architecte. 6. Laboratoires à Pasadena, Etats-Unis, Edward D. Stone, architecte.

Document « Arts and Architecture ».





Maquette du projet pour la Maison de l'Iran. M. Forugh et H. Ghiai, architectes. André Bloc, plasticien conseil. René Sarger, ingénieur conseil. Claude Parent, exécution. Délégué de l'Iran: I. Ghiai.

MAISON DE L'IRAN A LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE PARIS

Lors de leur récent séjour à Paris, le Chahinshah et l'impératrice d'Iran ont assisté à la pose de la première pierre de la Maison de l'Iran à la Cité Universitaire de Paris.

De nombreuses personnalités étaient présentes à cette cérémonie, parmi lesquelles les ambassadeurs MM. Entezam et Charles-Roux, M. Jean Roche, nouveau recteur de l'Académie de Paris, MM. Gorce, Basdevant et Papon, et M. André François-Poncet, président de la Fondation Internationale de la Cité Universitaire de Paris.

Dans une brève allocution, l'Empereur d'Iran évoqua les liens d'amitié dont cette Maison doit être le symbole: « Je ne doute pas que la Maison de l'Iran symbolisera de manière durable les liens spirituels qui existent entre nos deux pays.

» Aussi bien, est-ce un grand privilège pour nous de pouvoir poser la première pierre de cette Maison sur le sol hospitalier de France. Un privilège auquel se mêle une réelle émotion: car il m'est extrêmement agréable de réaliser ainsi un vœu qui m'était cher depuis de longues années. »

L'empereur rappela que la Perse a connu dès les temps reculés un système similaire à celui de notre Cité Universitaire, et évoqua les centres d'études supérieures et cités universitaires créés non seulement à Téhéran mais dans toutes les provinces iraniennes:

« L'éducation connaît dans tous les domaines un essor formidable auquel la France n'est pas étrangère. C'est sur son sol, en effet, que notre jeunesse a acquis la formation nécessaire à l'exercice de l'enseignement. C'est aussi l'étude de la langue française qui, au siècle dernier, nous a ouvert les vastes horizons

des connaissances accumulées par l'Occident. Avec ces liens culturels qui plongent leurs racines dans le passé le plus lointain, l'absence d'une Maison de l'Iran au sein de la Cité Universitaire constituait certes une lacune qui devait être comblée. »

En réponse à l'allocution de l'empereur, M. André François-Poncet évoqua les amitiés qui se nouent entre étudiants de nombreux pays, amitiés qui, « parties de la Cité, rayonnent à travers le monde et contribuent à répandre parmi le peuple l'esprit de compréhension mutuelle et d'estime réciproque, l'esprit de paix ».

M. André François-Poncet évoqua ensuite l'apport considérable de la Perse à la civilisation mondiale dans une perspective historique, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Il rappela les noms des savants qui ont permis à l'Occident de découvrir la Perse antique, sa langue, ses monuments archéologiques et littéraires.

Mais c'est sur les échanges actuels entre l'Iran et la France que conclut M. André François-Poncet, en disant: « Je n'ai jamais rencontré un Français qui ne se félicite d'avoir vécu et travaillé en Iran. »

Nous nous devons de signaler à l'attention de tous nos lecteurs l'excellente exposition « 7.000 ans d'Art en Iran » qui se tient actuellement au Petit Palais à Paris, et qui a été organisée à l'occasion de la visite en France de l'empereur et de l'impératrice d'Iran. Cette importante exposition, exceptionnellement bien présentée, groupe un nombre impressionnant de pièces rares et belles. Elles est ouverte jusqu'au début de l'année prochaine.

URBANISME EN AFRIQUE - RÉUNION D'EXPERTS A ABIDJAN

Une réunion de spécialistes des questions urbaines s'est tenue à Abidjan en août 1961, sous la présidence de M. Cheysson, secrétaire général de la Commission de Coopération Technique en Afrique au Sud du Sahara. Les travaux étaient dirigés par M. Martin, économiste anglais, et par des spécialistes du Conseil Scientifique pour l'Afrique au Sud du Sahara: Dr Banton, de l'Université d'Edimbourg, E. Bernus, assistant à l'I.F.A.N., G. Lagneau, architecte urbaniste, conseiller technique de la S.E.T.A.P. et membre de notre Comité, Dr J. Rouch, maître de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique, M. Soret, maître de recherches à l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer.

De nombreux Etats africains s'étaient fait représenter, en particulier la République de Côte-d'Ivoire, par M. Kacou Aoulou, ministre de la Construction et de l'Urbanisme.

A l'ordre du jour, figuraient en première partie: Réalités et problèmes de l'urbanisation en Afrique; en deuxième partie: Conclusions et plan d'action.

Nous donnons ci-dessous quelques extraits des projets de recommandations faits par cette réunion, et qui nous paraissent de première importance:

Méthode d'action en matière d'aménagement.

« La réunion estime que dans le cadre d'une planification d'ensemble, une politique d'aménagement peut et doit être entreprise dans chacun des pays d'Afrique. Les gouvernements ne pourront se prononcer sur cette politique et ne pourront l'appliquer que grâce à l'effort conjugué des techniciens, spécialistes et services publics intéressés. Les différentes disciplines devront être associées aux études préliminaires, à la définition des plans et à leur application. La réunion estime que la planification est un état d'esprit plus encore qu'une méthode, et ne saurait assez insister sur la nécessité de former les cadres qui y seront associés.

Elle insiste également sur la nécessité d'une éducation des masses pour associer la population à cette œuvre collective. »

Enfin, la réunion a souligné « la nécessité d'études générales à long terme pour donner aux gouvernements les éléments indispensables leur permettant d'élaborer une politique urbaine efficace... Les spécialistes dont la formation a été évoquée ci-dessus auront un rôle fondamental dans la poursuite des études et devront être en mesure de conseiller les gouvernements. »

La planification de l'aménagement des territoires.

Trop d'expériences navrantes ont été rapportées au cours de la réunion d'Abidjan pour que les participants ne veuillent exprimer aux gouvernements d'Afrique leur inquiétude devant les conséquences désastreuses que risque de comporter le développement anarchique des villes et des communautés rurales en Afrique. Sans une politique rationnelle d'aménagement du territoire, complétée à l'échelon local par des plans réalistes, le développement d'ensemble du pays risque d'être rendu plus difficile, plus onéreux, plus menaçant pour l'équilibre social.

Or, les participants à la réunion sont unanimes à déclarer que, faute d'un plan national de développement, aucune politique d'aménagement ne peut être proposée. Il ne leur appartient pas de se prononcer sur un problème qui dépasse le cadre de leurs discussions, mais ils estiment nécessaire d'appeler solennellement l'attention des dirigeants et de l'opinion sur la nécessité impérieuse de procéder, selon des formes adaptées à chaque pays et à chaque régime, à une planification d'ensemble du développement, dans le cadre de laquelle l'aménagement du territoire prendra sa place normale.

Problèmes fonciers.

Les phénomènes d'urbanisation n'ont pas été sans influencer considérablement tout le régi-

me foncier des zones sur lesquelles ils sont apparus.

Aux droits coutumiers de propriété s'est progressivement juxtaposée une législation qui a fait naître ou a accentué la notion d'appropriation du sol et sa mise en valeur par un particulier en opposition avec la notion de jouissance collective sans aliénation, qui caractérise la majorité des droits coutumiers. En conséquence, la spéculation s'est développée, spéculation des sociétés, et spéculation des particuliers.

Si l'appropriation du sol par les particuliers répond à un désir naturel de l'homme de propriété individuelle, elle présente l'énorme inconvénient de morceler le sol et de favoriser les intérêts particuliers, au mépris de l'intérêt général. Elle rend impossible ou excessivement onéreuse l'évolution de la ville en raison des charges considérables qu'entraîne, dans la plupart des cas, le rachat des biens particuliers.

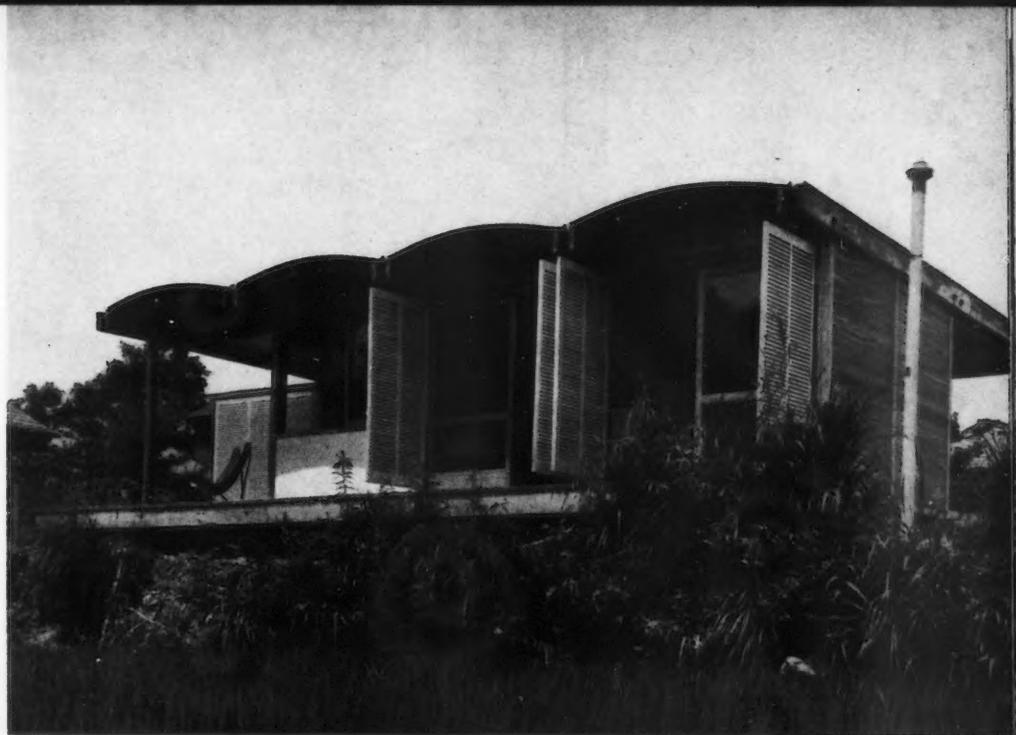
Dans certains Etats, les législateurs et techniciens ont proposé des solutions permettant une aliénation limitée dans le temps ou la reconnaissance d'une notion de propriété communale du sol dont la mise en valeur est soumise à la priorité des intérêts de la collectivité... Si l'on reconnaît l'action bienfaisante des plans d'urbanisme, il ne faut pas manquer d'étudier les conséquences du régime foncier sur le développement urbain aussi bien dans les zones existantes et en cours d'évolution, que dans les zones à préserver pour les extensions prévisibles.

La Conférence considère cette question comme fondamentale et souhaite que ne soit pas abandonnée la notion de jouissance collective du sol qui résultait de certains droits coutumiers et qui rejoint la notion d'intérêt public indissociable d'une action d'aménagement et d'urbanisme.

La Conférence fait ressortir l'étroite liaison existant entre la morphologie de la ville, la structure de l'habitat et le système foncier.

VILLA A MINAMI-KASHIWA, JAPON

Y. HOSAKA, ARCHITECTE



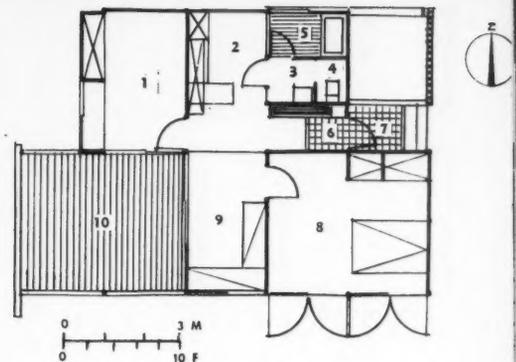
L'architecte a construit pour lui-même cette villa dans un paysage de verdure, en partant d'unités modulaires de $3,60 \times 2,10$ m, la hauteur sous plafond étant de 2,40 m.

La maison est surélevée sur plate-forme permettant de dominer le paysage.

Elle comporte une chambre, cuisine, salle à manger, entrée et salle de bains et se prolonge par une vaste terrasse de deux unités modulaires au Sud et un espace extérieur de service en façade nord.

On notera l'heureuse utilisation du bois pour les planchers, les volets et les terrasses. Charpente en bois, murs en béton, couverture en panneaux cintrés d'amiante-ciment sur voûtes en contreplaqué et chéneaux transversaux.

1



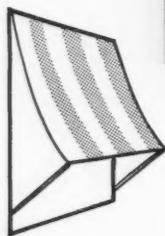
1. Façade Sud. 2. Vue d'ensemble au nord. 3. Studio. 4. Vue du séjour vers la terrasse.

PLAN : 1. Studio. 2. Coin repas-cuisine. 3 et 4. Sanitaires. 5. Bains. 6 et 7. Entrée. 8. Chambre. 9. Séjour. 10. Terrasse.

Documents Kenchiku Bunka.



*Je fais confiance à CALFEUTREX
pour toutes mes installations de stores.*

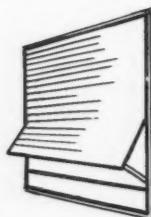


Les stores vénitiens sont équipés de lames Duralinox laquées au four. De grande souplesse et élasticité, elles s'enroulent sans dommage autour d'un mandrin de 35 mm de diamètre - 20 coloris au choix.

La pose robuste et définitive des stores toile se fait à scellement. Toutes nos ferrures : bras, rouleaux, flasques, barres de charges sont entièrement cadmiées les protégeant ainsi contre tout effet corrosif. Les entoillages grands teints sont plastifiés sur demande. Nombreux coloris unis ou à rayures. Ferrures de banquettes et bras invisibles pour terrasse.



Simple, robuste, bon marché, les stores clau et bois tissé sont utilisables uniquement en pose extérieure. Ces stores assurent une protection solaire efficace en étage.



**Pour vos immeubles
et ensembles : consultez**

AGENTS TECHNIQUES A VOTRE
DISPOSITION DANS TOUTE LA FRANCE

Nombreuses références dans toute la France
Documentation gratuite sur simple demande

CALFEUTREX

19, Rue Margueritte, Paris 17^e

wag 48-97 86-30 41-48 - car 10-27

Nous fournissons également les joints pour portes
et fenêtres, les tablettes et les cache-radiateurs.

MORYON Houille.

HABITATION INDIVIDUELLE AU JAPON 1

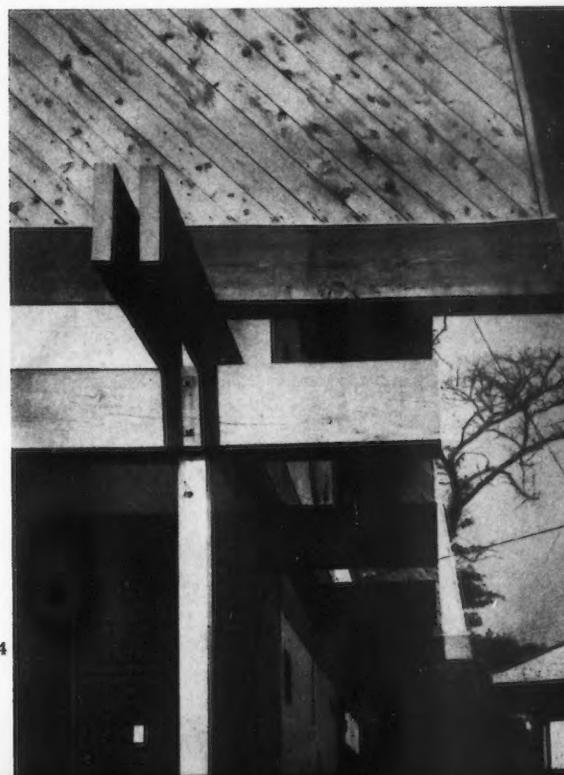
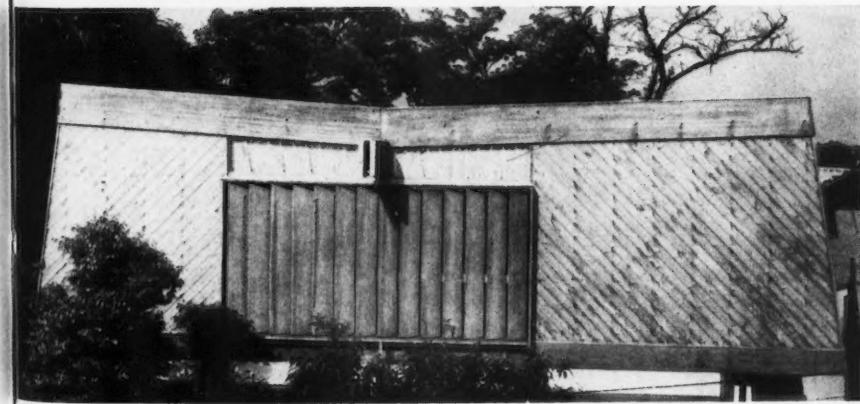
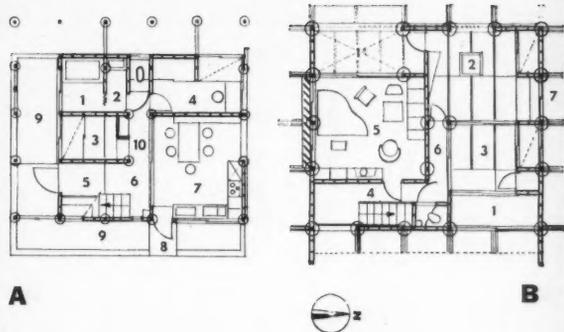
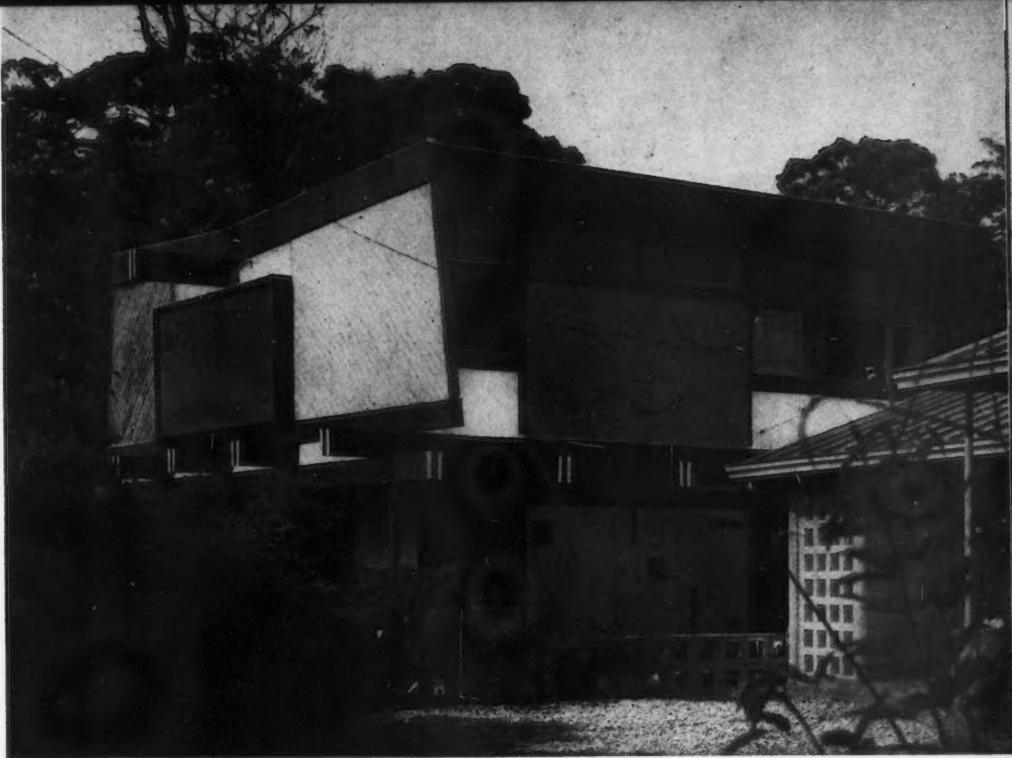
YUKIYUKI NISHIKAWA, ARCHITECTE

Cette villa sur plan sensiblement carré est réalisée avec une ossature en charpente de bois comportant essentiellement des éléments boisés avec contreventement assuré par les diaphragmes des pignons à bardages diagonales.

La toiture, à deux versants inversés, comporte un chéneau central qui apparaît fortement accentué sur les deux pignons.

Le propriétaire étant pianiste, une grande pièce a été réservée à l'étage pour la salle de musique. Au même niveau, se trouvent les pièces traditionnelles, tandis que le rez-de-chaussée groupe salle à manger, cuisine, entrée.

L'architecte a su utiliser, ici, le matériau bois d'une manière contemporaine et créer un ensemble extrêmement vivant qui garde pourtant, incontestablement, des assonances locales.



Documents Kenchiku Bunka.

1. Vue d'ensemble. 2. Façade Ouest. La partie fermée avec motif décoratif correspond à l'escalier de la salle de musique. 3. Façade Sud. On remarquera le brise-soleil en bois. 4. Détail des poutres en bois.

- A. NIVEAU INFÉRIEUR : 1. Bains. 2. Toilettes. 3. Chambre de service. 4. Chambre d'enfants. 5. Entrée. 6. Hall. 7. Salle à manger. 8. Entrée de service. 9. Circulation.
- B. NIVEAU SUPÉRIEUR : 1. Terrasse. 2. Foyer. 3. Chambre. 4 et 6. Circulations. 5. Salle de musique.

tous

en béton

ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS EN B.A.

GARDE-CORPS
CLAUSTRAS
LAMES DE SÉCHOIRS
VOLÉES D'ESCALIERS GRANITO
APPUIS ET ENCADREMENTS DE FENÊTRE
ALLÈGES ET ACROTÈRES
Panneaux et murs-rideaux

ET TOUTES ÉTUDES SUR DEMANDES

GROUPE BRANLY A VILLEURBANNE — S.M.C.I. A LYON — ENT. POZZI A HÉRICOURT

LYON I
6 G^e Rue des Feuillants
Tél. 28 75 21 +

SABLA

PARIS 15
26 Avenue Emile-Zola
Tél. BlO 82 00 +

MAISON FONDÉE EN 1892

12 USINES EN FRANCE



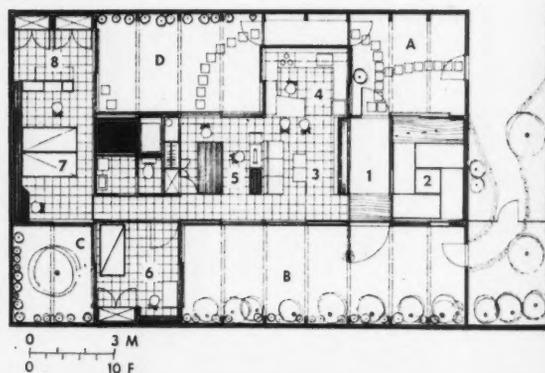
VILLA A NISHINOMIYA,
PRÉFECTURE DE HYOGO, JAPON

AGENCE D'ARCHITECTURE DE JUNZO SAKAKURA,
A OSAKA, F. NISHIZAWA ET M. ASANO, ARCH.
HIRATA STRUCTURALE INSTITUTE, STRUCTURE

Excellent exemple d'habitation tournée totalement vers l'intérieur, cette villa ne présente pas de façade sur rue, toutes ses pièces ouvrent sur des patios.

1. Vue sur un patio intérieur. 2. Le séjour : c'est une des rares habitations japonaises dans lesquelles les meubles occidentaux aient été choisis de manière à ne pas détruire l'échelle de la pièce. 3. Pièce traditionnelle.

PLAN : A, B, C, Patios. D. Séchoir. 1. Entrée. 2. Chambre d'amis. 3. Séjour. 4. Cuisine-coin repas. 5. Salle d'études. 6. Chambre d'enfant. 7. Chambre. 8. Habillage.



Documents « The Japan Architect ».

MAISON FRANCO-JAPONAISE,
TOKYO
MAYO FRÈRES ET YOSIZAKA, ARCHITECTES ASSOCIÉS

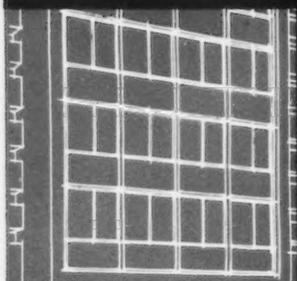
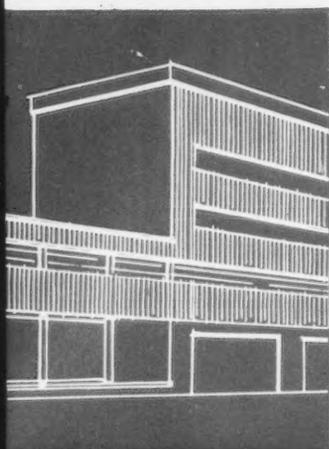
Documents Kokusai Kentiku Kyokai.

Nous hésiterons à classer cet édifice construit sur l'initiative de la France, parmi les réussites de l'architecture contemporaine japonaise.

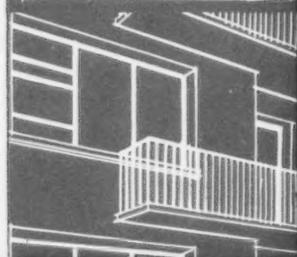
Question : A quelle autorité française compétente ce projet a-t-il été soumis ?



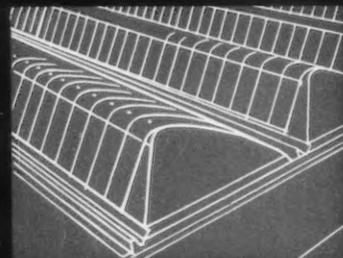
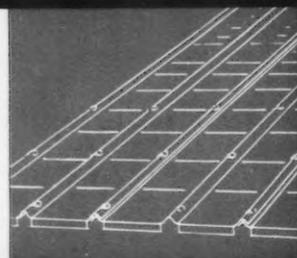
bardal



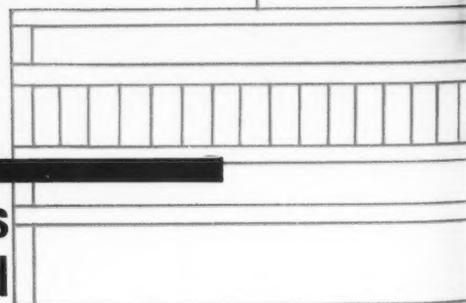
**murs
rideaux**



**menuiseries
métalliques**



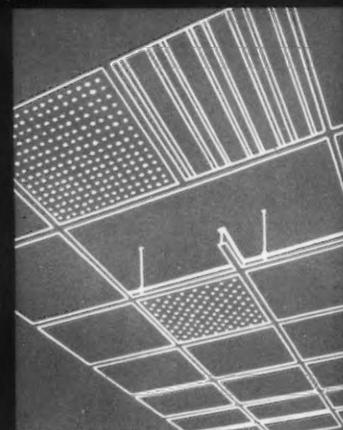
sheds



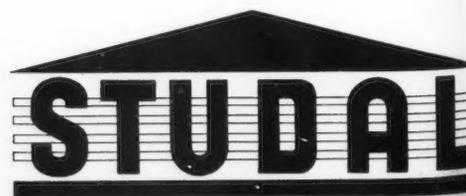
**bacs
autoportants**

Agrément C. S. T. B. N° 1367

**tôles
perforées**



**profilés
plafond**



66 AVENUE MARCEAU, PARIS 8°, TEL. BAL. 54-4

La ville de Matsue, capitale de la région de Shimane, est une cité ancienne qui conserve des vestiges de son histoire, en particulier les ruines d'un château construit en 1607. Mais c'est aussi une ville commerçante qui depuis quelques années a connu un nouvel essor et le musée (dont seule une première tranche de travaux est actuellement réalisée), situé à proximité du château, fait partie d'un nouvel ensemble dont l'élément principal est la préfecture récemment terminée.

Construit sur plan rectangulaire, le bâtiment comporte trois niveaux.

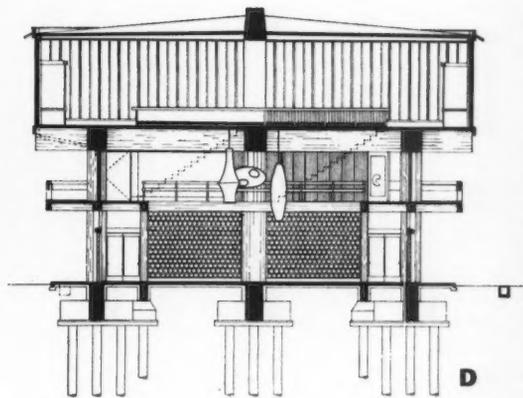
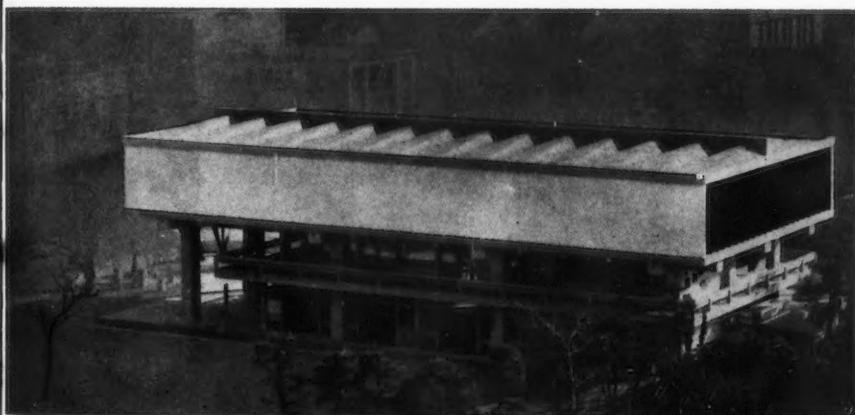
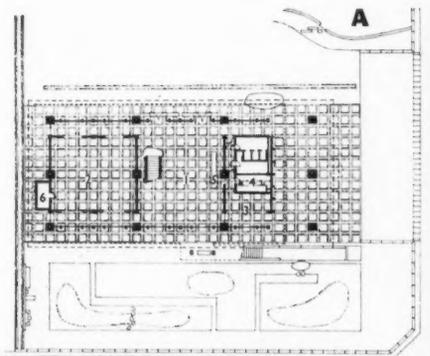
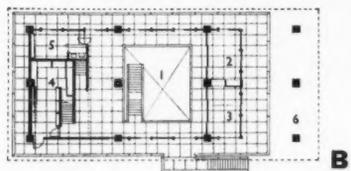
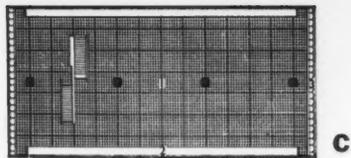
Le rez-de-chaussée abrite, outre le hall d'entrée s'élevant sur deux niveaux et le bureau de renseignements, une salle de réunions, le mezzanine, un salon de thé et le bureau directeur, et l'étage, une grande salle d'exposition.

L'ossature est en béton armé. Le rez-de-chaussée est largement vitré et se prolonge en un espace couvert par la dalle de plancher de l'étage largement débordante.

Le niveau supérieur comporte en façade est, des brise-soleil en béton. Couverture en dalles accordéon prenant appui sur une poutre axiale.

1. Vue d'ensemble. 2. Façade Nord. 3. Détail de la façade Est.

PLANS : A. REZ-DE-CHAUSSEE : 1. Hall d'entrée. 2. Salle de réunions. 3. Bureau. 4. Veilleur de nuit. 5. Renseignements. 6. Dépôt. B. MEZZANINE : 1. Hall. 2. Salle de réunions. 3. Direction. 4. Dépôt. 5. Salon de thé. C. NIVEAU SUPERIEUR : 1. Salle d'exposition. 2. Comptoir. 3. Présentoirs d'exposition fixes. D. COUPE TRANSVERSALE.



MUSÉE PRÉFECTORAL SHIMANE, MATSUE, JAPON KİYONORI KİKUTAKE, ARCHITECTE



FLEXIVAL

REVÊTEMENT DE SOL

insonorisant

VINYLE
"pré-calandré"

et
contre-appliqué
sur
FEUTRE

Demour

BON à découper et à adresser à MUNIVYLE
BOURG-LÈS-VALENCE (Drôme)

Veuillez m'adresser documentation 2 F et échantillons sur :

- a) le revêtement de sol FLEXIVAL *
 - b) les Dalles semi-flexibles MUNIFLEX *
- et l'adresse de spécialistes-poseurs de ma région

Nom _____
Adresse _____

* Rayer la mention inutile

FLEXIVAL est une production

DURABILITÉ

FLEXIVAL est uniformément résistant à l'usure et à la déchirure.
(Feuille vinylique pré-calandree, homogène, riche en chlorure de vinyle dans toute la masse, inséparable du feutre).

FLEXIVAL Type Standard : 1.000 gr de plastique par m².

FLEXIVAL Type Super : 1.200 gr de plastique par m².

HAUT POUVOIR INSONORISANT

FLEXIVAL comporte un feutre comprimé de forte densité (800 gr/m²).

SATISFACTION D'UTILISATION

FLEXIVAL est décoratif (nombreux coloris très étudiés, unis et veinés).

FLEXIVAL est facile d'entretien (surface pratiquement lisse, résistante aux graisses, acides, détergents).

SÉCURITÉ

Agrément et classification U.P.E.C. du C.S.T.B.

Munivyle

AGENCE GÉNÉRALE DE MUNIVYLE - BOURG-LÈS-VALENCE (DROME) TÉL. 37-61

CONSULAT AMÉRICAIN A FUKUOKA, JAPON

1

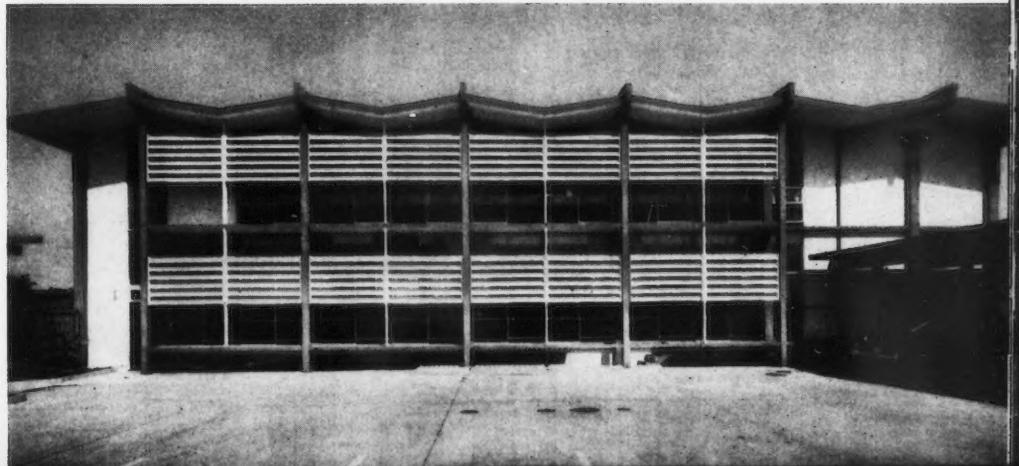
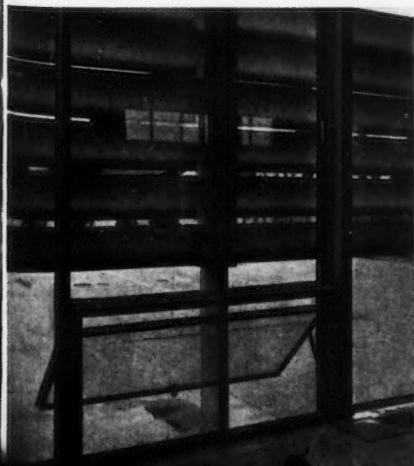
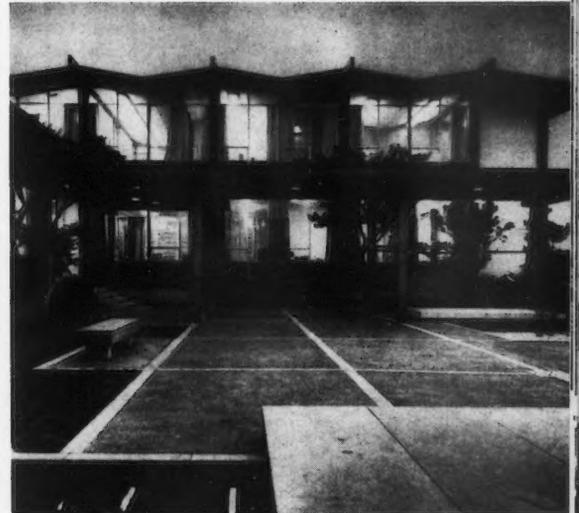
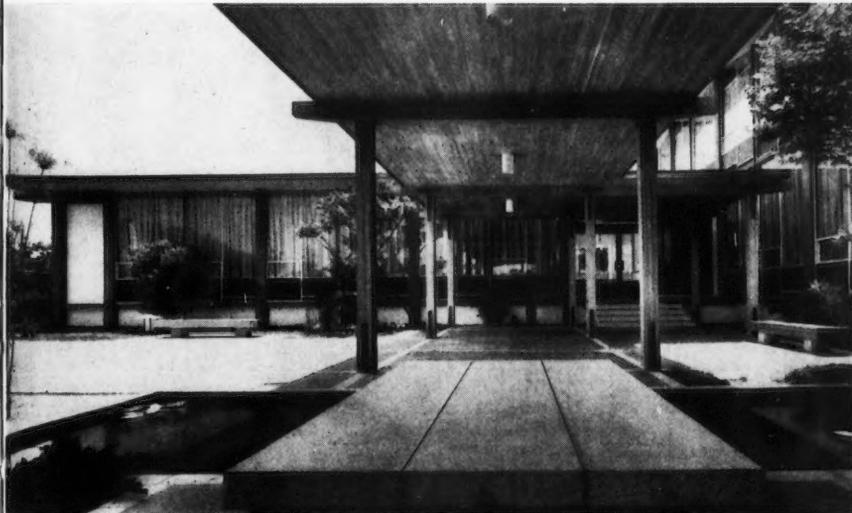
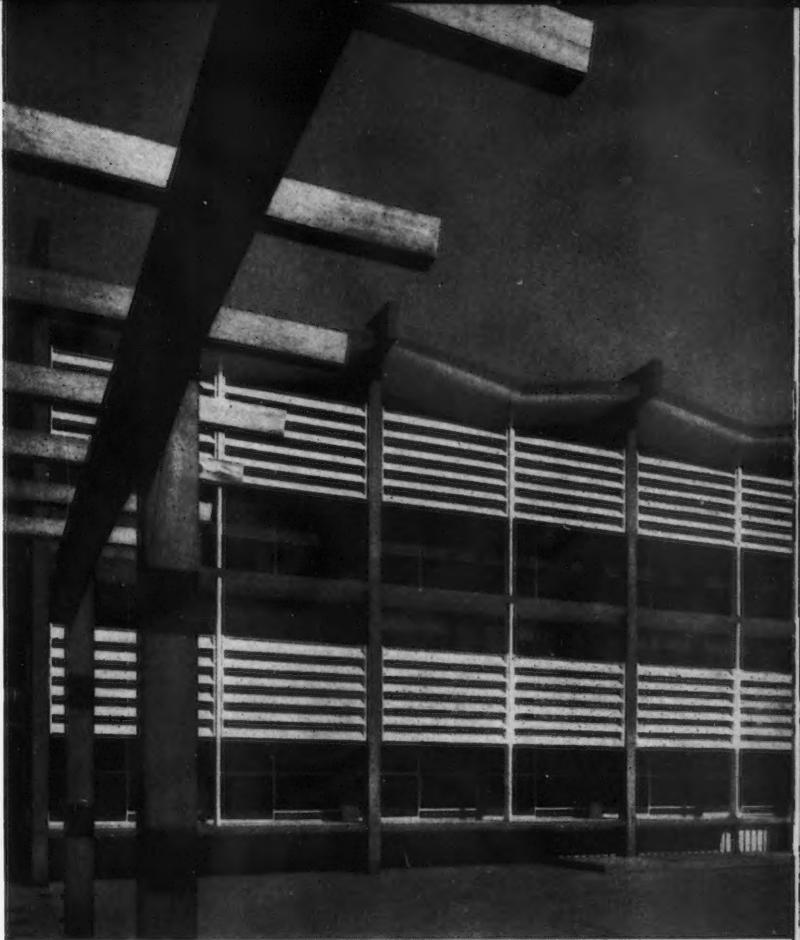
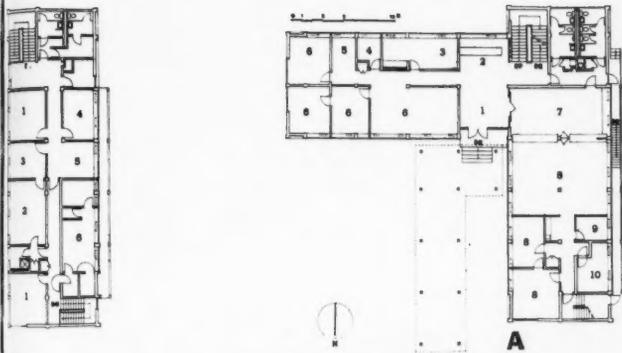
CLARK, BEUTLER ET ROCKRISE, ARCHITECTES

Le bâtiment comporte un rez-de-chaussée formé de deux ailes perpendiculaires délimitant un espace extérieur aménagé avec dallages, plantations, pièces d'eau, etc., un étage partiel et un sous-sol.

Contrairement aux récentes tendances que le Gouvernement américain a encouragées pour ses constructions représentatives à l'étranger et pour lesquelles des réminiscences locales parfois très artificielles ont été tentées, la transposition se limite ici à une intelligente adaptation aux conditions climatiques et peut-être encore davantage aux aménagements d'espaces libres qui sont dans la note générale de l'architecture contemporaine actuelle.

1. Façade Ouest. 2. Vue vers l'entrée à laquelle on accède par un long portique couvert. 3. Vue de nuit de l'aile à deux niveaux. 4. Détail de fenêtre. 5. Vue d'ensemble à l'ouest.

PLANS : A. REZ-DE-CHAUSSEE : 1. Hall. 2. Vestibule. 3. Snack-bar. 4. Dépôt. 5. Secrétariat. 6. Administration. 7. Salle d'attente. 8. Affaires consulaires. 9. Caisse. 10. Archives. B. ETAGE : 1 à 4. Bureaux. 5. Salle d'attente. 6. Courrier et archives.



ant
ène,
e la

de
de

imé

loris
face
sses,

T.B.

7-61



LE PRIX

**PROBLÈME N° 1
DE LA CONSTRUCTION**

**EN CONCILIANT LE PRIX DE REVIENT AVEC
LA QUALITÉ DE LA RÉALISATION .**



LA PIERRE NORMALISÉE DE LA S^{TÉ} des **CARRIÈRES DE VASSENS**

37, AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC, CHANTILLY (OISE)
TÉL. 495

PAR SON ORGANISATION D'AVANT-GARDE, LA MÉCANISATION DE
TOUTES LES OPÉRATIONS, DE LA CARRIÈRE AU CHANTIER, ET A UNE
MOTORISATION ABSOLUMENT UNIQUE

MET A VOTRE DISPOSITION UNE PIERRE
CALBRÉE A DES PRIX ESSENTIELLEMENT
COMPÉTITIFS

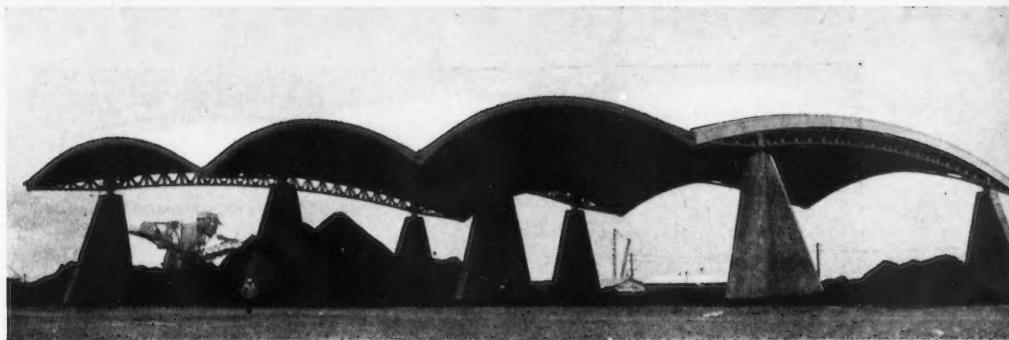
S&R



UNE VILLE ENTIÈRE EN "PIERRE DE VASSENS" : **SARCELLES**, 25.000 m³ LIVRÉS - **VILLENEUVE-LA-GARENNE** : 1300 LOGEMENTS -
AULNAY-SOUS-BOIS : 2^e TRANCHE, 650 LOGEMENTS - **VERSAILLES** : 540 LOGEMENTS H.L.M. - **BOUGIVAL** : ENSEMBLE
IMMOBILIER "RÉSIDENCE DES 3 FORÊTS" - **SAVIGNY-SUR-ORGE** : DOMAINE DES GRANDS VAUX - **BEAUVAIS (OISE)** :
RÉSIDENCE BELLEVUE.

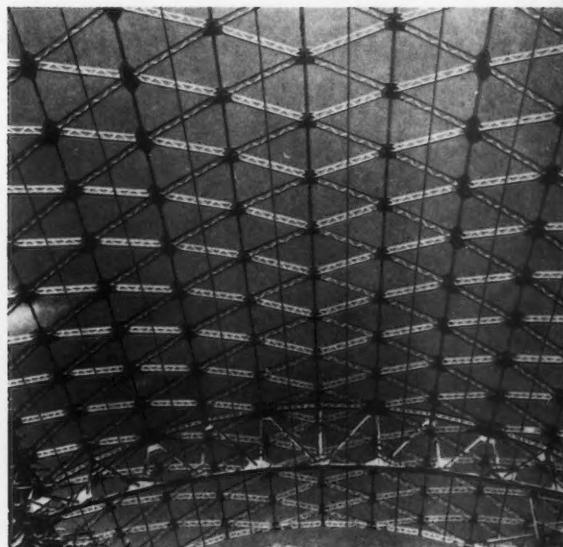
DE TRÈS BELLES RÉALISATIONS A **PARIS, NEUILLY, COMPIÈGNE, CREIL, BEAUVAIS, ROUEN, LE HAVRE, SOISSONS, ETC...**
QUI COMPRENNENT DES RÉSIDENCES, DES H.L.M., DES GROUPES SCOLAIRES, DES ÉGLISES, DES CENTRES COMMERCIAUX,
DES LYCÉES... SONT PARMI NOS DERNIÈRES RÉFÉRENCES.

DÉPOT DE CHARBON
SERVICE D'ARCHITECTURE
DE LA CENTRALE THERMIQUE DE TOHOKU

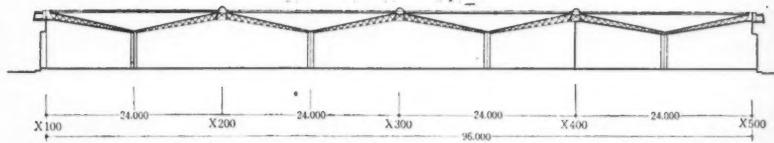


Une charpente métallique formant trois voûtes à double courbure est posée sur huit points d'appui coniques en béton armé au droit desquels se trouvent des fermes en arcs.

L'espace couvert est de 65 × 69 m, soit 4500 m², le poids de la charpente est de 30 tonnes.



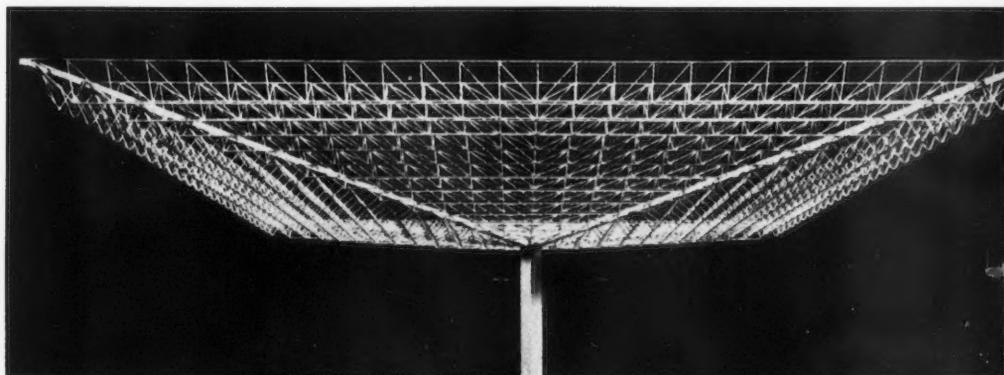
ÉLÉMENTS DE STRUCTURES TYPES
POUR CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES AU JAPON



USINE DE FILS ÉLECTRIQUES
SERVICE D'ARCHITECTURE DE L'ENTREPRISE KASHIMA

Il s'agit de « parapluies » de 24 m de côté en charpente métallique tridimensionnelle avec pylône central en acier, le tout pouvant s'assembler suivant des combinaisons de plans divers pour constituer des halls d'usines.

La première usine de ce type est actuellement en construction, le temps de montage est de 2 jours par unité.





*Et si tu es un maître, ô prince du pinceau
Tu me peindras en sus et pour le même prix
Les plafonds de trois pièces, et portes et linteaux
Va et fais diligence, travaille jour et nuit...*

(Pastiche de l'Avare)

Vous avez reconnu le héros de Molière à l'époque où ces prétentions étaient exorbitantes. Les temps ont bien changé car aujourd'hui les peintures à

L'OXYDE DE TITANE

pour l'extérieur "RUTILE" "ANATASE" pour l'intérieur
permettent de réaliser des économies considérables

Les peintures à l'OXYDE DE TITANE sont les moins chères au
mètre carré couvert

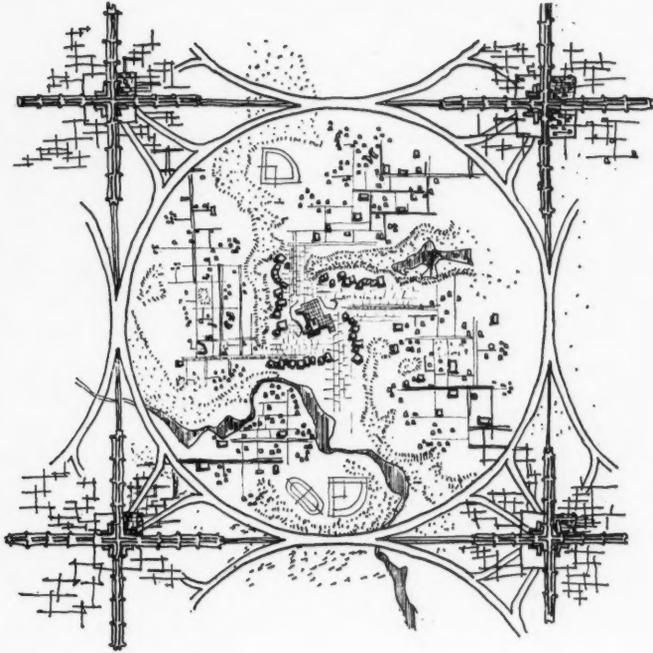
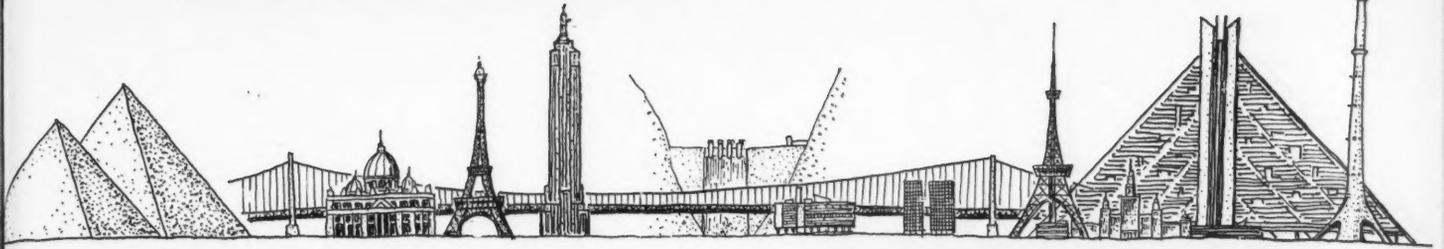
Les Produits du Titane - Fabriques de Produits Chimiques de Thann et de Mulhouse

89 et 91, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, PARIS 8° - TÉL. : BAL. 94-10

TITAFRANCE

JAPON - PROJET D'URBANISME 'NEO-MASTABA'

AKUI ET T. NOZAWA, ARCHITECTES K. YAMAMOTO ET T. AKAIWA, COLLABORATEURS



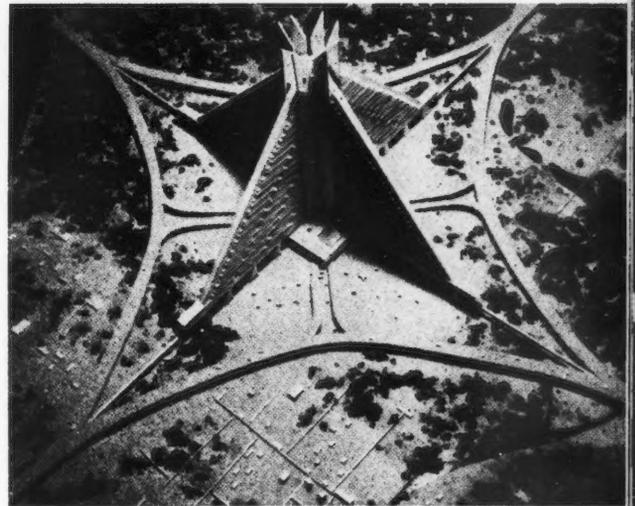
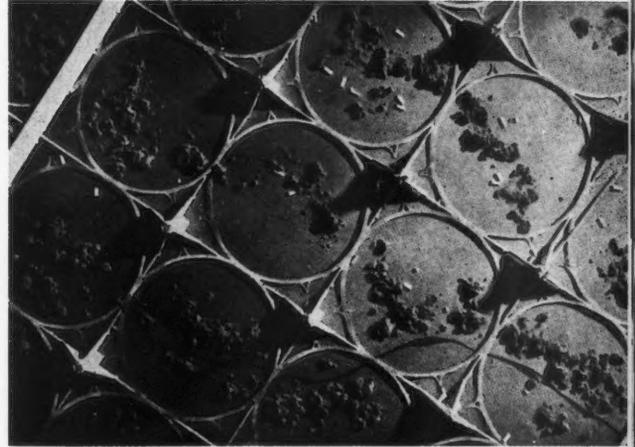
Parmi les nombreux projets de « villes futures », qui voient le jour, œuvres d'imagination ou d'anticipation, celui du « Néo-Mastaba » mérite l'attention par l'originalité des structures proposées.

Il s'agirait d'unités résidentielles d'un type pyramidal à quatre branches en croix reposant sur piliers espacés d'environ 70 m et enjambant ainsi en cas de nécessité des constructions existantes, la plate-forme principale du rez-de-chaussée se trouvant à 25 m du sol.

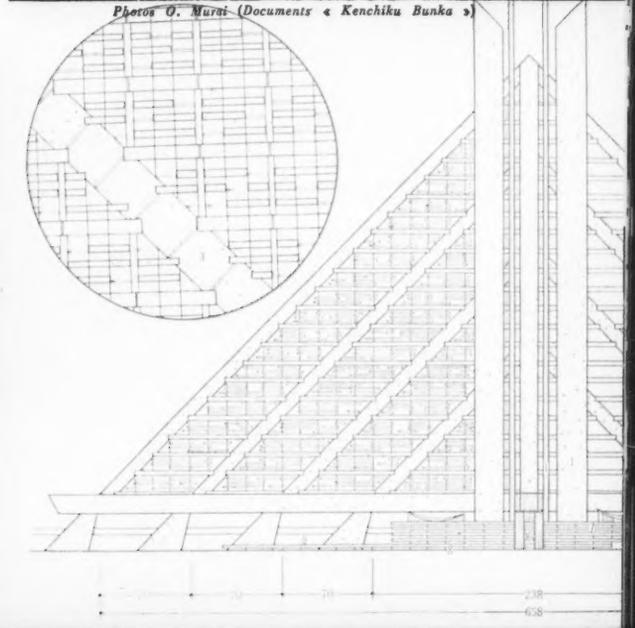
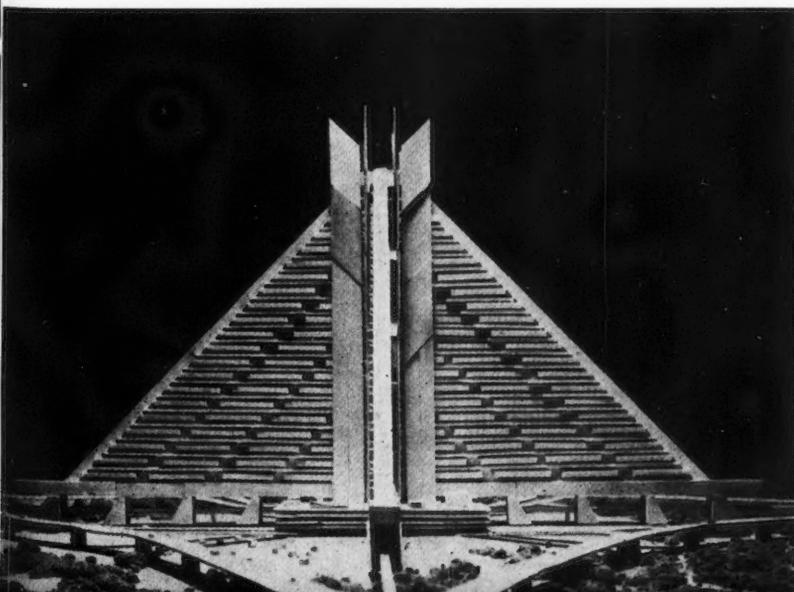
Les circulations verticales (I sur la coupe)

seraient groupées, d'une part au centre, à l'intersection des quatre branches et, d'autre part, seraient prévus des escalators dans les éléments de structure inclinés à 45° (3 sur la coupe) sur lesquels prennent appui les planchers.

Ces pyramides, d'une hauteur de 300 m, pourraient être réalisées progressivement selon les nécessités d'accroissement, par bandes obliques parallèles. Au stade terminal, elles pourraient contenir 30.000 habitants. Un réseau de voies de circulation automobile surélevé relierait ces pyramides entre elles et à l'autostrade.



Photos O. Murai (Documents « Kenchiku Bunka »)





*Demandez cette brochure
à ROCLAINE*



ROCLAINE vient de publier une étude :
L'Acoustique Architecturale.....
et Roclaïne.

Cette remarquable documentation établie par les meilleurs spécialistes condense en un traité commode les plus récentes solutions apportées par les plafonds absorbants phoniques SANACOUSTIC et PERMACOUSTIC aux problèmes du BRUIT dans la construction moderne.

Exemple d'un plafond démontable réalisé avec un matériau ROCLAINE, le

sanacoustic

pour les halls d'une grande firme automobile.

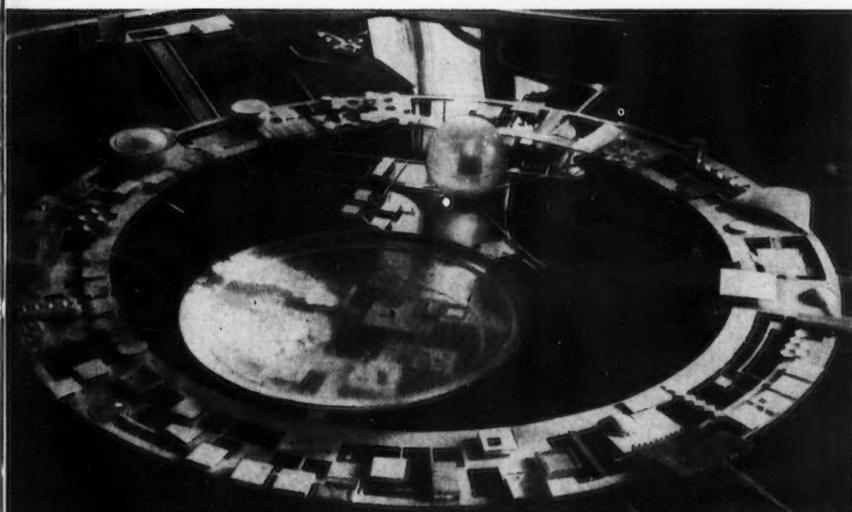
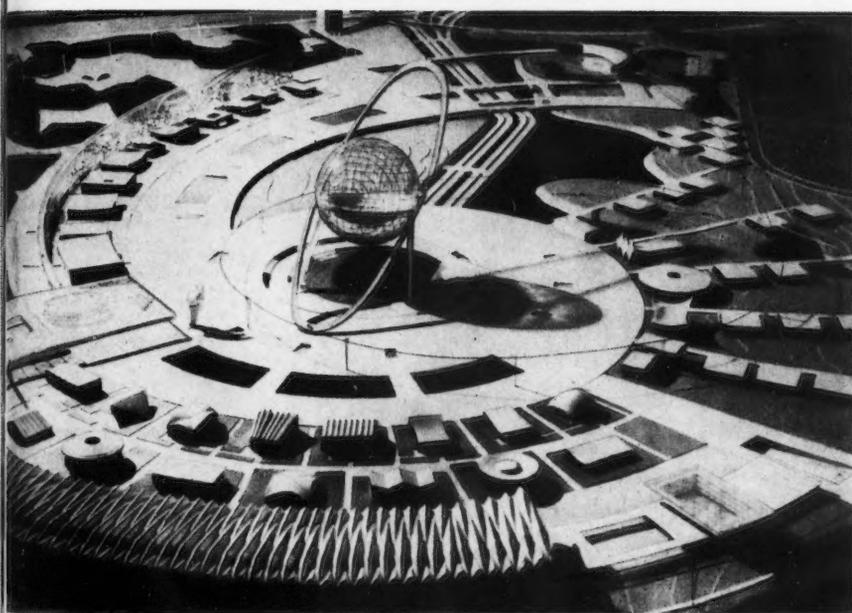
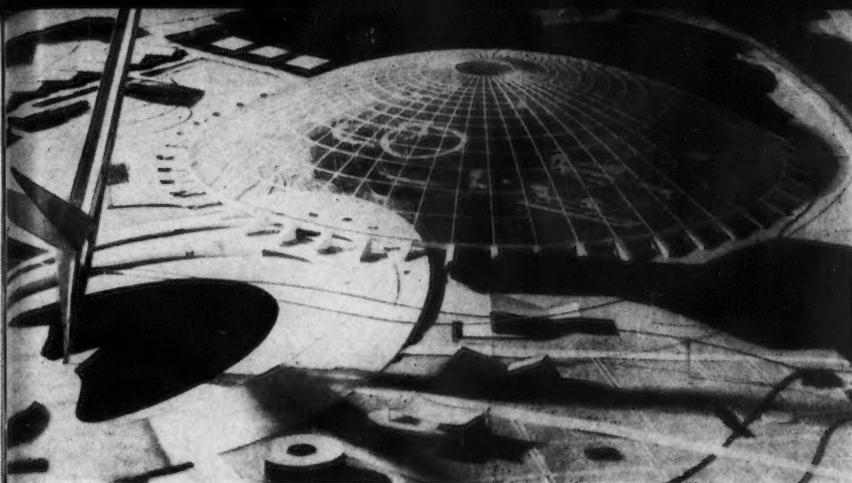
Cette formule résout un difficile problème de correction acoustique en même temps qu'elle présente dans des conditions esthétiques parfaites tous les avantages d'un plafond démontable.

Les plafonds SANACOUSTIC sont constitués par des dalles en tôle d'acier perforé revêtues d'une laque blanc mat et contenant un matelas de laine minérale ROCLAINE enveloppé de papier kraft ignifugé.

Les dalles se montent aisément sur des armatures en profils spéciaux galvanisés. Dalles et armatures ne pèsent que 8 kgs/m².



**ROCLAINE S.A. - 6, RUE PICCINI
PARIS (XVI) - KLEBER 92-16**



Une exposition internationale doit avoir lieu à Moscou en 1967 sous le titre « Progrès et Paix ». Le terrain, de 520 hectares dont 200 boisés a été réservé dans la partie sud-ouest de Moscou, entre la ligne de chemin de fer annulaire et l'autostrade Moscou-Kiev, sensiblement dans le prolongement du grand axe Université-Stade.

L'espace ainsi délimité est deux fois et demi plus vaste que celui de l'Exposition de Bruxelles.

Le programme de l'exposition prévoit les sections suivantes :

- section soviétique qui doit montrer le développement et les réalisations de l'U.R.S.S. ;
- pavillons de l'Union plus spécialement consacrés à l'économie, aux sciences, aux arts, à l'éducation, etc. ;
- quinze pavillons des républiques soviétiques qui montreront les résultats obtenus par la politique nationale communiste.

L'ensemble de ces pavillons formeront le pôle principal de l'exposition.

Les pays dits capitalistes auront également des pavillons indépendants.

Contrairement à ce qui se passe pour la plupart des expositions de ce genre, les pavillons construits par l'Union soviétique sont appelés à rester définitivement pour servir à des expositions ultérieures.

Un concours entre les ateliers d'architecture de Moscou a été organisé. Trente-deux projets ont été présentés dont quatre ont été retenus et font actuellement l'objet d'une exposition dont les visiteurs sont appelés à donner leur avis.

PROJET N° 1 : présenté par l'Académie d'Architecture de l'U.R.S.S. groupant A. Barchin, A. Boretzki, N. Drutzki, R. Rubanenko et A. Schelomer. Détail de l'ensemble sur lequel on aperçoit une immense coupole couverte en matière plastique sous laquelle seraient groupées toutes les présentations soviétiques. A gauche, le signal de l'Exposition au bord d'un lac artificiel.

PROJET N° 2 : présenté par l'Académie d'Architecture de l'U.R.S.S. groupant B.R. Rubanenko, E.G. Rosenow, A.B. Stepanow, W.N. Schestopalow, A.N. Depochow, Loschkin et Lomanow. Signal sous forme d'une grande sphère lumineuse avec orbite d'un engin spatial.

PROJET N° 3 : présenté par le Mosproiekt et groupant A.B. Bjelopolski, N.N. Ullas, A.A. Dichobitschni, E.P. Wulich, J.B. Ilij-Adajew, R.G. Kananin, L.W. Misosjnikow, S.S. Feoktistow, W.I. Chabin, N.D. Krainaja et S.P. Kapitsa. Ce projet propose un parti de plate-forme annulaire surélevée sur laquelle seraient localisés tous les pavillons étrangers groupés par continent et au centre duquel s'élèverait une coupole de 500 m de diamètre abritant la section soviétique principale et un planétarium sphérique de 50 m de diamètre qui serait relié par télévision avec des « spoutniks » qui transmettraient des images cosmiques sur les parois de la coupole. Ce projet nous paraît fort intéressant et d'une clarté remarquable.

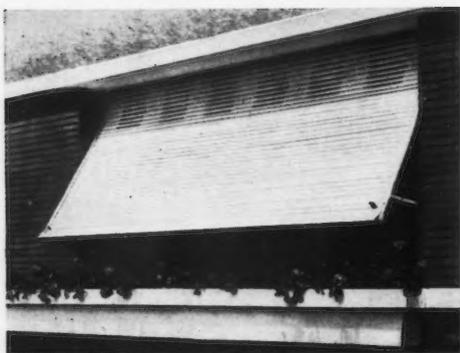
PROJET N° 4 : présenté par l'Ecole Supérieure d'Art et d'Industrie à Moscou groupant G.A. Sacharow, S.S. Tschernischewa, A.I. Sweridow, M.M. Gaan, I.I. Sakselizew et W.O. Atanow. Le signal aurait la forme du premier spoutnik.



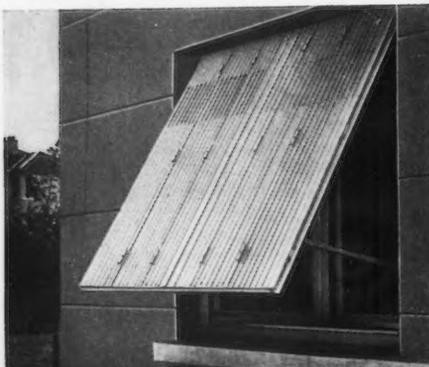
Documents « Deutsche Architektur ».

EXPOSITION UNIVERSELLE A MOSCOU EN 1967

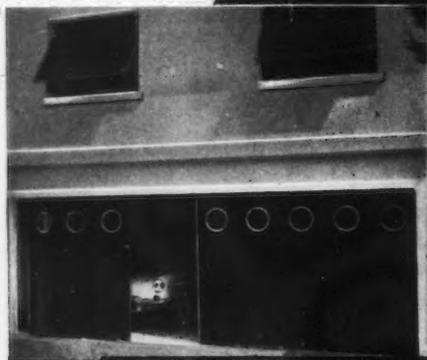
VOLET ROULANT



ROULDOU en bois
ROULCOLOR en plastique
ROULMIEU en acier galvanisé



**PERSIENNE BOIS
SPLIDOU**



**PORTE
ZÉPHYR**



**RIDEAU ROULANT
RIGID**
en acier galvanisé



Luxaflex



GRILLE VOICLAIR
en tube ondulé

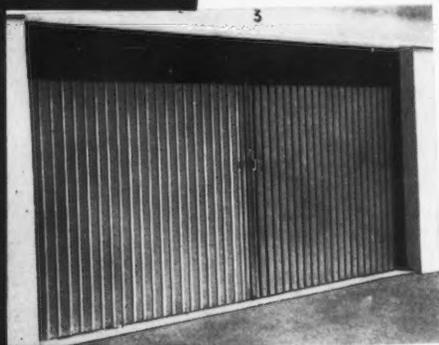
solutions
sérieuses
à vos
problèmes
de fermetures

FERMETURES PEYRICHOU-MALAN

S.A.R.L. au Capital de 1.053.000 NF. Siège Social et Usines à PAU (B.P.) Tél. : 27-59-45

3 USINES MODERNES ★ UNE TECHNIQUE ÉPROUVÉE

DES MOYENS PUISSANTS

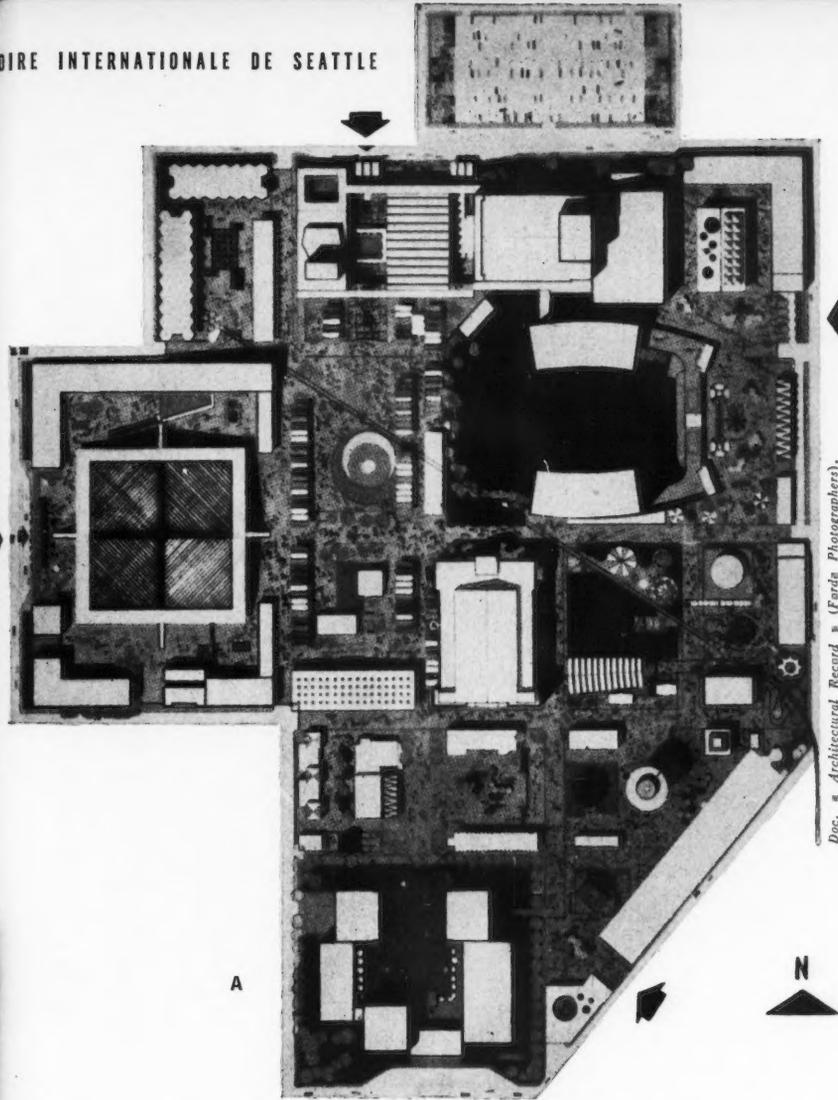


RIGIFLEX
acier galvanisé

BON à retourner à PEYRICHOU-MALAN-PAU pour recevoir gratuitement notre Documentation (S^{ce} 5)

Nom _____
Profession _____
Entreprise _____
Adresse _____

FOIRE INTERNATIONALE DE SEATTLE



Doc. « Architectural Record » (Farda Photographers).

La Foire internationale de Seattle, qui doit avoir lieu en 1964 a pour thème « le XXI^e siècle ». Sous ce titre futuriste, elle groupera une participation internationale sur un terrain de 30 ha environ, dans le centre même de la ville.

Dès août 1957 fut créé un bureau d'études dont les membres comportaient quatre architectes locaux assistés de deux architectes-conseils, Minoru Yamasaki, responsable du projet de Pavillon des Sciences (A sur le plan) publié dans notre numéro 91-92, et l'architecte

paysagiste Lawrence Halprin. C'est Paul Thiry qui a été nommé architecte en chef de l'exposition, dont nous donnons ci-joint le plan de masse d'ensemble.

Cette exposition groupera un vaste amphithéâtre, un centre civique et un pavillon fédéral de la Science, des pavillons commerciaux et industriels, dans un aménagement d'ensemble soigneusement étudié, avec des places, parcs, pièces d'eau, etc. Pourtant le plan ne laisse en rien préfigurer l'état de l'architecture et de l'urbanisme d'ici un demi-siècle...

CONFERENCE DE C.R. VILLANUEVA.

Lors d'un récent voyage à Paris, notre correspondant à Caracas, l'éminent architecte Carlos Raul Villanueva, a donné à l'Académie d'Architecture de Paris une très intéressante conférence, dont nous extrayons les passages qui nous ont paru les plus caractéristiques :

« Je ne me sens pas attiré par les systèmes fermés. Je m'intéresse à tous les apports, à toutes les nouvelles formes et à tous les nouveaux contenus qu'elles expriment, à toutes les nouvelles théories constructives à quelque tendance qu'elles appartiennent. Tout cela constitue pour moi un stimulant. Je me refuse à accepter la valeur du dogmatisme doctrinaire. Je crois à une architecture qui part de la réalité, qui élabore une interprétation critique d'elle-même et revient à la réalité, la modifiant par une dialectique incessante. »

« Je considère l'architecte comme le seul responsable et l'unique maître du processus architectonique. C'est dans ses mains que reposent toutes les responsabilités et le privilège de la coordination de tous les composants. Avec tact, sensibilité mais fermeté, il doit distribuer le travail, régler et chercher une homogénéité totale dans l'œuvre. Il ne devra jamais remplacer aucun des spécialistes indispensables, mais il saura les conduire et extraire de ce travail d'équipe une œuvre harmonieuse et totale, supérieure qualitativement à la somme de toutes les valeurs partielles qui ont concouru à sa réalisation.

« Enfin, je m'intéresse au problème d'une nouvelle synthèse des différents moyens d'expression et j'aspire à faire fusionner dans une cohérence intime et significative l'architecture, la sculpture et la peinture.

« Mon rêve est peut-être encore prématuré mais je le crois valable et je forme le vœu que nos tentatives serviront de guide aux architectes de demain. »

SEMINAIRES INTERNATIONAUX AUX U.S.A.

Un voyage d'études est organisé aux Etats-Unis du 24 novembre au 17 décembre, par l'agence de voyage Riss, 68, Champs-Élysées, Paris (8^e), tél. : ELY. 22-49.

Le programme prévoit la visite de New York, où les participants pourront avoir des contacts avec le « Citizen Housing and Planning Council » (Conseil en Urbanisme et Habitat). Ils iront ensuite à Dayton, où se tiendra le séminaire lui-même dont le thème est « Méthodes marchandes modernes », et qui durera cinq jours, avant un séjour à Miami, puis à Washington, où une visite à l'organisme municipal de l'habitat est également prévue. Après une journée et demie à Philadelphie, retour sur New York. De très nombreuses entrevues et visites permettant d'approfondir les questions d'urbanisme, d'habitat, auront lieu au cours de ce séjour. L'importante agence V. Gruen et Ass. recevra les participants à New York. Le prix qui nous a été indiqué est d'environ 500.000 anciens francs.



Sur l'initiative de l'Ecole Spéciale d'Architecture de Paris, 80 étudiants français de cette école et de l'Ecole des Beaux-Arts ont fait cet été aux Etats-Unis un important voyage d'études. A New York, Boston, Cleveland, Washington, Philadelphie, Pittsburgh, etc., ils ont rencontré beaucoup de sympathie et de nombreuses réceptions furent organisées en leur honneur. Ils furent reçus en particulier par la très grande agence Skidmore, Owings et Merrill, qui leur permit d'étudier ses méthodes de travail.

Ce voyage fut plein d'enseignements, et nous souhaitons que de nombreux jeunes puissent, dans les prochaines années, avoir l'occasion de tels contacts, qui ne peuvent être qu'extrêmement fructueux pour leur carrière.

Les voyageurs de cette année ont été frappés « par le niveau moyen élevé de l'architecture américaine, par le souci de la plupart des clients de créer des constructions qui soient le témoignage de leur standing personnel, et enfin par la disproportion des crédits dont disposent les architectes américains par rapport

VOYAGE DE JEUNES ÉTUDIANTS FRANÇAIS AUX ÉTAT-UNIS

à ceux des architectes français ». L'un des étudiants, M. Michel Lagrot, à qui nous demandons quels étaient les édifices qui l'avaient le plus impressionné, nous a déclaré que c'était sans aucun doute ceux de Louis Kahn, par leur originalité et le souci d'une utilisation rationnelle du matériau brut.

Les étudiants devant la maquette de la Foire Internationale qui doit avoir lieu dans le « Flushing Meadow Park » à New-York en 1964, (surface de 260 ha.). De très vives critiques ont été élevées par les architectes américains contre la planification de cette exposition dont le plan d'ensemble dériverait vaguement d'un projet de « Grand Prix de Rome » du début du siècle.

Tôles et bandes planes "ALUFRAN"
Tôles ondulées "ALUTOIT"

pour toitures, bardages, panneautages



**COMPAGNIE GÉNÉRALE DU
DURALUMIN ET DU CUIVRE**

CEGEDUR

DEHAENE

66, AVENUE MARCEAU - PARIS 8^e - BAL. 54-40

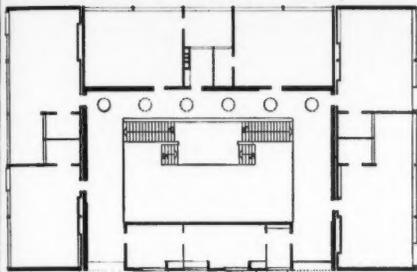
atlante C 1



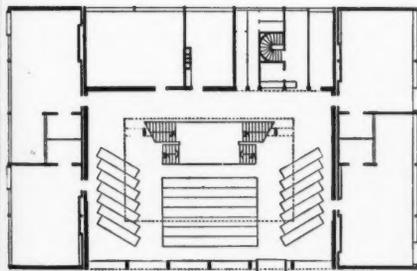
Photos Inge Goertz Bauer

ÉCOLE PRIMAIRE, OBERHAUSEN, ALLEMAGNE

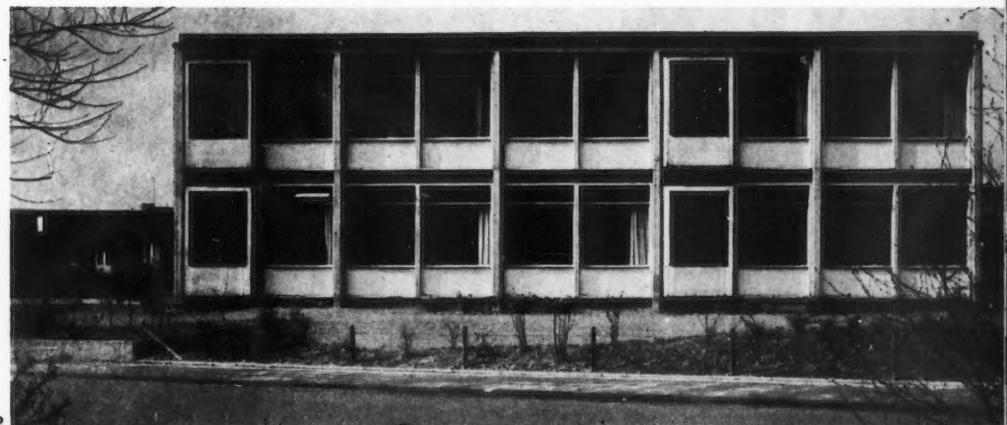
LOTHAR KALLMEYER, ARCHITECTE



B



A



2

3 4

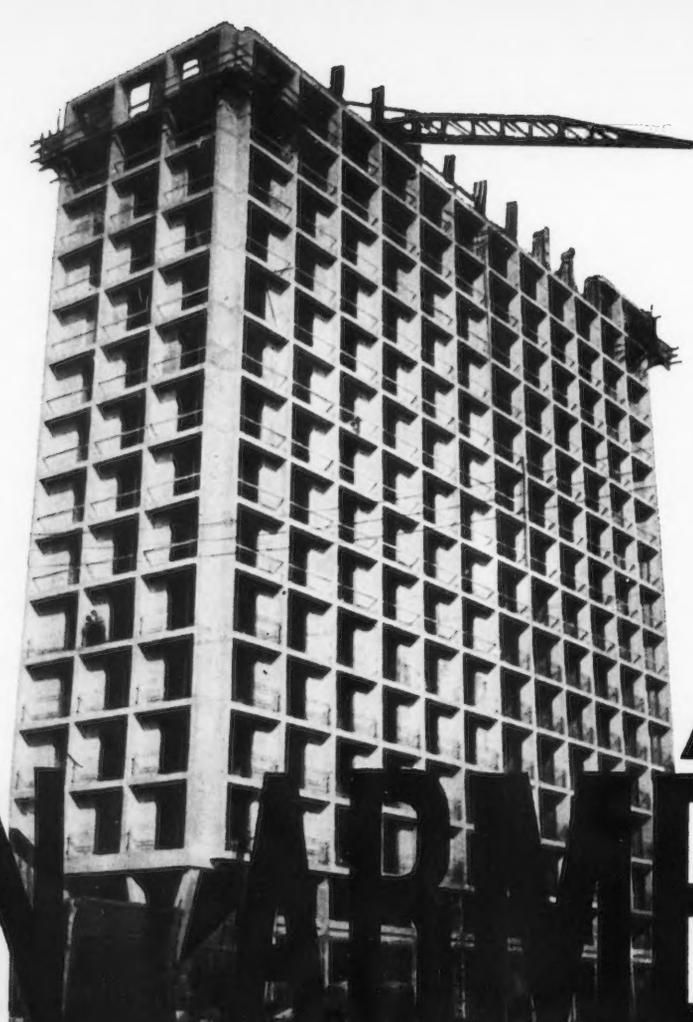


Cette école est du type à grand hall central, largement utilisé en Allemagne mais généralement pour des programmes plus importants que celui-ci qui groupe seulement huit classes.

Le grand hall forme en même temps préau, salle de réunions, auditorium, etc. Il a été aménagé avec beaucoup de soin et l'architecte a fait appel au sculpteur Werner Habig qui a réalisé sur l'une des parois s'élevant sur deux niveaux, un relief en briques, avec motifs en béton, céramique et mosaïque de verre. Un pavillon de plan circulaire relié à la partie principale par une galerie couverte abrite les sanitaires.

1. Façade d'entrée. 2. Façade des classes. 3. Détail du relief de Werner Habig. 4. Le grand hall.

PLANS : A. REZ-DE-CHAUSSEE. B. ETAGE.



A L'ASPECT FINI

D'UN BATIMENT EN CONSTRUCTION

ON RECONNAIT LE

BÉTON ARMÉ BLANC

laissé brut de décoffrage,
grésé, bouchardé,
ou brossé
c'est toujours
un revêtement VRAI

ÉCOLE PRIMAIRE A ZUID BERGE, 1 PRÈS D'EMMEN, PAYS BAS

ROMKE DE VRIES, ARCHITECTE

Construite dans un petit village, cette école doit recevoir de 70 à 80 élèves répartis en trois salles de classes qui, avec leur vestiaire et leur coin de travaux pratiques, forment chacune une unité indépendante ouvrant d'un côté sur un prolongement extérieur dallé et de l'autre sur les circulations formant préau. La direction constitue une quatrième unité indépendante, les sanitaires sont complètement séparés des classes. Un garage à bicyclettes et les vestiaires du personnel complètent l'ensemble.

L'ancienne école bâtie en 1880 et devenue vétuste, a néanmoins été conservée et transformée en salle de gymnastique et bibliothèque formant centre culturel du village.

Le fond du terrain étant occupé par un vieux jardin, celui-ci a été aménagé en parc de style anglais.

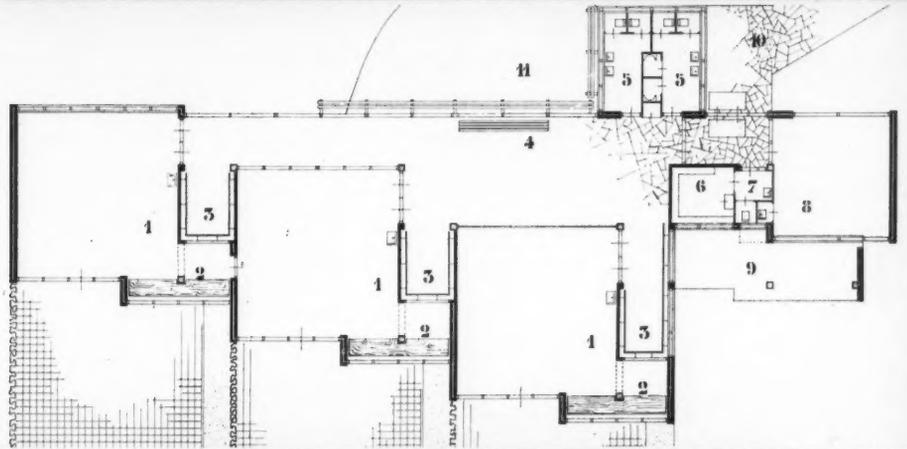
Cette réalisation a une indiscutable qualité résultant d'un plan parfaitement à l'échelle des enfants, appliquant les derniers principes admis en matière d'enseignement (coin de travail dans les classes) et par le soin apporté aux détails.

1. Façade des classes. 2. Le préau. 3. Vue latérale, côté préau, au fond les sanitaires, au premier plan, pièce d'eau. 4. Une salle de classe, au fond à droite, le coin des travaux pratiques.

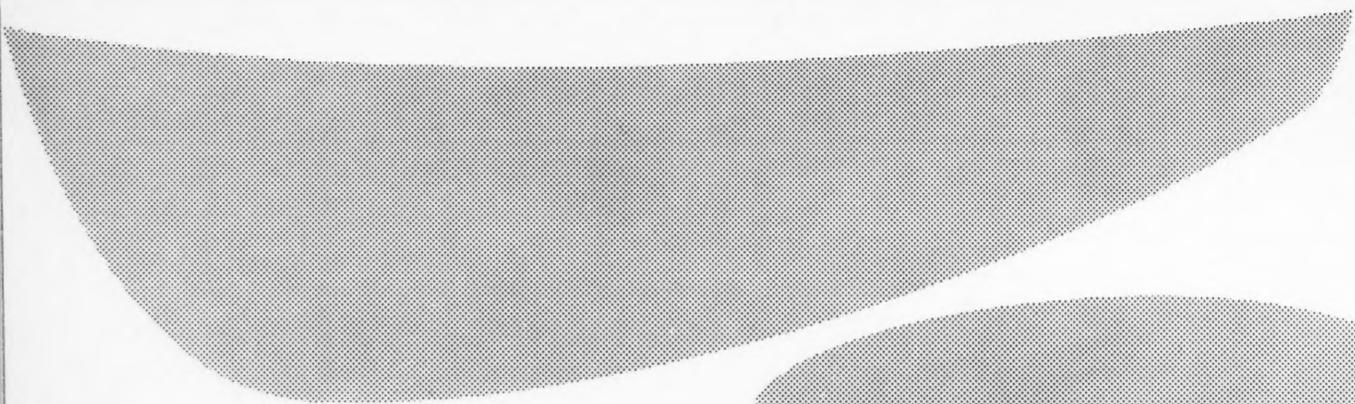
PLAN : 1. Classe. 2. Travaux pratiques. 3. Vestiaires. 4. Préau. 5. Sanitaires élèves. 6. Dépôt 7. Vestiaires et sanitaires personnel. 8. Directeur. 9. Garage à bicyclettes. 10. Entrée. 11. Pièce d'eau.



Photos Wouter Van Heusden.



GARANTIE
POUR L'ARCHITECTE
DE L'UNITÉ DE RESPONSABILITÉ
POUR L'ENSEMBLE
DES CORPS DE MÉTIERS



Vernhes s.a.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX D'INSTALLATION

85 bis
av. de Wagram
Paris-17^e
Mac-Mahon 45-40 +

ÉCOLE PRIMAIRE ET PROFESSIONNELLE, ROTTWEIL, ALLEMAGNE

HANS LUNZ, ARCHITECTE, W. BASEL, COLLABORATEUR

Attribué sur concours, ce groupe scolaire comporte une école communale (qui sera complétée par une école professionnelle) et un gymnase avec piscine d'entraînement non encore terminé.

Les classes sont réparties dans des pavillons à rez-de-chaussée, et un bâtiment long à deux niveaux, comportant 5 classes à chaque étage.

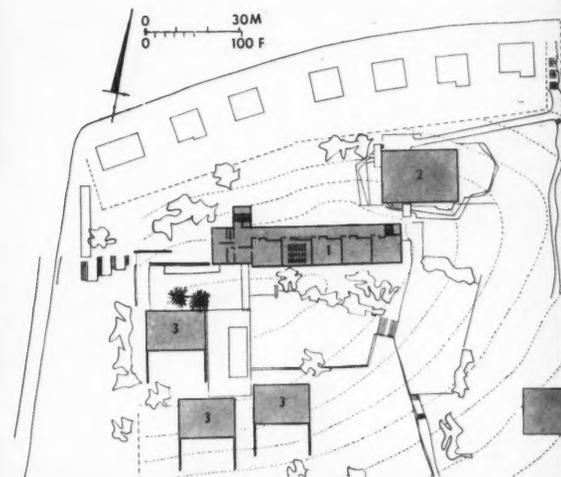
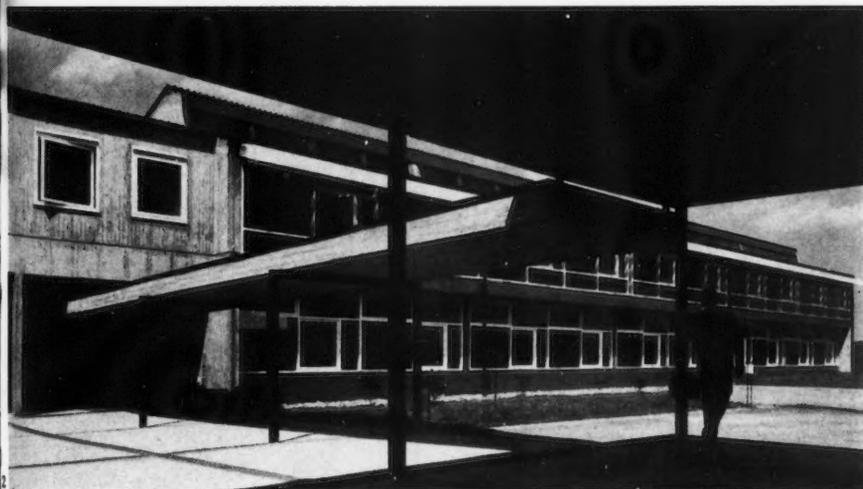
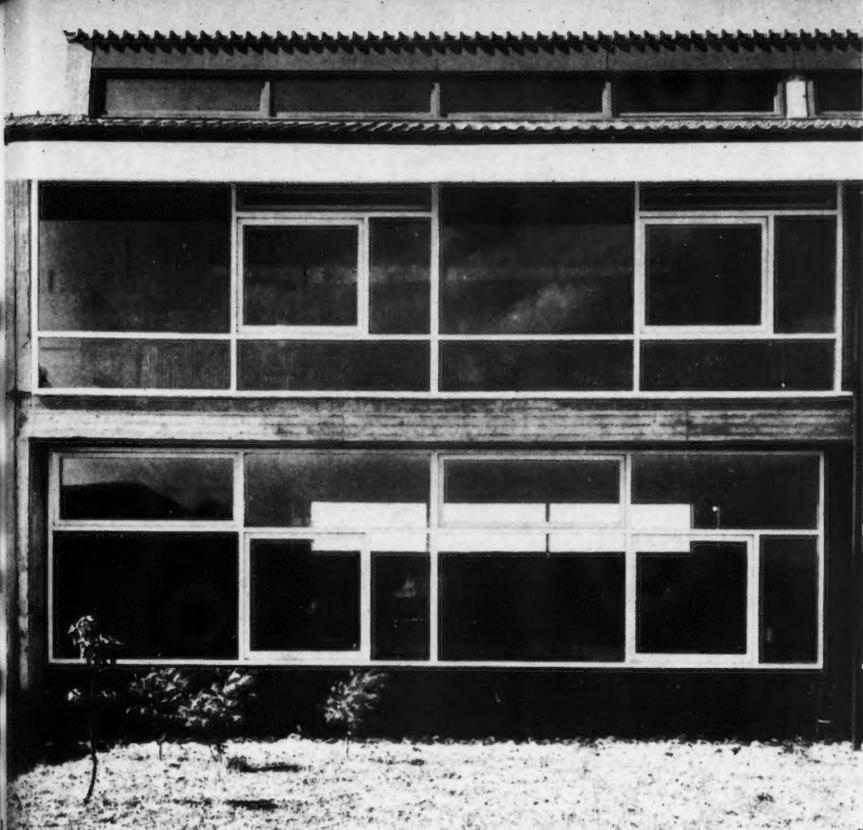
Le bâtiment long abrite en outre au rez-de-chaussée la bibliothèque scolaire et un local de distribution de lait ; à l'étage, le bureau du Directeur et la salle des professeurs.

Dans le bâtiment principal des classes, on a veillé tout spécialement à la protection contre le soleil, l'étage étant décalé par rapport au rez-de-chaussée et comportant des brise-soleil à lames à l'extérieur.

Construction en béton armé laissé brut de décoffrage tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les menuiseries sont en bois, maçonneries en briques apparentes, couverture à faible pente en tuiles.

1. Détail de façade. 2. Vue du bâtiment principal depuis la galerie d'accès. 3. Façade du bâtiment principal avec brise-soleil. 4. Vue sur le couloir des classes. 5. Vue d'une salle de classe vers l'extérieur.

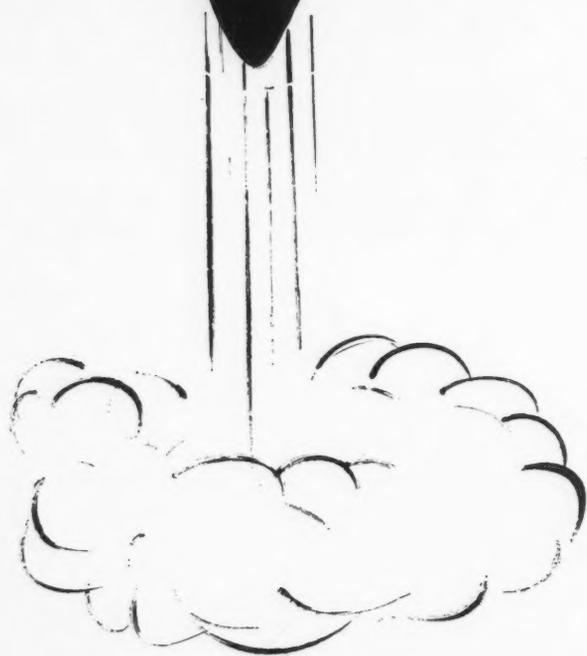
PLAN D'ENSEMBLE : 1. Bâtiment principal. 2. Gymnase. 3. Pavillons de classes.



Fibzalex

le 1^{er} en France

à avoir lancé
la fabrication
continue



Fibzalex

**PLAQUES EN POLYESTER STRATIFIÉ
ondulées ou planes**

met son expérience à votre disposition

VERRERIES DE LA GARE ET A. BELOTTE RÉUNIES - 35, RUE DU ROCHER - PARIS VIII^e - LABorde 65-90
USINE et SERVICE COMMERCIAL à BLANC-MISSERON - (Nord) Tél. 47-20-05 à QUIEVRECHAIN



**CENTRE D'ÉTUDIANTS,
UNIVERSITÉ DE TULANE,
NEW ORLÉANS, ÉTATS-UNIS**

CURTIS ET DAVIS ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES

Un ensemble assez complexe a été réalisé sur un terrain relativement restreint. Il comprend une piscine de 23 x 15 m, des salles de repps et une bibliothèque avec un important stock de livres, toutes les facilités permettant de servir 600 repas à la fois dans la salle à manger et le snack-bar, des bureaux pour les organisations d'étudiants et la direction, une salle de bal, cinq salles de réunions de taille moyenne, un bowling, un billard, un ping-pong, des ateliers, des bureaux abritant les éditions universitaires, un salon de coiffure, etc.

Les architectes ont opté pour un parti créant un volume aussi simple et rectiligne que possible, permettant des relations faciles entre les différentes activités et une grande flexibilité. La distribution s'explique par le fait qu'une grande partie des locaux ne nécessitent pas d'éclairage naturel.

Un demi-sous-sol abrite principalement les salles de billard et de bowling et quelques bureaux.

Au rez-de-chaussée se trouve la piscine, en liaison directe avec le snack-bar et le restaurant.

L'étage est réservé aux différentes salles de bal et de réunions, salle des fêtes, etc.

Tous les locaux sont traités avec beaucoup d'ampleur et de sérénité et en créant une ambiance de détente.

L'ossature est en béton armé, les façades sont largement vitrées, avec menuiseries métalliques.

(Suite p. XLIX.)

Vue d'ensemble de la façade d'entrée et vues de nuit.



Les qualités des fermetures L'Idéale expliquent leur renommée !

- Ces persiennes ? Le plus grand succès de ma carrière !

— Je suis dans le métier depuis quinze ans : c'est la première fois que je constate une réussite aussi régulière que celle des fermetures L'Idéale !

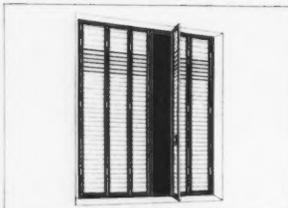
Il est vrai que leurs qualités s'accumulent : fabriquées avec une sélection de bois de 1^{er} choix, elles sont robustes, particulièrement bien finies, faciles à installer, et d'un bel aspect esthétique.

De plus, leur production croissante garantit les devis les plus intéressants.

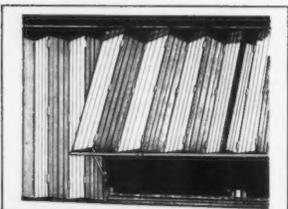
Quant aux utilisateurs, ils se déclarent 100 % satisfaits !

Bref, ce sont les vraies fermetures Idéales !

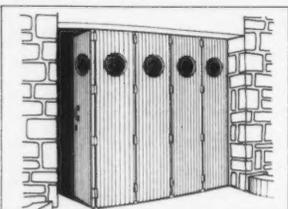
On se les recommande :



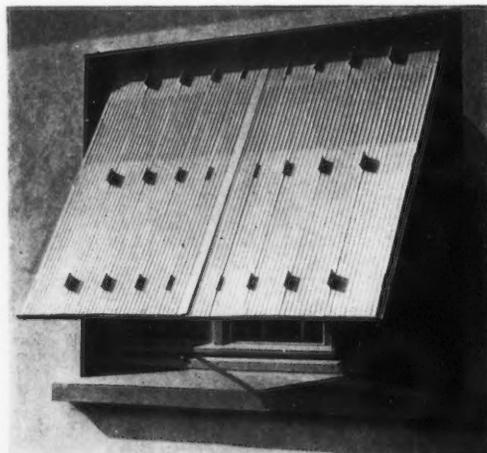
PERSIENNE FER ET BOIS (lames bois et encadrement métallique) - résistante, isolante, projection sur demande. Se pose sans aménagement spécial.



JALOUSIE- ACCORDÉON (modèle déposé) - élégante et solide, très souple à manoeuvrer, se replie en vantaux étroits glissant sur rails. Fixation directe sur croisée. Projection ou non.



PORTE COULISSANTE bois, tiges acier - efficace contre vol et froid. Glisse en douceur (suspendue par doubles galets réglables), avec ou sans hublots ronds ou rectang. Portillon.



PERSIENNE BOIS (pin des Landes, d'Orégon, ou sapin du Nord) - robuste, très isolante, à vantaux articulés, pose facile sans installation préalable. Peut se projeter "à l'italienne", alourage partiel ou total, très décorative. La plus économique des fermetures.

FERMETURES L'IDÉALE

Ets Carretier & Robin
MIRAMONT-DE-GUYENNE (LOT-ET-GARONNE)

Je désire recevoir

- une documentation
- la visite d'un représentant régional (qui prendra rendez-vous)

M

Adresse :

Ets. CARRETIER et ROBIN. Miramont-de-Guyenne (L.-et-G.)

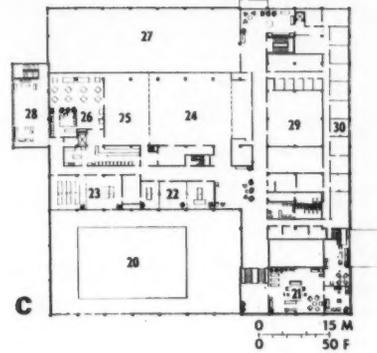
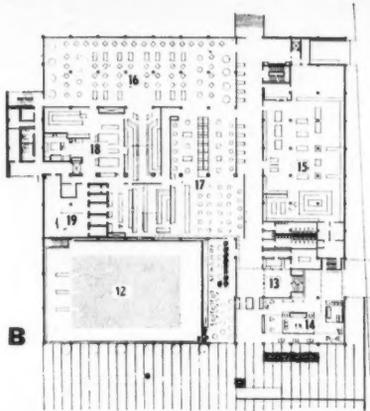
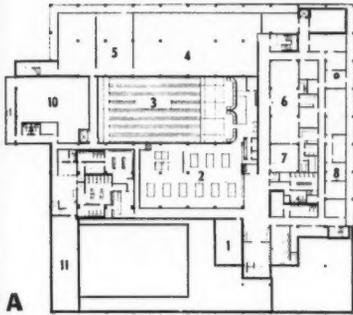
CENTRE D'ÉTUDIANTS DE TULANE

(Suite.)

5. Vue de la salle des fêtes vers la terrasse. 6 et 7. Le hall d'entrée et l'escalier principal. 8. La piscine.

9. Bureaux. 10. Equipement mécanique. 11. Epuration de l'eau. 12. Piscine. 13. Entrée. 14. Hall. 15. Bibliothèque. 16. Restaurant. 17. Snack-bar. 18. Cuisine. 19. Dépôt. 20. Partie supérieure de la piscine. 21. Hall. 22. Salle de conférences. 23. Salle de réunions. 24. Salle de bal. 25. Salle des fêtes. 26. Salon. 27. Toit-terrasse. 28. Terrasse. 29. Salle de commissions. 30. Bureaux universitaires.

A. PLAN DU SOUS-SOL. B. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE. C. PLAN DE L'ETAGE; 1. Ventilation. 2. Billard. 3. Bowling. 4. Salle sans affectation. 5. Service. 6. Salle d'étude. 7. Dépôt. 8. Publications.



Photos Frank Lots Miller.



PLAQUES ONDULEES RIGIDES



en chlorure de polyvinyle
et pièces spéciales
(faîtières, bandes de rives, solins)

translucides ou opaques

10 coloris

couverture

bardage

cloisons

sous-plafonds

décoration



inflammabilité

P. V. n° 60881 - C - du C. S. T. B.

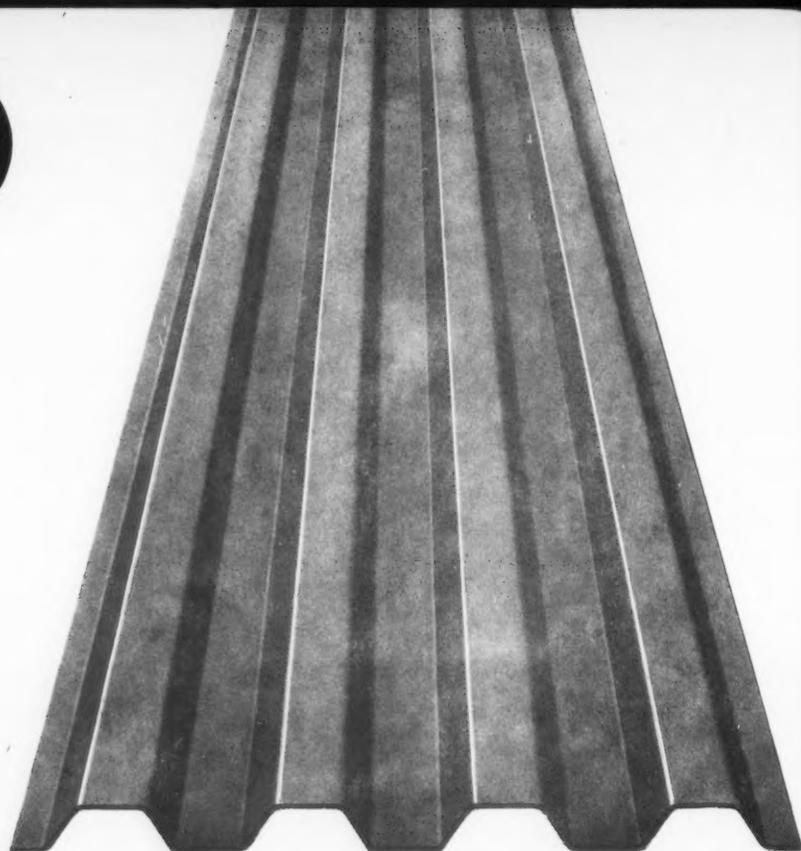
homogénéité

économie

légèreté

facilité de pose

livraison en toutes longueurs



MATÉRIAUX PLASTIQUES

12, COURS ALBERT 1^{er}.

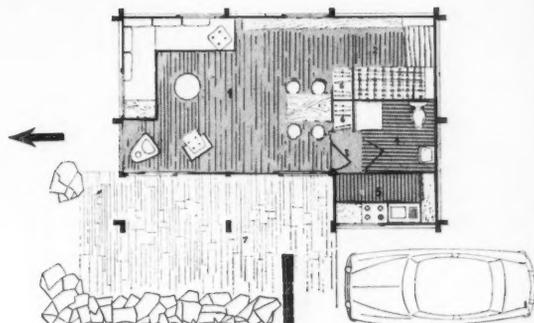
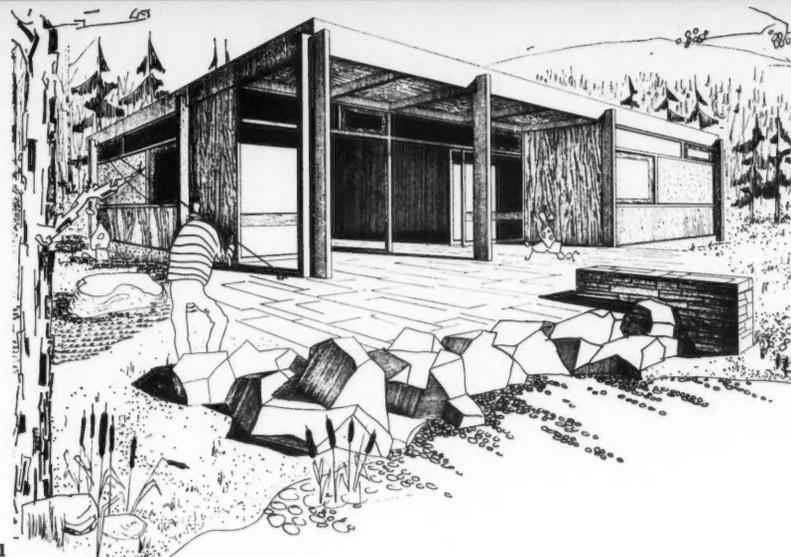
PARIS (8^e)

TÉL. : BAL. 29-83

USINE A TAVAux (JURA)



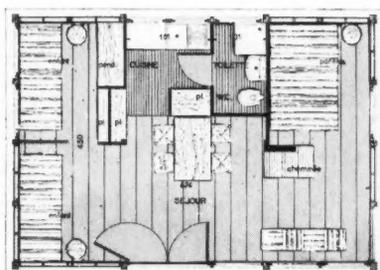
CHALETS DE VACANCES EN AUVERGNE



Pour répondre au désir manifesté par plusieurs municipalités, qui ont envisagé de construire des villages de vacances, et au souci des exploitants forestiers voulant étendre l'utilisation des produits de nos forêts, le Préfet du Puy-de-Dôme, M. René Chopin, a organisé un concours entre architectes de son département en vue de la mise au point de chalets de vacances.

Six projets ont été retenus. Ils ont été réalisés en bois et dérivés du bois, sur le terrain de camping de Clermont-Ferrand, où ils ont été exposés au cours de l'été dernier.

Un album de présentation « Chalets de vacances », a été édité par les soins du Centre Technique du Bois, 10, avenue de Saint-Mandé à Paris. Nous donnons ci-contre quatre de ces projets.

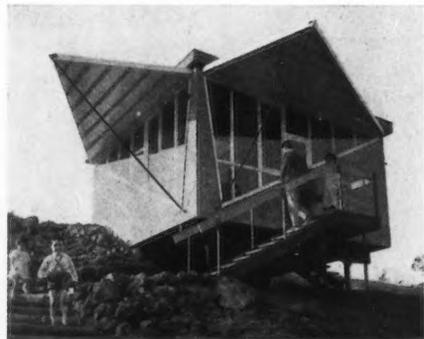


2

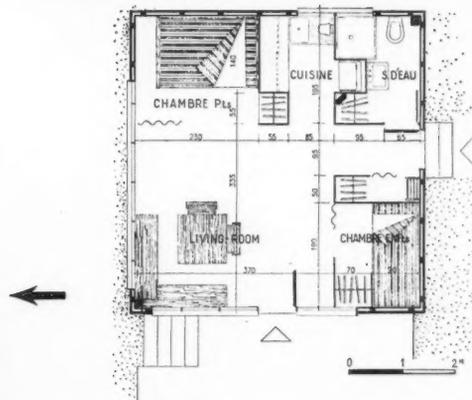


1. CHALET « PAVIN ».
Arnaud, Bournadet, Combes, Lefevre et Rimbaud, architectes. Constructeur, Mignot.
Construction sur plate-forme formant sol et constituée d'un enrochement de 0,20 m d'épaisseur, d'une forme en béton de ciment de 0,10 m et d'une chape incorporée et lissée au mortier de ciment. Murs en sapin, avec revêtements extérieurs en contre-plaqué de 5 mm. Isolation par remplissage entre les deux parois de polystyrène expansé de 30 mm. Cloisons en sàrel dur 2 faces sur bâti intérieur en sapin. Menuiseries extérieures en Sipo. Volets en bois reconstitués genre Novopan. Prix : 11.500 NF (non compris raccordement aux réseaux).
Plan : 1. Séjour repas, chambre parents. 2. Chambre enfants. 3. Dégagement. 4. Bains. 5. Cuisine. 6. Penderie. 7. Terrasse.

3



2. CHALET « TAZENAT ».
Gourgouillon, Galinat, Gillet, Jaffaux, architectes. Constructeur, Ets Masson.
Surface habitable : 30 m². Terrasse couverte : 9 m². Fondations en béton armé. Ossature et charpente en sapin de montagne. Panneaux de façade type « mur idéal », constitués par deux parois de contre-plaqué. Etanchéité réalisée par un matériau stratifié appliqué sur un support isolant formant plafond.
Prix : 10.600 NF (non compris le raccordement aux réseaux et les honoraires d'architecte.)



3. CHALET « CHAMBOIS ».
Lanquette, Espinasse, Douat, Limagne, architectes. Constructeurs : Brillot, Bernard et Bigler.
Surface habitable : 27,60 m².
Le pavillon repose sur quatre poteaux métalliques ancrés dans des massifs de béton. Les murs comportent des panneaux autoporteurs avec revêtements en lambris de pin ou sapin extérieurement, et contreplaqué de 5 mm intérieurement. La toiture est formée de caissons autoporteurs, avec isolation en laine de verre. Etanchéité multicouche asphalte et feuille d'aluminium. Menuiserie extérieures en sapin.
Prix : 10.000 NF (non compris raccordement aux réseaux).



4

4. CHALET « AYDAT ».
Verdier, Bauchet, Guillot, Noir et Vigneron, architectes. Constructeurs : Shroth, Bernard, Deux, Civade et Guillot.
Surface habitable : 30 m², plus terrasse couverte à l'extérieur.
Fondations en gros béton de chaux et de pouzzolane. Ossature en sapin. Revêtements extérieurs en bois. Cloisons en panneaux de bois préfabriqués. Couverture en fibrociment ondulé coloré, posée sur charpente légère en sapin. Avant-toit revêtu de lambris rainé et moucheté abritant la terrasse.
Prix : 14.000 NF (non compris raccordement aux réseaux). Supplément pour cheminée : 900 NF.



MISSION D'URBANISME POUR LE CORBUSIER.

Le Corbusier vient d'être chargé du plan d'aménagement des Ardennes. Il a survolé ce département à bord d'un hélicoptère mis à sa disposition. C'était là sa première prise de contact avec ce département.

Des réunions de travail auront lieu prochainement, au cours desquelles seront étudiés les nombreux problèmes posés par l'aménagement des Ardennes, notamment la fusion des trois villes de Mézières, Charleville et Mohon, qui formeront la capitale économique et culturelle du département. (« Le Figaro ».)

OFFRE D'EMPLOI A L'INSTITUT D'URBANISME DE MONTREAL.

L'Université de Montréal vient de créer un nouvel Institut d'Urbanisme, qui nous a fait parvenir une offre d'emploi de professeur.

Les fonctions seraient celles de responsable de l'enseignement et de la direction de séminaires sur les sujets suivants : techniques de recherches et d'enquêtes ; techniques incidentes à l'urbanisme ; théories et principes de planification du territoire régional ; histoire de l'urbanisme ; art urbain.

Les qualifications requises sont : maîtrise (minimum ou équivalent) en urbanisme ; expérience dans l'enseignement d'un secteur se rattachant à l'urbanisme ; expérience pratique en urbanisme ; connaissance du français (parlé et écrit).

Pour tous renseignements et candidatures, s'adresser à M. le Directeur de l'Institut d'Urbanisme, Université de Montréal. C.P. 6128, Montréal, Canada.

ERRATA.

Eglise de Baranzate, Italie.

Nous avons omis, dans la publication de l'église de Baranzate, près de Milan (Italie), dans notre n° 96 consacré à l'Architecture religieuse, en page 22, de mentionner le nom de l'ingénieur, M. Aldo Favini, qui a été responsable des calculs nécessités par cette très belle œuvre architecturale. Nous prions M. Favini de bien vouloir nous en excuser.

Eglise de Maizières-lès-Metz.

Dans le compte rendu que nous avons donné du XI^e Salon d'Art Sacré dans notre n° 96 (p. XV), nous avons cité l'église de Maizières-lès-Metz comme étant la réalisation de MM. Rouquet et Le Caisne. On nous prie de préciser que cette église est une œuvre collective ayant pour auteurs : J. Chenieux, R. Le Caisne, J. Rouquet et B. Rousseau. M. Maurice Bachet a collaboré à certaines études et établi les plans d'exécution.

Fontenay-aux-Roses.

Dans l'étude sur la Région Parisienne parue dans notre précédent n° 97 (septembre 1961), nous n'avons pu citer, faute d'information, les noms des auteurs d'un ensemble situé à Fontenay-aux-Roses et présenté en bas de la page 13 sous l'indication suivante : Fontenay-aux-Roses, détail de la photographie ci-dessus : 1.500 logements.

Nous précisons qu'il s'agit du Groupe « Les paradis » réalisé pour l'Office Public d'Habitations de la Seine par les architectes : R. Carme, R. Armand, P. Henry.

INFORMATIONS DE L'UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES

Distinctions honorifiques.

A l'occasion du Congrès de Londres, le gouvernement brésilien a décerné plusieurs distinctions honorifiques à des architectes.

C'est ainsi que MM. Mardones Restat, président sortant, et Pierre Vago, secrétaire général de l'U.I.A., ont été nommés commandeurs de l'Ordre national du « Cruzeiro do Sul » ; MM. Philipp Will, président de l'Institut Américain des Architectes, Paul Picot et J. Barge, de la section française de l'U.I.A., chevaliers du même Ordre.

Les insignes ont été remis aux intéressés au cours d'une sympathique cérémonie intime à l'ambassade du Brésil à Londres.

Réunions de Commissions.

La prochaine réunion du Comité exécutif aura lieu fin mars 1962, à Charleroi (Belgique).

La Commission des Constructions Scolaires se réunira en février 1962, à Mexico.

La Commission de l'Urbanisme de l'U.I.A. est d'avis que les membres de l'Union et autres qui pratiquent, enseignent ou apportent une contribution substantielle envers l'art et la science de l'urbanisme devraient de temps en temps avoir l'occasion de se rencontrer pour discuter de leurs problèmes communs sur un plan plus large qu'il n'est possible dans la Commission.

La Commission prie le Comité exécutif de bien vouloir organiser une réunion à Cuba, de façon que les architectes-urbanistes présents au Congrès puissent avoir une discussion générale.

Par la même occasion, la Commission offre son aide pour la préparation de documents sur le thème du Congrès prochain, puisque le sujet doit sans doute aborder les problèmes de l'urbanisme.

Architecture industrielle.

Le n° 3/1961 de la revue polonaise « Architektura » est consacré à un compte rendu complet et détaillé du premier séminaire international d'architecture industrielle, qui a eu lieu en Pologne en octobre 1960.

24 HEURES SUR 24,

PARTOUT OÙ INTERVIENT
SAINT-GOBAIN

on vit

EXEMPLE :

LES PORTES "clarit"

(incolores ou émaillées de couleur)

Elles éclairent en second jour vos pièces sans fenêtre.

Les portes de couleur (jaune, bleu ou vert) introduisent partout une note de gaieté dans votre habitation ou votre bureau.

Elles durent indéfiniment, se nettoient d'un simple coup d'éponge et ne craignent pas les chocs.

Vous avez le choix entre plusieurs dimensions :

| TYPE | DIMENSIONS DES PORTES | Leurs prix sont compétitifs. Jugez-en : |
|------------------------------|-----------------------|--|
| n° 725 Normal. - 725 Luxe | 2,104 x 0,725 m | Type 725 : N. 190 NF - L. 245 - |
| - 825 N. - 825 L. | 2,104 x 0,825 m | Type 825 : N. 205 NF - L. 260 - |
| - 2725 N. - 2725 L. | 2,004 x 0,725 m | |
| - 2825 N. - 2825 L. | 2,004 x 0,825 m | Pose non comprise. Supplément pour couleur. |
| Epaisseur : 9 à 11 mm | | |

Renseignez-vous au
CENTRE DE DOCUMENTATION

SAINT-GOBAIN

16, avenue Matignon, PARIS 8^e - BAL. 18-54 et 99-80

Dans notre numéro de juillet, consacré à l'architecture religieuse, nous avions présenté une photographie et un plan de l'église unioniste réalisée à Evanston par MM. Schweikher, Elting et Bennet (n° 96, p. XVIII), en la comparant à une synagogue construite voici quelques années par Philip Johnson. Nous avons reçu de M. Schweikher la lettre suivante :

« J'ai reçu le numéro de juillet de « l'Architecture d'Aujourd'hui ». Beaucoup des églises qui ont été choisies sont excellentes, et ce numéro sur l'architecture religieuse est en général de qualité. Veuillez accepter mes félicitations.

» Je suis, bien entendu, très désappointé par la maigre présentation qui a été faite de l'église d'Evanston. Le bâtiment présente certainement des défauts, mais le peu de place qui lui a été accordée et le commentaire plus que bref et défavorable qui l'accompagne me paraissent la déprécier inutilement.

» Je ne comprends pas ce que cette église a à voir avec la synagogue de Philip Johnson. L'utilisation de petites fentes vitrées en quinconce, totalement différente dans le détail et le matériau est la seule similitude possible, et une similitude bien lointaine. Les parties portantes ne sont pas des contreforts. Ce sont des portiques à trois rotules qui reposent (visiblement) sur un soubassement (aussi visible)

utilisant la masse de la partie en porte-à-faux comme contrefort.

Ceci peut certes être critiqué, mais certainement ni plus ni moins que beaucoup de ces bâtiments que vous avez traités avec plus de générosité. Une critique défavorable n'est jamais facile à faire. Néanmoins, si elle est vraiment réfléchie et complète, elle peut être instructive pour tous ceux qu'elle concerne et doit être acceptée avec bonne grâce. Dans ce cas précis, je ne pense pas que la critique (impliquée plutôt que directe) ait été ni réfléchie ni complète. »

UNE LETTRE DE PAUL SCHWEIKHER

ARCHITECTE U.S.A.

Ci-dessous, à gauche, synagogue de Portchester de Philip Johnson ; à droite, l'église unioniste à Evanston de Schweikher, Elting et Bennet.

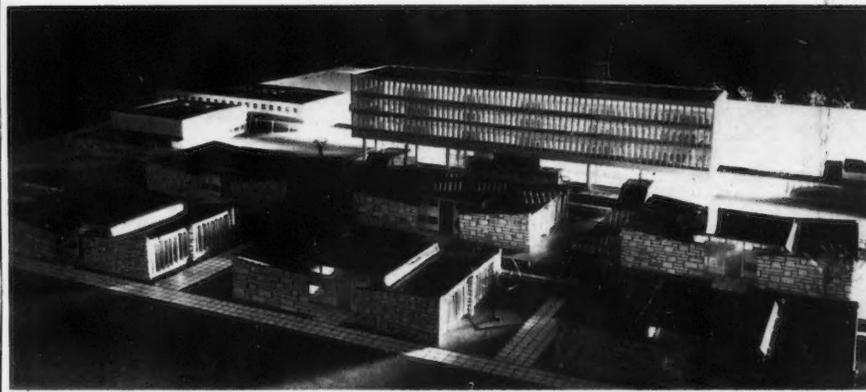
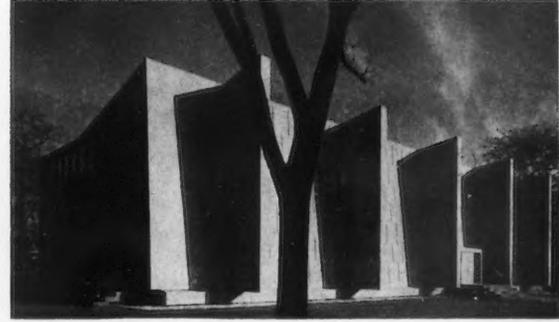
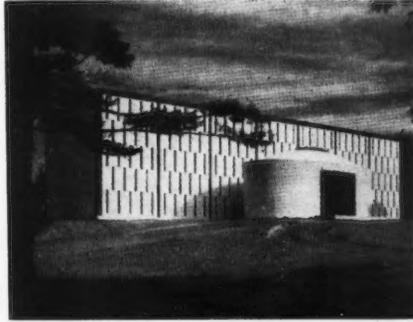


Photo Ornelani

PROJET POUR UN PALAIS DE JUSTICE, ADDIS ABEBA

F. S. PLATOU, ARCHITECTE, NORCONSULTANTS, ASSOCIÉS

← Ce projet de Palais de Justice nous paraît intéressant par le parti de pavillons séparés pour abriter les différents Cours de justice, alors qu'un bâtiment sur pilotis de trois niveaux groupe les services administratifs. Un restaurant et un parking complètent l'ensemble.

SIÈGE DE L'ÉLECTRICITÉ DE BAGDAD

WILLIAM DUNKEL, ARCHITECTE, MARCEL THOENEN, COLLABORATEUR

Nous avons donné dans notre numéro 93, décembre 1960 - janvier 1961), le résultat de l'important concours lancé par les services de l'Electricité d'Irak, pour la création de ses bureaux administratifs.

Le premier prix a été attribué au projet que nous présentons ci-contre, par un jury composé de Gio Ponti (Italie); Taha Sheik Ahmed (Bagdad); Hassan Rifaat (Bagdad); J. G. Platonoff (Belgique); K. Kouyoumdjan et Jaafar Allawi (Bagdad). Parmi les attendus du jury

nous citerons cette appréciation : « Ce projet réalise une excellente synthèse de valeurs architecturales, tout en répondant aux nécessités fonctionnelles. Il a des qualités de dignité, d'unité et de simplicité. »

L'architecte prévoit la création d'une vaste plate-forme sous laquelle seront aménagés des parkings et qui supportera les différents bâtiments; deux immeubles hauts de 20 étages pour les bureaux types et deux immeubles bas pour les différents services, auditorium, etc.

12^e JOUR MONDIAL DE L'URBANISME

Le « Jour mondial de l'Urbanisme », fondé par le regretté Carlos della Paolera, et célébré le 8 novembre de chaque année par les groupements d'urbanistes du monde entier, était consacré cette année, en France, au cinquantenaire de la Société française des urbanistes.

Placée sous le haut patronnage du ministre de la Construction, cette journée était organisée, au Palais de l'UNESCO, à Paris, par la Société française des urbanistes et la revue « Urbanisme », avec le concours de la Société des diplômés de l'Institut d'urbanisme, de la Confédération française pour l'habitation et l'urbanisme et de la Ligue urbaine et rurale.

Sous la présidence de M. Eugène Beaudouin, membre de l'Institut, Président de la Société française des urbanistes, eurent lieu différentes conférences :

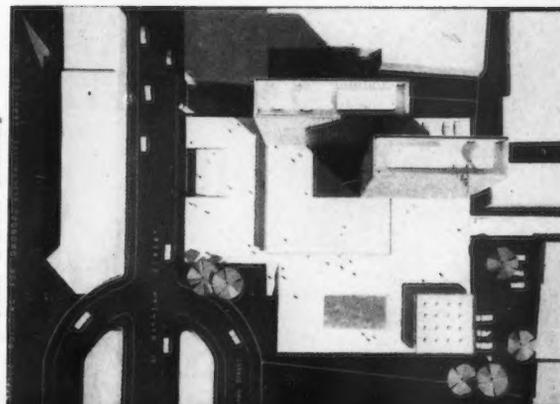
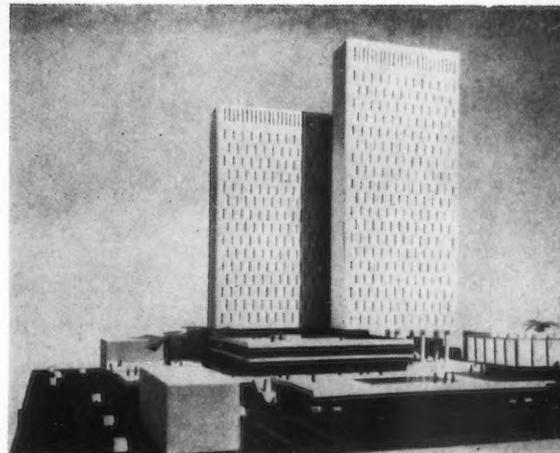
« Regards sur un demi-siècle d'urbanisme », par M. Jean Royer, directeur de la revue « Urbanisme » ; « La Société française des urbanistes », par M. Eugène Beaudouin ; « La

formation et le métier d'urbaniste », par M. Robert Auzelle, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris ; « L'économiste et la ville de demain », par M. Georges Rottier, secrétaire général du C.R.E.D.O.C. ; « L'ère des plans », par M. Jean Canaux, Président de la Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires.

Sous la présidence de M. Pierre Randet, directeur de l'Aménagement du territoire au Ministère de la Construction :

« Confrontation des méthodes », par MM. Pierre Daloz, Charles Delfante, Gérard Perpère, Maurice Rotival. Exposés animés par M. Philippe Lamour, Président du Conseil supérieur du Ministère de la Construction.

En outre, M. Pierre Randet fit, sous le titre de « l'évolution de la doctrine », une importante intervention et la journée se termina par une déclaration de M. Sudreau, ministre de la Construction.



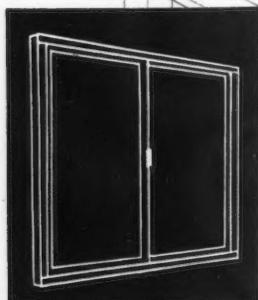
Documents Deutsche Bauzeitung

plus de problème de prix !



FENÊTRES COULISSANTES SV 3

pose facile dans un dormant en acier
ou en bois de forme très simple
ne rouille pas - ne joue pas - étanchéité parfaite
simplicité de fonctionnement
suppression des frais d'entretien
aucun encombrement intérieur



STUDAL

ATELIERS DE CONSTRUCTION PRÉFABRIQUÉE DE MAXÉVILLE-STUDAL

66 Avenue Marceau Paris 8^e BALzac 54-40

Fournisseur du Bâtiment

DÉCOUPEZ
et **JOIGNEZ** tout simplement ce bon
à votre en-tête de lettre pour recevoir
notre documentation complète sur les
fenêtres SV 1

chêne 55

CONCOURS ENTRE ÉTUDIANTS ARCHITECTES

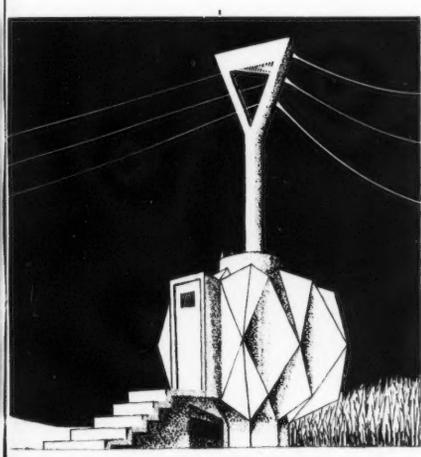
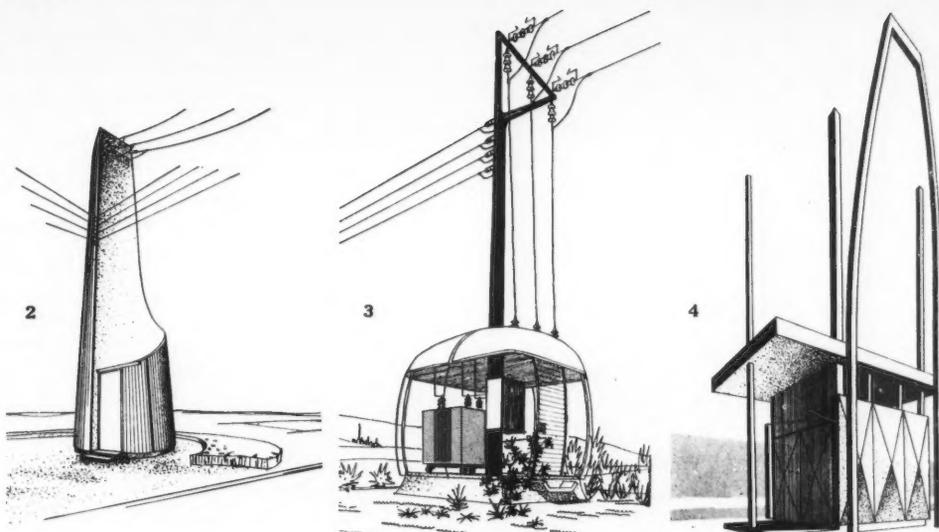
POSTES DE TRANSFORMATION E.D.F.

Il n'est pas indifférent que des éléments d'équipement rural et urbain soient à l'avenir traités avec un souci de qualité architectural. Il n'y a en effet aucune raison pour que de tels éléments soient laids ou même indifférents.

C'est dans cet esprit que la Direction de l'Electricité de France a demandé à des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'Ecole Spéciale d'Architecture de concourir pour une maquette de poste de transformation. Cinquante et un projets ont ainsi été soumis au jury placé sous la présidence de M. Jean Pages, directeur de la distribution de l'E.D.F. et du Gaz de France, et la vice-présidence de Charles Recoux, vice-président du Conseil régional de l'Ordre des Architectes. Parmi les membres du jury, pour la plupart architectes, notons Marcel Roux, membre de notre Comité.

Les projets ayant paru les plus intéressants ont fait l'objet d'une publication en une petite plaquette fort bien présentée. Nous en repropo-
sons quelques-uns ci-dessus.

1. P. Braslavsky (E.B.A.). 2. P. Duveau (E.B.A.) 7^e prix ex-æquo. 3. Michèle Thiouast-Jolin et J.L. Jolin (E.B.A.) 7^e prix ex-æquo. 4. D. Auger et B. Gherzen-Gorin (E.S.A.).



STATIONS-SERVICE SHELL

La Société des Pétroles Shell a organisé récemment entre élèves architectes un concours pour des projets de stations-service, idée à encourager, lorsqu'on sait l'indigence de ce type de bâtiments répandus sur tout le territoire, et qui souvent ne concourent en rien à améliorer le paysage routier.

Un jury, composé d'une trentaine de personnalités, dont une minorité d'architectes, a eu à se prononcer sur 32 projets, parmi lesquels dix ont été retenus. Le système de sélection a été organisé à partir d'une grille de valeurs et au vote secret.

Au cours d'une sympathique réception qui a eu lieu le 30 octobre au siège de la Société, les résultats furent proclamés par M. Decaux, Président de la Shell, et M. Recoux, Vice-Président du Conseil Supérieur de l'Ordre et Directeur de l'Ecole Spéciale d'Architecture. Les résultats sont les suivants :

1^{er} prix (6.000 NF) : M. Noel (EBA); 2^e prix (4.000 NF) : M. Benchrit (EBA); 3^e prix (2.000 NF) : M. Laurent (EBA); 5^e prix (2.000

NF) : M. Morabia (EBA); 6^e prix (1.000 NF) : M. Georget (ESA); 7^e prix (1.000 NF) : M. Gantet (ESA); 8^e prix (1.000 NF) : M. Blanchot (ESA); 9^e prix (1.000 NF) : M. Lescouret (ESA); 10^e prix (1.000 NF) : M. Kontomichos (EBA).

Nous ne partageons pas l'avis du jury, qui a décerné un premier prix à un projet n'apportant à notre sens aucune idée plastique originale, et qui, sur le plan fonctionnel, se distingue par l'absence d'un dispositif de protection de l'aire des services. Par contre, le projet de M. Laurent, placé quatrième, nous a paru fort intéressant dans sa conception et en avance sur tous les projets présentés. Le dispositif étudié comporte un grand parapluie sous forme d'une charpente tridimensionnelle en tubes sous laquelle seraient disposés librement des éléments préfabriqués en tôle émaillée ou analogue et polychromés. Chacun constituerait une unité de services : poste de lavage, poste de graissage, groupe sanitaire, etc. L'ensemble serait d'un montage et d'un démontage facile.

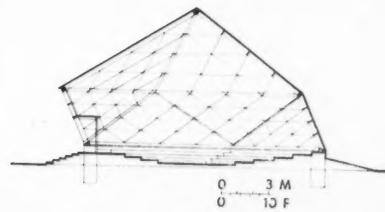
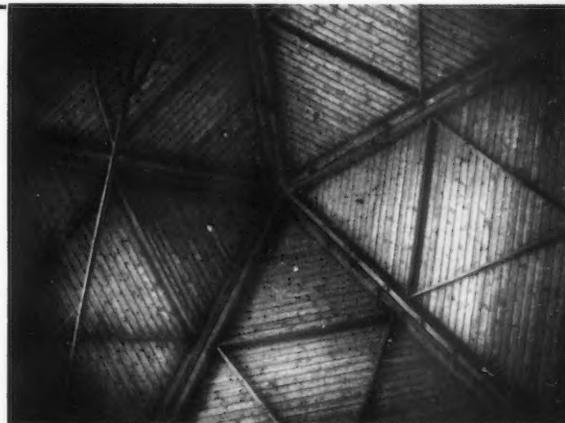
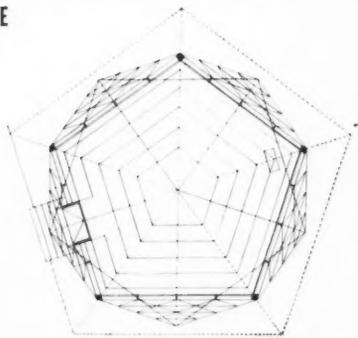
SALLE DE RÉUNIONS, TROYES, FRANCE

MICHEL MAROT ET DANIEL TREMBLOT, ARCHITECTES

C'est pour le village de jeunes travailleurs de « Copainville » qu'a été réalisée cette salle de réunions qui doit servir aux usages les plus divers : messe, conférences, théâtre, discussions, jeux, bals, etc.

La salle est constituée par une charpente tridimensionnelle en bois. La couverture est en ardoise, le sol en carreaux de Vendeuve.

Vue extérieure et vue intérieure de la couverture. Plan et coupe.



Nous faisons suivre le compte rendu de chaque ouvrage d'un certain nombre d' « étoiles » (de une à cinq) suivant l'intérêt du sujet, sur les bases indiquées ci-dessous :

- ***** : Ouvrage fondamental par le sujet et la qualité de l'édition.
 - **** : Très bon ouvrage, sujets inédits ou peu traités, bonne présentation.
 - *** : Bon ouvrage, bien présenté, documentation utile.
 - ** : Ouvrage d'intérêt et de qualité moyens, questions spéciales.
 - * : Ouvrage d'information complémentaire.
- D'une façon générale, les ouvrages techniques ne se verront pas décerner d'étoiles.

JAPON

Nous rappelons ci-dessous les principaux ouvrages et revues qui ont été consacrés à l'architecture au Japon ces dernières années. Nous faisons suivre leur titre du numéro dans lequel nous avons publié un compte rendu bibliographique :

Ouvrages.

- THE ARCHITECTURE OF JAPAN**, par Arthur Drexler, Edition du Musée d'Art Moderne (n° 62).
- ARCHITECTURAL BEAUTY IN JAPAN**, édité et réalisé par Kokusai Bunka.
- CONTEMPORARY ARCHITECTURE OF JAPAN**, par le Prof. Shinji Koike, Editions Shokokusha (n° 65).
- FORM AND SPACE OF JAPANESE ARCHITECTURE**, par l'architecte Norman F. Carver, Editions Shokokusha C° (n° 65).
- THE KATSURA IMPERIAL VILLA**, par Suteji Horiguchi, Photographies de Tatsuzo Sato ; textes résumés anglais de Jiro Harada. Edité par le Journal « Mainichi » (n° 65).
- KATSURA, TRADITION AND CREATION IN JAPANESE ARCHITECTURE**, Introduction par Walter Gropius, texte de Kenzo Tange, photographies de Yasuhiro Ishimoto. Editions Yale University Press (n° 93).
- KYOTO IMPERIAL PALACE**, par le Prof. Michio Fujioka. Edition Shokoku-sha C° (n° 65).
- JAPANESE TEMPLES AND TEA HOUSES**, par Werner Blasser. Dodge Corp., New York.
- JAPANESE HOUSES TODAY**, par Yamawaki, Yamakosi, Katsumi, Saito, Tokyo, The Asahi Shimbun Press.

Revues.

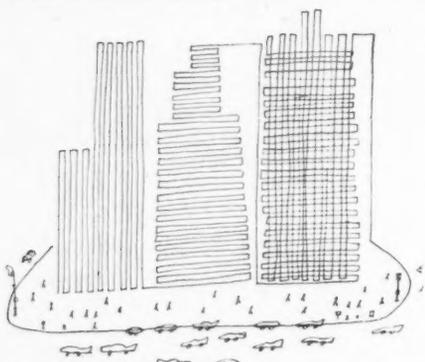
- THIS IS JAPAN**, album publié annuellement par la Chambre de Commerce du Japon.
- KOKUSAI-KENTIKU**, 447 Mure, Mitaka City, Tokyo : textes en japonais, résumés en anglais, en début de volume, titres et légendes traduits en anglais.
- THE JAPAN ARCHITECT**, 6, 1-chome, Takara-cho, Chuo-ku, Tokyo : textes en anglais et japonais.
- SINKENTIKU**, 6, 1-chome, Takara-cho, Chuo-ku, Tokyo : textes anglais.
- KENCHIKU BUNKA**, 11, 2-chome, Hirakawacho, Chiyoda-ku, Tokyo. Texte en japonais. Résumés en anglais en début de volume. Titres et légendes traduits en anglais.

URBANISME

STEINBERG : THE CITY, numéro 3, août 1961 du Journal of the American Institute of Planners, présenté par Jesse Reichelk. Format 21,5 X 28. Dpt of city and regional Planning, University of California, Berkeley 4, California (****).

Un sens de l'observation sans pareil, un humour féroce, une intelligence aigüe, caractérisent Saul Steinberg, qui est certainement l'un des plus grands caricaturistes de notre temps et auquel le Journal de l'Institut Américain des Urbanistes a consacré un de ses derniers numéros.

Extraits de différents ouvrages : « The Art of Living », « The Passport », « Dessins » et « The Labyrinth », les dessins présentés ici constituent la caricature la plus mordante de la ville d'aujourd'hui et l'acte d'accusation le plus virulent de notre ville actuelle. Il ne faut pas oublier que Steinberg a fait des études d'architecte ; il sait de quoi il parle, et il observe la ville comme un témoin lucide et implacable et en architecte conscient. Ces tragiques erreurs de l'urbanisme d'aujourd'hui et des conditions de vie que la civilisation technocratique impose à l'homme de notre temps.



Les procédés graphiques de Steinberg sont eux-mêmes remarquables. Il n'a pas qu'une seule manière. Il sait doser les traits fins à la plume et les aplats et se renouvelle avec beaucoup de bonheur ; observation des villes, observation aussi de ceux

qui les habitent, de leurs manières, de leur façon de vivre, de marcher, de se réunir, d'être tristes ou gais, de s'habiller, de prendre le métro, de conduire leur voiture...

À l'heure actuelle, il existe relativement peu de dessinateurs satiriques d'envergure. Dans la lignée des Daumier, avec une conscience des phénomènes de notre siècle, de ses foules, de son gigantisme et de son infantilisme, c'est un acte d'accusation des plus virulents. Les dessins de Steinberg méritent la plus grande audience par leur qualité de pensée et de dessin.

EXPERIENCE D'URBANISME PROVINCIAL, par Jacques Riboud, préface de Louis Armand. Editions Mazarine, 35, rue Mazarine, Paris. 77 pages illustrées, 50 photos et plans. Format 18 X 27,5. Broché, jaquette cristal. Prix : 15 NF.

Malgré une préface de Louis Armand de l'Institut, on se demande à quel lecteur s'adresse cet ouvrage édité sous forme d'une plaquette de luxe.

Citons quelques phrases au hasard : « Les plans-masse obéissent à des règles différentes selon qu'il s'agit d'ensembles de maisons individuelles ou de grands collectifs... La place ne figure guère dans les plans-masse modernes, et cependant elle est un élément d'urbanisme commode ; la place a des formes diverses... Sur les places intérieures on ne cherche aucun effet de composition, mais seulement d'intimité... ». On pourrait multiplier les citations de ce genre.

Quand au fond, l'auteur recommande « la dispersion des centres urbains et leur éclatement en agglomérations de moyenne importance, noyées dans une zone rurale » en justifiant cette conception par « le développement de moyens modernes de construction de routes, ce pose de canalisations et la généralisation de l'automobile »...

Ci-dessous : projet pour « essayer de combiner la formule du Café français et du Drugstore américain en prenant à chacun d'eux ce qui paraît le meilleur ».



THE NORTHERN CALIFORNIA METROPOLIS, par Karl H. Baruth, The National Press, Palo Alto, California, U.S.A. Format 33,5 X 27,5. 24 pages illustrées, cartonné. Prix : 8 dollars (****).

Une étude complète d'urbanisation de la Californie du nord est présentée par un urbaniste. Elle est basée sur la prévision d'une population de 15 millions d'habitants en l'an 2010.

Cet ouvrage représente la confrontation de spécificités listes dans les questions financières, professionnelles, commerciales, etc. La future Metropolis apparaît simultanément dans le rôle d'un complexe de distribution de matières premières, et comme moyen d'approvisionnement des services spéciaux. Elle offre de nouvelles bases pour les relations humaines sous un jour nouveau, type de développement de structures gouvernementales.

Le plan général tient compte des villes actuelles et de leur base économique, aussi bien que des zones nouvellement urbanisées. Cette proposition peut être en conséquence considérée comme pratiquement réalisable. Le développement urbain autour de la baie de San Francisco montre des cités voisines qui ont été séparées soit par des phénomènes naturels, soit dans un but d'organisation. La population présumée de 15 millions d'habitants en 2010 pourrait y trouver place sans altérer considérablement son caractère essentiel.

Le plan porte sur environ 15.000 miles carrés, y compris environ 1.860 miles carrés de complexes urbains, 375 zones de travail, y compris les réserves pour l'expansion industrielle. La plus petite unité, le quartier, dessert environ 250.000 habitants, chaque quartier comportant une proportion étudiée entre le nombre d'habitats et les possibilités d'emploi. Les quartiers sont groupés en districts, suivant le niveau des services qu'ils donnent et les fonctions qu'ils peuvent remplir. À leur tour, plusieurs districts forment une région, et plusieurs régions forment le Metropolis. La région de 2.500.000 habitants représente l'unité urbanistique optimum.

L'étude paraît très sérieusement menée ; la présentation est claire et très soignée. C'est l'une des rares recherches actuelles portant sur des centres urbains aussi étendus.

ARCHITECTURE

GENERALITES

CIAM 59 IN OTTERLO, DOKUMENTE DER MODERNEN ARCHITEKTUR, par Oscar Newman. Editions Karl Kramer, Hochhaus Rotebühlstrasse 40, Stuttgart W, Allemagne. Format 23 X 28. 221 pages illustrées. Relié sous jaquette couleurs (****).

Le premier volume de la collection « Dokumente der Modernen Architektur » (Documents d'architecture moderne) que nous avons annoncée dans notre dernier numéro, vient de paraître. Il est consacré au compte rendu de la réunion des C.I.A.M. à Otterlo en 1959.

On se souvient qu'après le dernier congrès du C.I.A.M. à Dubrovnik en 1956, ce mouvement était devenu si vaste qu'il avait été décidé une réorganisation complète par la création d'un groupe de travail. Les organisateurs espéraient créer une atmosphère au sein de laquelle les architectes auraient la possibilité d'une confrontation avec la réalité actuelle, comme le firent les premiers organisateurs des C.I.A.M. à La Sarraz en 1928.

La réunion eut lieu à Otterlo en 1959 et groupe quarante architectes, dont une majorité d'Européens mais avec quelques participants d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Ce congrès se tint au Musée Kröller-Müller et fut organisé en réunions de travail, sous le titre : « Groupes de recherches des inter-relations sociales et plastiques ». Une invitation fut envoyée à chacun des architectes pour lui demander de participer à cette rencontre en apportant avec lui une documentation sur l'œuvre qui lui paraîtrait la plus représentative de son effort. Chacune de ces œuvres devait être discutée par l'ensemble des participants. C'est le compte rendu de cette importante rencontre qui fait l'objet du présent ouvrage. L'ensemble est fort bien présenté et la confrontation des œuvres d'un groupe important d'architectes, conscients de leur mission et ayant tous environ la quarantaine, montre bien la prise de conscience actuelle qui se fait jour parmi les meilleurs représentants de la profession de la mission principale de l'architecte à l'heure actuelle : « Les travaux présentés à Otterlo en 1959 montrent bien que l'intérêt des participants n'était plus seulement dirigé vers le développement de l'architecture moderne mais bien plus vers le développement de l'habitat humain total ».

L'ouvrage comporte donc, en dehors du compte rendu du colloque, une présentation méthodique de chacune des œuvres. C'est une contribution intéressante à la philosophie architecturale sous ses divers aspects, telle qu'elle apparaît au travers d'œuvres aussi différentes que la Tour Velasca à Milan et l'ensemble de Bagnoles-sur-Cèze, en France, par exemple.

Citons, parmi les architectes appelés à cette réunion : L. Miquel, Aldo van Eyck (Maison d'enfants à Amsterdam, Bâtiment du Congrès à Jérusalem) Alison et Peter Smithson, Giancarlo de Carlo (Maisons et immeubles d'habitation à Matera), Ernesto Rogers (la Tour Velasca), Ignazio Gardella, Bianchi et Daniel van Ginkel, A. Korsmo, Geir Grung (Ecole à Askeé, Habitation à Holmenkollen), Candilis, Josic et Woods (Ensemble de Bagnoles-sur-Cèze), Andrei Wogensky (Plan directeur d'urbanisation Montreuil-Belfroy), J.-B. Bakema (Projet pour un ensemble d'habitations de 200.000 habitants dans le Kenne merland), Ralph Erskine (Habitat sub-arctique Kenzo Tange (Hôtel de ville de Tokyo, Sub-structure de Kagawa), Oskar et Zofia Hansen (Projet pour le monument commémoratif d'Auschwitz, Projet pour un bâtiment d'expositions « Quartier résidentiel » à Rakowice à Varsovie), Jerzy Soltan (Centre sportif de Varsovie-Mokotow, Pavillons de l'Exposition polonaise), Louis Kahn (Laboratoire de Recherches médicales de l'Université de Pennsylvanie à Philadelphie, Chapelle du M.I.T. à Cambridge, Mass.), Alfred Roth.

L'ensemble est également un excellent exemple de libre critique et de confrontation intelligente et vivante.

MONOGRAPHIES

MINHA EXPERIENCIA EM BRASILIA (Mon expérience à Brasilia), par Oscar Niemeyer. Editions Vitoria, Rua Juan Pablo Duarte 50/Sobrado. Rio de Janeiro, Brésil. Format 13,5 X 21. 87 pages. Broché (****).

Le livre que Niemeyer consacre à Brasilia est d'un très grand intérêt, car il nous montre les réactions de son intelligence et de sa sensibilité devant les problèmes d'urbanisme et de construction d'une des plus importantes entreprises contemporaines. C'est le témoignage extrêmement vivant d'un architecte de notre temps, qui doit mener à bien une réalisation à l'échelle des techniques modernes, tout en préservant la vie de l'homme dans ce qu'elle a d'individuel. Car l'espoir qu'exprime Niemeyer en concluant son livre est que « Brasilia soit aussi une ville d'hommes heureux, d'hommes qui sentent la vie dans toute sa plénitude et sa fragilité, des hommes qui proclament la valeur des choses simples et pures, un geste, une parole d'amitié et de solidarité ». Ecrit dans un style très spontané, ce petit ouvrage permet de mieux connaître un architecte actuel, et de le connaître non pas seulement en tant qu'architecte, mais surtout en tant qu'homme.

ART-DOCUMENTS. ENCYCLOPÉDIE GÉNÉRALE DES BEAUX ARTS AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES. Format 17,5 X 24,5. 10, avenue des Deux-Ponts-Pully, Lausanne (Suisse).

« L'Encyclopédie Générale des Beaux-Arts aux XIX^e et XX^e siècles, peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, décorateurs, etc. », présente dans ses cahiers « Art-Document » une série de monographies qui doivent, en principe, être consacrées aux principaux créateurs de notre temps, ces cahiers réunissent sous forme synoptique les principaux renseignements sur leurs œuvres, textes, etc., et donnent ainsi, sous un faible volume, le maximum d'indications précises sur chaque personnalité.

L'exemplaire qui nous est parvenu est consacré, par les soins de R. Moutard-Uldry, à notre ami Jacques Dumond, dont on connaît la qualité des travaux et qui fut, rappelons-le, chargé du Pavillon de la Ville de Paris à l'Exposition Internationale de Bruxelles. On sait qu'il a participé également à un grand nombre d'expositions françaises et étrangères et réalise l'installation de nombreuses villas, bureaux, etc., et s'est vu confier des travaux importants par de grandes administrations : Mobilier National, Monnaies et Médailles, banques, etc.

HABITATIONS

VILLE NEL MONDO (Villas dans le monde), par Robert Aloi. Editions Hoepli, Via Hoepli 5, Milan, 409 pages illustrées. Format : 22,5 x 27,5. Reliure toile sous jaquette couleurs. Prix : 10.000 liras (***)

Dans la série d'« Exemples » déjà nombreux nous sont présentées des villas du monde entier. Il semble que rien de plus international ne pourrait être donné que cette chronique de l'architecture domestique sous toutes les latitudes. Quand il s'agit de l'habitation, une telle confrontation montre comment les architectes de notre temps ont résolu les problèmes les plus élémentaires de la vie de l'homme moderne. En effet, c'est peut-être dans le programme de l'habitation individuelle que l'architecte mesure le mieux les besoins des hommes, et qu'il est le plus obligé de tenir compte d'abord de l'homme et ensuite seulement des techniques.

Cet ouvrage présente un très grand nombre d'exemples conçus et réalisés par des personnalités très différentes, bien qu'appartenant toutes à ce qu'il est convenu d'appeler l'architecture moderne. Il nous révèle la présence de facteurs issus des manières de vivre, des exigences des individus, et aussi des climats, des paysages, des latitudes. Les exemples sont infiniment variés, la qualité de présentation toujours digne d'éloges. C'est un excellent ouvrage qui donne du sujet traité une idée très complète, intelligente, précisée par un choix de documents très ouverts à des styles différents mais presque toujours valables.

LA FAMILLE ET LE LOGEMENT, enquête sociale de l'Office cantonal vaudois du logement. Analyse détaillée de 72 logements de 12 types différents construits avec l'aide de l'Etat, tiré à part de la revue « Habitation », numéros de novembre et décembre 1960, Librairie Payot, Lausanne, 69 pages. Format 21 x 29,5. Prix : Fr. suisses 10 (**).

Dans quelle mesure les progrès réalisés dans le domaine de l'habitat satisfont-ils les locataires, et comment ces derniers tirent-ils parti des logements mis à leur disposition ? Tel a été le thème d'une enquête sociale menée par l'Office cantonal vaudois du logement, objet d'une publication qui intéressera les architectes, les sociologues et tous ceux qui sont amenés à se pencher sur ces problèmes. C'est Jean-Pierre Vouga, architecte, qui a été l'animateur de cet excellent travail, et qui fait la synthèse avec le Prof. P. Foretay, des éléments ainsi recueillis.

Une innovation intéressante est à signaler : les plans de chaque appartement sont présentés avec l'aménagement intérieur tel qu'il a été réalisé par l'occupant et accompagnés des caractéristiques essentielles du foyer : nombre de personnes, âge, profession. Cette confrontation de la réalité avec la distribution théorique de l'espace prévue par l'architecte est pleine d'enseignements.

L'HABITATION DANS LES PAYS NORDIQUES, par le Ministère de l'Habitation du Danemark, Copenhague ; la Direction d'Etat de l'Habitation, Helsinki ; la Direction Générale de l'Habitation, Oslo ; la Direction Nationale de l'Habitation, Stockholm. 170 pages. Format 13,5 x 20,5. Broché (**).

Les pays nordiques, Danemark, Finlande, Norvège et Suède, ont une superficie qui est plus du double de celle de la France, mais leur population atteint à peine 20 millions. Pourtant les problèmes se posent avec acuité là comme ailleurs en ce qui concerne l'habitat humain. Ce sont ces problèmes qui sont évoqués dans le présent ouvrage (en français) qui résume les principales mesures prises par les différents pays pour y faire face. C'est une confrontation extrêmement intéressante, de résolutions de problèmes similaires, suivant les pays. Une étude est consacrée à chacun d'eux et répond aux chapitres suivants : Conditions géographiques et démographiques ; les Pouvoirs Publics et la construction d'habitations ; la structure du marché de la construction ; production et demande d'habitations ; le standard actuel de l'habitation ; législation de la construction, plans urbains ; rationalisation, recherche de service d'information ; l'organisation administrative. Ouvrage bien fait, qui mérite l'attention.

ATRIUMHAUSER, par Paulhan Peters, Editions Georg D.W. Callwey, Finkenstrasse 2, München 2, Allemagne, 88 pages illustrées. Format 21 x 26.

La « cluster architecture » connaît actuellement une vogue indiscutable. On essaie de redonner aux habitations un prolongement extérieur et Paulhan Peters consacre un ouvrage entier à l'étude des habitations avec patio. L'ensemble comporte une étude théorique assez poussée et illustrée de quelques exemples réalisés.

HOTELS-RESTAURANTS

ALBERGHI, MOTEL, RISTORANTI (HOTELS, MOTELS, RESTAURANTS), par Giampiero Aloi, préface de Gillo Dorfles. Editions Hoepli, Via Hoepli 5, Milan. Format 22,5 x 27,5. 407 pages illustrées. Reliure toile sous jaquette. Prix : 10.000 liras (***)

L'éloge de cette collection n'est plus à faire. Le présent ouvrage donne une vue panoramique des dernières réalisations mondiales dans le domaine touristique. Les photographies sont excellentes, les plans, coupes et détails parfaitement clairs, la présentation très soignée et les photographies en couleurs nombreuses.

Cette publication permet de recréer l'ambiance propre à chaque hôtel, parfois à chaque pays. Le choix des exemples est bon, à de très rares exceptions près.

Dans sa préface, Gillo Dorfles insiste sur l'importance de l'hôtel dans la cité moderne. « L'hôtel, dit-il, est en un certain sens le symbole tangible d'une époque comme la nôtre, époque de la vitesse, des changements, des voyages. »

Des réalisations de types très différents sont présentées. On trouve aussi bien le petit hôtel et même le motel que le super palace. C'est une vue très complète, qui inclut également des clubs privés, cantines, restaurants, etc.

On notera cependant le très grand nombre d'hôtels italiens qui reflètent bien l'effort touristique considérable entrepris depuis quelques années dans ce pays.

SANTE

OSPEDALI E CLINICHE UNIVERSITARIE, Hôpitaux et Cliniques Universitaires, par Corrado Begunot. Editions Fausto Fiorentino, Naples. Format 23 x 29,5. 347 pages illustrées. Reliure toile sous jaquette couleur (**).

C'est à l'occasion de l'étude du projet général de la nouvelle Faculté de médecine et de chirurgie de l'Université de Naples qu'a été éditée cette importante étude sur les hôpitaux universitaires, étude sérieusement menée et qui s'appuie sur une critique des réalisations les plus récentes dans ce domaine en Europe.

Les problèmes généraux posés par la création de ce type de bâtiments sont examinés sous l'angle médical et sous celui de l'enseignement. Un chapitre est consacré aux orientations urbanistiques et architectoniques actuelles. Dix exemples sont ensuite analysés avec photos et plans pour essayer de trouver une solution de synthèse : Clinique chirurgicale de Dusseldorf, Clinique Médicale et Clinique orthopédique et traumatologique de Tübingen, Clinique orthopédique de Cologne, Hôpital cantonal de Zurich, Hôpital cantonal de Genève, Hôpital cantonal de Bâle, Hôpital universitaire Saint-Thomas de Londres, Centre hospitalier régional de Lille, Centre hospitalier régional de Clermont-Ferrand.

Les plans sont à une échelle suffisamment lisible pour être exploitables et les comparaisons qu'on peut en tirer ne sont pas sans intérêt.

La question de la répartition des différents services hospitaliers est extrêmement importante et fait l'objet de tableaux comparatifs portant sur 35 réalisations. Elle aboutit au projet général de la nouvelle Faculté de Naples.

Donnant la répartition prévue de ces nouveaux bâtiments, un chapitre est consacré à l'analyse de la situation hospitalière et à la législation sanitaire à Naples et dans la région apenninienne.

L'ouvrage est complété par un important texte bibliographique des ouvrages publiés sur le plan international, au sujet des récentes constructions hospitalières, groupées en plusieurs chapitres : urbanisme, architecture, aspects économiques, administratifs et législatifs, problèmes fonctionnels, implantation technique et construction.

L'ensemble présente une documentation importante et sérieusement analysée.

SCIENCE

MODERN PHYSICS BUILDINGS. Design and Function, par Ronald Palmer et William Maxwell Rice. Editions Reinhold, « Collection Progressive Architecture », 430 Park Avenue, New York, Etats-Unis. Format 21,5 x 2,32 pages. Reliure toile sous jaquette (***)

Les besoins croissants pour l'enseignement et la recherche dans le domaine des sciences physiques ont suscité des exigences toujours nouvelles, auxquelles l'architecte doit pouvoir répondre pour que les bâtiments projetés soient adaptés à leurs fonctions.

L'Association Américaine des Professeurs de Physique et l'Institut de Physique Américain ont entrepris une étude exhaustive des besoins actuels. C'est le résultat de ce travail qui fait l'objet d'un ouvrage qui se veut un guide pour les administrateurs des collèges et des universités, pour les architectes et les membres des sections de physique qui doivent prévoir les besoins futurs des locaux en construction.

Les différentes fonctions des bâtiments de physique sont analysées. Les types de plans de classes et de laboratoires sont discutés, à partir des besoins des physiciens en espaces, équipement, appareils, etc. ; les services mécaniques et électriques, l'air conditionné, le chauffage, la ventilation, les circulations verticales, etc., font l'objet d'études détaillées sous l'angle de leurs fonctions dans l'ensemble du bâtiment. Une attention spéciale a été accordée à l'examen de l'éclairage et des classes. Ce qui caractérise cet ouvrage, c'est l'ampleur de la partie graphique, qui présente des photos et des plans détaillés des principaux bâtiments, spécialement américains, de recherche scientifique et industrielle, parmi lesquels nous citerons : le centre de recherche L.B.M. à Yorktown, New York, de Saariens, les laboratoires de recherche atomique, réalisés à San Diego par Pereira et Luckman, etc.

Les auteurs de l'ouvrage sont l'un, R. Ronald Palmer, un savant réputé chargé de cours de physique au collège Beloit, dans le Wisconsin. Il a fait de nombreuses recherches dans le domaine de l'électromagnétique et il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages, parmi lesquels *Radioactivité et physique nucléaire* et *Concepts de base en médecine et en chimie*. L'autre, William Maxwell Rice, est architecte. Il s'est spécialisé dans les problèmes de recherches architecturales et travailla avec la Douglas Aircraft et la Lawrence Radiation Laboratory.

La collaboration de ces deux spécialistes, aidés de conseillers techniques, a donné naissance à une étude sérieuse et fructueuse à laquelle se réfèrent avec profit les architectes ayant à réaliser des bâtiments pour les sciences physiques.

Elle est complétée par une importante bibliographie technique et la liste des bâtiments de physique construits aux Etats-Unis depuis 1950.

Soulignons l'accent mis dans cet ouvrage sur les aspects techniques et fonctionnels des bâtiments.

Un tel ouvrage qui compte parmi les meilleures publications du Couvent de La Tourette, doit intéresser tous les architectes et tous ceux qui apprécient une harmonie entre le sujet, la présentation et le sens même de l'œuvre présentée.

Profitez de cette occasion qui nous est offerte pour signaler la qualité remarquable de présentation des ouvrages réalisés par le Club du Livre Chrétien.

CULTE

UN COUVEN DE LE CORBUSIER. Editec, 130, rue du Faubourg-Saint-Denis ; édition originale numérotée, Club du Livre Chrétien, 174-176, boulevard Berthier, Paris (17^e). Format 21 x 21, 143 pages illustrées. Reliure toile sous jaquette rhodod. (***)

La dernière œuvre réalisée par Le Corbusier fait l'objet d'une publication des Caniers « Forces Vives ». La présentation typique de cette collection est signée Jean Petit. Elle est de grande qualité.

Un texte du Frère A. Beland explique le choix par les Dominicains de Le Corbusier : « Quand il a fallu construire ce couvent destiné à abriter les années de formation des jeunes Dominicains, c'est vers Le Corbusier que nous nous sommes tournés. Pourquoi ? Pour la beauté du couvent à notre, bien sûr. Mais surtout pour la signification de cette beauté... Connaissant l'œuvre de Le Corbusier et son inspiration, ce que nous avions à lui demander ce n'était pas d'avoir la foi, mais de comprendre en architecte les signes et les conditions humaines de la foi. »

Et Le Corbusier de répondre : « Un homme qui recherche l'harmonie à la sens du sacré. Il est des choses qu'on a pas le droit de violer : le secret qui est en chaque être — ce grand vide illimité où l'on peut loger ou ne pas loger sa propre notion du sacré — individuelle, totalement individuelle. »

C'est toute l'histoire de ce couvent qui est retracée dans les pages de cet ouvrage. On y retrouve avec émotion des lettres à Le Corbusier du Père Couturier, qui fut l'initiateur de cette œuvre. Les photos sont d'excellente qualité, significatives et bien présentées. Des textes s'insèrent entre elles, ainsi que quelques croquis de la main du maître.

LEGISLATION-ADMINISTRATION

L'HABITATION, NUMERO SPECIAL. Tout ce qu'il faut savoir en 1961 sur l'aide à la construction, numéro de mal. 31, avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, Paris. 5^e édition.

Le Revue du Centre National d'Amélioration de l'habitat vient de publier une documentation remise à jour concernant l'aide à la construction. C'est un guide indispensable et fort bien fait, qui permettra à tous ceux qui peuvent bénéficier des dispositions légales de se retrouver dans le cédale des textes législatifs.

Au sommaire : En introduction : Urbanisme et aménagement du territoire. Choix du terrain. Voiries, réseaux, équipement général. Les architectes et les techniciens. Permis de construire. Règlement national de la Construction. Protection civile. I. Les organismes d'exécution. II. Quels logements bénéficient d'une aide à la construction ? III. Qui bénéficie de l'aide à la construction et pour quel usage. IV. Financement. V. Les allocations de logement, les avantages fiscaux. VI. Procédure et formalités. VII. Achat de logements anciens, réparation, entretien. VIII. Le foyer. IX. L'habitat rural. X. Gestion, loyer. XI. Adresses utiles.

INDEXATION ET INDICES DES PRIX (1914-1961), par G. Fau et A. Debeaudrain, magistrats. Editions « Annales des Loyers », Forcalquier (B.-A.). 223 pages. Format 13,5 x 21,5. Broché.

Après les récents textes, il était utile de connaître quelles sont, maintenant, les indexations qui sont prohibées dans les contrats, et celles qui restent permises. C'est l'objet de la première partie de l'ouvrage qui donne aussi des règles pratiques d'indexation à suivre et des formules usuelles (contrat de rente viagère, de prêt, de bail commercial, d'appartement à construire). Elle est suivie de plus de 110 pages de tableaux commentés des principaux indices usuels (métropole et Algérie). Une dernière étude enfin concerne la variation de l'indice des prix de détail pour la révision des loyers commerciaux.

L'EXPERTISE IMMOBILIERE, par F. Paulhaec. Editions Eyrolles, 61, boulevard Saint-Germain, Paris. Format 16 x 25. 190 pages, 8 figures, 1 tableau. Prix : 19,20 NF franco de port et d'emballage.

Après une étude approfondie du problème des terrains à bâtir et des nouvelles techniques de financement de la construction, l'auteur donne quelques notions de technologie utiles à l'expert et expose, avec chiffres à l'appui, les méthodes pratiques de détermination du prix de revient et de la valeur des immeubles. Les facteurs institutionnels et juridiques de la valeur sont ensuite passés en revue avec l'évolution du droit de l'expropriation, le développement de la copropriété, les lois sur les loyers et la propriété commerciale. L'exposé des méthodes classiques d'expertise et l'analyse détaillée du marché foncier français font de ce livre pratique et très documenté un instrument de travail pour toutes les personnes qui ont à connaître des questions immobilières. On y trouve à la fois de précieuses indications chiffrées et l'exposé très clair des problèmes théoriques les plus controversés.

LE SYNDICAT DES CO-PROPRIETAIRES, par F. Albert. Editions « Annales des Loyers », Forcalquier, Basses-Alpes. Format 13,5 x 21,5. 191 pages. Prix : 16 NF.

Faisant suite au « Syndic de l'immeuble en copropriété », le deuxième tome du guide de la copropriété traite des pouvoirs du syndicat, des assemblées, des co-propriétaires (composition, convocation, tenue des assemblées, question des majorités, recours), de la responsabilité du syndicat et de sa dissolution.

TECHNIQUES

BAUORDNUNGSLEHRE, Handbuch für Rationelles Bauen nach Geometrie Mass, par Ernst Neufert. Editions Ullstein, Frankfurt/M. et Berlin. Format 21 X 30,5. 336 pages. Relié sous jaquette couleur (*)**

Tous les architectes connaissent bien l'excellent ouvrage d'Ernst Neufert, traduit en français sous le titre : *Les éléments des projets de construction*, dont l'éloge n'est plus à faire.

On sait moins par contre que le même auteur avait réalisé en 1943 un ouvrage qui fut à l'époque immédiatement épuisé et qui vient d'être complètement refondu et amené au niveau actuel des techniques de construction et qui est publié sous le titre : *Traité pour la construction rationnelle sur trame modulaire*.

L'ouvrage présente, dans un but de rationalisation, un système de normalisation applicable aux éléments fondamentaux de la construction (poutres, charpentes, ossatures, etc.) et aux éléments d'ossature divers qui peuvent s'intégrer à partir des plans de bâtiments déjà établis sur une grille dans les trois dimensions. L'accent est mis toutefois sur les constructions industrielles où l'application d'un tel système est évidemment la plus facile et la mieux justifiée.

A la fin de l'ouvrage, l'auteur démontre les économies effectuées tant sur le plan de l'étude que sur celui des réalisations, en appliquant les principes qu'il a énoncés. Il explique d'abord ce qu'est la norme dans les différents domaines de la construction, depuis la norme constituée par l'homme lui-même, en passant par la norme d'utilisation. Il expose ensuite les différents systèmes de mensuration tant historiques que contemporains.

Neufert présente ainsi de façon très explicite le système de Modulor de Le Corbusier et explique les différentes théories des proportions : nombre d'or, etc. Il éclaire tous les systèmes de mensuration et leurs applications dans l'architecture : modulation grecque, système chinois, système japonais, etc. On remarquera également une intéressante comparaison entre la musique et les mensurations.

Il aboutit finalement à l'énoncé d'un module de base fixé par lui à 2,50 m. A partir de ce module, il applique aux habitations le quart de module dit « I.B.A. » qui serait de 625 mm pour descendre aux plus petits modules de 250 et 125 mm.

L'ouvrage comporte un tableau général et un certain nombre de grilles de base devant servir pour les avant-projets. Des applications sont envisagées à des bâtiments industriels et de bureaux. Puis, ce principe est systématiquement appliqué aux plans, aux espaces (toits inclinés, charpentes en bois et en fer, poutres de planchers, etc.). Les éléments types des industries sont examinés (sheds, halls de dimensions différentes, constructions agricoles, maçonneries en brique, escaliers, modulation des fenêtres et portes en bois et fer, cloisonnements, carrelages, éléments d'équipement, etc.).

La première édition de ce volume était sans doute un travail de précurseur. L'ouvrage tel qu'il est aujourd'hui, donne une somme d'informations et d'éléments d'étude tout à fait appréciable et peut être considéré comme une contribution fondamentale à la standardisation.

LA COULEUR DANS LES FAÇADES, par K. Gatz et W.O. Wallenfang. Editions Eyrolles, 61, boulevard Saint-Germain, Paris (5^e). Format 23 X 30, 212 pages illustrées. Relié pleine toile sous jaquette illustrée en couleurs. Prix : 78 NF (*)**

Dans cet album d'une belle réalisation graphique, sont représentées deux cents constructions de tous genres dues à des architectes de différents pays. Traitant systématiquement et de façon très complète de l'utilisation des couleurs et des crépis colorés dans la construction, les auteurs passent en revue les bâtiments les plus divers, allant de la maison familiale aux bâtiments industriels et administratifs, pour la réalisation desquels il a été fait usage de matériaux ou de revêtements extérieurs de couleur.

Chacune des deux cents constructions représentées (en quadrichromie) fait l'objet d'une légende indiquant sommairement l'effet esthétique obtenu par telle ou telle technique d'emploi de la couleur, et précisant le pays où a été édifié le bâtiment.

Dans la partie technique de l'ouvrage, sont étudiés les détails d'exécution, les caractéristiques des matériaux, les nuances de couleurs et enfin les techniques d'exécution des travaux.

Cet ouvrage original répond bien à l'intérêt suscité par la polychromie architecturale, sujet peu traité jusqu'à présent ; il est destiné en tout premier lieu aux architectes et aux urbanistes qui y trouveront de nombreux thèmes d'utilisation de la couleur.

Si tous les exemples ne sont pas des réussites, leur confrontation peut être extrêmement utile pour éviter certaines erreurs monumentales.

MANUEL MODERNE DU CARRELEUR, DU FAIENCIER, DU MOSAÏSTE, par Edmond Tessier. Editions Eyrolles, 61, boulevard Saint-Germain, Paris (5^e). Format 16,5 X 21,5. 168 pages illustrées. Prix : 13 NF.

Au sommaire : Le carreleur. Les origines du carrelage. Qualité des principaux produits utilisés dans les revêtements du sol. Observations concernant la réalisation de la symétrie. La pose des carrelages. Les coupes. Coulage de joints (sol). Le faïencier. Les origines de la faïence. Etude des fonds muraux. Revêtement d'un plafond. Le mosaïste. L'outillage. Préparation de la mosaïque et des carreaux réguliers et minces sur papier. Coupe des éléments de mosaïques.

THEORIE DE L'ELASTICITE, par S. Timoshenko et J.N. Goodier. Librairie Polytechnique Ch. Béranger, 15, rue des Saints-Pères, Paris, et 17, bd de la Sauvernière, Liège. Format 16 X 23,5. 530 pages illustrées. Reliure toile. Prix : 83 NF.

Au sommaire : Contrainte et déformation planes, problèmes à deux dimensions en coordonnées rectangulaires ; problèmes à deux dimensions en coordonnées polaires ; la méthode photoélastique ; méthodes basées sur l'énergie de déformation ; problèmes à deux dimensions en coordonnées curvilignes ; l'étude des contraintes et des déformations à trois dimensions ; théorèmes généraux ; problèmes élémentaires d'élasticité à trois dimensions ; torsion ; flexion d'une barre prismatique ; contraintes à symétrie axiale dans un solide de révolution ; contraintes thermiques ; la propagation des vibrations dans les milieux élastiques solides ; application à l'élasticité des équations aux différences finies.

NOTICE SUR LE RAVALEMENT DES IMMEUBLES DE PARIS, avec plans par arrondissement. Préface de M. Jean Bénédict, préfet de la Seine. En vente à l'O.G.L.L., 50, rue de Turbigo, Paris. Prix : 10 NF.

La notice sur le ravalement des immeubles de Paris réunit une documentation administrative et technique destinée à faciliter la tâche de tous ceux qui auront à contribuer aux opérations de ravalement entreprises sur l'initiative de M. le Préfet de la Seine pour l'embellissement de la capitale.

Elle intéresse notamment les architectes, les administrateurs de biens.

On y trouvera l'ensemble des textes qui ont permis de reprendre la tâche interrompue par les années de guerre.

Un certain nombre de principes techniques essentiels y sont développés, relatifs à la manière de traiter les différentes natures de matériaux entrant dans la constitution des façades des « maisons de Paris », ainsi que ces conseils pratiques sur les détails de réalisation.

Enfin des planches en couleurs, détaillées, par arrondissement, donnent une vue synthétique des diverses campagnes et permettent de connaître commodément la répartition des secteurs de ravalement, ainsi que la date d'exécution des travaux pour chacun de ceux-ci.

LE CHANTIER DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS, par Vittorio Zignoli, traduit de l'italien par A. Turin, adapté et présenté par G. Demarre. Editions Eyrolles, 61, boulevard Saint-Germain, Paris (5^e). Format 17,5 X 5,5. 660 pages illustrées, deux dépliants. Relié pleine toile sous jaquette couleur. Prix : 98 NF.

La préoccupation essentielle de l'auteur a été d'insister, dans les divers domaines étudiés, sur les aspects concernant l'organisation, la prévision, l'étude et le contrôle des prix de revient, en somme la productivité. Sans que les aspects proprement techniques soient négligés l'auteur fournit le maximum de renseignements nécessaires pour permettre l'étude des diverses solutions possibles d'un problème donné, qu'il s'agisse des travaux d'excavation à ciel ouvert, des travaux en galerie, des constructions routières, des transports en surface, etc.

C'est par excellence un outil de travail correspondant aux besoins des ingénieurs, des projeteurs et des entrepreneurs soucieux d'introduire davantage dans leur profession les techniques modernes des travaux et les méthodes d'organisation rationnelle propres à accroître la productivité des chantiers de bâtiment et de travaux publics.

Au sommaire : Le chantier mécanisé ; Mécanisation du chantier. Les machines de chantier. Le projet du chantier. Gestion du chantier. — Outils et engins de chantier : Outillage courant et accessoires. Excavateurs. Concassage et criblage. Préparation des mortiers et des bétons. Les transports du chantier. Electricité sur le chantier. Installations hydrauliques de chantier. Air comprimé. Perforation. Explosifs. Ventilation des galeries. — Les chantiers spécialisés : Chantiers pour fondations. Chantiers de bâtiment. Chantiers pour les constructions routières. Chantiers pour la construction de ponts et viaducs. Carrières. Construction des galeries et des puits en terrains rocheux. Les chantiers pour les installations hydro-électriques. Chantiers pour les constructions maritimes.

RECOMMANDATIONS RELATIVES A L'ECLAIRAGE DES BATIMENTS ET DE LEURS ANNEXES, rédigées par l'Association Française de l'Eclairage sous le patronage du Comité National Français de l'Eclairage. Publié par l'Institut National de Sécurité pour la Prévention des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles, 9, avenue Montaigne, Paris (8^e).

Au sommaire : Introduction ; but des présentes recommandations, leur élargissement, leur base d'établissement des éclaircements. I. Eclairage artificiel : qualité de l'éclairage, élimination des causes d'éblouissement, choix du dispositif d'éclairage. II. Eclairage naturel : facteur de lumière du jour, valeurs à adopter. III. Niveaux d'éclaircissement : éclaircissements nécessaires au bien-être général et au confort visuel, base des recommandations, gamme et échelonnement des niveaux d'éclaircissement, détermination des valeurs minimales et des valeurs recommandées, méthode générale, éclairage général et éclairage localisé, autres facteurs influant sur le niveau d'éclaircissement, entretien des installations. Détermination de l'éclaircissement nécessaire par l'emploi du graphique. Tableau des niveaux minimaux et recommandés d'éclaircissement : définitions des grandeurs et unités photométriques.

TOUS LES REVETEMENTS DE SOL, DU PARQUET DE CHENE AUX MATIERES PLASTIQUES, par J. Petipas. Editions Librairie des Sciences, Girardot et Cie, 27, quai des Grands-Augustins, Paris-6^e. 170 pages. Format 13,5 X 21. Prix : 19 NF.

Devant l'afflux des nouveaux revêtements de sol, les plus traditionnels ont profondément évolué. Il était bon qu'une sorte d'inventaire descriptif et comparatif de tous ces revêtements fût présenté au public.

L'ouvrage expose tout d'abord, en remontant dans le temps, les modes de préparation et d'application du bois au garnissage des sols, depuis la frise ancienne jusqu'au parquet-mosaïque moderne. Dans une deuxième partie, toutes les autres matières participant au revêtement sont évoquées : dalles, ciments, carrelages, linoléum, tapis, émulsions et notamment les matières plastiques, de plus en plus répandues.

Au sommaire : I. Les parquets : anciens planchers et panneaux d'assemblage ; époque de transition ; la frise de chêne et les métiers ; styles et formes traditionnels ; le sciage du chêne en parquetterie ; méthodes artisanales ; hourcis et humidité ; usinage moderne de la frise de chêne ; nouveautés. Le parquet-mosaïque ; applications des autres bois au parquet. — II. Autres revêtements : dalles, ciments et carrelages ; les revêtements dans le gros œuvre ; les revêtements et la transmission du bruit ; nappes et carreaux thermo-plastiques. Tapis et néotapis ; préparation des sols et des revêtements.

FACTEURS DE SOLlicitATION, par Kleinlogel et Haselbach. Editions « Librairie Polytechnique Ch. Béranger », 15, rue des Saints-Pères, Paris, et 17, bd de la Sauvernière, Liège. 269 pages. Format 16 X 24. Relié. Prix : 69 NF.

Le but primitif des « Facteurs de sollicitation » qui était de servir de complément aux formulaires Kleinlogel : « Formules pour le calcul des cadres, poutres continues et cadres multiples », a été largement dépassé au moyen de considérations supplémentaires. Le sous-titre simplifié : « Valeurs statiques et élastiques pour la poutre simple ou encastree élément de treillis » montre que l'ouvrage contient tous les coefficients de sollicitation nécessaires aussi bien aux calculs par les méthodes dites des forces, qu'aux calculs par les méthodes dites de déformation. De plus, la poutre simple, la poutre encastree d'un côté et la poutre encastree des deux côtés prises en elles-mêmes ont été traitées largement du point de vue statique et du point de vue élastique dans tous les cas de charge pratiquement imaginables.

L'ACIER INOXYDABLE AU CHROME NICKEL 18/8 DANS LE BATIMENT, par B. de Borde. Editions du Centre d'Information du Nickel, 47 bis, avenue Hoche, Paris. Format 21 X 27. 16 pages.

Au sommaire : Aperçu des utilisations principales : décoration, menuiserie métallique, gros œuvre ; renseignements techniques, précautions d'emploi ; résistance à la corrosion des aciers inoxydables, types et spécifications concernant l'acier 18/8, caractéristiques mécaniques, propriétés physiques particulières, conception, dessins, épaisseurs utiles, mise en œuvre, précautions d'emploi ; aspect et choix de l'état de surface : états standard et états spéciaux ; spécifications et recommandations concernant l'emploi d'éléments en acier inoxydable 18/8.

L'ACIER DANS L'EQUIPEMENT DE LA ROUTE. Editions de l'Office Technique pour l'Utilisation de l'Acier, 15, rue d'Asstorg, Paris. Format 24 X 29,5. 72 pages illustrées.

La sécurité sur route pose des problèmes d'une importance réellement vitale. Il ne suffit pas de construire des autoroutes permettant de rouler mieux et à des vitesses supérieures, mais de les équiper du point de vue de la sécurité pour minimiser les accidents inévitables, de les éclairer le mieux possible, etc. Cette brochure rend compte de l'importance prise par l'acier dans ce genre de réalisations.

REVUES

ANNUAL OF ARCHITECTURE, STRUCTURE AND TOWNPLANNING VOLUME 2/1961, The Publishing Corporation of India, 11, Dalhousie Square East, Calcutta, I. Format 19,5 X 25. Reliure carton sous jaquette (*)**

Pour sa deuxième publication annuelle, qui est en très net progrès sur la première parue en 1960, l'Association des Architectes, Ingénieurs et Urbanistes des Indes a publié un très intéressant volume qui donne une vue d'ensemble de l'architecture actuelle. On ne peut que regretter la mauvaise qualité du papier et de l'impression, du bien entendu, à l'état des techniques locales, mais, quant au fond, l'ouvrage est d'un intérêt incontestable.

Il comporte quatre parties : la première sous le titre : « L'Avenir de l'architecture moderne et de l'urbanisme », groupe des articles signés des noms les plus connus dans le monde architectural : Le Corbusier, Walter Gropius, Mies Van der Rohe, Richard Neutra, Marcel Breuer, Eero Saarinen, Maurice Rotival, Alfred Roth, Edward D. Stone, Eduardo Torroja, William Holford, M. Yamasaki, E.N. Rogers, Kunio Mayekawa. La seconde partie est consacrée au centième anniversaire de Tagore, la troisième groupe les œuvres de Maxwell Fry aux tropiques, et enfin, la dernière partie est constituée par les œuvres récentes réalisées aux Indes, dont un certain nombre ne sont pas sans qualité.

EVOLUTION DE L'ECLAIRAGE SCENIQUE.

La compagnie Clémanson avait convié à une brillante réception au Théâtre de l'Atelier à Paris, les directeurs de théâtre, metteurs en scène, architectes et ingénieurs-conseils et de nombreuses personnalités des grandes administrations et de l'industrie. Un intéressant dialogue entre M. Jean Darcante, Secrétaire général de l'Institut International du Théâtre et M. Georges Leblanc, permit la présentation du nouveau jeu d'orgue à amplificateurs magnétiques du Théâtre de l'Atelier. Des équipements expérimentaux avaient été installés permettant de suivre la synthèse des conditionnements d'ambiance.

Parallèlement, s'est tenu à Londres le Congrès de l'Association Internationale des Techniciens de Théâtre. Lors de la séance de clôture, M. G. Leblanc après avoir évoqué les derniers progrès réalisés sur des scènes parisiennes, mit l'accent sur les problèmes de la couleur et souligna le rôle des techniques de l'éclairage scénique qui doivent, dès l'origine, être intégrées aux plans des salles.

Il a également mis en évidence l'intervention des éclairages à l'extérieur des édifices et dans le domaine de l'urbanisme.

« AIR FRANCE REVUE ».

« Air France Revue », la publication officielle de la Compagnie Air France, prépare ses deux numéros annuels de 1962, pour paraître en mai et novembre.

Celui de mai montrera ce que la France offre à ses visiteurs quel que soit le motif de leur séjour : arts, culture, affaires, techniques, plaisir, tourisme.

« Air France Revue » offre ainsi un cadre propice à la publicité avec une autorité et un rayonnement que, seuls, les puissants moyens de diffusion d'Air France peuvent permettre : mise en lecture à bord des avions, large distribution dans le monde entier par ses directions régionales.

MOBILI.

On nous prie d'annoncer l'ouverture d'une nouvelle filiale de la firme Mobili à Bologne. C'est le troisième magasin réalisé par cette importante maison de meubles, qui a ouvert son siège, à Rome, en octobre 1958.

Le problème de la présentation, affronté sur la base d'expériences faites dans les expositions précédentes, a été établi sur un programme très précis à la fois de présentation graphique et d'« industrial design ». La solution choisie, originale, s'est révélée fort positive et cohérente.

EQUIP'HOTEL 61.

Du 12 au 23 octobre a eu lieu à Paris au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, le huitième Salon Technique International de l'Equipement Hôtelier. Il groupait 500 exposants et occupait une surface de deux hectares.

Le but de cette manifestation est de permettre aux fournisseurs et fabricants de matériel destiné aux hôtels, de se grouper et de présenter leurs dernières réalisations à leurs clients. Dans le cadre de l'Equip'Hôtel 61, on pouvait voir, entre autres, un hôtel témoin, une cuisine de 200 couverts, des installations de motels, et des piscines conçues par éléments.

Un concours, doté de 5.000 NF de prix, portait sur la création d'appareils d'éclairage adaptés aux besoins particuliers de l'hôtellerie : éclairage du miroir du lavabo et éclairage du chevet. Un concours de dessins de moquette a également eu lieu.

ISOREL.

La Société ISOREL a organisé, avec le concours du Centre d'information et de documentation du Bâtiment, une très intéressante exposition consacrée à la correction acoustique, qui s'est tenue, 100, rue du Cherche-Midi, Paris (6^e), et au sein de laquelle étaient présentés des photographies, graphiques et échantillons du plus haut intérêt.

III^e BIENNALE INTERNATIONALE DE LA PHOTO, DU CINEMA ET DE L'OPTIQUE.

La III^e Biennale Internationale de la Photo, du Cinéma et de l'Optique, va avoir lieu du 9 au 20 novembre au Grand-Palais à Paris.

400 firmes exposeront leur matériel, et des expositions photographiques de recherche esthétique sont prévues. Les meilleurs photographes du monde entier ont envoyé leurs dernières œuvres pour collaborer à cette démonstration. Le Musée d'Art Moderne de New York participe à cette exposition avec 80 documents.

Parallèlement, une exposition de photographies scientifiques montrera l'apport de la photo dans le domaine de la recherche.

L'exposition de photographies groupera plus de 4.000 envois, sélectionnés parmi 10.000 venus du monde entier.

De l'avis du jury, l'élément humain est introduit dans presque tous les documents, alors qu'il fut un temps où les natures mortes et les sujets sans vie, semblaient être le seul message de l'époque.

Parallèlement se tiendront du 13 au 15 novembre les journées d'études de la photographie au Palais de l'Unesco à Paris.

On prévoit une participation internationale très importante et les sujets de conférences sont aussi variés qu'intéressants.

VREDESTAIN.

La S.A. Vredestein France, succursale française du groupe hollandais Vredestein qui est devenu dans le Bénélux le plus grand fabricant d'articles en caoutchouc, doit présenter prochainement sur le marché français deux nouveaux types de revêtements en caoutchouc.

Ces deux revêtements concerneront respectivement, d'une part, des tapis en dalles « Atopic » et, d'autre part, des tapis en rouleaux « Néotop », qui se remarquent particulièrement par leurs coloris chatoyants et sûrs.

Une expérience vieille de près de cinquante ans dans la production des revêtements de sols a permis à Vredestein la réalisation d'importantes installations au Palais des Nations à Genève, au Palais de l'O.T.A.N. à Paris, aux Hôpitaux Necker et Saint-Vincent-de-Paul à Paris, au Centre Rogier à Bruxelles, etc.

La pose de ces revêtements se trouve facilitée par le fait que la S.A. Vredestein a mis au point un adhésif spécial qui permet un simple encollage sur la surface à recouvrir.

De coloris riches et variés, particulièrement résistants à l'usure et d'un entretien extrêmement facile, les tapis Vredestein s'imposent comme le matériau idéal pour les revêtements de sols appelés à subir un trafic intense ou nécessitant une décoration luxueuse et adaptée à chaque besoin.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de l'erreur qui s'est glissée dans l'annonce de cette firme (voir notre numéro de septembre, page LXXXV). Il faut lire : S.A. Vredestein France, 32, av. de la Grande-Armée, Paris (17^e). Tél. : GAL. 45-88.

AERATEUR HELLIX MODELE « 24 » avec fermeture Irisphère, breveté S.G.D.G.

Fermant comme le diaphragme d'un appareil de photographie, mais suivant une courbe sphérique, l'Irisphère est une fermeture nouvelle, élégante et efficace qui réduit au maximum l'encombrement.

Moulé entièrement en matière plastique, l'Aérateur Hellix « 24 » équipé de cette fermeture, s'entretient très facilement et ne craint aucune corrosion. Il est réglable avec précision, d'une finition très soignée, et se pose indifféremment sur mur, vitre, cloison, etc., absolument silencieux. Son débit d'air horaire est garanti.

SALON INTERNATIONAL DE L'EQUIPEMENT DE BUREAU.

Fabrication Grog.

Les Etablissements Grog présentaient, dans le cadre du Sicob qui s'est tenu du 13 au 22 octobre au Palais de la Défense, une nouvelle machine, la Bandaprint, entièrement automatique, et qui permet la reproduction de 20 à 30 copies à la minute. La souplesse et la rapidité de la Bandaprint assurent un emploi très varié : facturation, fabrication, achats, établissement de documents d'assurances, etc. Strafor.

Strafor présentait deux gammes de nouveaux bureaux : Strafor « Magister » et Strafor « Continent ».

Avec ces deux modèles, cette importante firme a permis de réaliser ce qui paraissait difficile : un bureau avec des éléments amovibles, autorisant des jeux de couleurs impossibles à exécuter avec des caissons monoblocs et permettant également des transformations rapides et peu coûteuses, qui suivront l'évolution d'un ensemble de bureaux.

Des combinaisons diverses de plans de travail en L de bahuts à caissons, de tiroirs télescopiques, de tables-téléphone ou de tables de décharge, apportent à l'utilisateur des possibilités d'adaptation conformes à ses besoins, satisfaisant son goût en s'insérant judicieusement dans la place dont il dispose.

LUTTE CONTRE LA CORROSION.

Les Etablissements Max Perlès, 67, rue Eichenberger, Puteaux (Seine), tél. : LON. 09-13, nous ont fait parvenir une intéressante documentation sur le « Wash Primer », qui a été mis au point par des laboratoires spécialisés des U.S.A., auxquels avait été soumis le problème suivant : trouver un produit qui en une seule opération, permette la passivation des supports métalliques et l'accrochage ultérieur d'une peinture de finition.

Les Wash Primer sont donc essentiellement une première cuirasse protectrice. Ils contiennent d'une part de l'acide phosphorique libre et d'autre part un vernis à base de résine butyral-vinylque, ce vernis étant lui-même pigmenté avec des corps inhibiteurs de corrosion du type chromate de zinc ou de plomb ou phosphate de chrome. On se trouve donc en présence d'un complexe pigment-résine butyral vinylque acide phosphorique qui pallie les inconvénients du traitement par l'acide phosphorique à froid. Ces produits peuvent s'appliquer sur les lieux mêmes du montage et confèrent aux éléments à traiter une protection au moins équivalente à celle qu'on pouvait attendre des méthodes employées en usine avec des moyens plus complets et les produits classiques.

FRANCE-TAPIS.

France-Tapis rappelle l'importance de ses installations dans le cadre de l'aérogare d'Orly. Depuis la salle de transit jusqu'au « Restaurant des Trois Soleils » (photo ci-dessous), en passant par les cinémas, les chambres, les salons, la moquette trône, apportant luxe, confort et isolation.



CHAISES, FAUTEUILS, CANAPÉS-LITS, CANAPÉS DROITS,
CINTRÉS OU D'ANGLE, TOUTES LONGUEURS, TOUS RAYONS,
SUSPENSION PAR SANGLES, ET GARNITURE GOMMAPIUMA **PIRELLA**
SYSTÈME DE DÉSHABILLAGE BREVETÉ FACILITANT L'ENTRETIEN.
MODÈLES DÉPOSÉS, BREVETÉ S. G. D. G. GARANTIE 10 ANS.
DOCUMENTATION SUR DEMANDE.

CENTRE DE FABRICATION FRANCE - EXPOSITION VENTE

arflex-france

6, RUE GOBERT - PARIS 11^e - TÉL. : VOL.72-67.

PARIS - MOBILIER INTERNATIONAL, 166, RUE DU FG SAINT-HONORÉ - ÉLY. 08-40.

ALGER - FORMES ET COULEURS, 7, AVENUE PASTEUR.

ANNECY - PACCARD, 1, RUE ROYALE.

BORDEAUX - PERNOT, 49, COURS CLEMENCEAU ET A ST-JEAN-DE-LUZ.

CANNES - PHILIPPE SIDOTI, 127, RUE D'ANTIBES.

CLERMONT-FERRAND - BERAUD, ANGLE RUE ST-GÈNES RUE ST-ESPRIT.

GRENOBLE - ALBERT MEUBLES, 4, PLACE VAUCANSON.

LE HAVRE - GALERIE ESPACE, 47, PLACE DE L'HOTEL DE VILLE.

LILLE - DEGORRE, 19, RUE ANATOLE-FRANCE A SOMAIN.

LYON - PAUL LAMBERT, 52, RUE DE LA RÉPUBLIQUE.

MARSEILLE - H. GRÉGOIRE, 89, RUE BRETEUIL.

METZ - BUCELLA "LA CASA", 13, AVENUE FOCH.

MULHOUSE - ADIMA, 8, RUE POINCARÉ

NANCY - WEILLER, 19, RUE ST-DIZIER.

NICE - LA DEMEURE FRANÇAISE, 2, RUE RAYNARDI.

ROUEN - BREVIAIRE NOUËL, 78, RUE JEANNE D'ARC.

ST-QUENTIN - WAENDENDRIES, 60, RUE D'ISLE.

STRASBOURG - BRILLE, 27, RUE DU MARAIS VERT.

TOULOUSE - CANEZIN, 63, RUE DE LA POMME

sièges de grand confort

ar
FLEX
FRANCE





JAPON 2

YOSHINOBU ASHIHARA

LUCIEN HERVE

ARCHITECTES

LE CORBUSIER

KUNIO MAYEKAWA ET ASSOCIES

KUNIO MAYEKAWA ET ASSOCIES

KUNIO MAYEKAWA

KUNIO MAYEKAWA ET ASSOCIES

KENZO TANGE ET ASSOCIES

KENZO TANGE
KAZUO KIMURA, HIDEHIKO SAITO
TAKAE SHOJI, COLLABORATEURS

KENZO TANGE ET ASSOCIES

KENZO TANGE ET ASSOCIES

KENZO TANGE

YOSHINOBU ASHIHARA

YOSHINOBU ASHIHARA

YOSHINOBU ASHIHARA

JUNZO SAKAKURA

HIDEO KOSAKA

HIDEO KOSAKA

HIDEO KOSAKA

KISABURO ITOW ET ASSOCIES

SERVICE D'ARCHITECTURE DES P.T.T.

TAKEO SATO ET ASSOCIES

I. YAMAWAKI

T. MURANO ET MORI

TARO AMANO

EIJI MIYAGAWA ET KATSUITI SEKIZAWA

S. SATO ET BUREAU D'ARCHITECTURE MUNICIPAL

BUREAU D'ETUDES DES P.T.T. DE OSAKA
ET MASAMI TOKUNAGE, AGENCE SANZA

H. OHE ET ASSOCIES

MOTOO TAKE

K. YOKOYAMA

ICHIRO EBIHARA

KISABURO ITOW

YOSHINOBU ASHIHARA

TAKEO AMITO

K. KAWASHIMA ET ASSOCIES

Y. IKEBE ET COLLABORATEURS

MOTOO TAKE ET DEN KIMURA

TSUTOMU IKUTA

3 NOTES SUR L'ARCHITECTURE AU JAPON

6 JAPON : DIVERGENCES ET PARALLELES

16 MUSEE NATIONAL D'ART OCCIDENTAL A TOKYO

20 CENTRE CULTUREL A TOKYO

28 NOUVEAUX BATIMENTS A L'UNIVERSITE GAKUSHUIN, TOKYO

34 IMMEUBLE D'APPARTEMENTS, HARUMI, TOKYO

35 KYOTO KAIKAN, CENTRE CIVIQUE, TOKYO

40 HOTEL DE VILLE DE KURASHIKI

46 HALL COMMEMORATIF SUMI ET BATIMENT ADMINISTRATIF, BISAI.

48 IMMEUBLE DENTSU, OSAKA

50 PROJET POUR UN PLAN D'URBANISME DE TOKYO

58 PROJET D'ETUDIANTS POUR UNE COMMUNAUTE DE 25.000 HABITANTS

60 HOTEL NIKKO, TOKYO

62 HOPITAL CIVIQUE DE YOKOHAMA

63 CLUB AU BORD DE LA MER

64 CENTRE CIVIQUE ET CULTUREL, UENO

66 CAISSE D'EPARGNE, NAGOYA

67 CENTRE CULTUREL D'AICHI, NAGOYA

68 MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, TOKYO

69 INSTITUT BOUDDHIQUE, TOKYO

70 IMMEUBLE DES P.T.T., TOKYO

72 HALL MUNICIPAL DE BOFU

74 BUREAU MUNICIPAL, FUJIWARA-CHO

76 PAVILLON ANNEXE DE L'HOTEL MIYAKO, KYOTO

80 CLUB DE GOLF SHIN-HANAYASHIKI, PREFECTURE DE HYOGO

82 GYMNASE, NIIGATA

85 GYMNASE SCOLAIRE, MUSASHINO

86 GYMNASE, OSAKA

88 AUDITORIUM DE L'ECOLE DE FILLES, TOYO EIWA

90 THEATRE EN PLEIN AIR, PARC SHONAN, KATASE, PREFECTURE KANAGAWA

92 ABRI POUR PELERINS DU TEMPLE TAISEKIJI

94 MEMORIAL OZAKI, TOKYO

HABITATIONS INDIVIDUELLES

96

98

100

101

102

104

105

Voici un siècle environ, le Japon s'ouvrait enfin sur le monde extérieur, mais c'est peut-être depuis la dernière guerre qu'il s'est laissé vraiment pénétrer par l'Occident et en particulier par l'architecture occidentale. Le Japon a construit avec une ampleur et une rapidité remarquables, en prenant ses modèles dans l'architecture étrangère, avec un engouement passionné.

En même temps, l'Occident découvrait le charme fait de mesure, d'une harmonie constante et d'une sensibilité artistique très fine, de l'architecture japonaise traditionnelle et se passionnait pour ce que les Japonais, eux, abandonnaient petit à petit.

En 1956, nous avions consacré au Japon un premier numéro (n° 65), dans lequel étaient évoqués les fondements de l'architecture japonaise ancienne et présentés ses chefs-d'œuvre les plus connus, tels que le Palais Impérial de Tokyo et la Villa Katsura. Nous avions rappelé quelques traditions japonaises et souligné l'importance qu'a eue, de tout temps, dans l'architecture en ce pays, la modulation, base de l'harmonie de ses constructions. (Dans les ouvrages les plus récents consacrés à la modulation, on retrouve toujours un chapitre consacré au Japon) (1).

Mais, dans l'étude que nous présentons alors, nous avions surtout dégagé les formes occidentalisées de l'architecture japonaise qui apparaissent comme d'excellents exemples de l'architecture contemporaine internationale. Il semble qu'une évolution s'est depuis lors faite sentir au Japon qui, sous l'influence d'hommes tels que Tange, Motoo Take, Mayekawa, d'autres encore, semble redécouvrir la valeur réelle de ses traditions. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés, dans le présent numéro, de mettre l'accent sur ce qui, dans l'architecture actuelle au Japon, est le plus représentatif de ce pays et prend ses racines dans des conceptions spécifiquement nationales, tout en conservant les principes les plus valables de l'architecture contemporaine.

Il en résulte une architecture sans aucun doute originale, dans laquelle on retrouve, transposés à l'aide de techniques modernes, des aspects traditionnels. L'exemple le plus frappant est peut-être celui des méthodes de traitement des structures en béton armé qui, dans leur aspect, sont dérivées directement de la plastique des charpentes en bois. Il est notoire que nulle part au monde, le béton armé brut de décoffrage n'est traité comme au Japon. C'est ainsi que les bois de coffrage sont triés avant l'emploi non seulement du point de vue de leurs qualités ou plénitude mais en fonction du veinage qui permet de donner à l'élément de béton armé un fini prédéterminé.

L'influence de Le Corbusier est indéniable dans l'ensemble des meilleures réalisations, mais elle apparaît comme parfaitement repensée et personnalisée par chacun des architectes qui la subissent. D'autre part, la qualité des moindres détails lui donne un aspect de fini que n'ont pas généralement les œuvres du maître. Par contre, l'influence de Mies Van der Rohe ne se laisse presque pas deviner au Japon ; quant à celle de Wright, elle est presque nulle, bien qu'il ait créé dans ce pays l'une de ses œuvres les plus importantes : l'Hôtel Imperial Palace de Tokyo.

Il nous semble que l'architecture japonaise s'affirme de plus en plus comme empreinte d'une originalité qui ne l'empêche pas de prendre une place importante dans le mouvement contemporain, au contraire. Il est même certain que l'architecture japonaise va exercer à son tour son influence sur l'architecture internationale.

Parmi le très grand nombre de réalisations japonaises, on constate depuis quelques années, non sans un certain étonnement pour nous Occidentaux, la création d'une majorité d'édifices à usage social : salles de réunions et salles à usages multiples, auditorium, théâtres, musées, qui laissent supposer une vie sociale intense, contrairement à ce qu'on imagine de la vie japonaise. A cela s'ajoutent de très nombreux édifices gouvernementaux et industriels. Par contre, il y a une

absence, pour ainsi dire totale, de programmes urbains, même à échelle restreinte, et d'habitat social.

Il n'y a peut-être qu'un seul domaine où la dualité entre ces deux sources d'inspiration (Occident et tradition) ne semble pas avoir été résolue : celui de l'habitation individuelle. Non pas en ce qui concerne l'architecture elle-même. Dans de nombreux cas, la synthèse purement architecturale est heureuse. L'habitation traditionnelle japonaise avait déjà exercé voici quelques décades, une influence indéniable sur l'habitation occidentale, spécialement dans le style dit californien. Le Japon lui-même, par contre, a voulu reprendre les concepts de base de l'habitation internationale mais qui, en fait, ne correspondent pas à sa façon de vivre. La vie japonaise repose en effet sur une contradiction : vie extérieure à l'occidentale, vie familiale conforme aux traditions. Ces deux aspects ont donné le plus souvent dans les habitations japonaises des résultats hybrides.

Nous constatons que même lorsque la conception générale (masse, plan, volume) est heureuse, ce qui est souvent le cas, il subsiste à l'intérieur un malaise dû probablement au fait que les pièces sont conformes aux proportions traditionnelles mais meublées de meubles occidentaux, conçus pour une tout autre échelle.

Le Japon manque de tradition dans le domaine du meuble, dont l'usage est récent pour lui. La création d'objets mobiliers contemporains mais adaptés à son goût n'a pas réussi.

Charlotte Perriand, lors de son séjour au Japon, avait tenté de faire comprendre qu'il fallait repenser le problème à partir des matériaux et de l'artisanat spécifiquement japonais, mais il ne semble pas qu'une telle conception ait pu se généraliser. Alors que les Occidentaux demeurent admiratifs en découvrant dans certains aménagements anciens des assonances remarquables avec leurs propres préoccupations plastiques, il semble que les Japonais perdent souvent tout sens critique vis-à-vis des objets venus d'Occident dont l'intrusion dans leurs intérieurs est parfois déconcertante.

La double expérience, d'un architecte japonais, M. Ashihara en Occident et d'un Français, Lucien Hervé au Japon nous a paru, particulièrement révélatrice des problèmes qui se posent au Japon et nous sommes heureux de présenter deux articles qui les reflètent.

Les importantes fonctions qu'il occupe au Japon dans la vie professionnelle ont mis Y. Ashihara particulièrement au fait de la situation de l'architecture dans son pays et de son évolution. Par ses voyages fréquents et répétés dans le monde entier et il est, d'autre part, certainement l'un des très rares architectes japonais qui aient eu des contacts prolongés et suivis avec l'Occident, sa parfaite connaissance de l'anglais levant pour lui la barrière de langues si différentes. Peu d'architectes japonais, en dehors de rares exceptions, comme Junzo Sakakura, ont vécu aussi longtemps en Occident. Il ne pouvait qu'être d'un très grand intérêt, dans ces conditions, de connaître les conclusions que tire Y. Ashihara de comparaisons qui s'imposent à lui entre la situation de l'architecture dans son pays et dans les pays occidentaux ; comparaisons pleines d'enseignements fructueux aussi bien pour les uns que pour les autres.

Lucien Hervé, photographe spécialisé dans l'architecture, a rapporté des images du Japon ancien et moderne qui permettent des confrontations et des raccourcis saisissants.

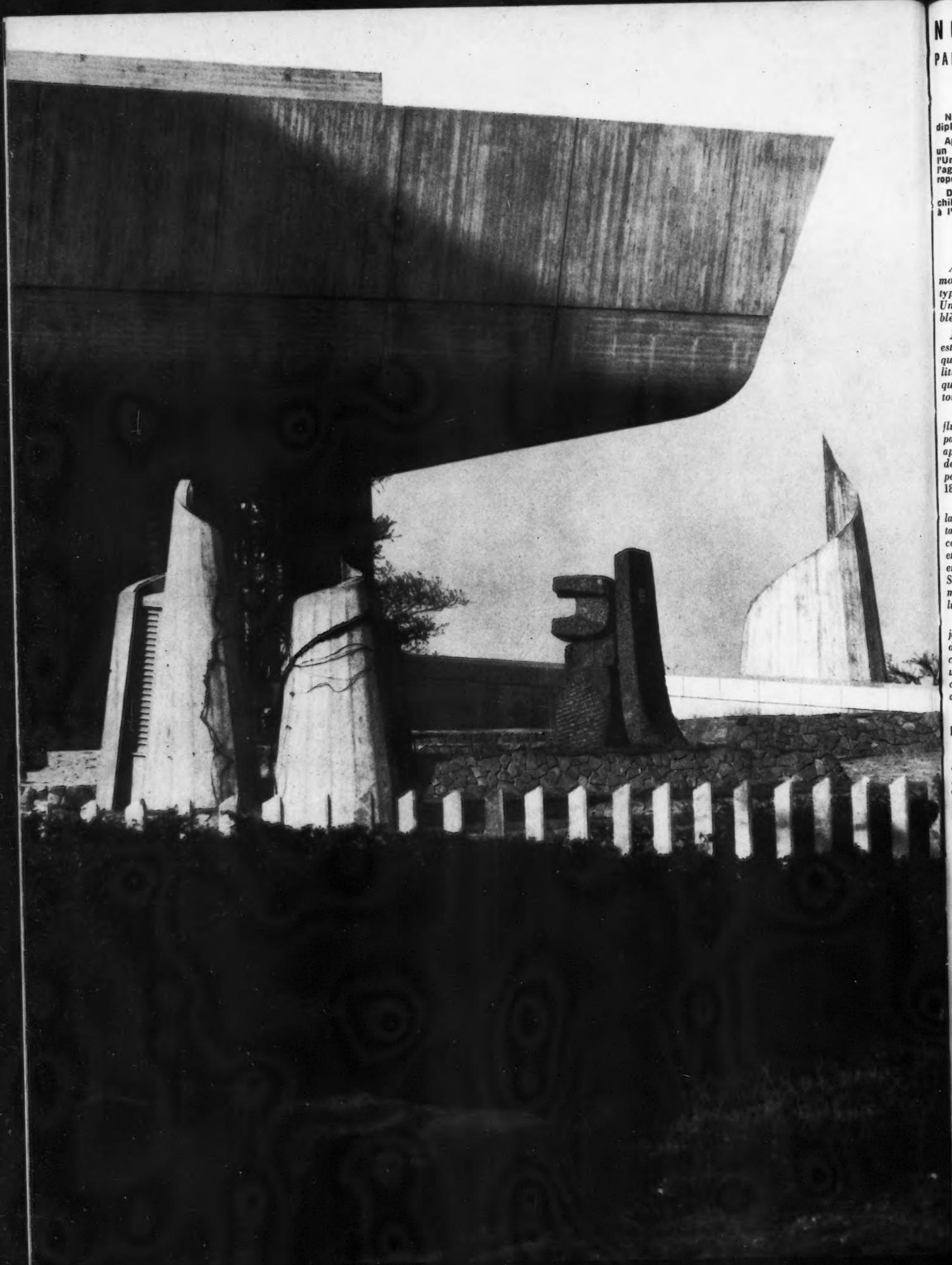
Nous tenons à remercier tout spécialement pour l'aimable collaboration qu'ils ont bien voulu nous apporter pour ce numéro, nos confrères « Kenchiku Bunka », « The Japan Architect », « Sinkentiku » et Kokusai-Kentiku » qui ont eu l'amabilité de nous prêter de nombreux documents photographiques et de nous faciliter les contacts avec les architectes, ainsi que notre correspondant à Tokyo, Junzo Sakakura. Nous remercions également nos fidèles amis MM. Bansho et Susuki dont les traductions nous ont été, une fois de plus, d'un secours précieux.

A. P.



Des figurines étaient disposées autour des tombes aux V^e et VI^e siècles. Ces chefs-d'œuvre de l'art primitif représentent généralement des hommes et des femmes de la maison du mort, ou la maison elle-même, ou certains animaux lui ayant appartenu. La figurine reproduite est la maquette de la « maison d'un noble seigneur » trouvée à Saitobara. (Document « This is Japan ».)

(1) « Baudordnung Handbuch für rationelles Bauen nach regeltem Mass » par Ernst Neufert (v. en rubrique bibliographique, p. 62).



N C
PAR

Ne
dipl
Ap
un s
l'Un
l'age
rope
De
chik
à l'

A
mo
typ
Un
blè

J
est
qu'
litt
qu
tot

J
flu
pa
ap
de
po
18

la
tai
ce
et
en
So
m
lu

ja
d
ci
u
ca
a

L

E
P
c
L
a
c
c

NOTES SUR L'ARCHITECTURE AU JAPON

PAR YOSHINOBU ASHIHARA

Né à Tokyo en 1918, Yoshinobu Ashihara fut, en 1942, diplômé d'architecture de l'Université de cette ville.

Après avoir travaillé en 1946-47 avec Sakakura, il fit un séjour aux Etats-Unis, où il suivit des cours à l'Université de Harvard, et travailla ensuite à l'agence de Marcel Breuer. Après un voyage en Europe, il retourne à Tokyo en 1954.

Depuis 1952, il collabore à la revue « Sinkenchiku » et consacre une grande partie de son activité à l'enseignement, en tant que professeur à l'Univer-

sité de Hosei, depuis 1959. C'est depuis cette date qu'il exerce également les fonctions de directeur de l'Association des Architectes Japonais et de l'Institut des Architectes Japonais.

En 1960, il reçoit une distinction de l'Institut des Architectes du Japon et obtient une bourse de l'Institut Rockefeller pour l'étude de l'architecture et de l'urbanisme aux Etats-Unis et en Europe.

Il a réalisé un grand nombre de bâtiments : habitations individuelles, immeubles collectifs, hôpitaux, hôtels, etc.

A l'occasion d'un récent voyage autour du monde, j'ai eu l'occasion de voir les différents types d'architecture en Europe et aux Etats-Unis, et j'ai ainsi été conduit à repenser les problèmes de notre architecture.

Je n'ai pas besoin de rappeler que le Japon est une île tellement isolée des autres continents qu'il est naturel que soient nés sur son sol une littérature, un langage et une manière de vivre qui lui soient particuliers et se différencient totalement de ceux des autres pays.

Nous avons, dans le passé, subi de fortes influences chinoises par le bouddhisme, puis des pays occidentaux par le christianisme, lorsque, après trois cents ans de la politique isolationniste de Tokugawa Shogunate, le Japon a ouvert ses portes sur le monde lors de la Restauration de 1868.

C'est depuis cette époque que s'est faite sentir la plus forte tendance de modernisation occidentale de notre histoire ; mais, aussi étrange que cela puisse paraître, en dépit de ces nombreuses et fortes influences étrangères, le Japon reste encore très à part des autres pays du monde. Sans doute a-t-il évolué comme les autres pays, mais cette évolution s'est faite d'une manière qui lui est propre.

On retrouve simultanément dans l'architecture japonaise le puissant ascendant du monde occidental, en même temps qu'une originalité spécifique. Nous, Japonais, nous considérons comme un peuple qui aime l'art, et il est vrai qu'à chaque petit objet de la vie quotidienne, nous attachons une importance artistique.

L'architecte au Japon.

On affirme que lorsqu'il fut demandé à Enshu Kobori de construire le Palais Katsura (1), il posa trois conditions au client : 1° ne pas fixer de délai de construction ; 2° ne pas limiter le budget ; 3° ne pas venir voir l'œuvre pendant la construction...

Il est impossible aux architectes japonais d'aujourd'hui d'imposer de telles conditions idéales à leurs clients, mais il est indéniable qu'il existe encore quelque chose de similaire dans les relations entre architectes et clients de ce pays. Les Japonais sont capables de s'astreindre à ne pas trop critiquer les autres.

Il y a encore très peu de temps, il était d'usage dans les restaurants de ne pas payer chaque repas mais seulement une fois par an, ce qui était une pratique courante. Même si le client qui recevait la note pensait qu'elle était beaucoup plus élevée que ce qu'il attendait, il ne s'en serait pas plaint, car il considérait comme vulgaire pour un gentleman de s'occuper des notes de restaurant. On peut dire qu'on retrouve, dans une certaine mesure, une attitude analogue dans les rapports entre architecte et client. Généralement, le client ne se préoccupe pas des détails, finitions, matériaux, façades, etc., car il croit qu'un « gentleman oriental » ne doit pas intervenir dans le détail du travail de l'architecte et se doit de lui faire confiance (2)...

(1) La villa Katsura a été élevée au XVII^e siècle par le prince Toshimoto, membre de la famille impériale et homme très cultivé qui, voulant se retirer des affaires d'Etat, a choisi ce site incomparable pour sa résidence privée qui est à la fois le témoignage d'une époque et le reflet d'une personnalité.
(2) !!! (N.D.L.R.).

Une autre particularité des clients japonais, c'est leur passion pour tout ce qui est nouveau et leur esprit compétitif affirmé. La plupart des maîtres d'ouvrage sont très soucieux de voir leurs bâtiments équipés de la manière la plus moderne avec installations électriques d'avant-garde, système d'air conditionné, ascenseurs ultra-rapides, etc., sans se soucier toujours s'ils sont vraiment nécessaires à leurs bâtiments ou non.

Ces deux phénomènes expliquent pourquoi tant de bâtiments plus ou moins « fantastiques » sont construits au Japon.

Un architecte, lorsqu'on lui demande de proposer un bâtiment, montre quelques exemples occidentaux de grande classe, dans la même catégorie de construction, et assure que son projet sera beaucoup plus soigneusement dessiné que ces bâtiments fameux. Le client, même s'il a quelques doutes à ce sujet, n'ose pas demander de plus amples détails. Il pense qu'il serait indigne d'un honnête homme d'agir ainsi. L'architecte peut ainsi aisément persuader son client de construire un bâtiment original. Sans doute, de telles conditions n'existent pas toujours et surtout actuellement ; cependant, elles se retrouvent encore. Dans de tels cas, l'architecte se doit d'essayer de se surpasser et de réaliser une œuvre exceptionnelle dont d'autres n'auraient pas été capables. Au Japon, les relations entre clients et architectes sont donc encore de nos jours plus souples qu'ailleurs.

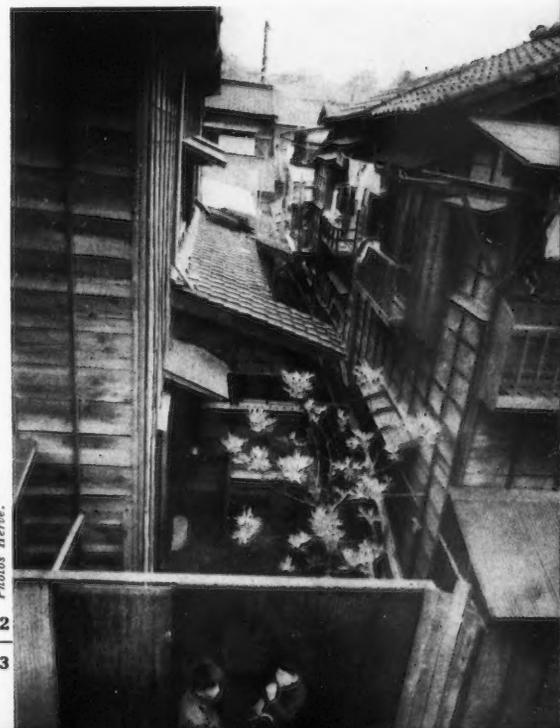
Les bureaux d'études.

Il y a évidemment des architectes qui acceptent beaucoup de travaux et les traitent en production de série.

Il existe également au Japon de nombreux bureaux d'études comprenant plusieurs centaines de techniciens et tous sont très prospères. Pourtant, dans la plupart des cas, les bâtiments réalisés par de tels bureaux attirent peu l'attention. De plus, il est courant au Japon que les grandes et puissantes entreprises de construction, disposant de capitaux considérables, possèdent leurs propres et très importants bureaux d'études avec projecteurs, ingénieurs des différentes spécialités, experts en estimations et services de surveillance de chantier. Ces entreprises obtiennent généralement des commandes qui leur permettent de développer ce système d'organisation. Beaucoup de jeunes architectes au talent prometteur qui travaillent dans de telles entreprises se trouvent pris dans l'engrenage de ces organisations commerciales et perdent leur sens critique, n'osant plus lutter pour une bonne architecture. Des possibilités de bien construire s'offrent pourtant à eux. Il dépend des projecteurs en chef de ces entreprises d'imposer ou non des études de qualité.

(Suite p. 4.)

« Les nombreux édifices publics japonais récents m'apparaissent comme des monuments qui se manifestent individuellement (Centre Culturel de Tokyo, Kunio Mayekawa, architecte) (1)... « Il est très agréable de vivre dans la maison japonaise traditionnelle, entourée d'une haie, avec son jardin minuscule (2)... mais imaginez 10 millions d'habitants à caser dans des habitations indépendantes et d'un niveau artistique élevé (3). »





« Des conglomérats de dimensions diverses sont disposés sans aucune intention positive et sans aucun ordre dans l'espace. (4). Notre espace extérieur est un peu comme un paysage naturel où l'on ne sent pas la main de l'homme. Il est constitué par un assemblage d'espaces et de masses jetés au hasard sans raison apparente (5). Par contre, la maison japonaise comporte beaucoup de détails artistiques. Elle est célèbre pour la qualité de son excellent dessin (6) La coutume japonaise d'enlever ses chaussures à l'entrée de la maison symbolise notre ordre intérieur (7). » (Habitation à Osaka, Maurice Sauzet, architecte, pour l'agence Sakakura).

4



Photos Hervé.

5

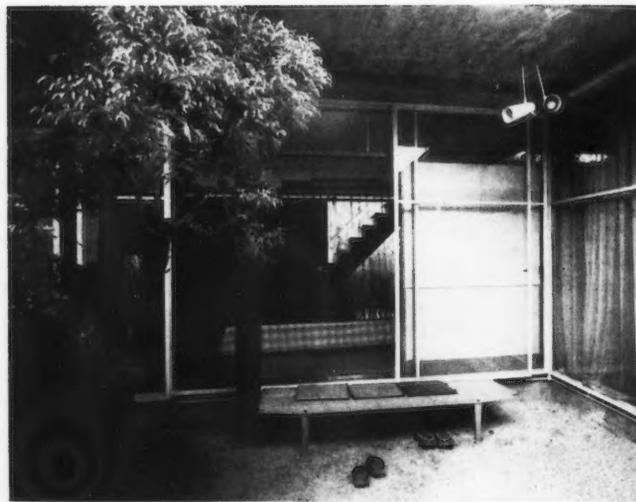


Photo Futagawa.



TRADITIONNEL

6



CONTEMPORAIN

7

Les travaux d'Etat.

Les administrations d'Etat, les organismes publics et les grandes entreprises industrielles ont également leurs bureaux d'études dont beaucoup ont fait un grand nombre d'excellents et consciencieux travaux. Quelques-uns ont essayé d'appliquer méthodiquement un certain type de parti à toutes leurs constructions. En principe, les édifices entrepris pour l'Etat doivent, à l'origine, être projetés par les bureaux d'études officiels, mais en raison du grand nombre de travaux à réaliser, on a commencé à charger des bureaux d'architectes indépendants de certains travaux d'Etat. C'est ainsi que presque tous les bâtiments de quelque importance construits récemment dans les villes de province l'ont été par des agences de grands centres comme Tokyo.

Formation et situation de l'architecte.

L'association des architectes entièrement indépendants ne compte au Japon que 400 membres et représente la section japonaise de l'U.I.A. On sait dans le monde entier qu'un très grand nombre de bâtiments sont construits au Japon. Ils ont été projetés non seulement par un nombre relativement restreint de véritables architectes mais aussi par des milliers d'ingénieurs qui appartiennent à d'autres organisations que la Société des Architectes. Chaque année, plus d'un millier d'étudiants sortent des 39 écoles d'architecture réparties dans tout le pays, mais parmi eux on ne trouve qu'un très petit nombre de futurs architectes. Cela tient au système de formation, qui ne prépare pas des architectes ou des ingénieurs, mais une combinaison de ces

différentes spécialités. Il est cependant étonnant que dans aucune de nos universités n'existe de cours pour la formation d'urbanistes professionnels, alors qu'une ville comme Tokyo a une population de plus de 10 millions d'habitants!

Les architectes japonais ont graduellement obtenu une certaine stabilité de leur situation, bien que, en comparaison avec les architectes occidentaux, il leur reste encore beaucoup de problèmes à résoudre dans l'avenir.

Boom de la construction.

Sur le plan qualitatif, les constructions japonaises prises individuellement ont un standing aussi élevé que dans les pays occidentaux pour ce qui est de leurs détails, de la technique de construction et des équipements mécaniques. Au point de vue quantitatif également, des bâtiments publics et des usines modernes ont été construits en grand nombre, à tel point qu'une certaine inquiétude commence à se faire jour au sujet de ce boom de la construction sans précédent dans notre pays.

L'habitat.

Par contre, l'habitat japonais, spécialement du point de vue urbain, est très loin du standing mondial. La maison japonaise comporte beaucoup de détails artistiques et elle est célèbre pour la qualité de son excellent dessin. Mais imaginez 10 millions d'habitants à caser dans des habitations indépendantes et d'un niveau artistique élevé! Notre population n'a pas, et demeurant, l'habitude de vivre dans des immeubles collectifs. Presque tous les grands immeu-

bles d'appartements en béton armé et les projets d'habitat social n'ont été entrepris que depuis la dernière guerre. Nombreux sont ceux qui ne veulent pas vivre dans ces ensembles où les maisons sont disposées géométriquement et préfèrent les petites maisons en bois indépendantes, construites au hasard le long de ruelles étroites. Ceci est évidemment contraire aux règles les plus élémentaires de l'urbanisme moderne. Néanmoins, nous ne pouvons pas nier qu'il est très agréable de vivre dans la maison japonaise traditionnelle entourée d'une haie, avec son jardin minuscule, son petit sanctuaire dans la pièce familiale et un « tokonoma » où restent toujours exposés des objets d'art.

Tous ces éléments caractéristiques de la maison japonaise sont intégrés dans une harmonie traditionnelle. Un ordre intérieur dérivé de notre système familial est toujours préservé dans notre espace habitable. En opposition avec cet ordre intérieur, notre espace extérieur est un peu comme un paysage naturel où l'on ne sent pas la main de l'homme. Il est constitué par un assemblage d'espaces et de masses de dimensions variées, jetés au hasard sans raison apparente, il n'a ni unité ni ordre.

Conception de l'espace au Japon et en Occident.

Je pense pouvoir considérer la conception japonaise de l'espace et celle de l'Occident comme deux conceptions totalement opposées.

Avant de m'expliquer là-dessus, je voudrais faire comprendre la notion de l'espace « positif » ou « négatif ». Lorsque nous appelons un

objet A et l'espace délimité qui l'entoure B. B est positif par rapport à A (fig. 1a). Lorsqu'un objet A est considéré comme un solide, et B un espace qui l'entoure comme un vide indéterminé, dans ce cas, B est négatif par rapport à A (fig. 1b).

Par exemple, dans une nature morte, le fond, qui est généralement peint d'abord, est riche en couleurs et en texture, c'est un espace positif (fig. 2b). Au contraire, dans un dessin oriental en noir et blanc, les objets sont dessinés d'abord et l'espace autour d'eux est considéré comme un vide. C'est un espace négatif (fig. 2a).

Il existe donc deux conceptions opposées par rapport à un objet A : positif-négatif ou négatif-positif. Appliquons cette conception d'espace positif-négatif à l'architecture. Si nous considérons un objet A, élément spatial dans lequel personne ne peut pénétrer, A est naturellement une sculpture ou un monument du genre obélisque, etc., l'espace autour de cet objet est d'une nature indéfinie. C'est un espace négatif. Si nous pensons à un objet architectural détaché mais en relation directe avec ce qui l'entoure, tel par exemple une colonne, ou une cheminée centrale, etc., l'espace autour de cet objet devient obligatoirement un espace tridimensionnel architectural et positif. Un tel espace doit nécessairement être délimité par des plans solides dans les trois dimensions. C'est un espace architectural.

L'architecture devient ainsi espace positif et possède un ordre intérieur. Sculpture et architecture relèvent toutes les deux d'espaces tridimensionnels, mais elles sont fondamentalement différentes parce que l'une a un ordre intérieur alors que l'autre n'en a pas (3).

Dans la figure 3a, chaque objet est un seul espace architectural qui peut contenir des personnes. Ce groupe d'objets est considéré comme quelque chose qui ressemblerait à un village qui se serait développé spontanément le long d'une voie de circulation, et l'espace autour de cette agglomération est nécessairement un espace négatif par son infinité et sa passivité, exactement comme un vide dans un dessin noir et blanc.

Par contre, dans la figure 3b, un espace extérieur aux objets a une densité comparable à celle du fond d'une nature morte. C'est pourquoi cet espace est un espace positif, résultant d'une intention délibérée, active.

Lorsqu'un architecte projette un bâtiment, il est naturel qu'il considère l'espace qu'occupe ce

bâtiment, mais il y a peut-être très peu d'architectes qui « pensent » simultanément l'espace qui n'est pas construit. Si l'attention se concentre uniquement sur les bâtiments, l'espace autour du groupement de ces bâtiments sera désordonné, et, qualitativement, équivalra à un vide. Tout cet espace est négatif. C'est pourquoi lorsqu'un architecte, projetant un édifice, prend en considération l'espace extérieur à celui-ci, il le considère intentionnellement comme un espace positif. Il sera alors à même d'intégrer son édifice dans un concept urbanistique et de donner une fonction à cet espace extérieur. L'une des conditions pour créer cet espace positif, c'est de le délimiter par des plans solides et de ne pas ouvrir indéfiniment et sans raison l'espace vers l'extérieur. Il est également nécessaire d'appliquer un système qui permette de développer l'espace concentriquement à partir de cette enceinte, d'imposer un ordonnancement des espaces. Un projet est originellement concentrique. Au stade conception, on devrait d'abord s'imposer de délimiter une sphère d'action. Un tel plan créera un espace positif mais une exécution sans plan d'ensemble aboutira à des espaces négatifs.

Notre espace extérieur, au Japon, dans la plupart des cas, n'est pas un espace planifié, mais presque un espace naturel sans aucune intervention humaine délibérée. C'est ainsi que des conglomérats de dimensions diverses sont dispersés sans aucune intention positive et sans aucun ordre dans l'espace. Dans les villes occidentales, au contraire, la volonté de ceux qui les ont créés est clairement manifeste.

Vers un urbanisme humaniste.

Il me semble que la coutume japonaise d'enlever ses chaussures à l'entrée de la maison symbolise notre ordre intérieur, tandis que les places magnifiquement pavées que j'ai souvent rencontrées dans des villes italiennes symbolisent l'ordre extérieur. Pour les Occidentaux, l'intérieur signifie l'esprit secret de l'individu, tandis que pour le Japonais il signifie l'intérieur de sa maison entourée par une clôture. Les villes et les cités japonaises sont en train de devenir spontanément des groupes désordonnés de maisons. Mais elles ont leur propre équilibre et sont divisées en unités. Quand j'ai visité les villes italiennes médiévales, construites sur des collines, telles que San Gimignano, Montepulciano, Pienza, Assise, etc., j'ai été très impressionné par l'humanisme qui s'en dégage et que je ne parvenais guère à ressentir devant les groupes de gratte-ciel de New-York. C'est ce

même sentiment qui doit être à la base du charme que gardent encore les maisons japonaises. Mais, si une ville est une simple juxtaposition de ces unités humanistes, elle ne peut être qu'une source de congestion, comme c'est le cas de Tokyo, dont la population est gigantesque. Les unités humanistes doivent être limitées en population, taille et fonctions urbaines. Par exemple, une unité peut contenir une population de 10.000, 20.000, 50.000, 100.000 ou 200.000 personnes au maximum. En surface, elle peut couvrir 20, 40, 100, 200 ou 400 hectares au plus. Je suggère d'appliquer un ordre intérieur similaire à celui des maisons japonaises à chaque unité, ou de projeter une unité entière comme un seul bâtiment, comme dans les villes médiévales italiennes.

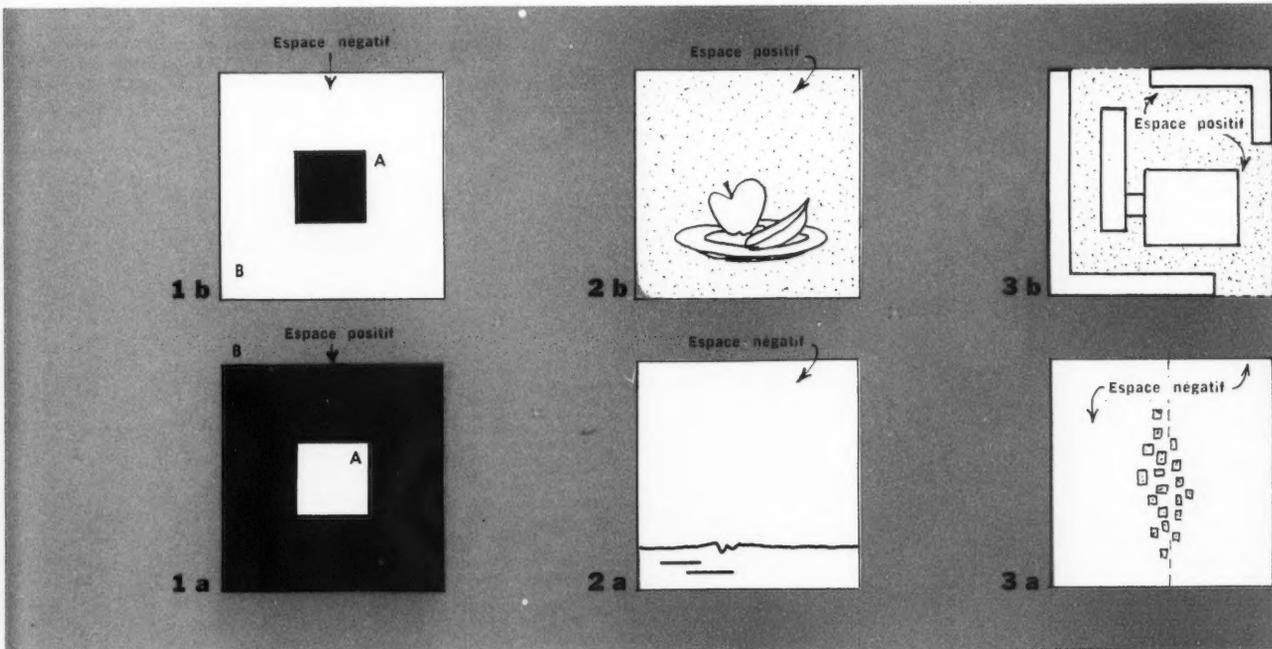
Un système de routes à grande circulation sera le seul lien qui réunisse chaque unité et forme un ordre extérieur. New-York et Paris sont en train de perdre lentement leur charme de grande cité par le fait qu'elles sont composées uniquement par un ordre extérieur, tandis que Tokyo et les villes médiévales italiennes, qui ont un ordre intérieur, se changent en confusion malgré leur caractère humaniste.

Je pense que notre ville de demain sera déterminée par l'échelle d'un ordre intérieur et son équilibre avec un ordre extérieur. De ce point de vue, la ville Radieuse de Le Corbusier, qui me fit une si grande impression jadis, me fait sentir la marche du temps.

Les récents travaux de Louis Kahn, et tout d'abord le Medical Research Building, et les Dortoirs pour étudiants mariés de Paul Rudolph à l'Université de Yale, me semblent indiquer une tendance récente vers une composition complexe d'espaces en termes architecturaux. C'est évidemment là une humanisation de l'architecture. A l'opposé, le Seagram Building de Mies Van der Rohe est une sculpture spatiale positive considérée comme un monument dans la tradition des obélisques.

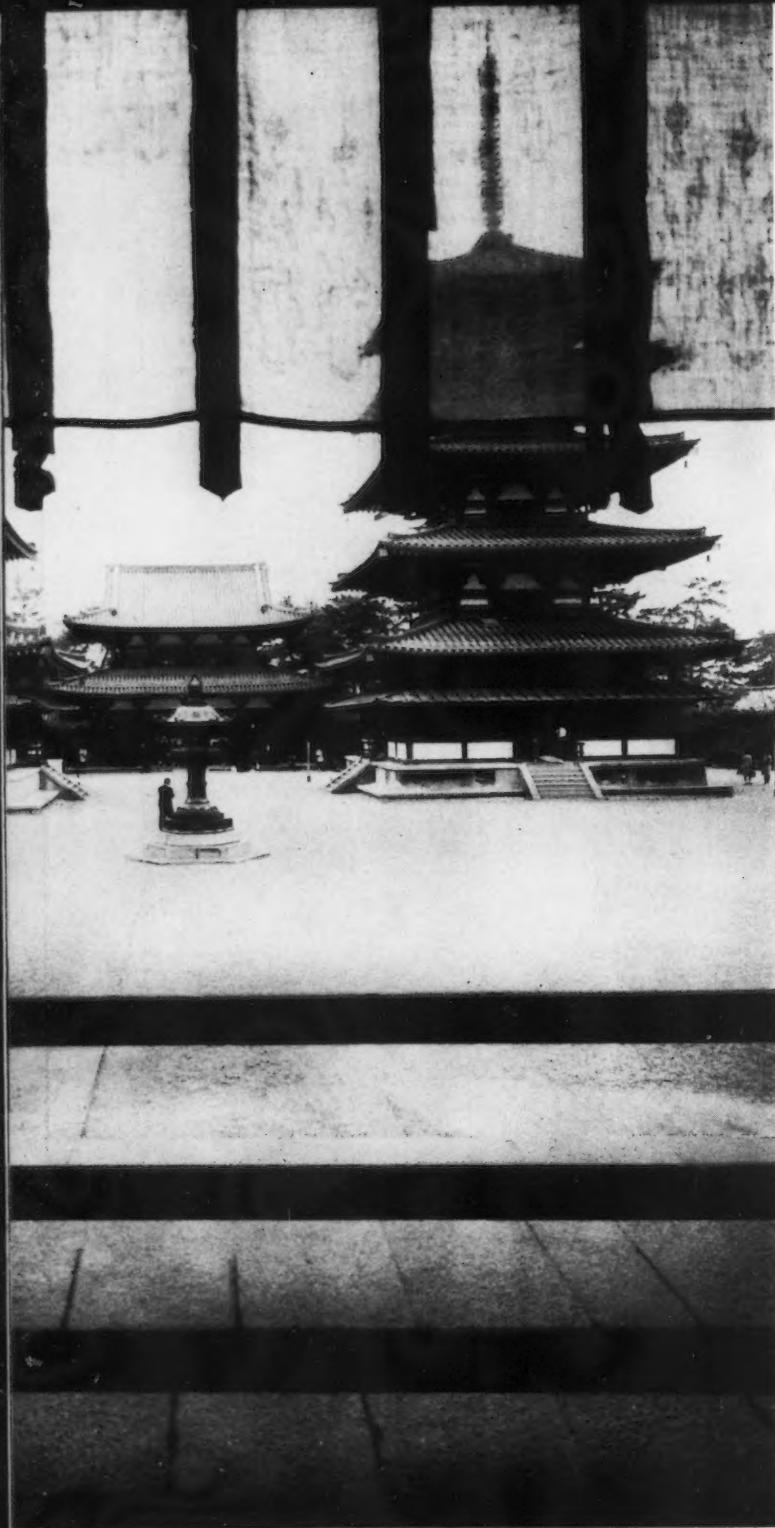
Les nombreux édifices publics japonais récents m'apparaissent comme des monuments qui se manifestent individuellement et je ne vois guère d'exemples qui soient conçus comme une composante de la cité. Ainsi, il est probable que nous sommes en train de répéter la faute de nos prédécesseurs occidentaux en créant des cités monotones, même si nous, Japonais, avons traditionnellement le goût de l'ordre intérieur. C'est notre problème primordial d'empêcher cela et de nous créer des villes plus belles.

Yoshinohu ASHIHARA.



(3) Cette préoccupation d'introduire un espace intérieur dans la sculpture a conditionné l'œuvre d'un certain nombre de sculpteurs contemporains (Moore, Schaeffer, etc.).

projets depuis qui ne où les et pré-adantes, étroites. les les . Néan-est très ise tra-jardin u pièce oujours la mai-rmonie de no-é dans ec cet est un ne sent par un ensions parente, n Occi- ception ccident osés. oudrais « posi-ions un



Fermé pendant très longtemps aux influences étrangères, le Japon a ouvert ses portes à plusieurs reprises et s'en laissé gagner délibérément avec une certaine précipitation au cours de son histoire. Il a laissé d'abord entrer le bouddhisme et avec lui une puissante influence chinoise. Onze siècles après, l'architecture en béton armé y a pénétré. Avec la même joie le Japonais s'est approprié les techniques venues d'outre-mer et a adopté la nouvelle manière de construire. Depuis le premier temple existant de Horiyûgi, du 7^e siècle (1), jusqu'à la récente maison de Kikutaké (2) ou le musée d'Osaka (4) le japonais continua à vivre, penser et à s'exprimer sans oublier d'être ce qu'il a toujours été.

Sauf indications contraires, les photographies illustrant cet article sont de Lucien Hervé.

JAPON : PARALLÈLES ET DIVERGENCES

PAR LUCIEN HERVÉ

Après avoir fait halte auparavant dans de nombreux pays d'Asie, le voyageur ne peut pas ne pas en être imprégné. Le Japon, précisément très asiatique, se présentera comme le contraire, à première vue, de tout ce qu'il a pu voir en Asie. Et en Europe ? Peut-être ce qui le déconcertera, c'est qu'il ne peut pas y ajouter le premier jour aussi l'Europe.

Au Japon, comme partout ailleurs, l'architecture présuppose la présence de l'homme, sa manière de vivre et de penser. A travers mille contradictions, il est autant dans la vie que dans l'architecture et on essaie de le deviner désespérément. Si différent de nous, le Japonais nous paraît très proche, quand il s'agit d'Hokusai ou de Bashô. Il paraît lointain, quand on pense à la guerre. Lorsque j'étais avec des amis japonais, j'avais l'impression de les avoir toujours connus et aimés. Et c'est cet homme insaisissable qui est partout présent dans son architecture, même quand celle-ci est absente. C'est le cas la plupart du temps. A quelques exceptions près dans le temps et dans l'espace, l'homme s'est contenté de construire. Des bidonvilles aux gratte-ciel, il a accumulé un nombre incalculable de constructions, où souvent les premiers ont l'avantage de ne pas être incolores et inodores. Dans cet amas qu'on appelle des villes, les exceptions sont rares. Au Japon autant qu'ailleurs, on construit parce que la construction est rentable pour certains et toujours nécessaire pour d'autres. Il faut du temps pour reconnaître dans l'aspect sans cesse changeant d'une vie en apparence moderne, la survie de signes qui vous parlent d'un passé si franchement éloigné du nôtre. Est-il loin ce passé, dont les points de contacts remontent au IX^e siècle, pour nous donner rendez-vous en Chine ?

Il m'a fallu du temps pour voir la parenté entre les chauffeurs de taxi de Tokyo et les samourais ! Ces hommes gantés de blanc, toujours polis et mesurés, filant avec une rapidité étourdissante, passant de gauche à droite, et de droite à gauche, sans jamais signaler leur intention avec la main ou par un feu, s'arrêtant net, dès qu'une autre voiture est en état de passer avant la sienne, sans jamais crier, rouspéter ou invectiver. Et passant pourtant une partie notable de mon temps dans les taxis, je n'ai jamais vu d'accidents. Et je me représentai ce chauffeur impeccable, faisant une course expresse dans cette cohue interminable, pour rapporter à mon hôtel l'argent que je lui destinais comme pourboire, mué tout à l'heure en usager d'un de ces tramways démesurément vieux pour cette ville moderne. Ce même chauffeur jouera des coudes, marchera sur les pieds des autres sans s'excuser, fera semblant de ne pas vous connaître en cette circonstance, mais ne tarira pas en cérémonies aussi nombreuses que sincères, pour vous accueillir chez lui.

Et tout cela entre dans l'architecture japonaise contemporaine. Ce qui vous est familier et ce qui vous surprend. Le tramway, le néon,

(Suite page 8).

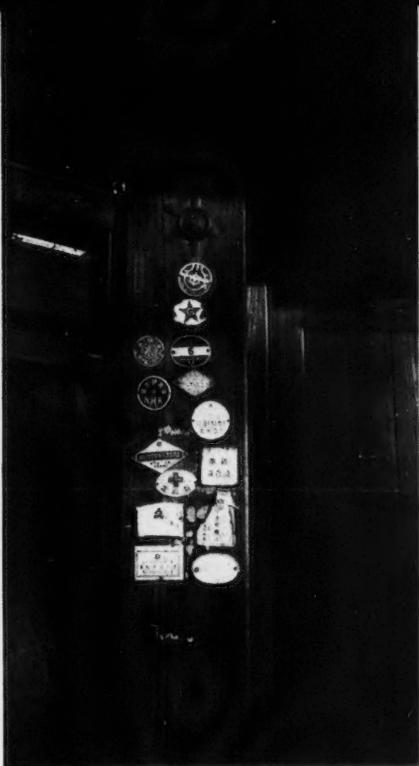


ans de
ut pas
sément
ntraire,
oir en
décon-
le pre-

chitec-
me, sa
s mille
e dans
déses-
s nous
saï ou
ense à
amis
oujours
issable
ecture,
cas la
s près
e s'est
gratte-
ble de
l'avan-
. Dans
eptions
a cons-
e pour
res. Il
l'aspect
arence
parlent
. Est-il
cts re-
endez-

parenté
et les
c, tou-
apidité
et de
inten-
nt net,
passer
ter ou
otable
mais vu
uffeur
dans
à mon
pour-
de ces
e ville
roudes,
xcuser,
n cette
monies
accueil-

japo-
amilier
néon,
page 8).



Doc. « This is Japan ».

3



L'apparente froideur savante, mesurée et impeccable sait garder une part discrète mais toujours présente aux suggestions de l'incommensurable, de l'impénétrable, de la raison irraisonnable de l'univers. Entre ces éléments il y a un accord tacite.

4

6

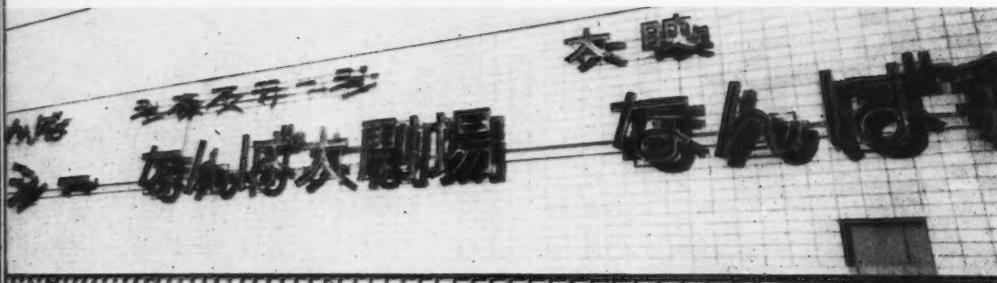


Est-ce la raison pour laquelle le Japonais ne se sent pas heurté là où nous trouverions matière à l'être, comme dans ces plaques clouées à l'entrée des maisons, par exemple sur celle d'un professeur d'Université, et qui sont des sortes de quittances, attestant que le locataire de la maison a payé les taxes pour son poste de T.S.F., ses cotisations comme membre de la croix rouge japonaise, etc. (3) alors que les pierres, les arbres ou la veinure du bois moussu en appariant désordre de Kyoto, (5) ou de Horiyugi (6) donnent un sentiment de plénitude à l'âme japonaise, dont après les expériences de notre art du 20^e siècle nous nous sentons singulièrement proches.





7



8

Il serait outreucidant de chercher une ressemblance formelle entre les champs labourés de la campagne japonaise (7), les inscriptions purement commerciales d'un grand magasin moderne (8) ou la trame plastique des ouvertures de la bibliothèque universitaire de Mayekawa à Tokyo (9) et les façades postérieure et latérale d'une administration commerciale à Osaka, par Tange (10 et 11). Il n'y a pas de « ressemblance ». Mais quelle parenté !



9

Le transistor, le faux-col, le XX^e siècle. Mais aussi le bain, le kimono, la serviette sortant de l'étuve, un profond sentiment de dignité individuelle, de devoirs à l'égard des autres, péle-mêle. Le miracle c'est qu'on s'y trouve aussi à sa place. L'architecture, bâtie autour du vide, réserve une place noble aux hommes. Dans toutes les demeures visitées, l'homme, si effacé qu'il veuille rester, est sa propre statue sans piédestal, sans démesure.

Le drame est qu'on n'arrive pas à Tokyo par chute dans un intérieur familial. On descend d'un avion après avoir survolé pendant de longues minutes une ville interminablement longue, ivre de néons et de lumières. L'œil a son compte. Le cerveau ? Il se pose des questions au sujet de ces formes géométriques, noires, encadrées de voies illuminées. Parfois un lumignon sans reflets cherche à prouver que cette opacité n'est ni la mer ni un lac. Serait-ce ma vieille connaissance, qui m'a presque partout accompagné dans mon voyage en Asie et en Amérique, qui a donné une profondeur et une largeur aux chiffres mis en avant par l'UNESCO sur l'état endémique de la faim pour plus de la moitié de l'humanité, serait-ce des bidonvilles ?

J'essaie de percer de l'œil l'obscurité qui enveloppe mon taxi pendant le très long parcours allant de l'aéroport vers le centre de la ville. On avance, et c'est toujours la banlieue. Soudain, le taxi me dépose à l'hôtel que je croyais être au centre de Tokyo. Malgré l'heure tardive, il faut que je me donne des réponses, et sans défaire mes bagages, je pars à pied à la découverte de ce Tokyo banlieusard, décoré de néons. Pourtant, tout près, je vois cette fausse tour Eiffel qui m'assure d'être au centre de la ville. Je monte et descends des ruelles tortueuses en pente qui me rappellent les collines voisines de certaines grandes villes bâties près de montagnes environnantes. J'essaie de prendre des repères. A défaut de pouvoir lire, je cherche à retenir une succession possible de chiffres indiquant les numéros des maisons. Hélas, les maisons n'ont pas de numéro. Ma première décision est prise, je n'essaierai pas de retrouver une adresse à

10



11



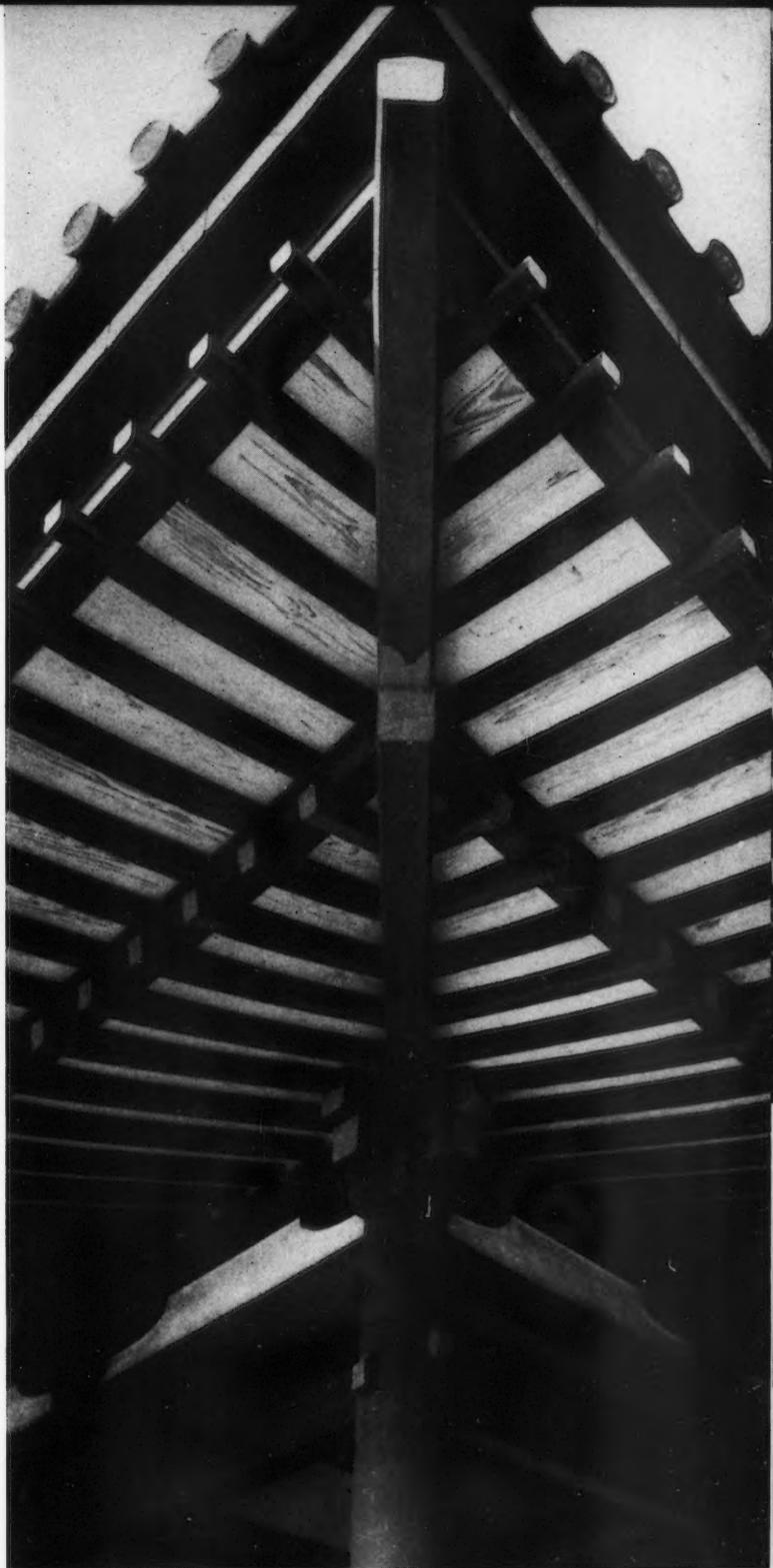
Tokyo par mes propres moyens. A force de chercher les numéros et en lisant les noms, je constate avec satisfaction que si la nuit n'était pas aussi avancée, je pourrais sonner aux portes avec chance d'être compris par les habitants de cette ville. En effet, ces noms américains m'ont convaincu que malgré les apparences, mon hôtel ne s'est pas déplacé dans une banlieue misérable. Ma visite du lendemain à notre Ambassade pas très éloignée m'a confirmé dans cette conviction. Vers le soir je commençais à comprendre et le surlendemain, j'ai trouvé un très grand charme dans cette façon campagnarde de vivre au milieu de la verdure, même si la nature n'y est que suggérée par un tronc d'arbre, une plante et une pierre. Cette façon qui oblige chaque japonais à s'inventer des équivalents suggestifs de l'immensité de la nature, relève de la plus profonde source artistique et prédispose tout un peuple à s'exprimer, au moins une fois dans sa vie, en artiste. Aussi, lorsque j'ai quitté Tokyo pour Osaka, quelques jours plus tard, j'ai choisi d'habiter un hôtel de style japonais. D'un bond j'avais l'impression de ne plus être le numéro de chambre des hôtels internationaux et des concierges poliment indifférents, mais redevenu un individu au contact d'hommes et femmes s'affirmant à mon égard par des intentions constantes. En enfilant le kimono qui m'attendait dans ma chambre, je faisais le rapprochement avec la définition de l'émotion par Le Corbusier : « L'Unité d'intention crée l'émotion ». Ce n'est pas seulement sous ce rapport que l'ar-

(Suite p. 10.)

12

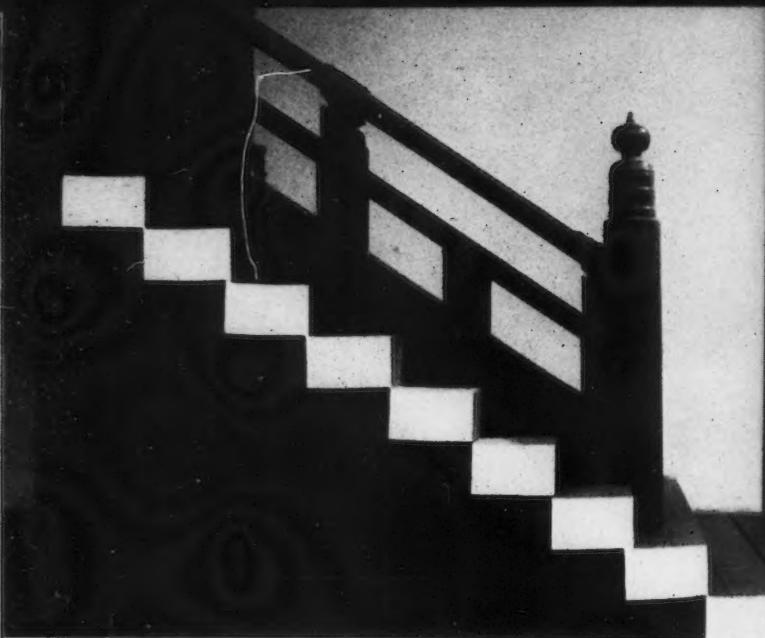


13

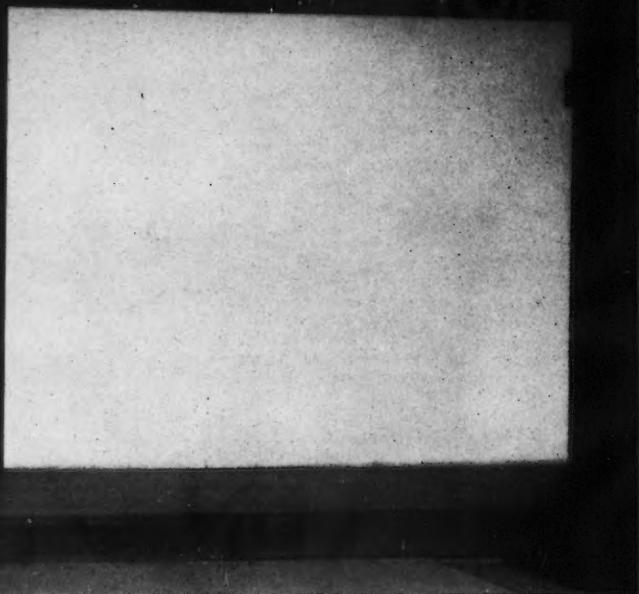


14

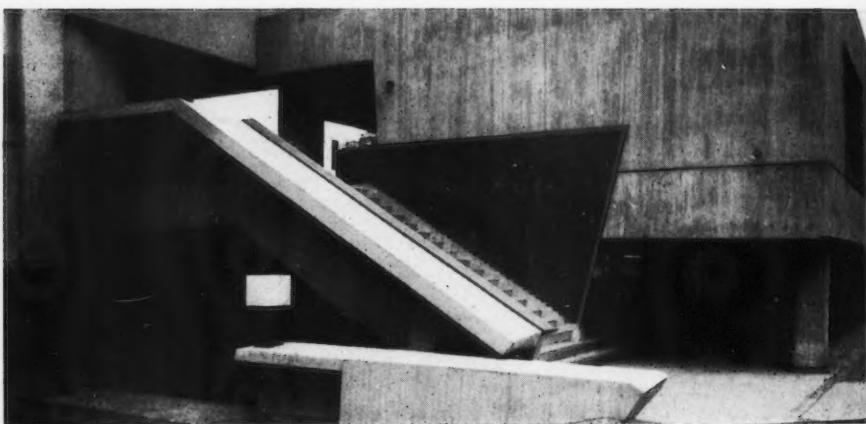
Mayekawa n'a sûrement pas pensé à imiter la charpente de bois de ce palais de Kyoto (14), en construisant l'intérieur de sa bibliothèque universitaire (12) ou la poutraison en éléments préfabriqués, reposant sur des pilotis (13) de son centre culturel du faubourg de Tokyo qui diffèrent totalement de certaines resurgences régionalistes ou historiques parties d'une servile imitation de formes décoratives, mais retrouvent l'esprit même dans lequel le bois a été utilisé traditionnellement au Japon.



15

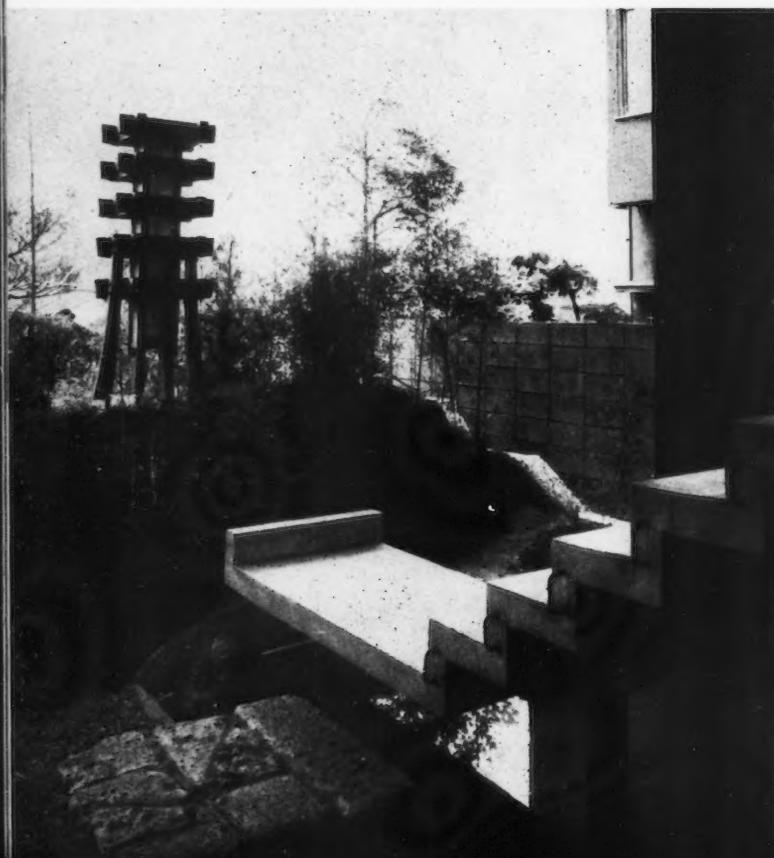


16



Entre l'opposition de l'escalier et le mur, la liberté des éléments qui constituent la rampe et l'austérité du reste, le jeu des couleurs entre le blanc, le noir et les bois, dans un palais de Kyoto (15) et le Kyoto Kaikan de Mayekawa (16) il existe des rapports serrés exaltants.

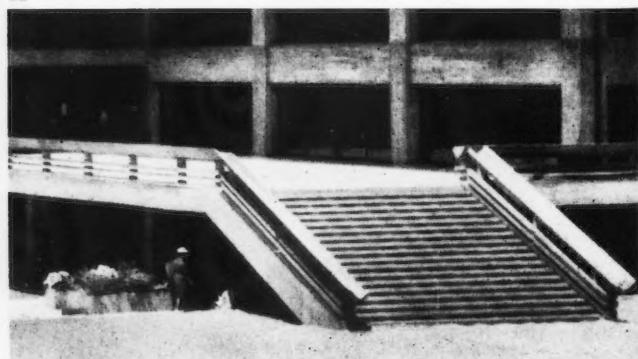
Yoshizaka en réalisant l'entrée de la maison franco-japonaise (16) ou Kikutaké, sa descente vers le jardin (17) ont eu à penser à de tout autres problèmes qu'aux escaliers de Kyoto, et pourtant...



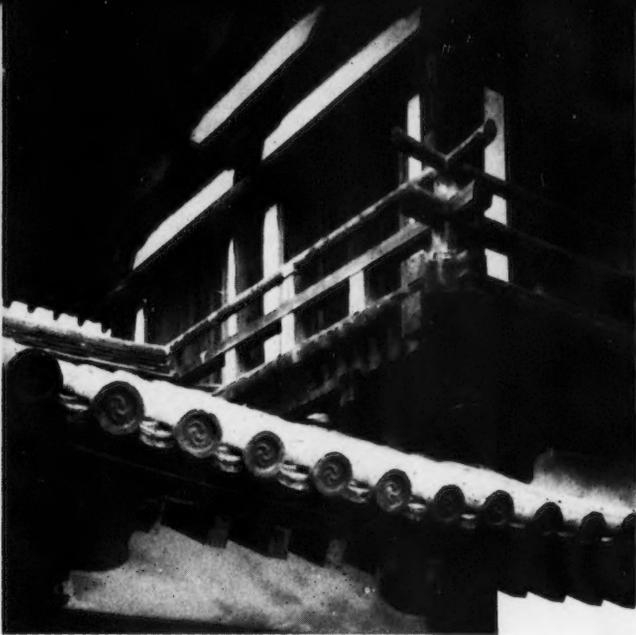
17

architecture et la vie se rattachent étroitement. Cet aspect intentionné de la vie japonaise ne me quittait plus dans ma quête de l'architecture contemporaine japonaise. Elle me semblait présente à Kyoto, lorsque j'étais perplexe devant cette architecture passionnée et tendue, où les volumes se réduisent à des harmonies fluides et constantes, musicales et géométriques, mouvantes et inflexibles. Cette architecture, où l'on sent la main de l'artisan, la pensée du mathématicien, l'outil du tailleur de pierre, le rêve du poète, où la contemplation du philosophe rejoint le bien-être ineffable de l'usager. Devant le miracle d'un village dans la région d'Horiyugi, jusqu'au sublime aboutissement de Kyoto, je pensais à l'extraordinaire exigence intérieure qu'une telle vie, un tel legs architectural imposent aux architectes vivants.

18



Doc. « The Japan Architect ».



19

Il y a des similitudes qui dépassent les rencontres fortuites. En nous tournant vers le Parthénon, nous pensons aux temples en bois qui le précédaient. Ils ont disparu avec toutes les autres constructions de bois d'avant notre ère. Pourtant on en voit resurgir l'esprit transposé en pierre, marbre. Kyoto, Nara, Horiyûgi vivent toujours (19). Ni l'hôtel de ville de Kurashiki de Tange (21) ni l'habitation Martin à Mejiro de Motoo Take (20) n'en sont des copies mais des transpositions particulièrement réussies. Le jeu des volumes, des matières, l'importance des bâtiments, les forces en présence empêchent une transcription mathématique. La sensibilité d'une race projetée dans des siècles et des sociétés complètement divergentes, se manifeste avec constance. De même que le folklore depuis longtemps perdu dans le magma du 19^e siècle et fut miraculeusement réinventé dans la musique de Bela Bartok.



20

Doc. « The Japan Architect ».

Chose curieuse dans un pays ancestral, où les premiers éléments de l'architecture contemporaine furent introduits par des américains, Wright en 1915 et Raymond après cette guerre, la très grande majorité des architectes japonais vivants se définit par une volonté d'accord entre un passé issu d'une manière de vivre souvent inadaptable aux problèmes posés par les temps présents d'une part et les solutions conformes aux fonctions et besoins profonds d'harmonie spirituelle et morale proposées essentiellement par Le Corbusier.

Cette filiation est d'autant plus intéressante à constater que cette influence se manifeste bien avant l'apparition à Tokyo du premier bâtiment construit par Le Corbusier et quelque 45 ans après l'Imperial Hôtel bâti par F.L. Wright. Il m'était difficile de déceler quelque influence exercée par ce dernier dans l'architecture japonaise contemporaine. Tout aussi intéressant est de relever l'absence d'influences de Mies van der Rohe, ce qui ne laisse pas de surprendre dans ce pays industriellement très développé, où les structures métalliques ne posent pas de problème industriel. De plus, une tradition de surfaces compartimentées, austères, semblait prédestiner l'architecture de Mies Van der Rohe à une large audience dans ce pays. Aussi paradoxal que cela paraisse, l'architecture japonaise contemporaine, toute imprégnée qu'elle soit par ses traditions magnifiques, rejette précisément ce qui nous semblerait le plus proche dans l'architecture occidentale.

On était prêt à comprendre et admettre que le Ministère de l'Éducation Nationale à Rio fût considéré par tous les architectes brésiliens comme le grand choc permettant la libération (Suite page 12.)



Photo Ch. Hirayama.

21



Photo T. Taira.



Doc. « The Japan Architect ».

Lorsqu'un architecte japonais est mis en face d'un problème de construction actuelle, il n'a pas plus d'effort à faire pour se proposer des solutions d'une actualité technique assimilée que pour revenir tout naturellement vers des formes de vie traditionnelles, tout comme il redevient chaque soir, en rentrant dans son foyer, un homme enveloppé de manières de vivre et penser ancestrales. Ce n'est donc pas par recherche de styles passéistes, d'un souci de suggestions formelles qu'il choisira dans l'arsenal des constructions du passé, des accords ou réminiscences secrètes adaptables partiellement aux nouveaux matériaux appelés à résoudre de nouveaux programmes insolubles avec les techniques d'antan. Mayekawa ne songe pas à imiter (22) le balancement des horizontales, leur équilibre rythmé dans la trame impérative des verticales d'un palais de Kyoto (23). La solution pourtant proche du plafond lumineux ne pourra jamais s'apparenter aux rectangles lumineux des parois à glissière, pas plus que l'affirmation nette et décisive des piliers et poutres dans les deux constructions ne paraîtra jamais une imitation servile et impossible. N'y a-t-il pas d'évidence de parenté entre les gargouilles (24-25), les auvents formés par la préminence des toits protecteurs (26), le besoin de hachurer des murs pleins permettant un subtil usage d'ouvertures ventilatrices ? N'aboutissent-ils pas au même rapport modulé des creux et des pleins, des lumières et des ombres, des agitations et des silences ? Ce qui les rapproche au-delà des formes, ce sont les mêmes besoins de vérités structurales affirmées et l'utilisation de modules préétablis.

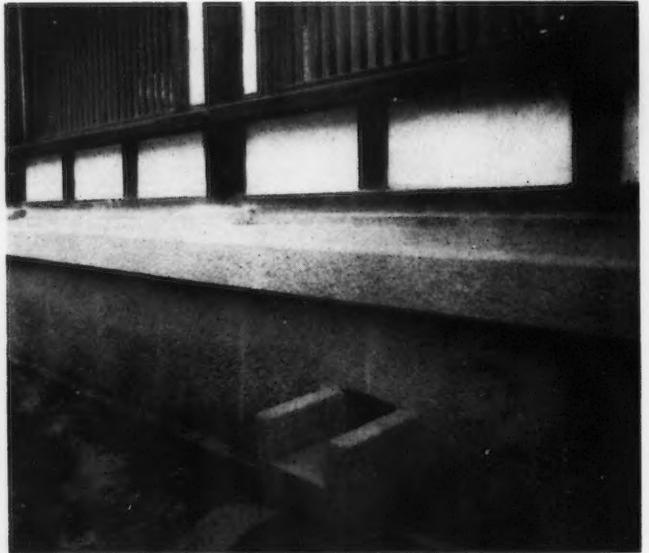
22 23



24

d'une pesanteur séculaire pour opérer une miraculeuse prise de conscience nationale. Souvent, les faits défont la volonté prétentieuse de notre raison de mesurer ses cheminements, à plus forte raison d'un peuple dont le poète a exprimé une des devises : « que la bouche se taise et parlent les yeux ! ».

Le musée bâti par Le Corbusier pour servir de réceptacle à la collection de Matsukata et devenu le Musée de l'art occidental, est de dimensions très modestes en face de l'important Centre Culturel de Mayekawa. Comme souvent chez Le Corbusier, cette œuvre prendra l'ampleur et se révélera réellement lorsqu'on y entrera, en y séjournant, en y avançant. Comme les pauvres gens déçus qui parlent en connaisseurs dédaigneux de l'Unité de Marseille dans laquelle ils n'ont pas cru nécessaire d'entrer pour en juger, les contemplateurs superficiels du musée n'auront jamais assisté à ce miracle qu'est la



25

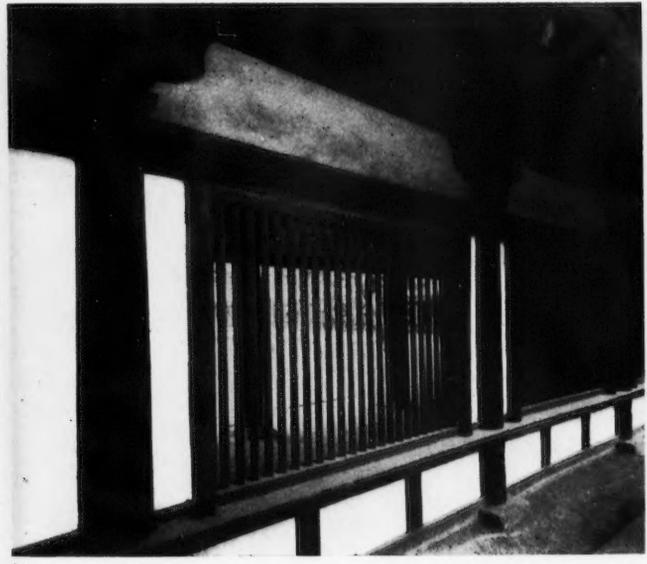


27

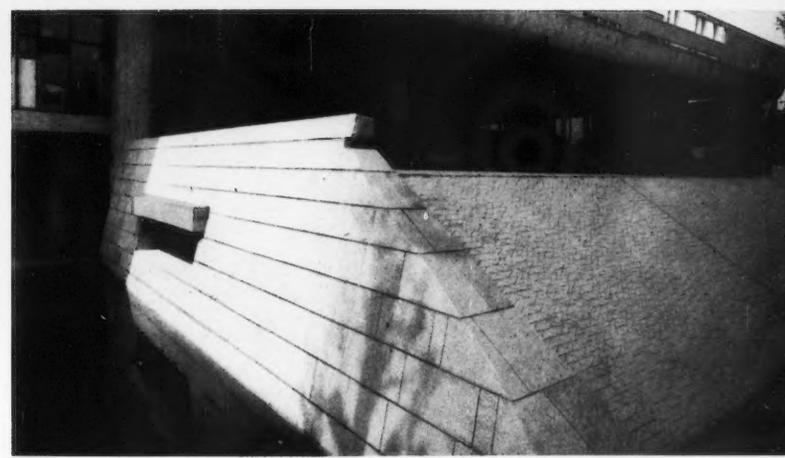
d'un plus d'une tout elles, entrant nières pas ci de senal rémi- aux veaux anta. ment rame (23). ux ne ineux nation s les tation e de s for- (26), ettant abou- creux e agi- de la érités dules

révélation de cette architecture. On entre dans une boîte plate et simple posée sur des pieux, à peine ouverte vers l'extérieur, et qui dès l'entrée prend de la hauteur où l'œil s'envole, joue avec les vides et les pleins, s'arrête, bondit, se repose, s'exalte avant d'avoir effectué de nouveaux pas. Il y a un poème de l'espace que d'autres moyens d'expression n'arrivent pas à capter. C'est aussi cela l'architecture. En tout cas, celle de Le Corbusier. Evidemment, il y a des gens avisés, qui auront trouvé que Beethoven ne pouvait qu'être ivre en écrivant le final de la Septième, comme d'autres tout aussi avisés pourront dire devant Le Corbusier que c'est dépassé ou « fada ». Mais que peuvent les paroles ? La description la plus nuancée, donnée par Théophile Gautier de l'Éscorial, prouve, s'il était nécessaire, que la maîtrise des moyens d'expression d'un poète, ne s'accompagne pas nécessairement de la compréhension d'une œuvre architecturale puissante. J'admets que l'effet plastique ne soit pas le seul critère pour juger de la réussite architecturale. En l'occurrence, la mise en valeur des œuvres exposées, l'éclairage de chaque objet, le pouvoir d'isolement et d'exaltation auxquels il a droit, de même que ses possibilités de prolongements didactiques, l'accessibilité pour chaque visiteur de toutes les parties et la clarté du plan. Les possibilités d'autres regroupements de la collection, de transformations temporaires, (Suite p. 14.)

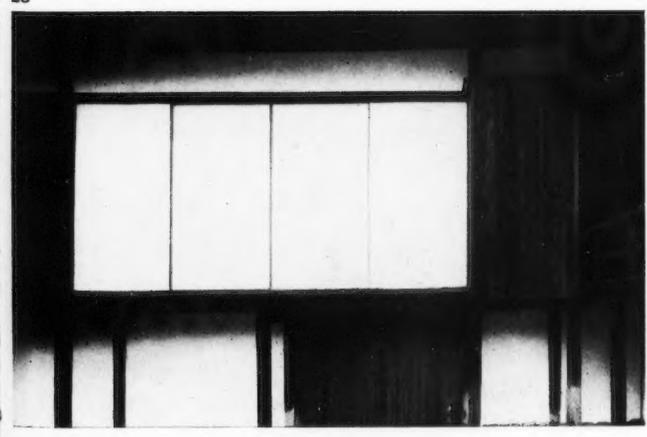
29



26



30



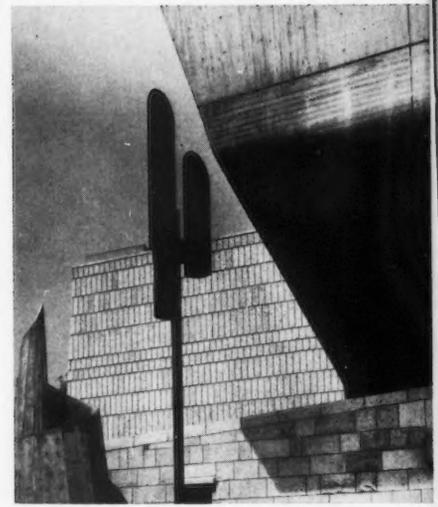
28

On admettait jadis facilement que l'organisation méthodique des composantes d'un ensemble devant s'unir en un équilibre harmonieux aboutissait à un classicisme à l'opposé du romantisme agité par les sentiments. Démarrant ces préjugés, l'architecture classique japonaise (28), tout en restant « mathématique », « modulée », « raisonnable », « cartésienne », est pleine de la présence invisible de l'homme. L'élément affectif est d'une telle densité que, malgré sa pudeur et son effacement, il est à lui seul capable de mesurer l'énorme différence entre les démarches de l'esprit occidental et japonais. L'architecture contemporaine japonaise en reste profondément imprégnée (27).

Le ciment et le verre du Centre Culturel de Tokyo, de Mayekawa (30), ne ressemblent pas à la pierre et au mur blanc de Kyoto ou du Palais Impérial de Tokyo (29). Était-il même conscient des rapprochements que le spectateur pouvait établir entre les deux ? Picasso a-t-il pensé à l'art des Cyclades en faisant sa toile du Palais de l'U.N.E.S.C.O. ? Le Corbusier a-t-il pu penser aux rampes douces de Fatehpursikri qu'il n'a jamais visité ou au Palais des Vents de Jaipur qu'il n'a jamais vu, en préconisant certaines de leurs solutions dans ses constructions indiennes ?



31

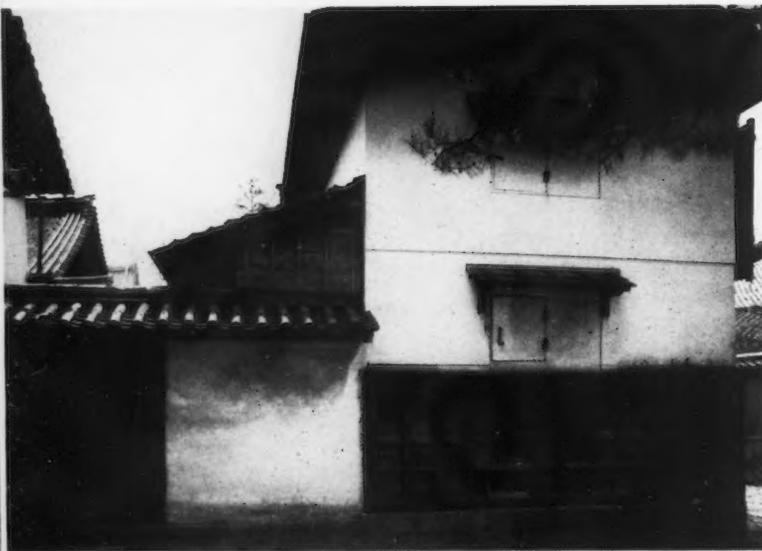


32

Transposé dans le domaine de l'architecture japonaise contemporaine, nous ressentons avec acuité la même lacune due à une certaine timidité. Je comprends et admet ce dédoublement de chaque japonais, qui en entrant où que ce soit, veut oublier le tumulte du dehors, avec ses couleurs chatoyantes propres à éblouir un visiteur étranger. Je comprends aussi, que dans un intérieur japonais traditionnel, la partie se joue entre les rapports constants : tatamis, bois, blancheur du papier, vue discrète sur le dehors, jamais tapageuse, les costumes traditionnels, le kakémono, le bouquet et toutes choses soigneusement, amoureuxment ordonnées. La couleur est merveilleusement présente. On comprend que l'architecte éprouve une certaine appréhension à devoir tout bouleverser dans cet ordre de choses préétabli. Pourtant en introduisant le béton à la place du bois, le verre à la place du papier, le plan libre, les volumes libres et les façades libres, il a créé une nécessité à laquelle, dans certains cas, il essaie de suppléer par des fresques mosaïques, reliefs décoratifs. Hélas, une fresque, si elle peut attirer l'attention, meubler, ne peut faire avancer un mur ou en faire reculer d'autres. Cette aversion pour la couleur a fait naître en moi plus d'une fois un sentiment de manque de hiérarchie dans les volumes. Et à y regarder de près, le manque de couleurs permet aussi d'avaliser de mauvais rapports architectoniques. Il en résulte souvent un gaspillage de volumes et de terrains, pourtant si précieux ! Il introduit en plus un élément d'inquiétude contraire à toutes les constructions traditionnelles.

Si l'on jette un coup d'œil sur les quelques douze années d'architecture moderne du Japon entre le flux et le reflux des influences extérieures et passistes, on aboutit inexorablement à une conclusion assez contradictoire. Malgré les

Doc. « The Japan Architect ».



34

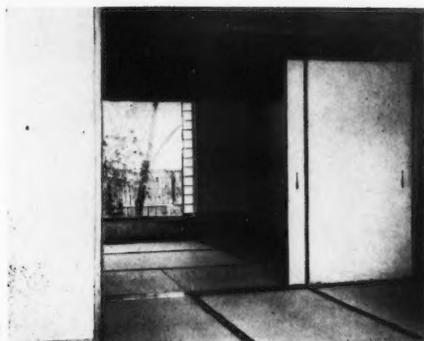
la commodité des lieux de travail de la conservation, et tant d'autres considérations fonctionnelles. La réussite en architecture est précisément de partir de ces servitudes, d'y songer constamment et d'avoir l'air, avec le moins de moyens, de lancer dans l'espace un poème indicible, qui n'écrase pas l'homme tout en le plongeant dans le majestueux. Un tel cadre était idéal pour contenir une collection souvent disparate. La direction du musée n'a pas su profiter des possibilités offertes, de volumes aussi libres. La collection n'accompagne pas l'esprit de l'architecte. Les statues accolées aux murs, comme des enfants sages, sur des socles de la même hauteur, de la même couleur, se confondent avec les teintes timides et absurdes des revêtements. Je m'arrête à ces fautes d'aménagement du musée, à ce manque de compréhension d'un des principes essentiels de son auteur, à savoir que la liberté du plan, des volumes et des façades n'a pas seulement permis, mais exigé l'introduction de la couleur.



35



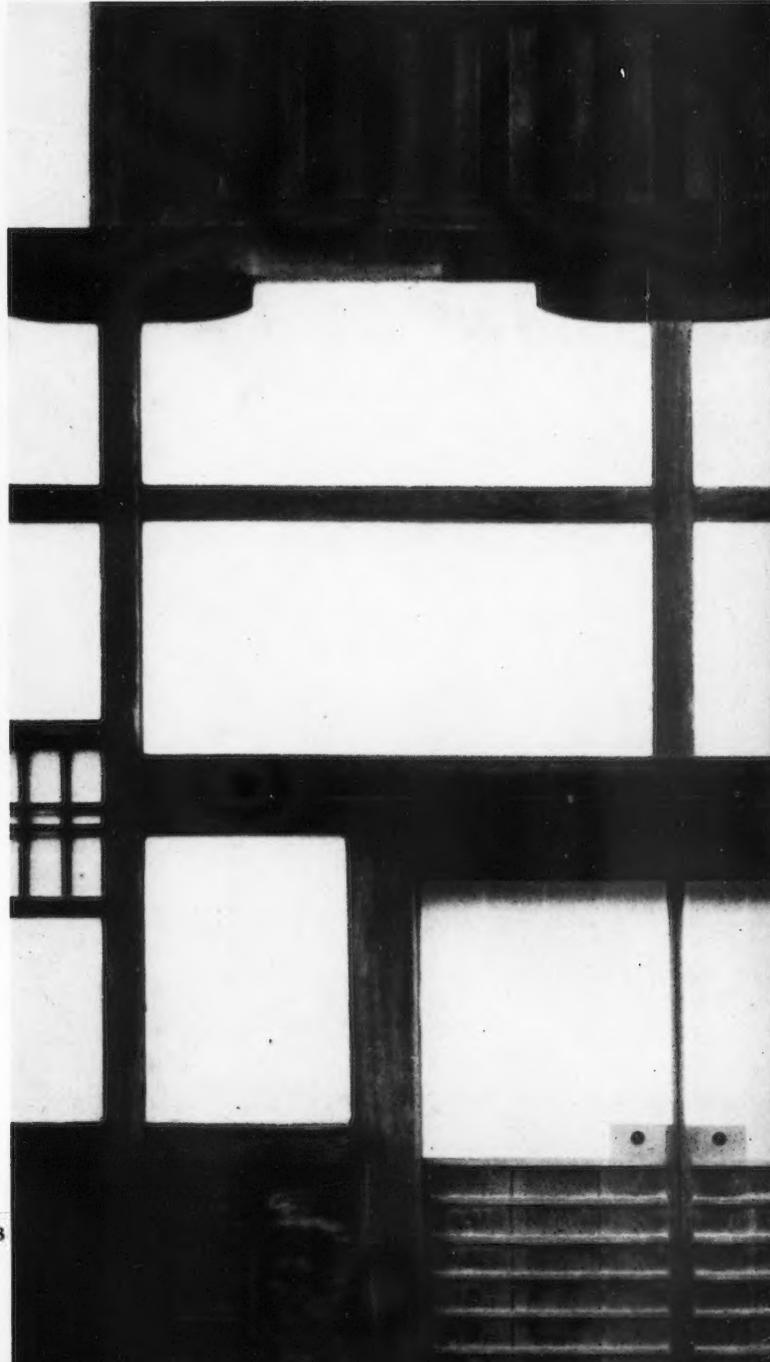
33



37



36



38

emprunts, cette architecture a trouvé des accents très particuliers, souvent rigoureux, nobles et persuasifs. Ce qui surprend, ce ne sont pas les emprunts au passé ou à l'étranger, par l'architecture japonaise contemporaine, mais qu'en si peu de temps, elle ait pu s'affirmer avec autant de force. Il est réconfortant de voir l'importance accordée au Japon à l'architecture moderne. Elle se traduit par des programmes très conséquents, devant lesquels on songe avec tristesse à la mesquinerie des programmes proposés en France à un Le Corbusier ou un Prouvé. Il est vrai, ici autant qu'ailleurs, que les grandes solutions architecturales sont de plus en plus en liaison avec des solutions urbanistiques. Or l'urbanisme est absent autant à Tokyo qu'en d'autres grands centres du Japon. Pourtant des architectes y pensent : Tange, Sakakura, Kikutaké, m'ont montré des projets très étudiés d'urbanisation de Tokyo. A la rencontre des deux, l'architecture japonaise se révélera dans ce qu'elle a de plus traditionnel : monumental par sa soumission volontaire à l'harmonie collective et la place réservée aux injonctions de chaque homme, mesurées avec une sûreté et une souplesse infaillibles.

Lucien HERVE.

L'art du Japon fut d'une influence décisive sur notre art. Après la peinture, notre architecture en a découvert les vertus. La liberté des structures qu'avant le ciment armé, l'utilisation du bois et la légèreté des murs ont permise, a fait découvrir plus d'une solution que les plus hardis de nos architectes occidentaux ont présumée se basant sur les possibilités offertes par l'emploi de plus en plus large du béton armé, puis des structures métalliques. Avec étonnement, l'Occident s'est penché sur le phénomène architectural japonais : le plan libre, la façade libre, les volumes libres, usage des modules, le contraste et la franchise des matériaux et des procédés, jusqu'à la tension épurée des formes auxquelles la peinture de Mondrian nous a rendus universellement sensibles.

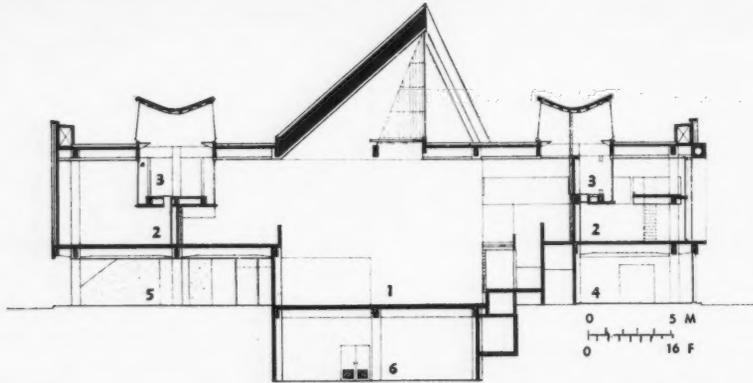
A l'harmonie des contrastes et des surfaces inégales à Horiyûgi (31), à la liberté des volumes (34), à la franchise et diversité des matériaux et des procédés au Palais de Tokyo (33) à la variété suggérée par l'usage raffiné des modules à Horiyûgi (38) ou à Kyoto (37), répondent les architectes modernes : Mayekawa et son Centre Civique de Tokyo (32), Haruchiko Koyasu à East Tamagawa (35), ou le français Maurice Sauzet avec Sakakura à Osaka (36).

chitect-
entons
ertaine
double-
à que
i, avec
ir un
e dans
tie se
bois,
ehors,
els, le
meuse-
paleur
d que
ision à
choses
n à la
ier, le
les li-
dans
esques
esque,
e peut
autres.
re en
ue de
er de
d'ava-
Il en
et de
it en
toutes
lques
Japon
exté-
ement
ré les

32

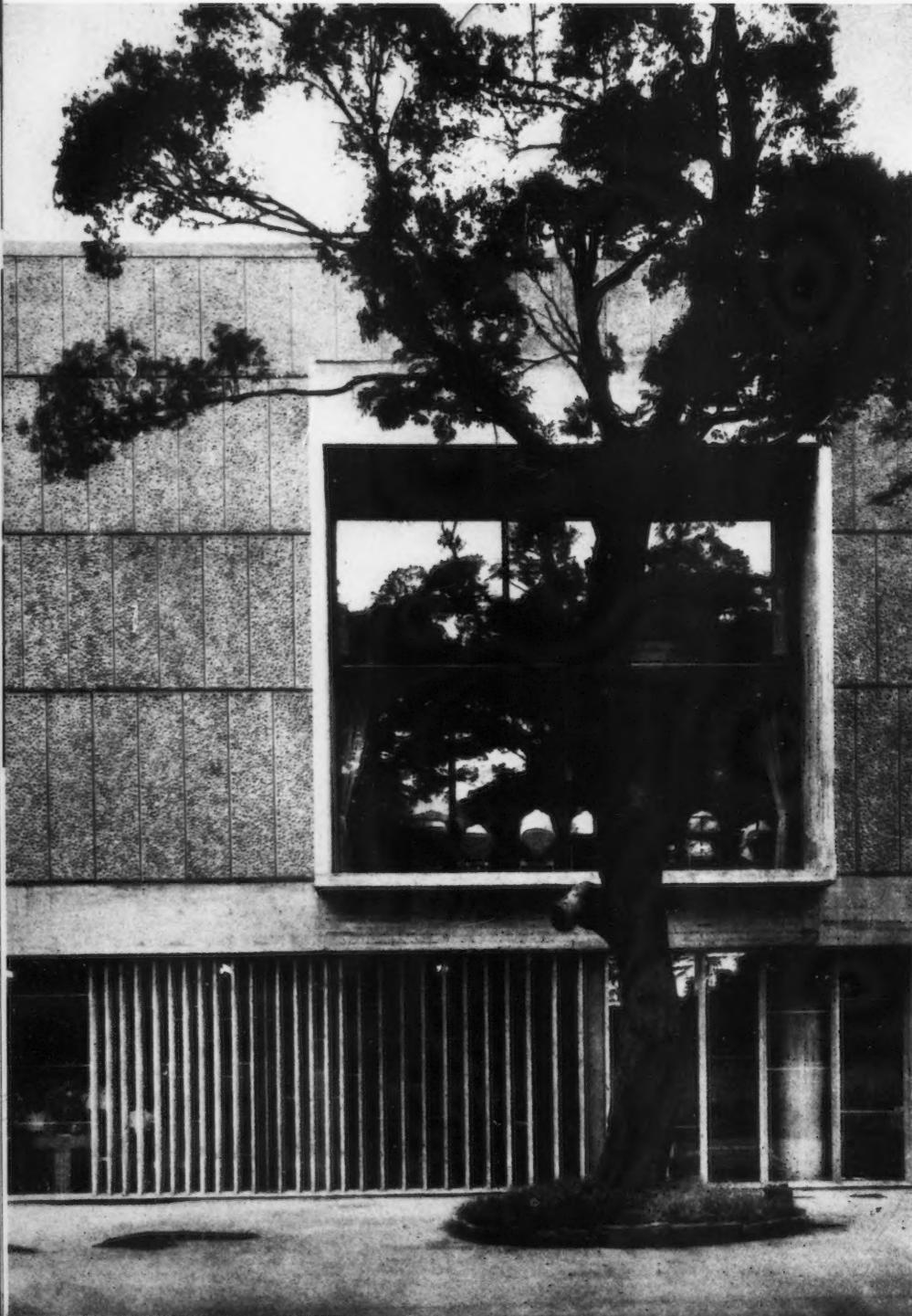
LE CORBUSIER

MUSÉE NATIONAL D'ART OCCIDENTAL A TOKYO



1

Photo « Kenchiku Bunka ».



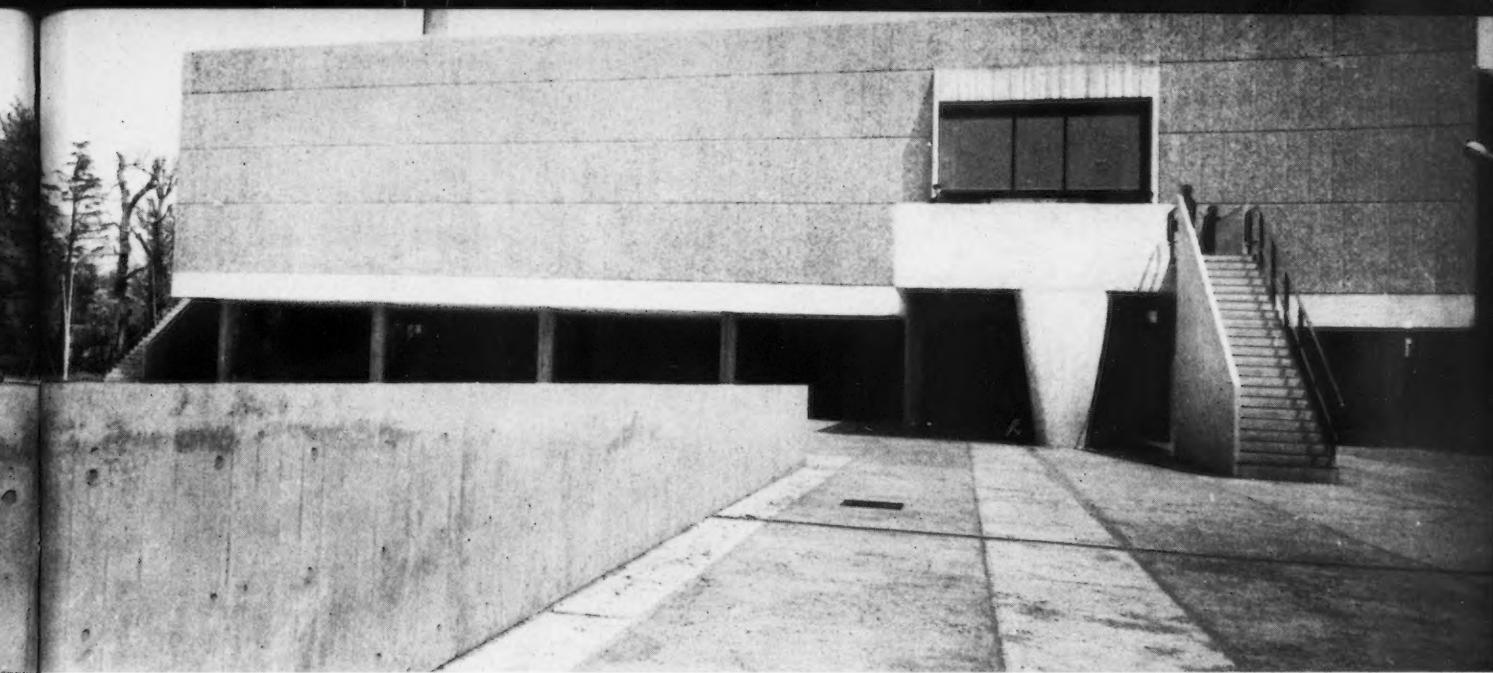
2

1. Détail de la façade nord : au rez-de-chaussée, les ateliers, aux étages, les salles d'exposition. 2. Vue d'ensemble de la façade sud, ouvrant sur une plateforme dallée. 3. Détail de l'angle nord-est.

COUPE TRANSVERSALE SUR LE MUSEE : 1. Hall central. 2. Salle d'exposition. 3. Contrôle de l'éclairage. 4. Bibliothèque. 5. Hall d'entrée. 6. Fosse.

3





Lorsque la Collection Matsukata, réunissant un nombre important de peintures et sculptures impressionnistes, et mise sous séquestre à Paris pendant la guerre, fut rendue au Japon, le gouvernement japonais fit appel à Le Corbusier pour construire le musée qui devait abriter ces œuvres.

Le terrain est situé dans un parc occupé déjà partiellement par des musées d'histoire naturelle, de beaux-arts et de sciences, dans un site planté de très beaux arbres, au bord d'un plateau dominant Tokyo et bénéficiant d'une vue très étendue sur la ville.

Reprenant des études remontant à 1939, Le Corbusier a installé sur ce terrain une version du « musée à spirale carrée », qui fut exécutée

sur place par des architectes japonais ayant travaillé en France avec Le Corbusier, Mayekawa, Sakakura et Yosizaka.

Dans le projet de Le Corbusier, le musée fait partie d'une composition d'ensemble qui prévoit en outre un pavillon d'expositions temporaires et un édifice destiné au théâtre et aux recherches théâtrales nouvelles, baptisé depuis longtemps par lui la « boîte à miracles ».

Le bâtiment, construit sur pilotis, est érigé sur une vaste place dallée et comporte, en outre, un rez-de-chaussée abritant principalement un hall d'entrée et vestiaires, deux niveaux d'expositions et un toit-terrasse aménagé.

Comme celui d'Ahmedabad, le musée de

Tokyo comporte une partie centrale où sont exposées les sculptures, partie montant sur toute la hauteur du bâtiment, et d'où les visiteurs ont accès par une rampe aux niveaux d'exposition.

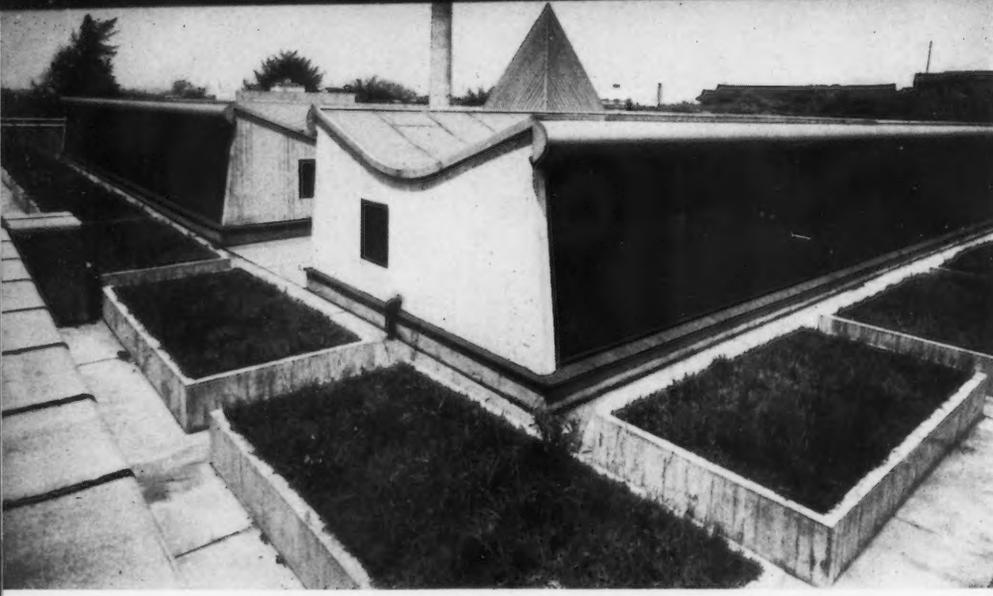
L'ensemble se présente comme un parallélépipède presque entièrement fermé, selon la conception chère à Le Corbusier, pour que l'attention des visiteurs soit vraiment concentrée sur l'intérieur du bâtiment et les œuvres d'art exposées.

Il est étonnant et fort regrettable que les techniques de présentation des œuvres ne correspondent en rien à l'esprit architectural du bâtiment, et restent aussi éloignées des principes élémentaires de la muséographie moderne.

Photos Lucien Hervé.

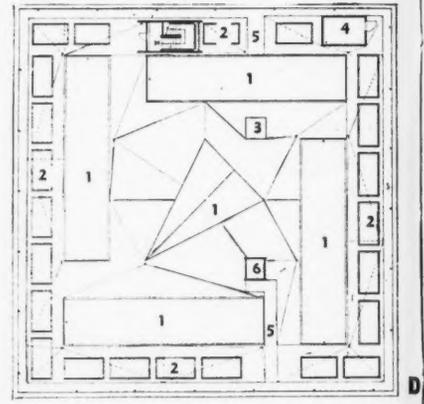
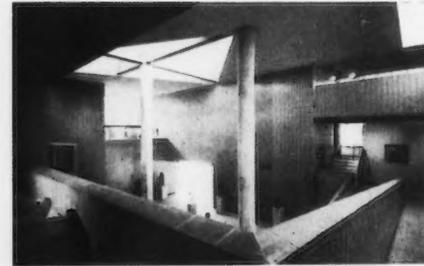
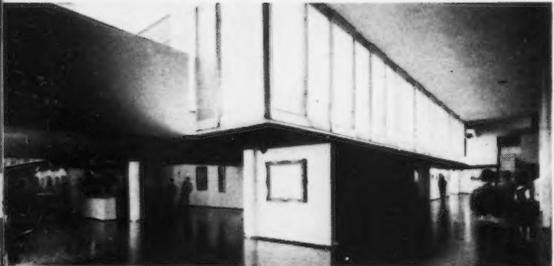


MUSÉE D'ART OCCIDENTAL, TOKYO

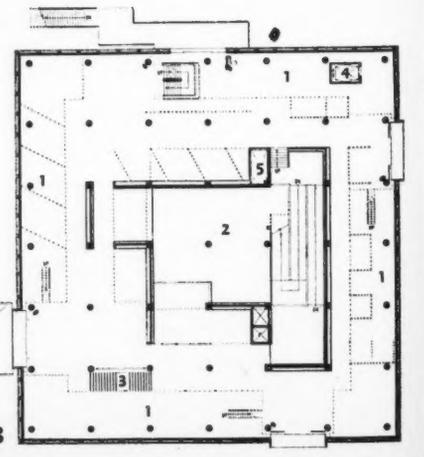
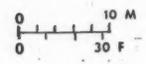
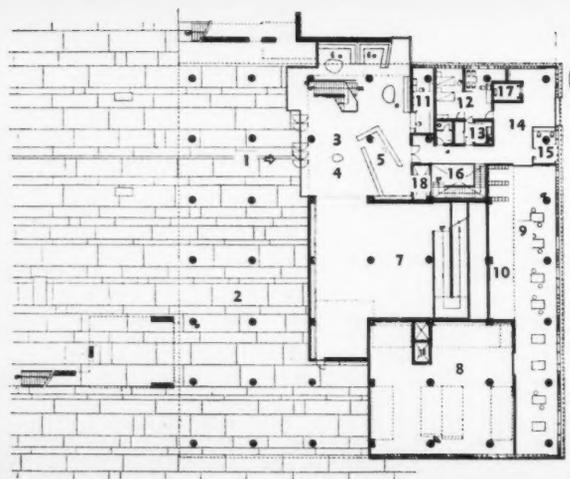
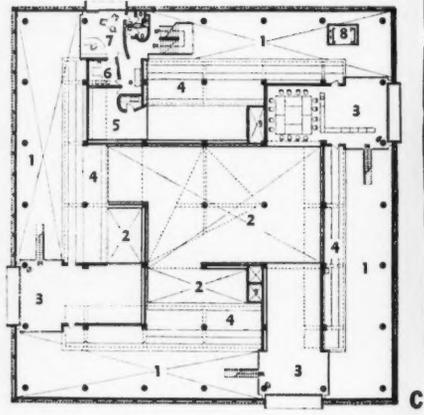


4. Les superstructures. 5. Vue intérieure de la salle du rez-de-chaussée. 6. Le grand hall, vu de la première galerie. 7. Détail du rez-de-chaussée. 8 et 9. Deux vues des galeries d'expositions.

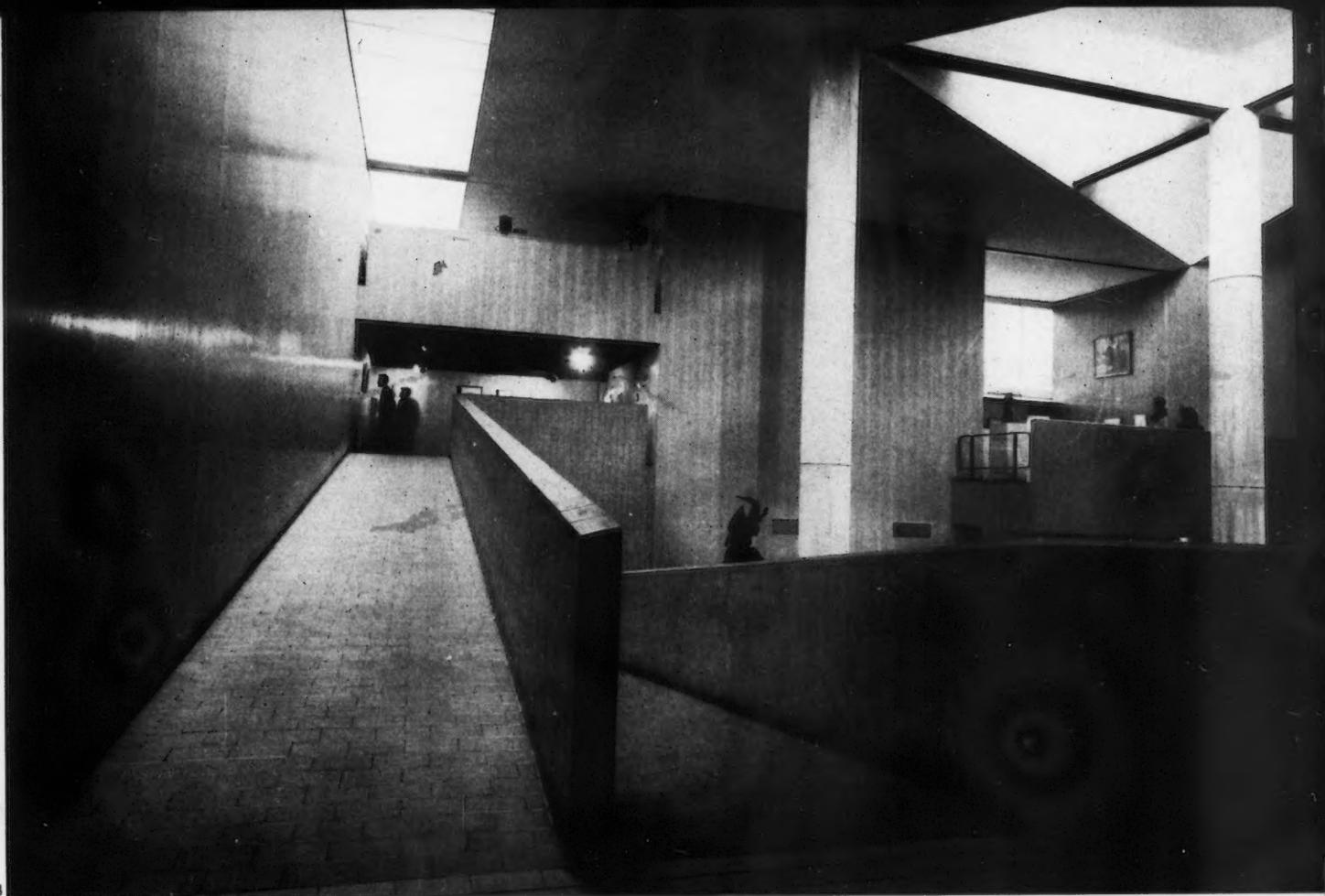
A. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE. 1. Entrée. 2. Salle du 19^e siècle. 3. Hall d'entrée et vestiaires. 4. Bureau. 5. Service. 6. Dépôt. 7. Hall central. 8. Emballage. 10. Bibliothèque. 11 à 13. Appartement gardien. B. PLAN DU PREMIER ETAGE. 1. Expositions. 2. Hall central. C. PLAN DU MEZZANINE. 1. Hall d'exposition. 2. Hall central. 3. Galerie. 4. Galerie de contrôle de l'éclairage. 5. Secrétariat. 6 et 7. Direction. D. PLAN DU TOIT. 1. Sheds. 2. Bacs à fleurs.



7. Photos Lucien Hervé.



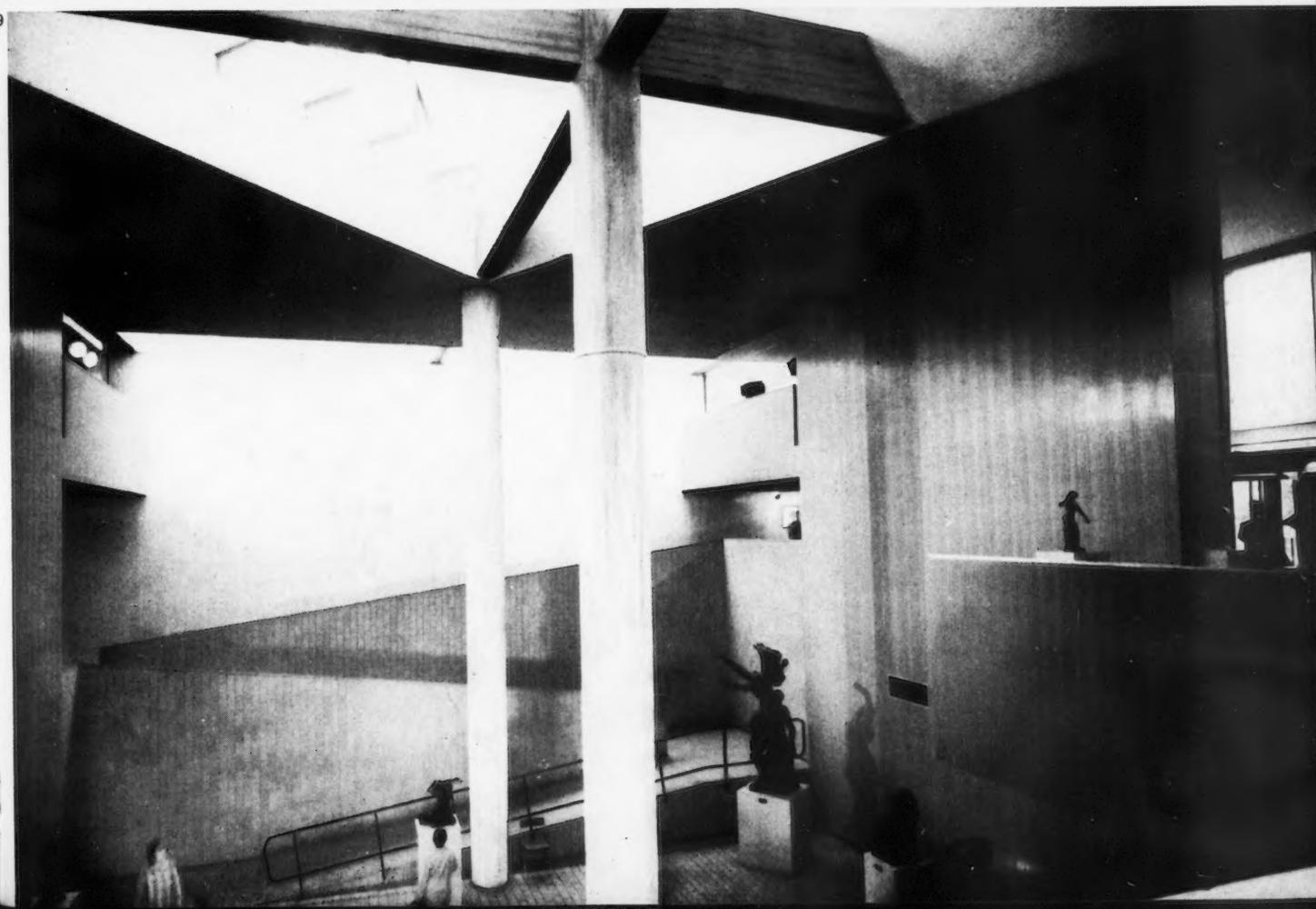
le
re-
9.
le
u.
m-
nt.
is.
all
de-
is.



D

8

9



C

KUNIO MAYEKAWA ET ASSOCIÉS ¹

FUGAKU YOKOYAMA ET ASSOCIÉS, INGÉNIEURS STRUCTURE
KYOJIRO TARAOKA ET ASSOCIÉS, INGÉNIEURS MÉCANIQUE
N. H. K. ENGINEERING INSTITUTE, INGÉNIEURS ACOUSTIQUE
KIMIO ANAZAWA, ÉQUIPEMENT SCÉNIQUE

CENTRE CULTUREL A TOKYO

Après avoir terminé ses études à l'université de Tokyo en 1928, Kunio Mayekawa a passé deux ans à Paris, où il a travaillé avec Le Corbusier. Rentré au Japon en 1930, il s'établit comme architecte indépendant, mais c'est surtout depuis la guerre qu'il a pu affirmer sa personnalité. Malgré l'influence très forte de Le Corbusier, il fait preuve, dans ses travaux, d'un souci d'invention et de recherche originale, en particulier dans une utilisation très diversifiée du béton armé.

Il a déclaré récemment à une revue annuelle publiée aux Indes, et qui lui demandait sa position par rapport à l'architecture contemporaine: « L'architecture moderne est une architecture pour l'humanité, et je pense que nous ne devons jamais oublier que la tâche la plus sérieuse et la plus difficile d'aujourd'hui est pour nous l'humanisation des civilisations modernes dont les principaux aspects: production de masse, communications de masse, loisirs et culture pour le plus grand nombre, dominant comme des géants l'humanité qui en a maintenant perdu le contrôle. Avant de se lancer le plus simplement dans le bleu du ciel, il faudrait que nous voyions d'abord clairement ce qui arrive dans la terrestre vallée où nous vivons. »

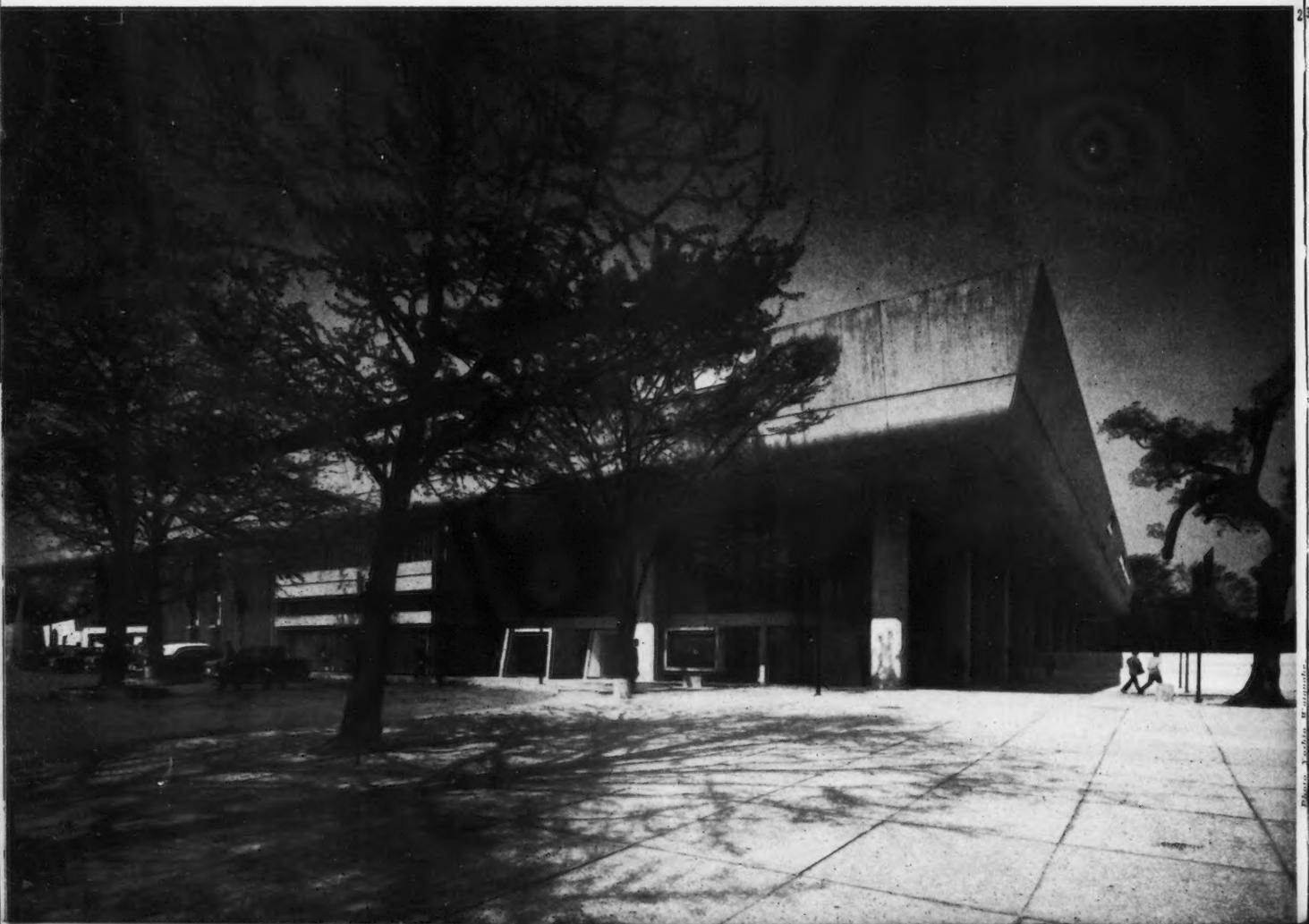




Photo F. Murasawa.

Le Centre Culturel de Tokyo a été réalisé au sein du parc Ueno, en face du Musée d'Art Occidental de Le Corbusier.

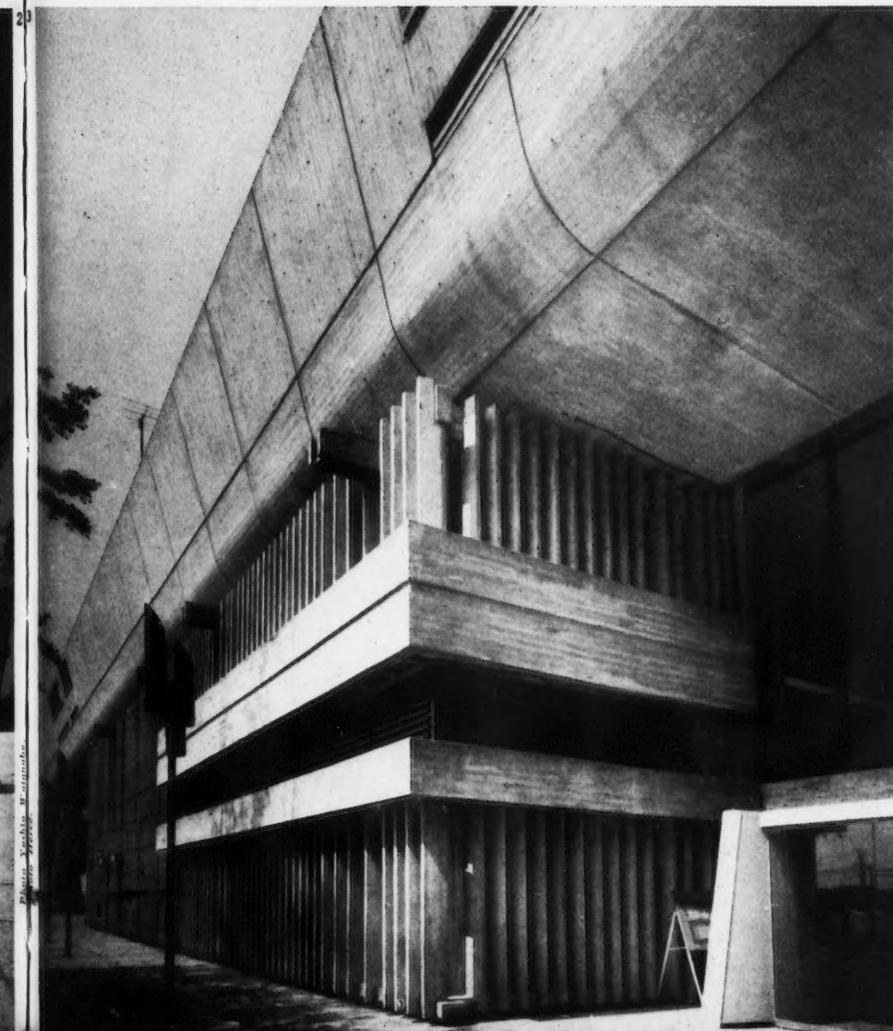
Il couvre une surface de planchers de plus de 21.234 m², et a coûté environ 1.630.000 yen (2.230.000 NF).

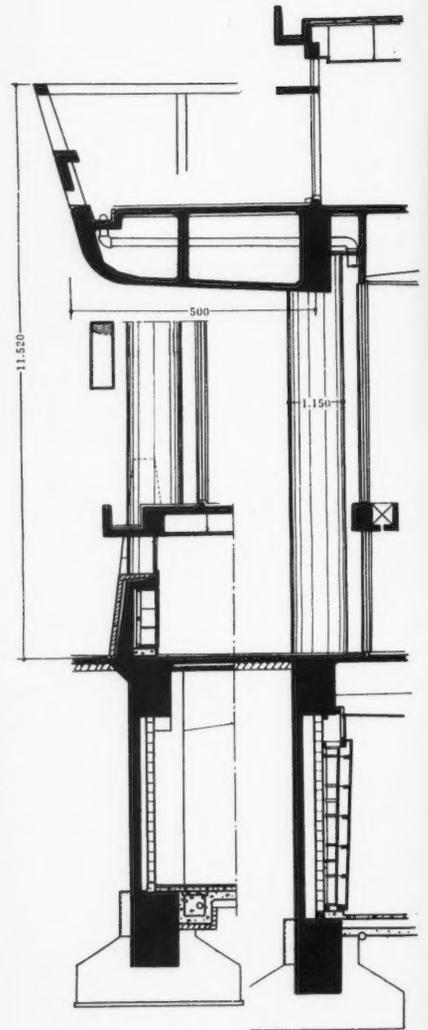
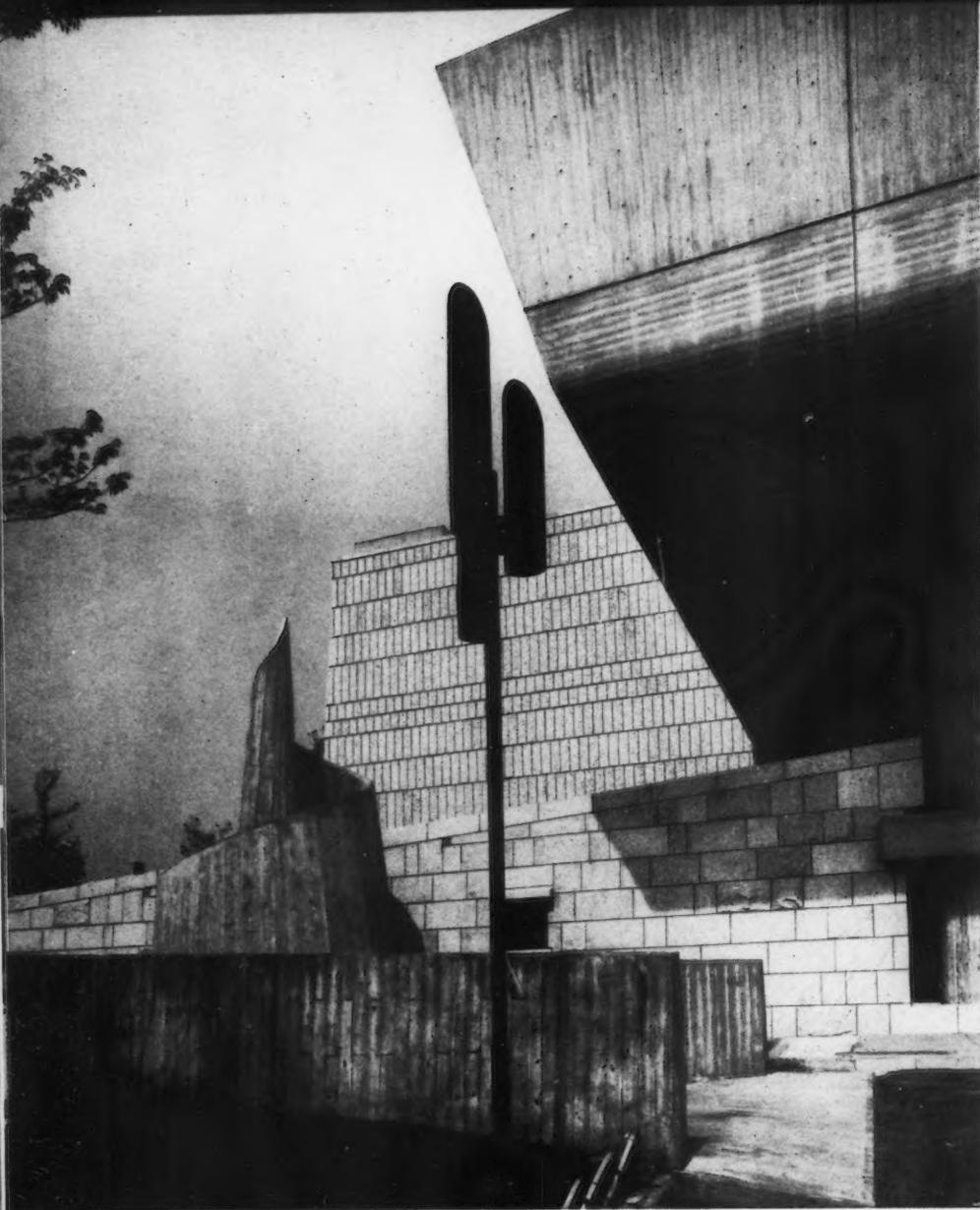
Il abrite un très vaste auditorium prévu pour les concerts, opéras, spectacles de ballets et de danse, et une salle plus petite pour les conférences internationales et les récitals, ainsi qu'une bibliothèque de musique, une salle d'expositions et un restaurant.

Au rez-de-chaussée, un vaste hall d'entrée de 425 m² permet l'accès à la fois au grand auditorium et à la salle d'exposition de 420 m² prévue principalement pour des présentations ayant trait à la musique. Les foyers et terrasses occupent une surface de 2.300 m². Le grand auditorium lui-même a une capacité de 2.317 places. Sa forme hexagonale a été adoptée pour des raisons acoustiques et pour permettre un contact plus étroit entre la scène et la salle. La scène principale, de 18 m de large, 22 de profondeur et 12 de haut, est complétée par une scène latérale offrant une surface de 230 m².

Dans la petite salle du premier étage, l'assistance est disposée selon un arc de cercle, la salle elle-même étant de plan carré. Elle a une capacité de 465 places (dans le cas de conférences internationales): 300 pour le public, 100 pour les observateurs, 62 pour les délégués. Une scène démontable rend possibles les représentations ordinaires et les récitals avec une capacité de 660 places. A ce niveau se trouvent, en outre, principalement le restaurant et le bar.

1. Vue aérienne. Au centre, le Centre Culturel de Mayekawa; à droite, le Musée de Le Corbusier.
2. Façade sud-est. 3. Détail de façade.





4
5

4. Détail de l'angle nord-est. Aspect très caractéristique du bâtiment par le jeu de plans successifs dans l'espace avec opposition de textures de matériaux divers. 5. Façade donnant sur la grande esplanade qui sépare le Centre Culturel du Musée d'Art de Le Corbusier. 6. Plate-forme entourée d'une pièce d'eau et formant le prolongement extérieur du grand foyer. 7. Détail d'aménagement d'une terrasse extérieure.

COUPES SUR LA FAÇADE PRINCIPALE.

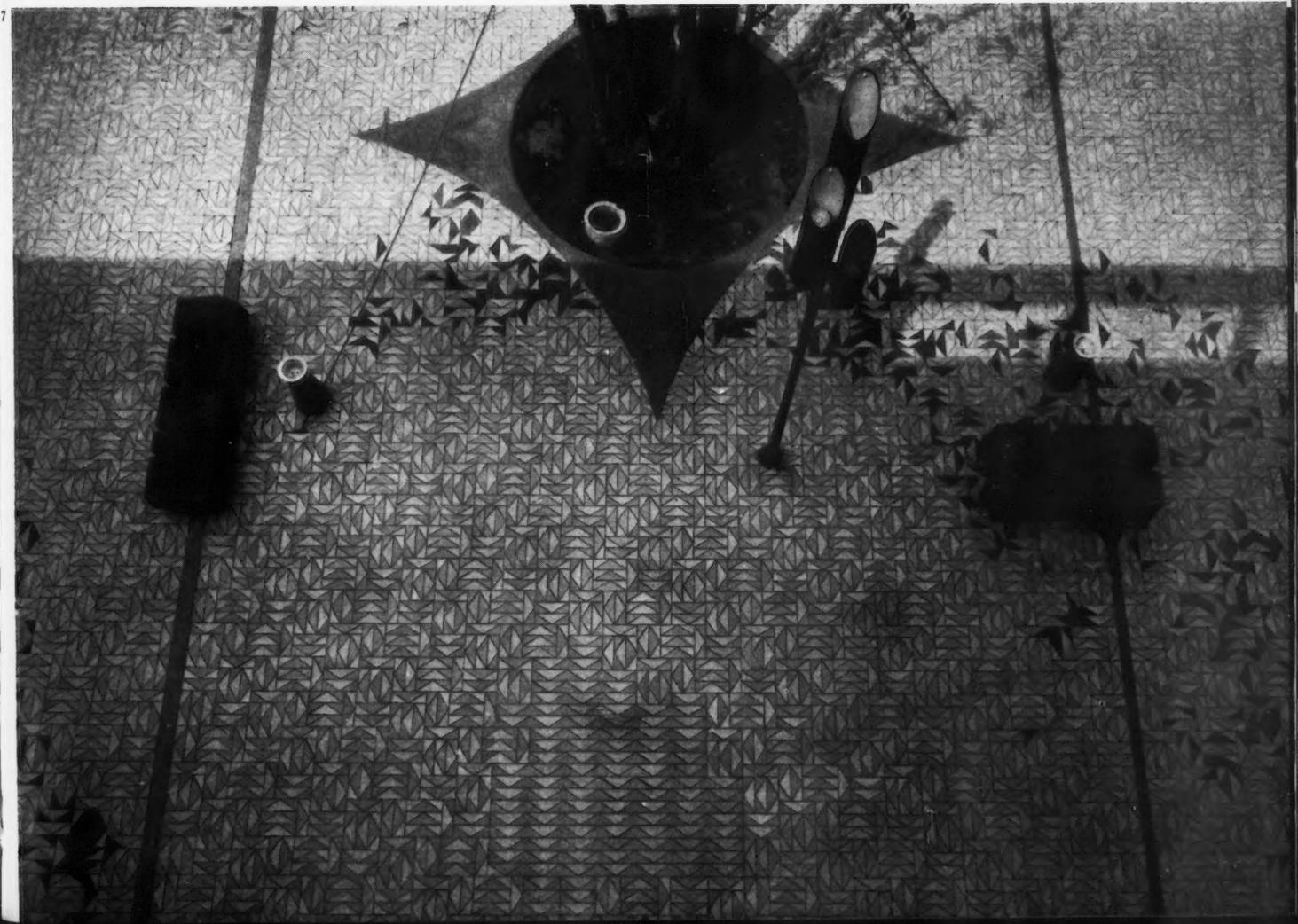
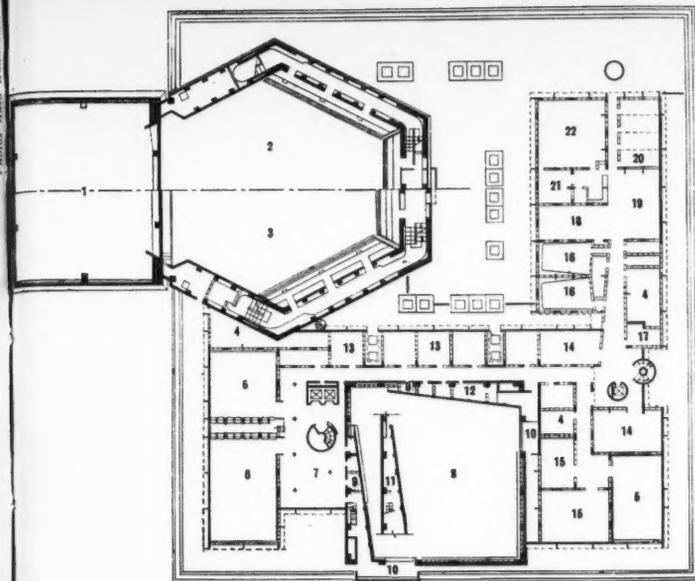




Photo: M. K. ...

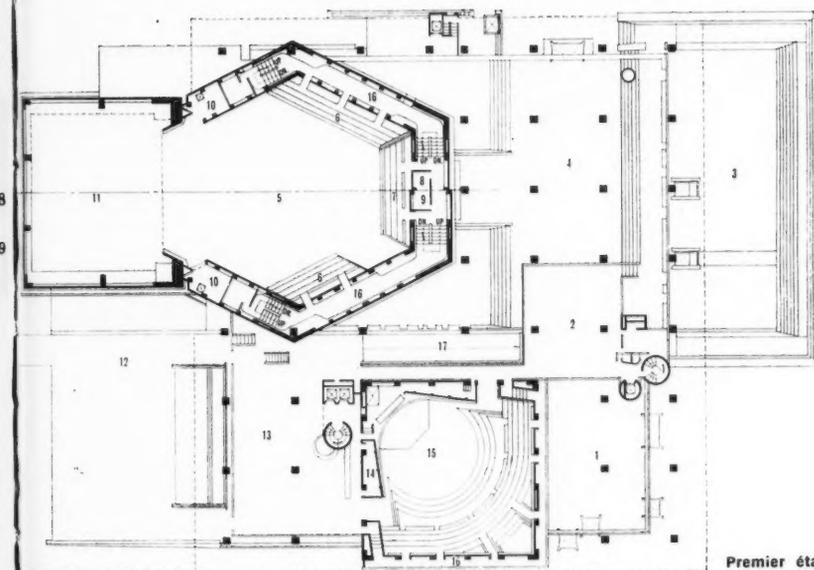
8

9



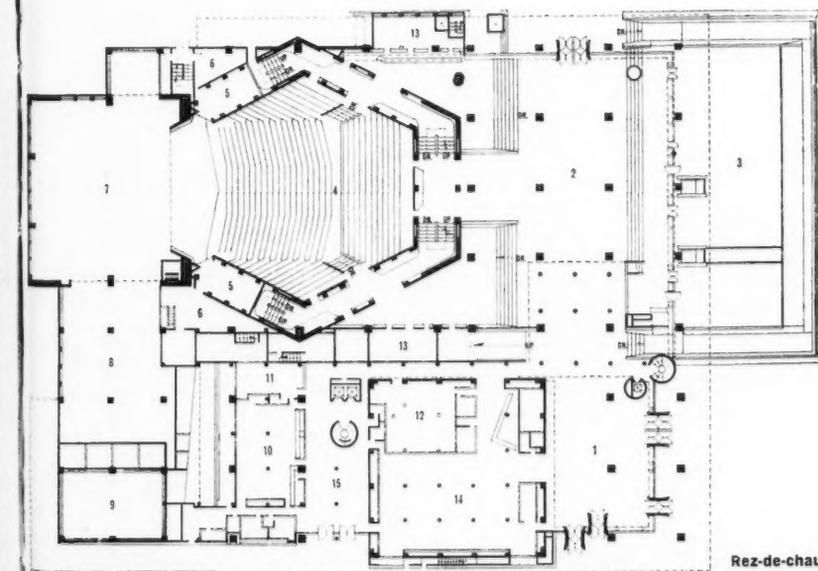
Deuxième étage

0 20 M
0 60 F



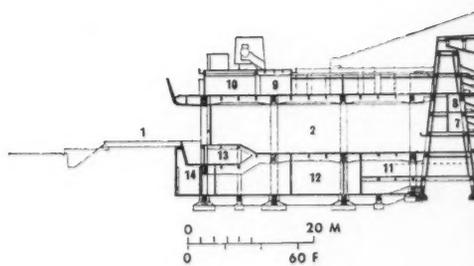
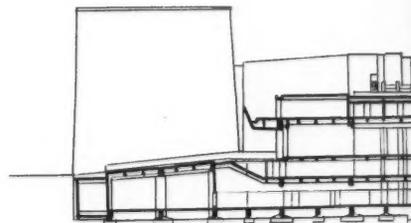
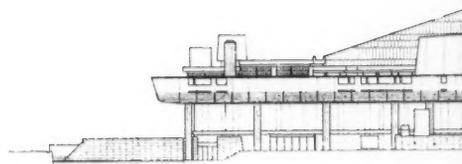
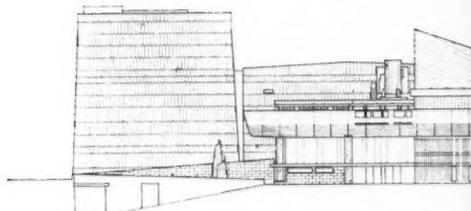
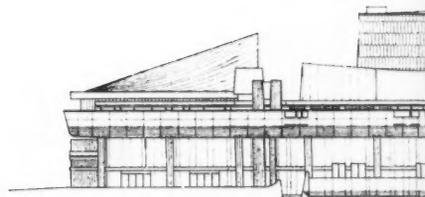
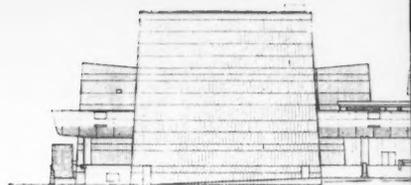
Premier étage

0 20 M
0 60 F

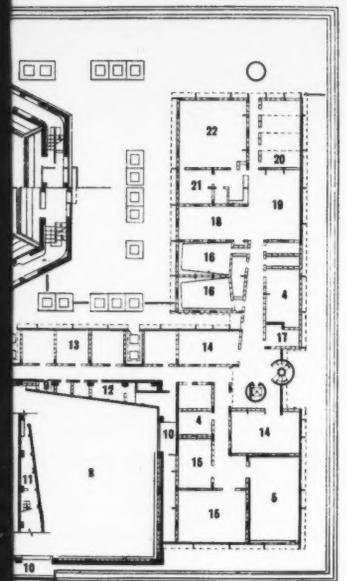


Rez-de-chaussée

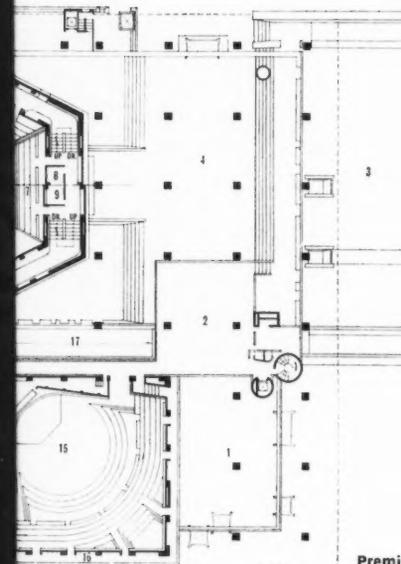
0 20 M
0 60 F



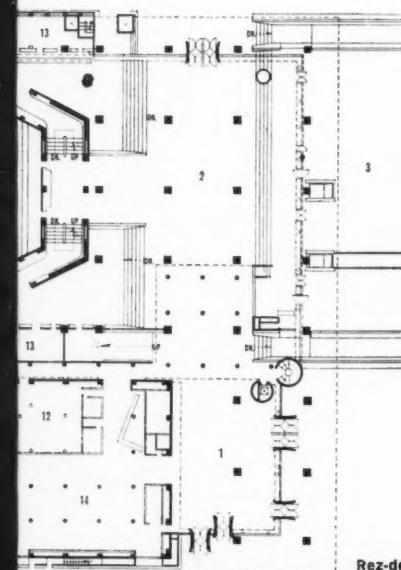
0 20 M
0 60 F



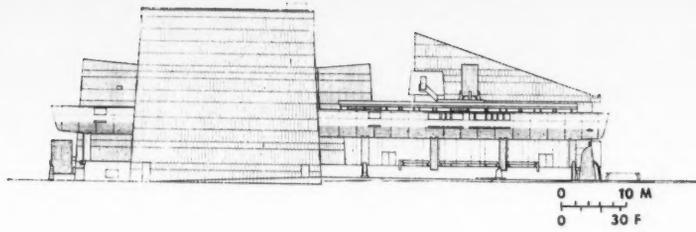
Deuxième



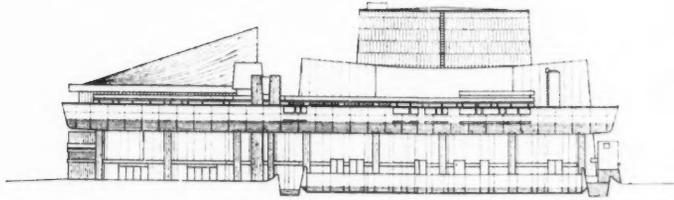
Première



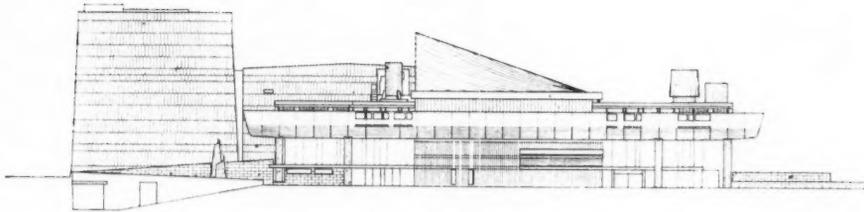
Rez-de-chaussée



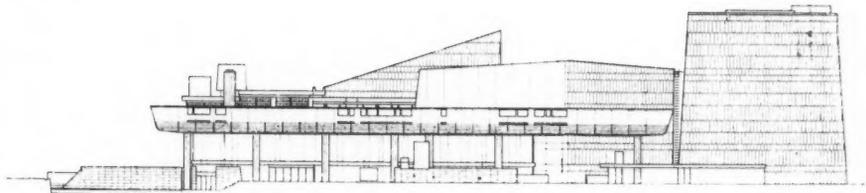
Elévation Sud



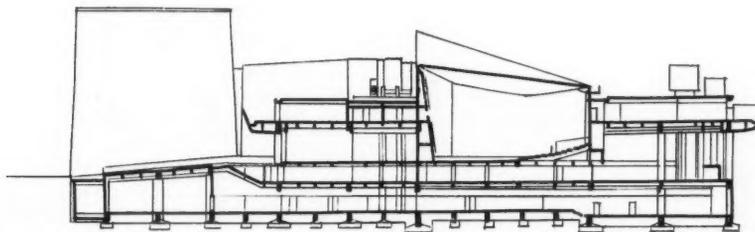
Elévation Nord



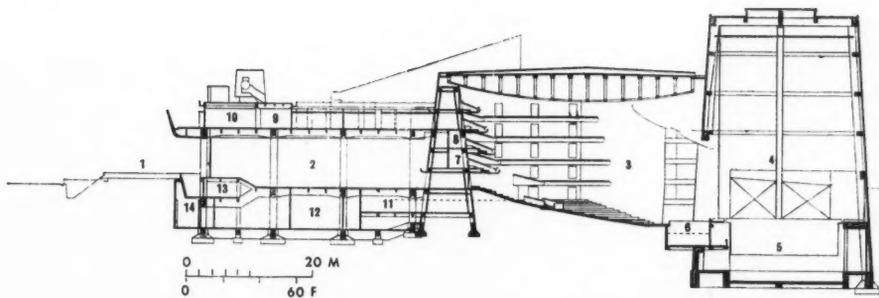
Elévation Est



Elévation Ouest

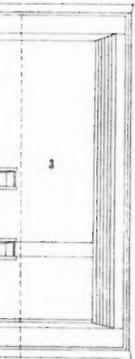


Coupe longitudinale sur le petit amphithéâtre

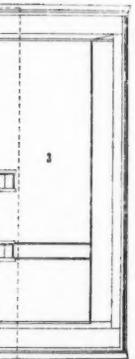


Coupe longitudinale sur le grand amphithéâtre

Deuxième étage



Premier étage



Rez-de-chaussée

Le deuxième étage est occupé par les salles de réunions de capacité variable (une de 50, deux de 20 et une de 30 places) et par la bibliothèque musicale, qui est la première réalisée à Tokyo. Cette bibliothèque permet la consultation de livres et de disques dans une salle de 24 places; elle est en relation avec des salles d'essais de disques, deux petits studios, quatre salles d'études et deux de réunions.

L'ensemble a été réalisé en béton armé, dont le coffrage, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, a été particulièrement soigné. De doubles parois ont été prévues pour l'insonorisation dans le grand auditorium et les foyers.

Les murs ont reçu des revêtements extérieurs en dalles préfabriquées avec de gros galets incorporés. Pour les revêtements intérieurs et la décoration, c'est le bois qui apparaît comme le matériau principalement utilisé. Les sols, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, ont été exécutés avec les mêmes dallages.

Cette réalisation très significative de l'architecture au Japon devrait avoir, au-delà même de ses frontières, une très grande importance sur le plan international. L'influence de Le Corbusier est sans doute perceptible et l'accord avec le Musée du Maître est parfait. Mais Mayekawa est remonté, plus profondément peut-être qu'aucun des architectes japonais, aux sources mêmes de la grande tradition de son pays. Ampleur majestueuse et échelle humaine sont ici conciliables, l'aménagement extérieur et les éléments architecturaux d'accompagnement sont typiquement japonais par leur esprit, mais sans le moindre pastiche. Une exécution qui semble sans défaut, l'attention avec laquelle chaque détail semble avoir été étudié, confèrent à l'ensemble une très grande et rare qualité.

Il nous semble que c'est l'une des plus intéressantes constructions réalisées depuis plusieurs années sur le plan international.

A. P.

8. Le grand foyer ouvrant à droite sur la grande terrasse extérieure. 9. Vue du foyer vers la façade opposée à l'entrée principale.

REZ-DE-CHAUSSEE : 1. Entrée. 2. Foyer. 3. Terrasse. 4. Salle. 5. Projecteurs. 6. Machinerie d'éclairage. 7. Scène. 8. Atelier. 9. Salle de répétitions. 10 et 11. Direction administration. 12. Dessous de scène de la petite salle. 13. Vestiaire. 14. Expositions. 15. Entrée des artistes.

PREMIER ETAGE : 1. Vide du hall d'entrée. 2. Bar-restaurant. 3. Terrasse. 4. Foyer. 5. Vide de la salle. 6 et 7. Places de balcon. 8. Directeur de scène. 9. Cabine de projection. 10. Eclairage. 11. Vide de la scène. 12. Terrasse. 13. Foyer. 14. Vestiaire. 15. Petite salle. 16. Couloir. 17. Rampe.

DEUXIEME ETAGE : 1. Vide de la scène. 2. Salle (3^e étage). 3. Salle (2^e étage). 4. Machinerie. 5 et 6. Salles de réunions. 7. Hall. 8. Petite salle. 9. Interprètes. 10. Eclairage. 11. Machinerie. 12. Télévision. 13. Salle de réception. 14. Salle de conférences. 15. Petite salle de réunions. 16 et 18. Salles d'écoute. 17. Bureau. 18. Salle de lecture. 20. Salle d'études. 21. Bureaux. 22. Archives.

COUPE LONGITUDINALE : 1. Entrée. 2. Foyer. 3. Salle. 4. Scène. 5. Dessous de scène. 6. Fosse d'orchestre. 7. Cabine de projections. 8. Directeur de scène. 9. Bibliothèque. 10. Salle de lecture. 11. W.-C. 12. Machines. 13. Passage. 14. Réservoir.

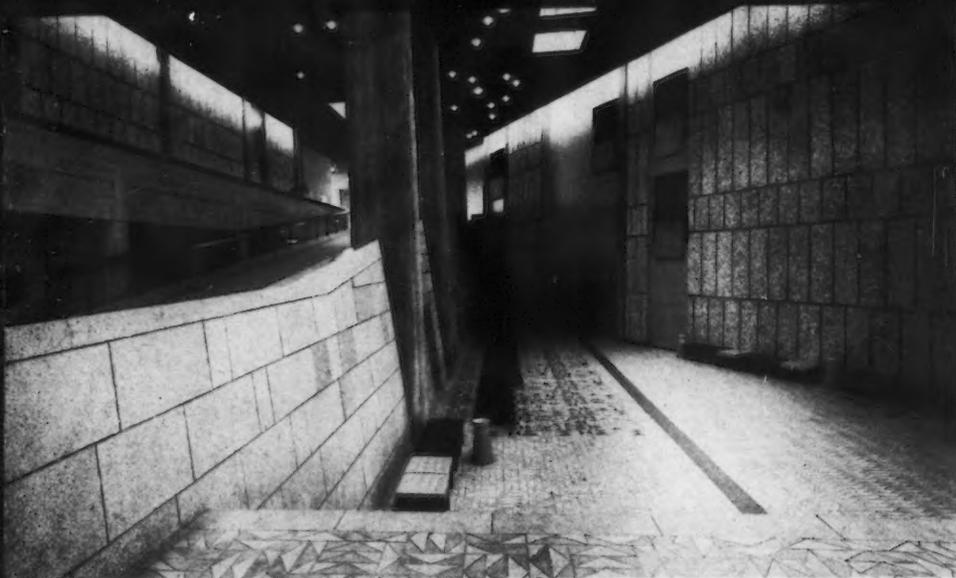
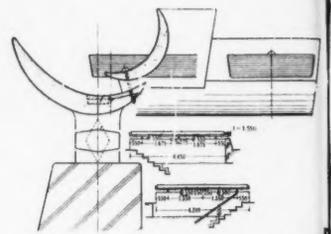
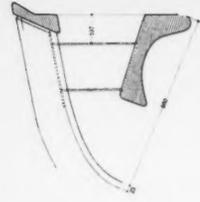


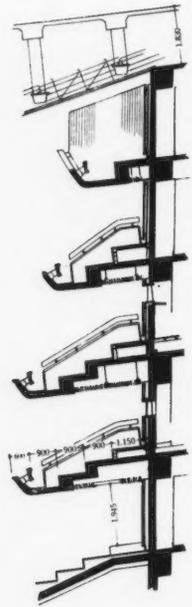
Photo Herré.



10



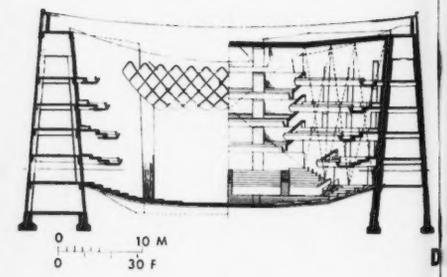
Photo Herré.



11



12



CENTRE CULTUREL, TOKYO

10. Un aspect des promenoirs. 11. Détail du grand foyer. 12. Le petit auditorium. 13 et 14. Vues du grand auditorium. Les deux parois latérales encadrant la scène comportent des motifs qui ne sont pas sans rappeler les œuvres d'Arp, mais elles paraissent surchargées et auraient gagné à être simplifiées.

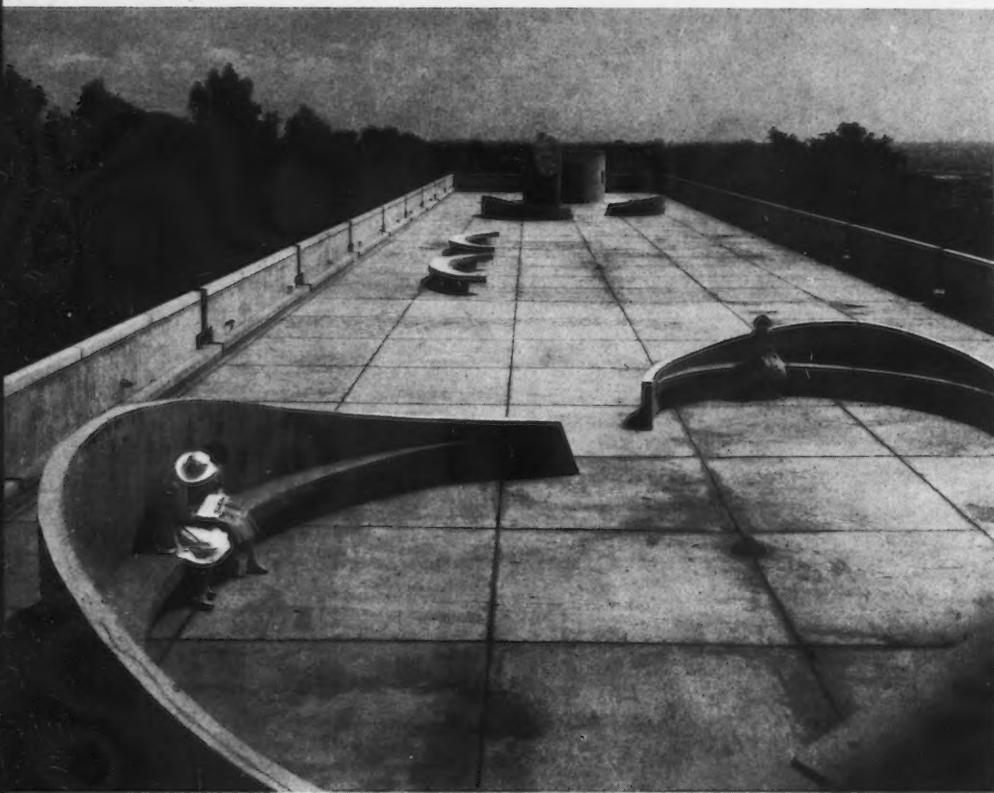
A. PROFIL DE LA BALUSTRADE DU BALCON. B. PROFIL DE LA RAMPE D'UN ESCALIER (on retrouve, dans le tracé des profils, une expression typiquement japonaise). C. COUPE SUR LE MUR DU FOND DE LA SALLE. D. COUPE TRANSVERSALE SUR LE GRAND AUDITORIUM.



grand
s du
enca-
sont
pa-
sim-

PRO-
ouve-
ment
O DE
LE

Photos Yoshio Watanabe



Photos Murasawa.

ARCHITECTES COLLABORATEURS : KOSABURO SAKITANI,
MITSUAKI ADACHI, HIDEO HAYAKAWA, KOICHI NAKAMURA,
ICHIRO KAWAHARA, JOJI YOKOYAMA, IWAO TSUCHIYA,
ET REIKO HAZAMA
INGÉNIEURS STRUCTURE : FUGAKU YOKOYAMA,
FUJIMATSU WATANABE ET SHIGERU MATSUBUCHI

1. Les terrasses aménagées peuvent servir de lieux de détente. 2. Vue d'ensemble. A gauche, le bâtiment des Humanités; au centre, l'administration; à droite, le bâtiment des Sciences; au second plan, l'auditorium. 3. A gauche, le bâtiment des Humanités; au fond, l'aile administrative; à droite, l'auditorium.

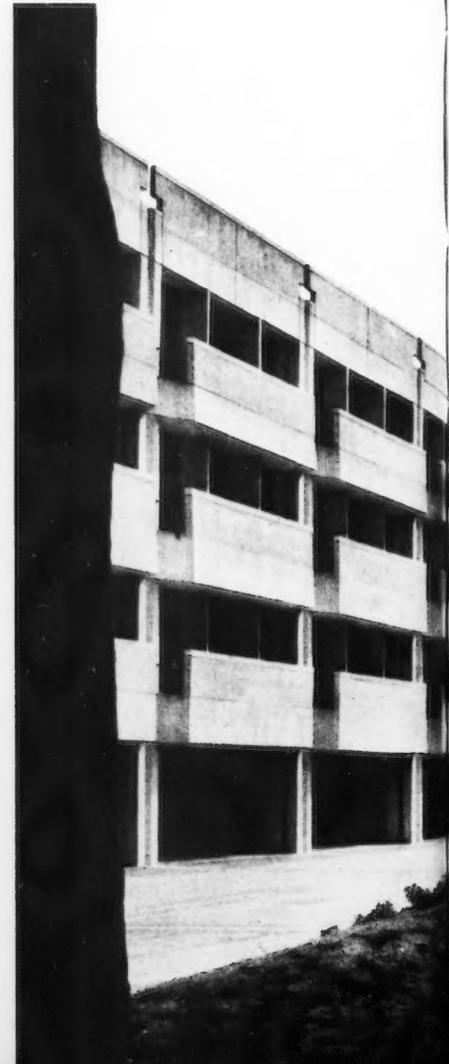
A. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE: 1. Auditorium. 2. Bâtiment des Sciences. 3. Administration. 4. Bâtiment des Humanités. B. PLAN DU PREMIER ETAGE: 1 et 2. Classes. 3. Cabine de projection. 4. Salle du président. 5. T.S.F. 6. Conférencier. 7. Salle de conférences. 8, 9 et 10. Services. 11. Bureaux. 12. Direction. 13. Doyen des sciences politiques et économiques. 14. Bureau des directeurs de section. 15. Laboratoire. 16. Conférences. 17. Classe. C. PLAN DU DEUXIEME ETAGE: 1. Partie supérieure des classes. 2. Laboratoires. 3. Vide. 4. Doyen de la section littéraire. 5. Laboratoire. 6 et 8. Salle de lecture. 7. Archives. 9. Partie supérieure des salles de classe.

1

Photo aérienne Kiyoshi Otsuji (« The Japan Architect »).



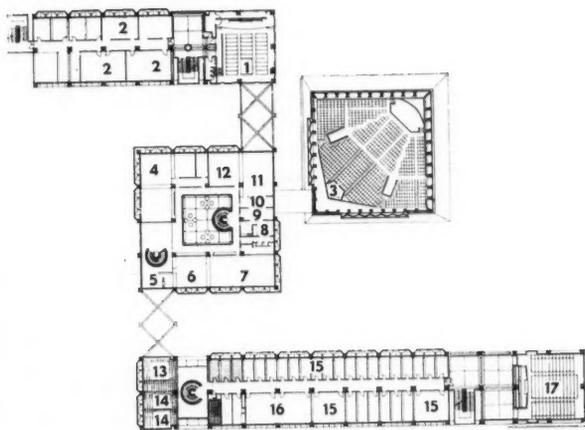
2



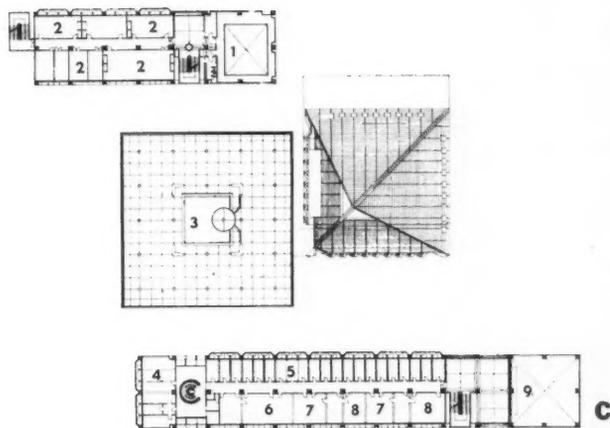
3

KUNIO MAYEKAWA ET ASSOCIÉS

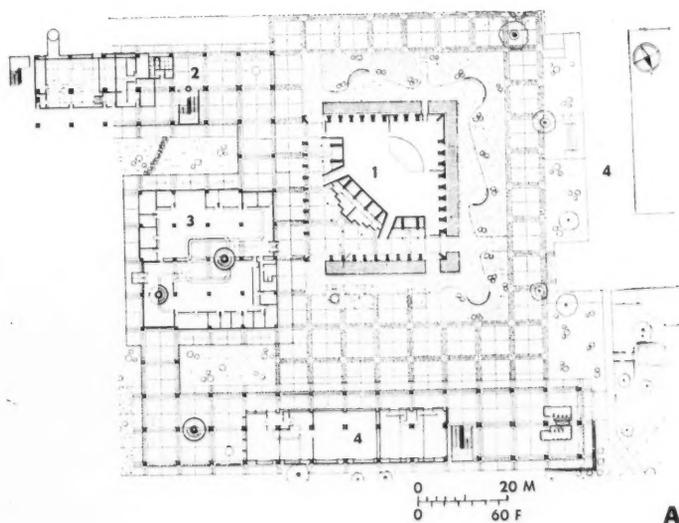
NOUVEAUX BATIMENTS A L'UNIVERSITÉ GAKUSHUIN, TOKYO



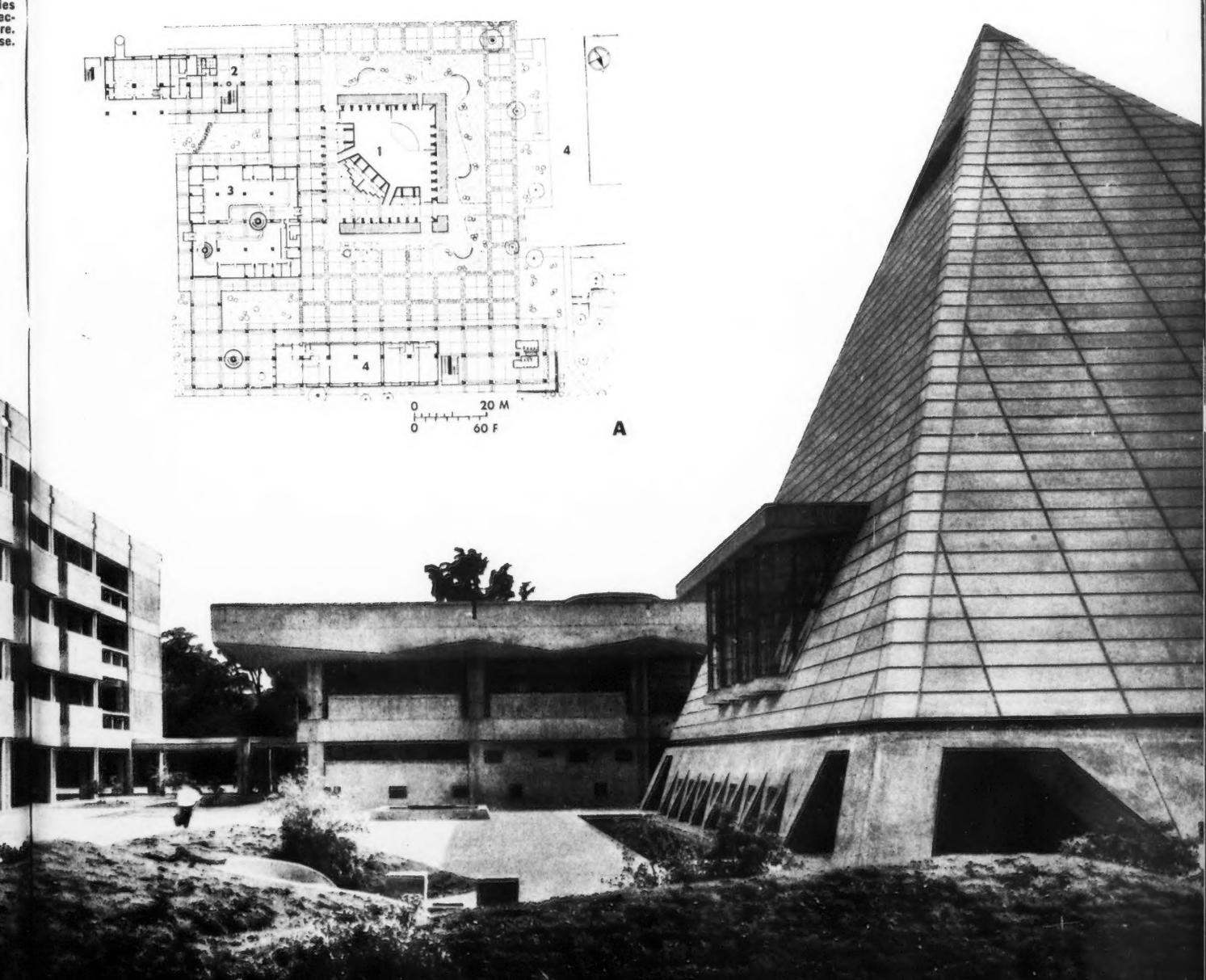
B



C

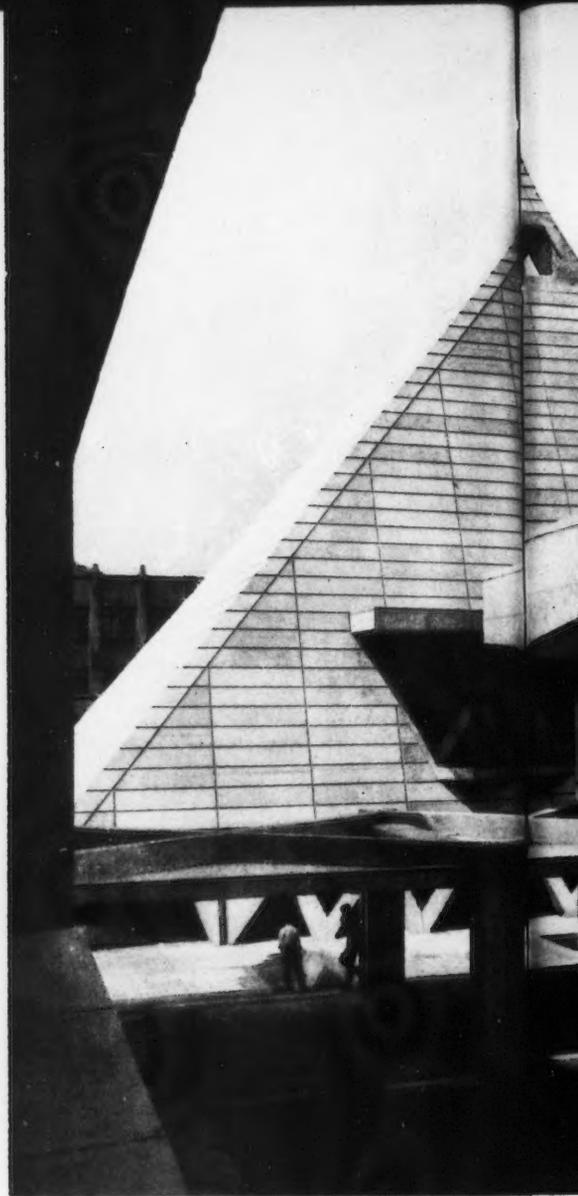


A





4 Photos F. Murasawa.



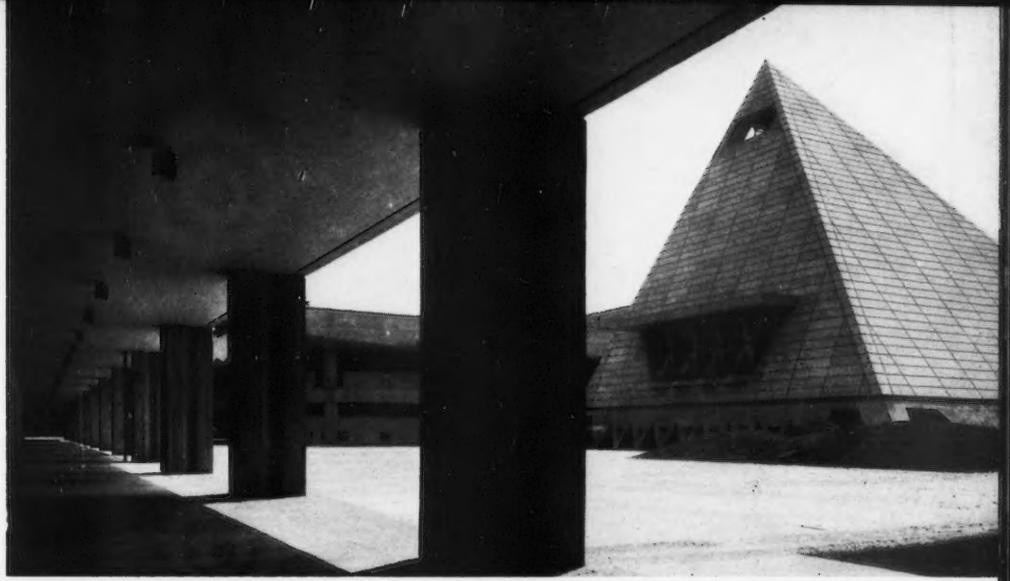
6 Doc. « The Japan Architect ».



5

Te
men
en c
Ac
nés
salle
labo
et c
salle
cun
chir

4. D
5. L
cour
adm
riun
Hun
D. c



7 Photos F. Marasawa.

8

UNIVERSITÉ GAKUSHUIN, TOKYO

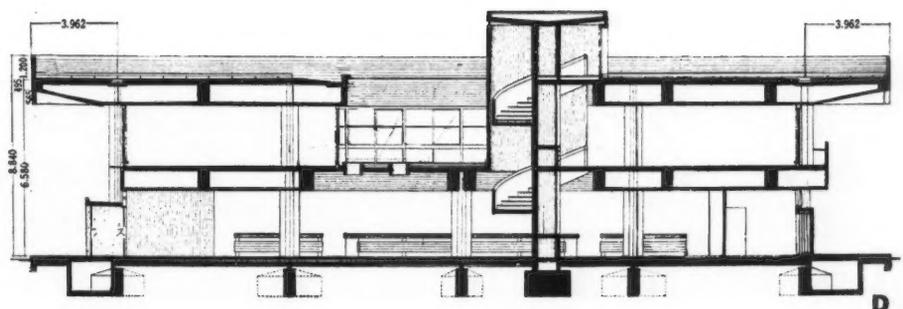
Terminé l'année dernière, ce groupe de bâtiments fait partie d'un ensemble universitaire en cours de réalisation à Tokyo.

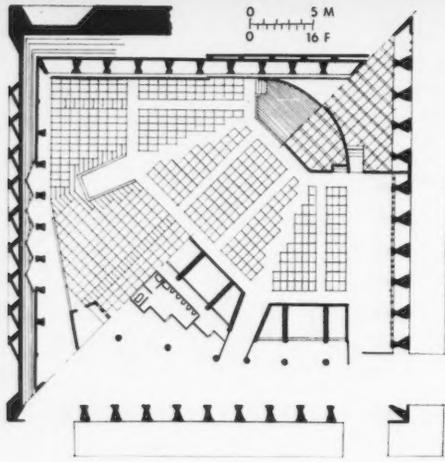
Actuellement, quatre bâtiments sont terminés: deux de quatre niveaux, abritant des salles d'étude et de recherche, ainsi que des laboratoires, l'un pour les sciences politiques et économiques et la littérature, avec deux salles de conférences de 250 personnes chacune; l'autre pour les sciences physiques et chimiques.

(Suite p. 33.)

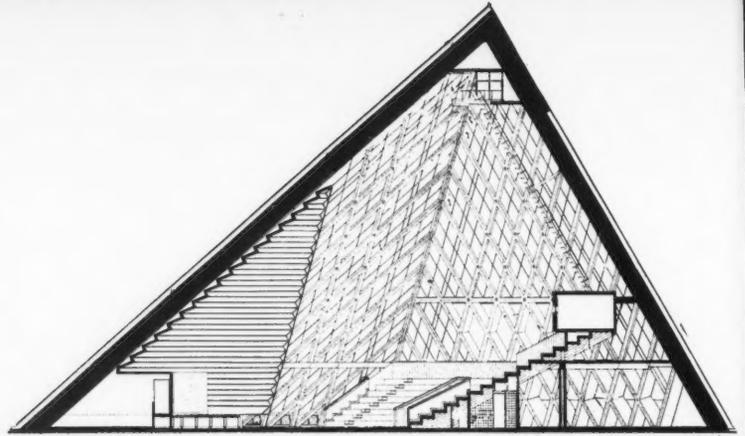
4. Détail de façade du bâtiment des Humanités.
5. L'aile administrative. 6 et 7. Deux vues de la cour intérieure. 8. Vue de la terrasse du bâtiment administratif. Au fond, à gauche, le toit de l'auditorium; à droite, le dernier niveau du bâtiment des Humanités.

D. COUPE SUR L'AILE ADMINISTRATIVE.

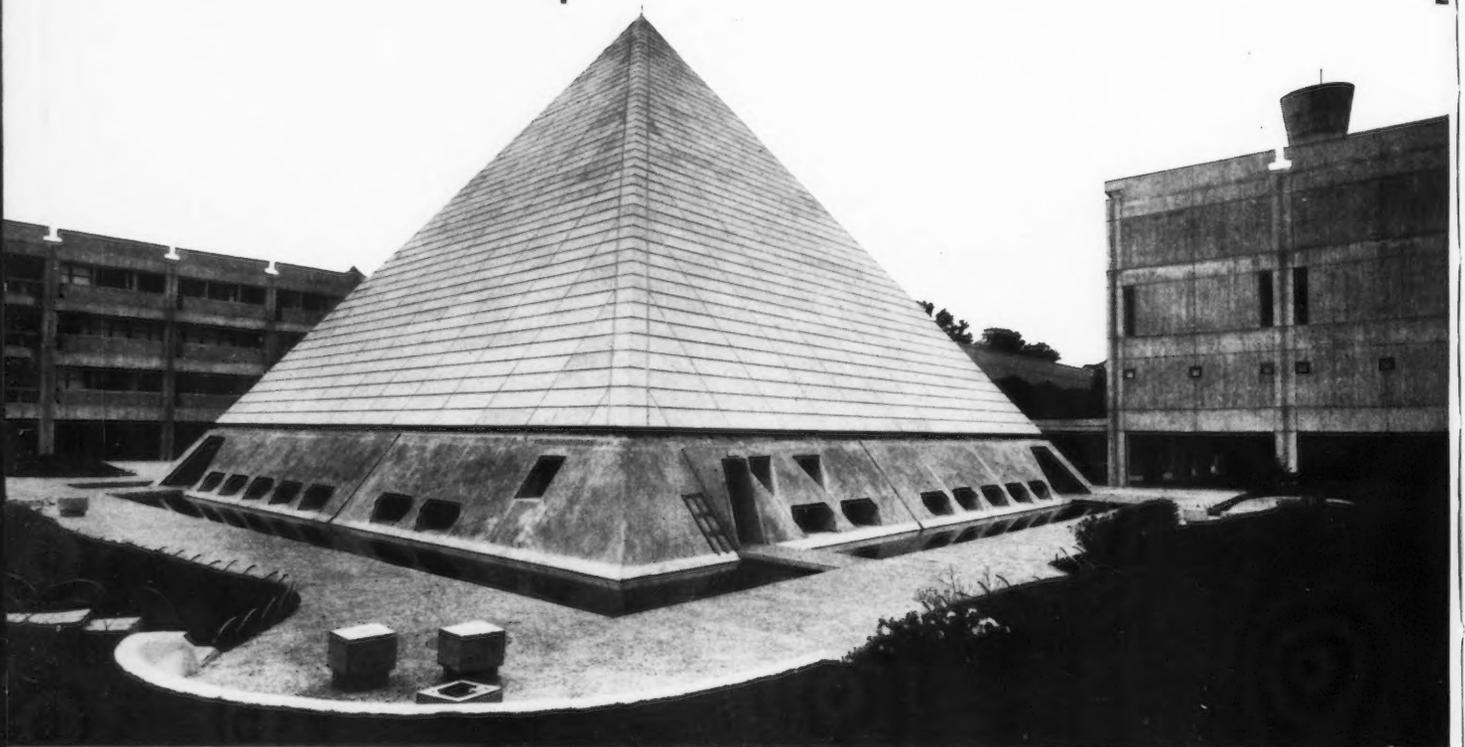




F



E



9 Photo Lucien Hervé.

10



10. Structure en résille de béton armé sur l'un des côtés de l'auditorium. 11 et 12. Deux vues intérieures de l'auditorium.

Photos F. Marasana.

E. COUPE DIAGONALE SUR L'AUDITORIUM. F. PLAN MONTRANT LES DIVERS NIVEAUX.



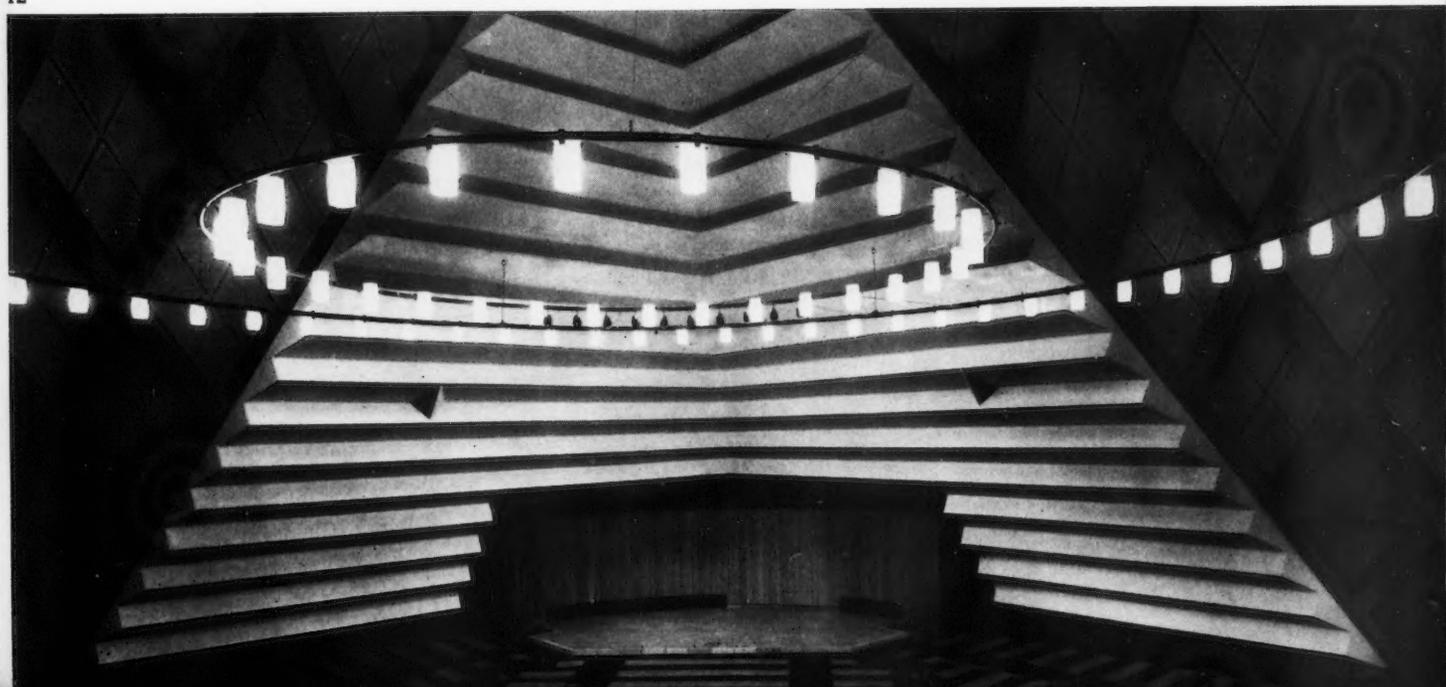
Ces deux bâtiments de quatre niveaux sont reliés par un bâtiment de deux niveaux sur plan carré, et l'ensemble est complété par un auditorium de 700 personnes.

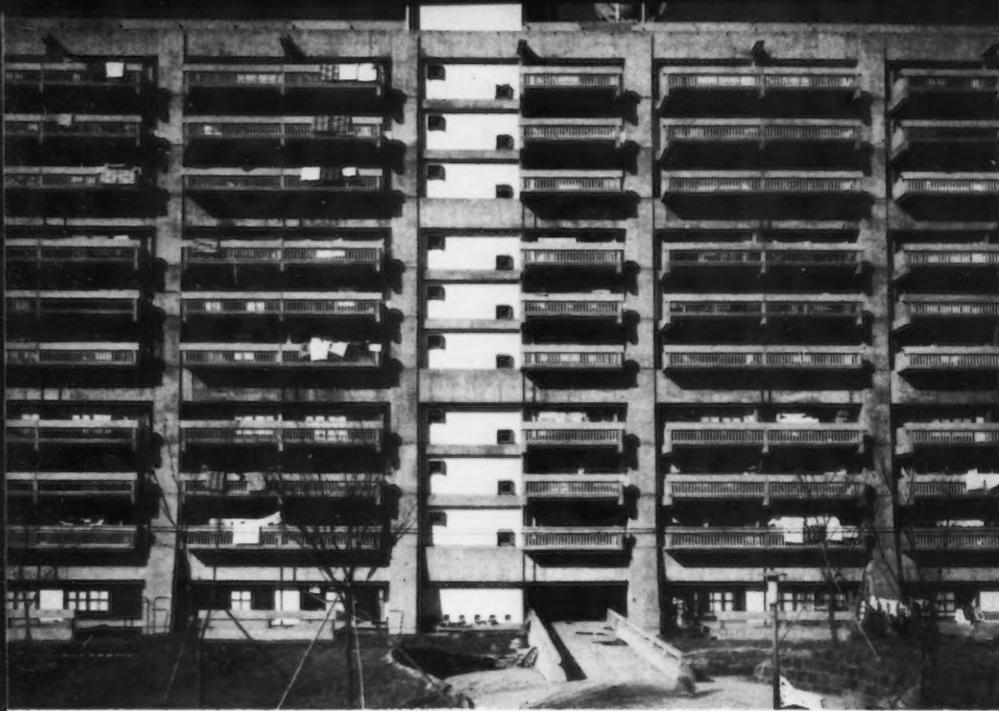
Le terrain, de plan carré de 120 m de côté, sur lequel s'élève ce complexe, ouvre au Sud sur une partie boisée et au Nord vers les anciens bâtiments universitaires dont l'implantation a conditionné dans une certaine mesure le parti adopté pour les nouveaux.

L'auditorium tranche sur l'ensemble par sa forme pyramidale, choisie d'abord parce qu'elle permettait un meilleur éclairage de l'auditorium et d'autre part parce qu'elle offrait un plus grand dégagement spatial de la cour intérieure.

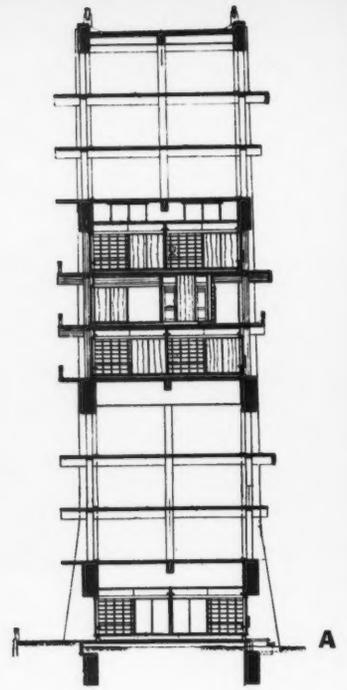
La construction est en béton armé apparent. L'auditorium est revêtu extérieurement de dalles de béton armé préfabriqué au-dessus de son soubassement. Toutes les terrasses sont accessibles et peuvent servir de lieu de détente.

11





1



Photos Y. Futagawa.

KUNIO MAYEKAWA

IMMEUBLE D'APPARTEMENTS, TOKYO

Cette réalisation constitue un des très rares exemples d'habitat collectif au Japon. C'est l'un des tout premiers bâtiments hauts construits par la Coopérative d'Habitat à Tokyo.

L'immeuble s'inscrit dans un ensemble important. Il comporte neuf étages sur rez-de-chaussée.

S'inspirant des principes énoncés par Le Corbusier pour ses unités d'habitation, l'architecte a prévu une galerie d'accès tous les trois niveaux, mais le rez-de-chaussée n'est pas sur pilotis, et il en résulte une certaine lourdeur assez gênante. La construction est en béton armé, avec menuiseries extérieures en bois. Les circulations verticales sont disposées perpendiculairement aux couloirs et les noyaux de service groupés.

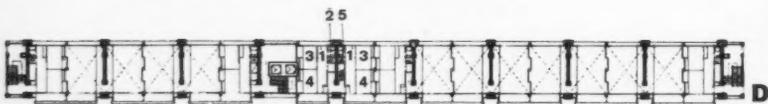
Deux escaliers sont réalisés en pignons et complétés par un système de circulations verticales en partie centrale calculé pour renforcer le contreventement.

1. Vue d'ensemble. 2. Vue intérieure de l'appartement. 3. Détail de façade. A. COUPE TRANSVERSALE. B. PLAN DES NIVEAUX 4, 7 et 10. C. PLAN DES NIVEAUX 3, 6 et 9. PLAN DES NIVEAUX 2, 5 et 8.

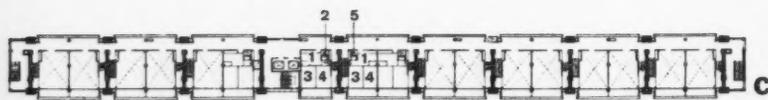


2

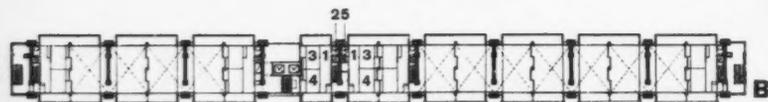
3



D



C



B



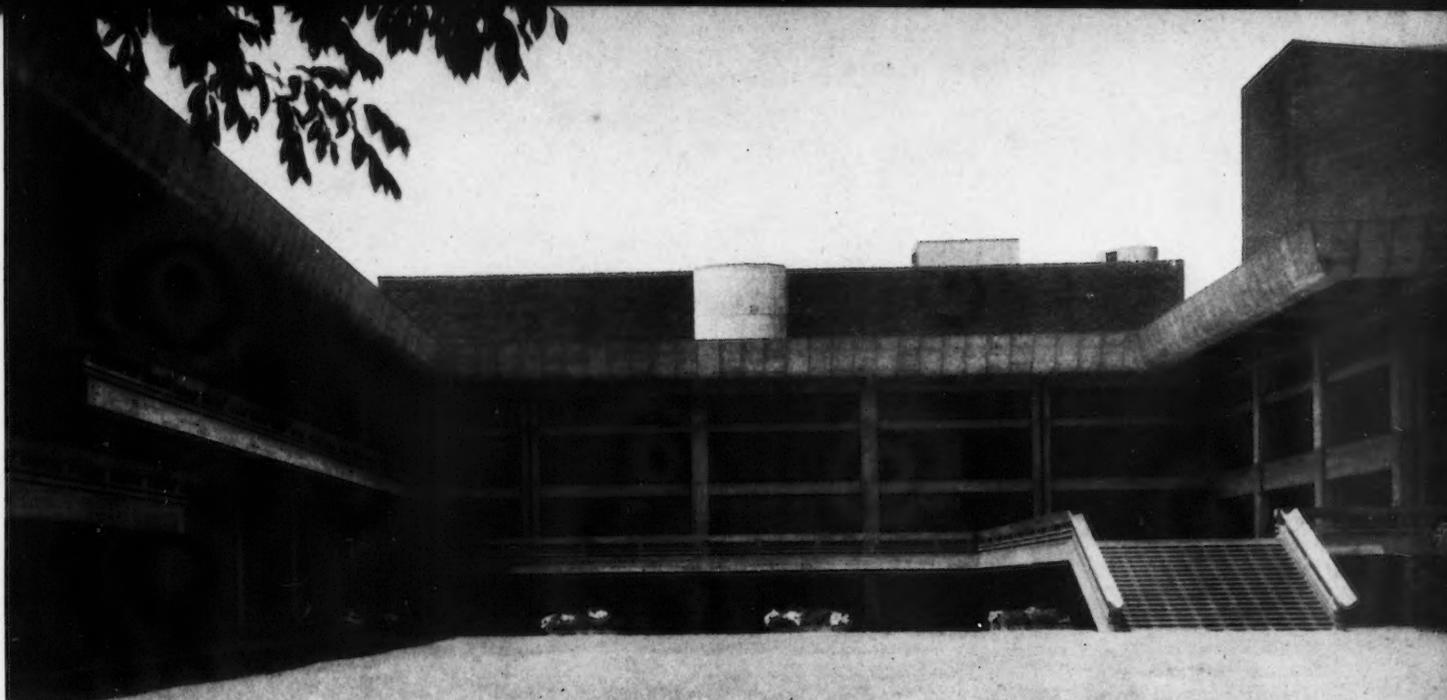


Photo T. Taira.

KUNIO MAYEKAWA ET ASSOCIÉS

KYOTO KAIKAN - CENTRE CIVIQUE
A KYOTO

Le terme de « Kaikan », spécifiquement japonais, est difficilement traduisible. Il signifie littéralement « lieu de rencontres », et on ne peut guère décrire avec plus de précision un bâtiment qui comporte un ou plusieurs auditoriums, des salles de conférences, restaurant, bar et, en fait, tous les types de salles permettant la rencontre d'un nombre plus ou moins important de personnes.

La réalisation de Mayekawa est typique de ce genre d'édifice, dont un très grand nombre a été construit depuis la guerre au Japon.

Celui-ci se trouve sur un terrain plat en bordure d'un canal, à proximité d'un musée d'art et de la bibliothèque municipale de Kyoto, dans un quartier où les bâtiments sont tous assez bas et massifs, d'où le parti d'une construction relativement étendue en surface adoptée par l'architecte.

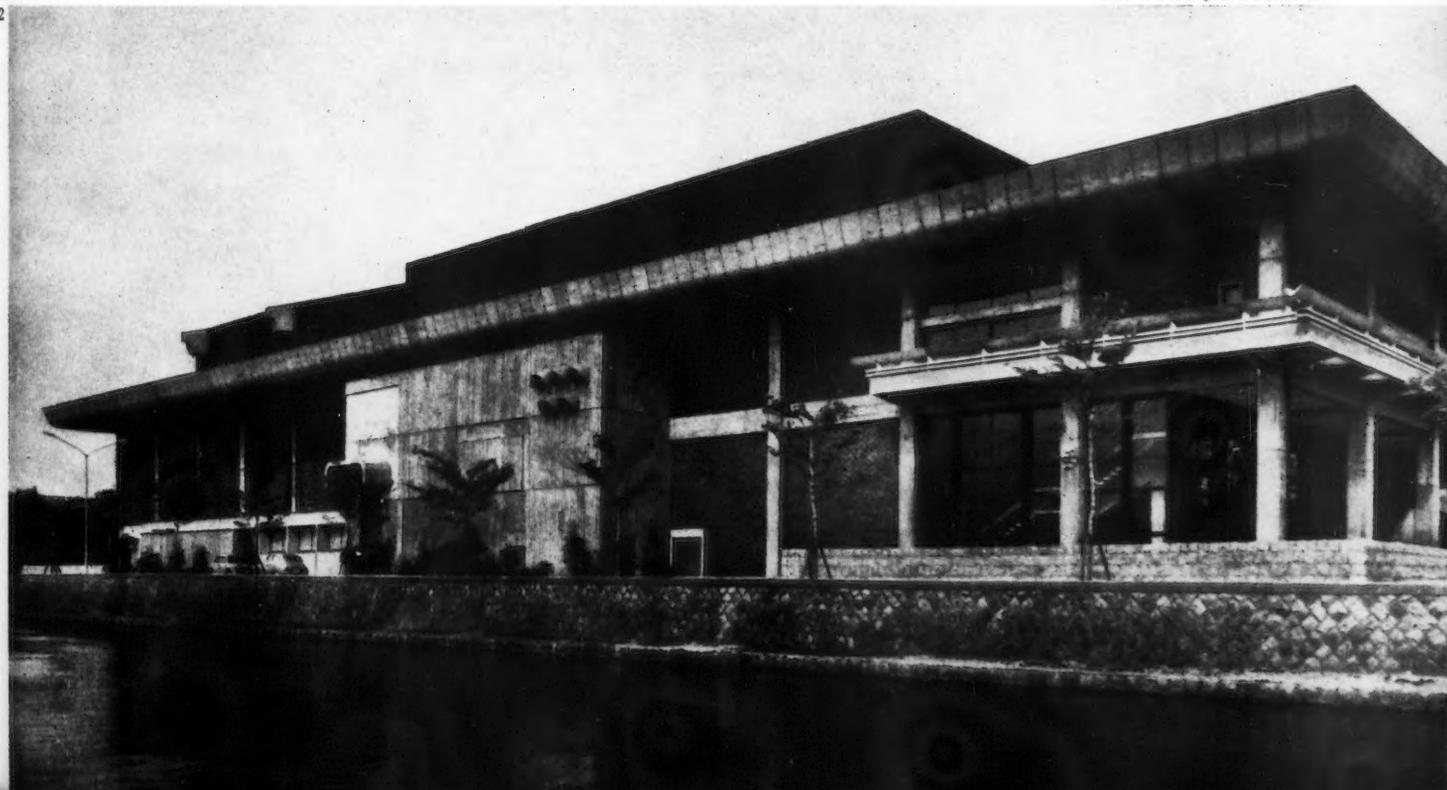
Trois corps de bâtiments entourent une grande cour d'honneur. Ils abritent respectivement une salle de concerts de 2.500 places, un théâtre de 1.300 places, et une salle de conférences prévue pour abriter les conférences internationales de 35 nations. L'ensemble comporte en outre de grands salons et un restaurant.

L'ossature est en béton armé, avec revêtements intérieurs en panneaux de bois. Sols dallés en granit et brique.

L'architecte a voulu faire appel à des artistes contemporains pour la décoration. Il a prévu un certain nombre de peintures murales de grandes dimensions, qui, bien que s'inspirant directement de Fernand Léger, ne sont pas toujours, malheureusement, d'une très grande qualité artistique. Elles ont d'ailleurs fait l'objet de controverses au Japon même.

1. Vue de la cour intérieure. A gauche, salle des conférences; en face, l'aile des auditoriums. 2. Façade Ouest sur le canal.

Doc. « The Japan Architect ».

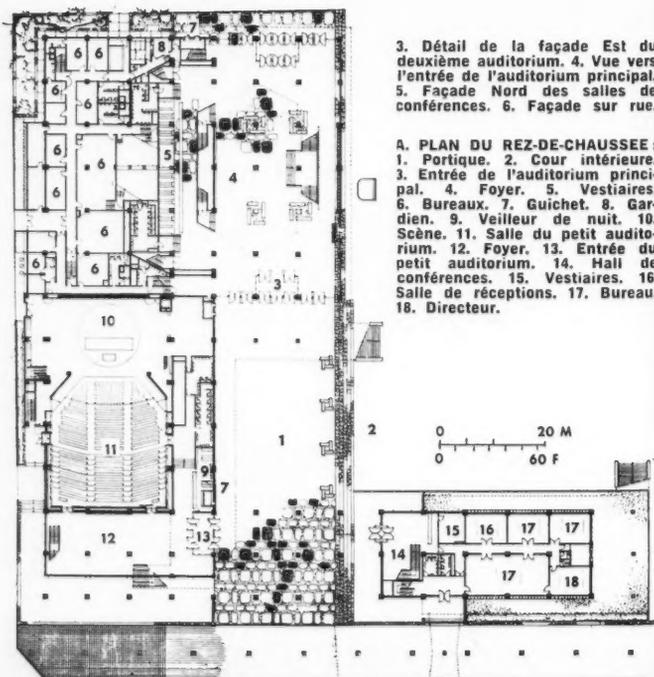




3



4

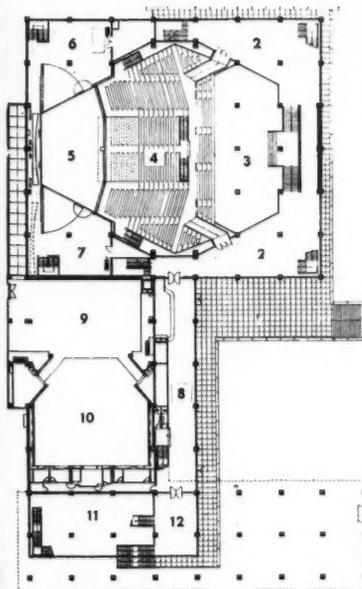




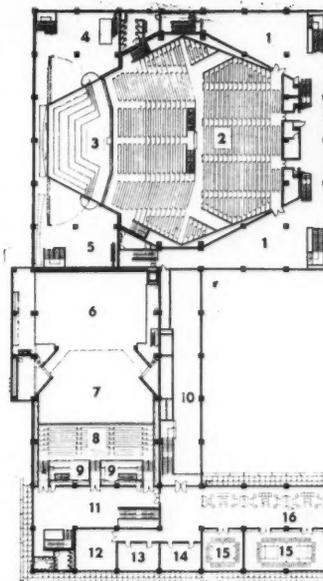
Photos T. Taira.



KYOTO KAIKAN



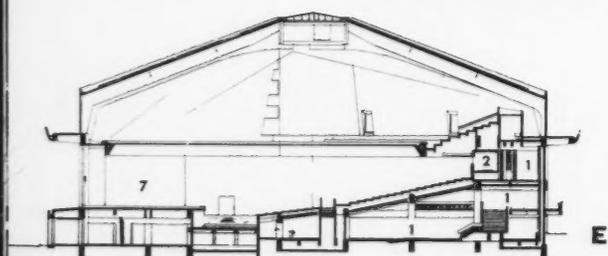
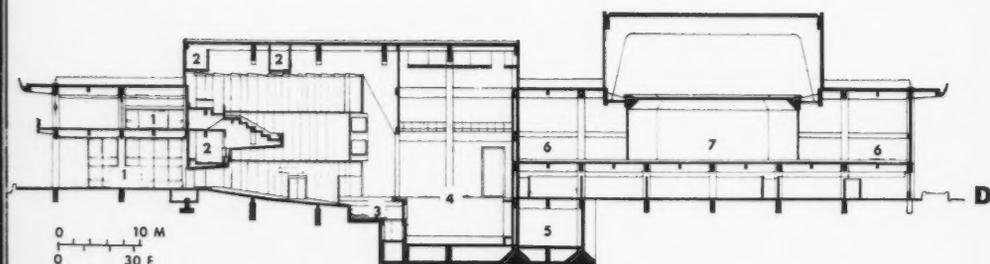
B. PLAN DU MEZZANINE :
 2. Foyer. 3. Vide du foyer au niveau inférieur. 4. Salle. 5. Scène. 6 et 7. Scènes latérales. 8. Salon de thé. 9. Vide de la scène. 10. Vide de la salle. 11. Vide du foyer. 12. Foyer. 13. Dépôt. 14. Salle de conférences.



C. PLAN DU PREMIER ETAGE :
 1. Foyer. 2. Salle. 3. Scène. 4 et 5. Scènes latérales. 6. Vide de la scène. 7. Vide de la salle. 8. Balcon. 9. Galerie. 10. Vide salon de thé. 11. Foyer. 12. Bureau. 13. Président. 14. Vice-président. 15. Salle de comité. 16. Couloir. 17. Sièges. 18. Salle de conférences.



KYOTO KAIKAN



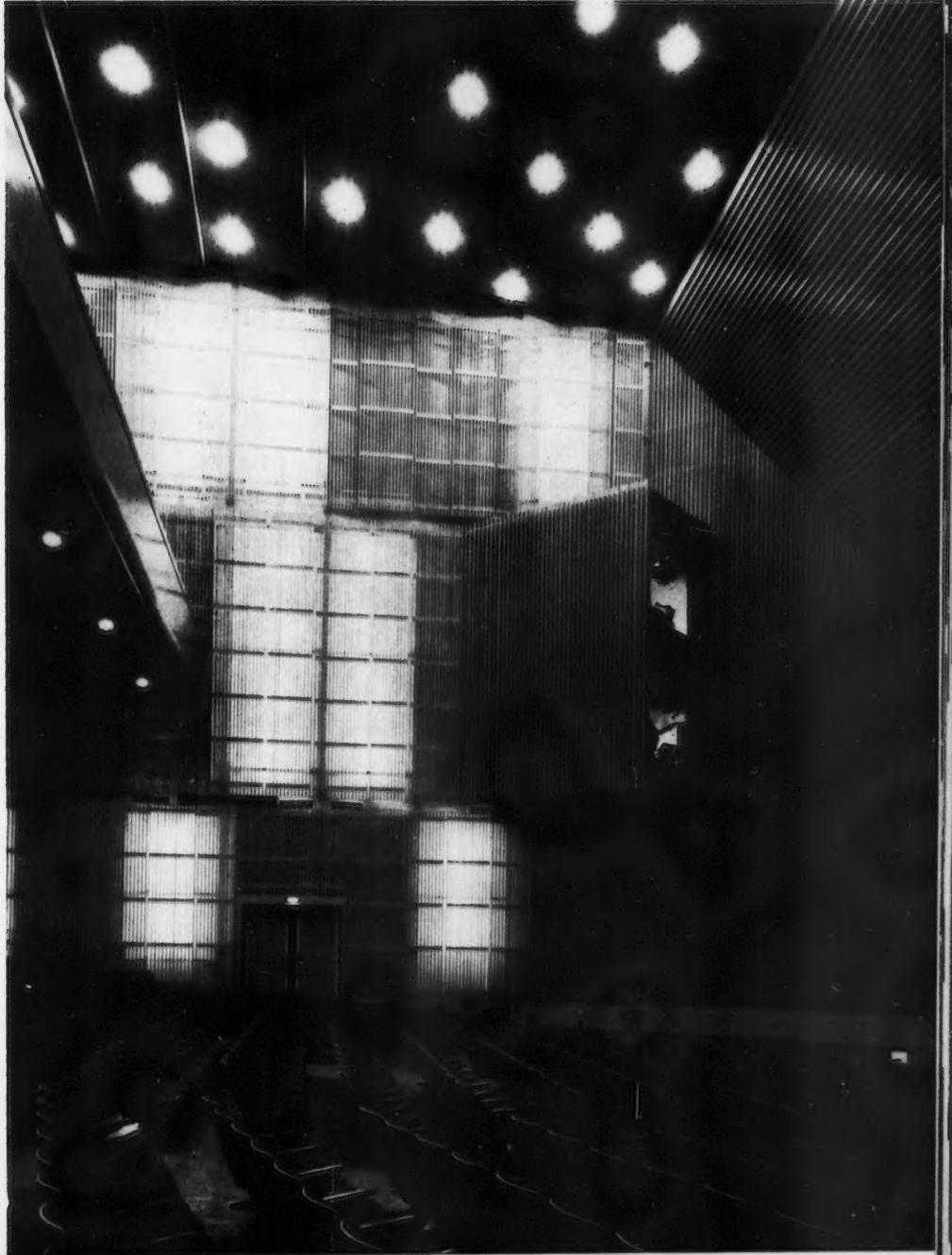
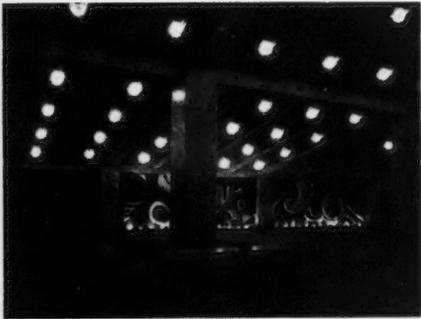
- D. COUPE LONGITUDINALE.
 E. COUPE TRANSVERSALE:
 1. Foyer. 2. Cabine de projection.
 3. Fosse d'orchestre.
 4. Scène mobile. 5. Chauffage.
 6. Scène latérale. 7. Scène.



7 et 9. Le grand hall du rez-de-chaussée. 8. Le grand escalier du hall. 10 et 11. Vues intérieures des auditoriums.

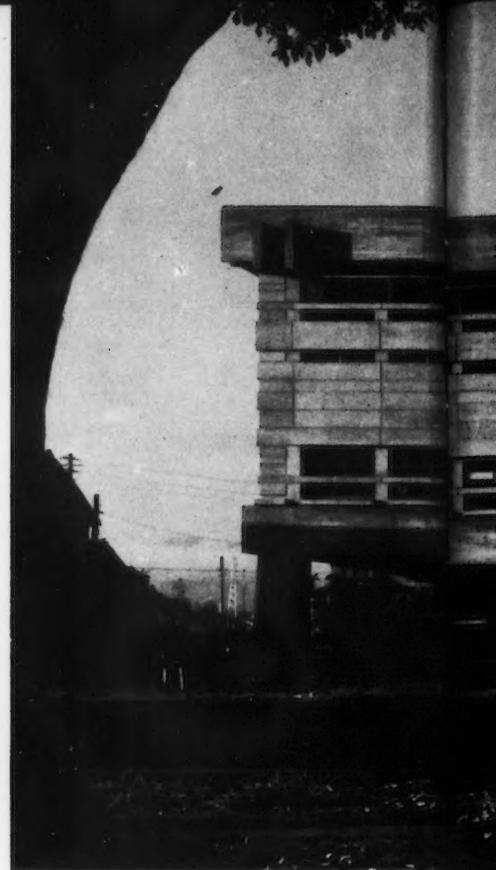


10



Photos T. Taira.





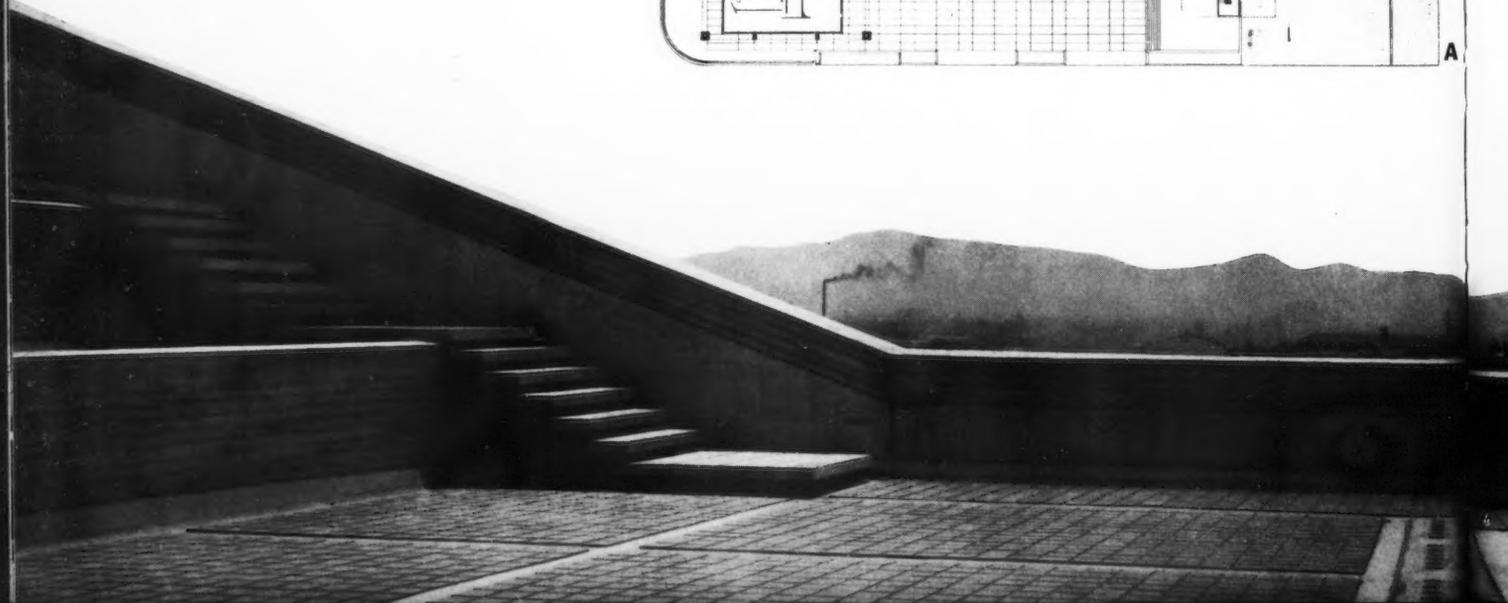
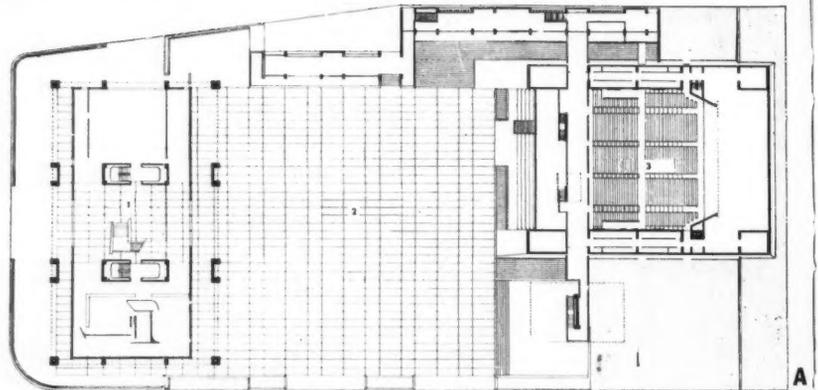
1 2

Kenzo Tange est certainement la personnalité la plus marquante de l'architecture japonaise actuelle. Il a réalisé un très grand nombre de travaux, particulièrement dans le domaine des édifices publics, halls municipaux, centres civiques, hôtels de ville, etc.

On se souvient que « L'Architecture d'Aujourd'hui » lui avait attribué en 1959 son premier Grand Prix d'Architecture et d'Art. Il n'a cessé depuis lors de s'affirmer dans la recherche continue d'une utilisation très personnelle du matériau contemporain le plus employé au Japon, le béton armé. Il a, certes, subi l'influence de Le Corbusier, mais d'une façon beaucoup moins marquée que, par exemple, Mayekawa, et ses réalisations sont toujours d'une qualité et d'une finesse remarquables.

KENZO TANGE ET ASSOCIÉS

HOTEL DE VILLE DE KURASHIKI



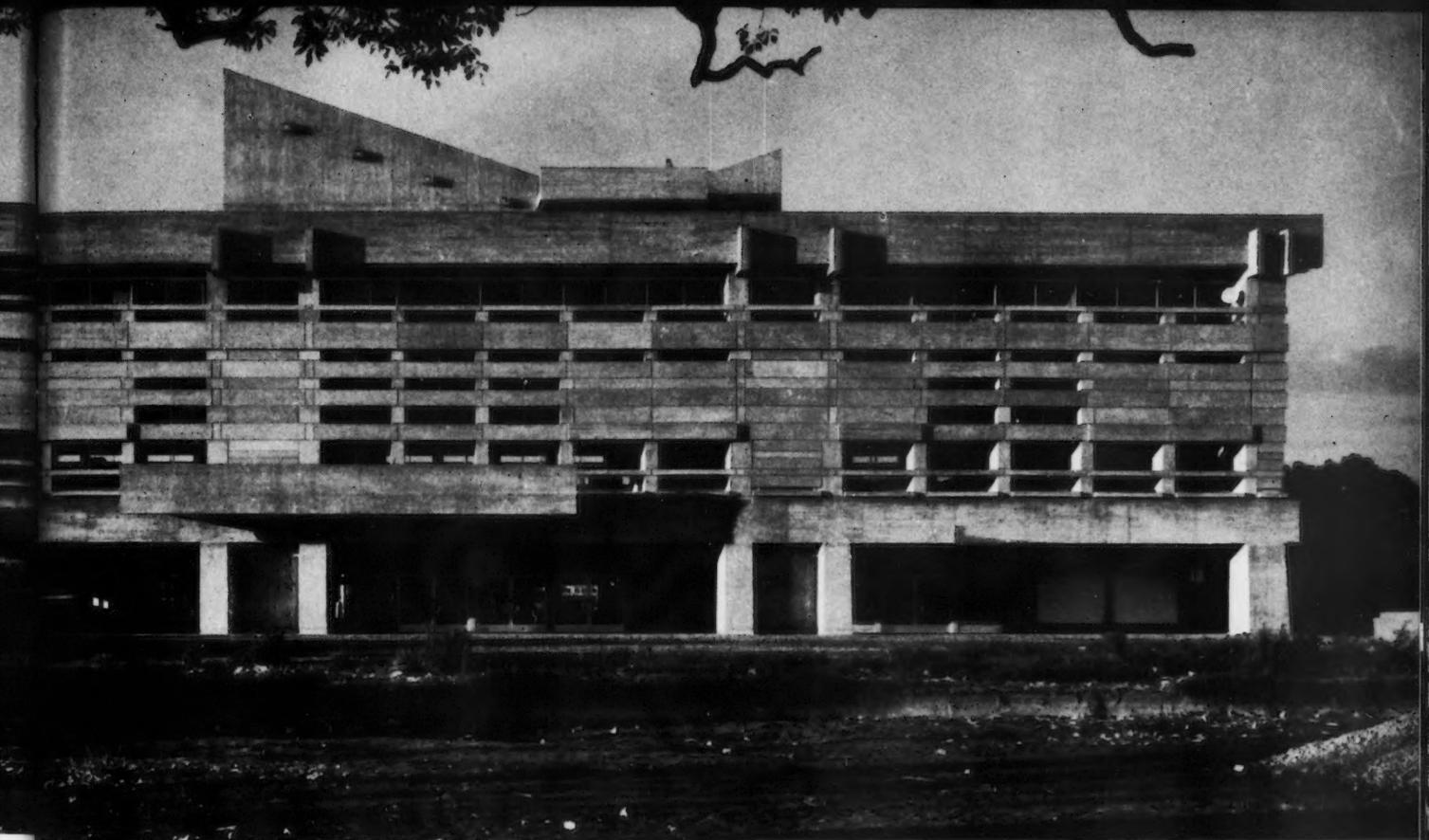
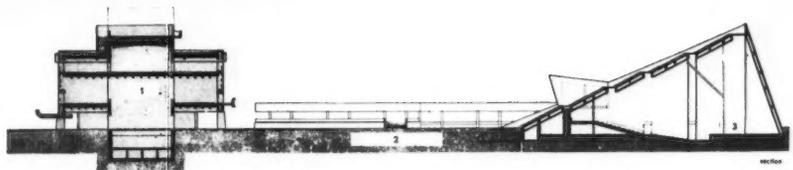


Photo Ch. Hirayama.

ARCHITECTES COLLABORATEURS : KIYOYUKI NISHIHARA ET MIKI YOSHIOKA
 INGÉNIEUR DE STRUCTURE : PROF. YOSHIKATSU TSUBOI ET ASSOCIÉS, SHIGERU AOKI ET YASUO SUZUKI

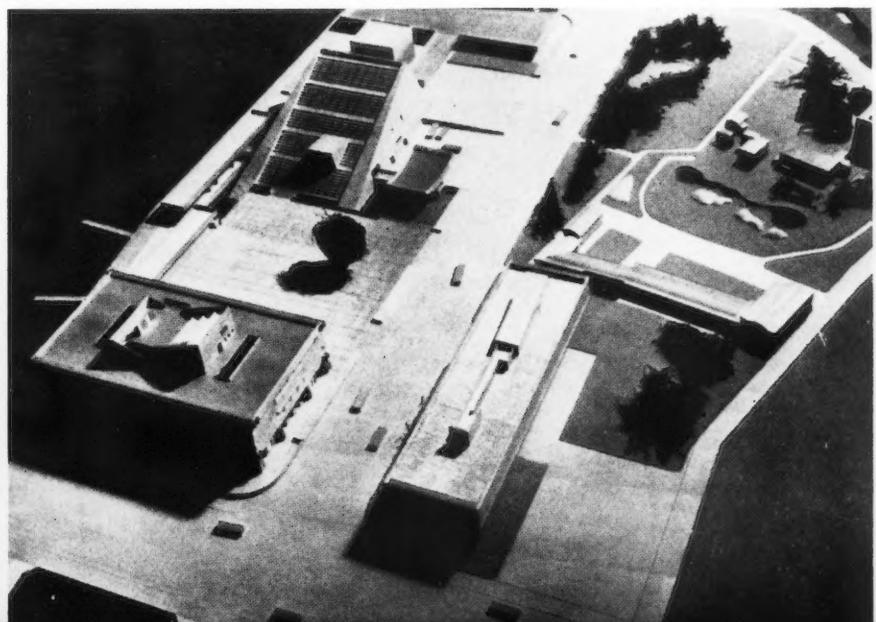


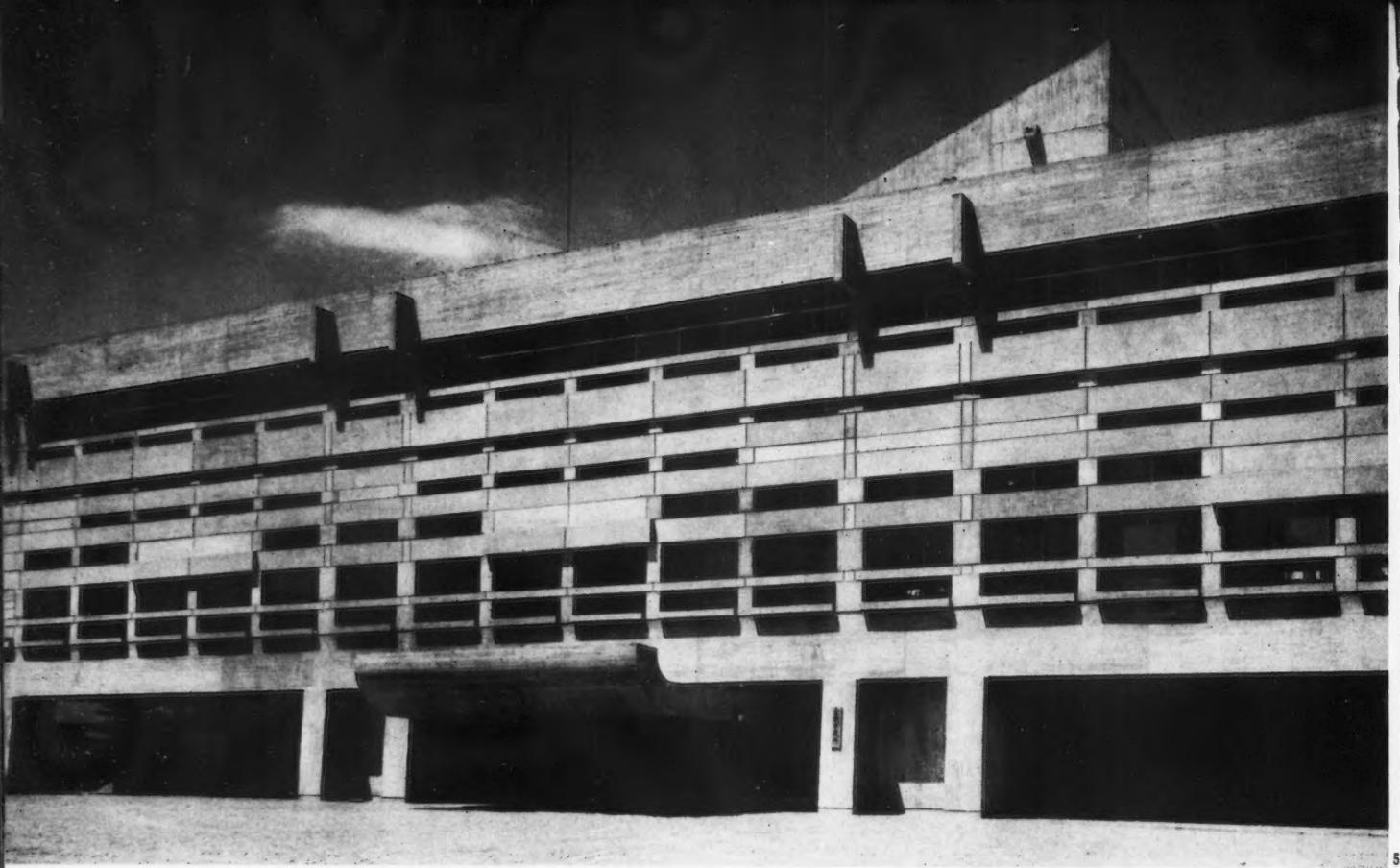
1. Vue aérienne, au premier plan la place qui sépara l'hôtel de ville de l'auditorium. 2. Vue d'ensemble de l'hôtel de ville. 3. Le toit-terrasse aménagé. 4. Vue de la maquette de l'ensemble du projet avec au premier plan à gauche l'hôtel de ville et au fond l'auditorium.

A et B. PLAN ET COUPE DE L'ENSEMBLE DU PROJET: 1. Hôtel de ville. 2. Place. 3. Auditorium.

4

Photo E. Torihata (loc. « Kenchiku Bunka »).

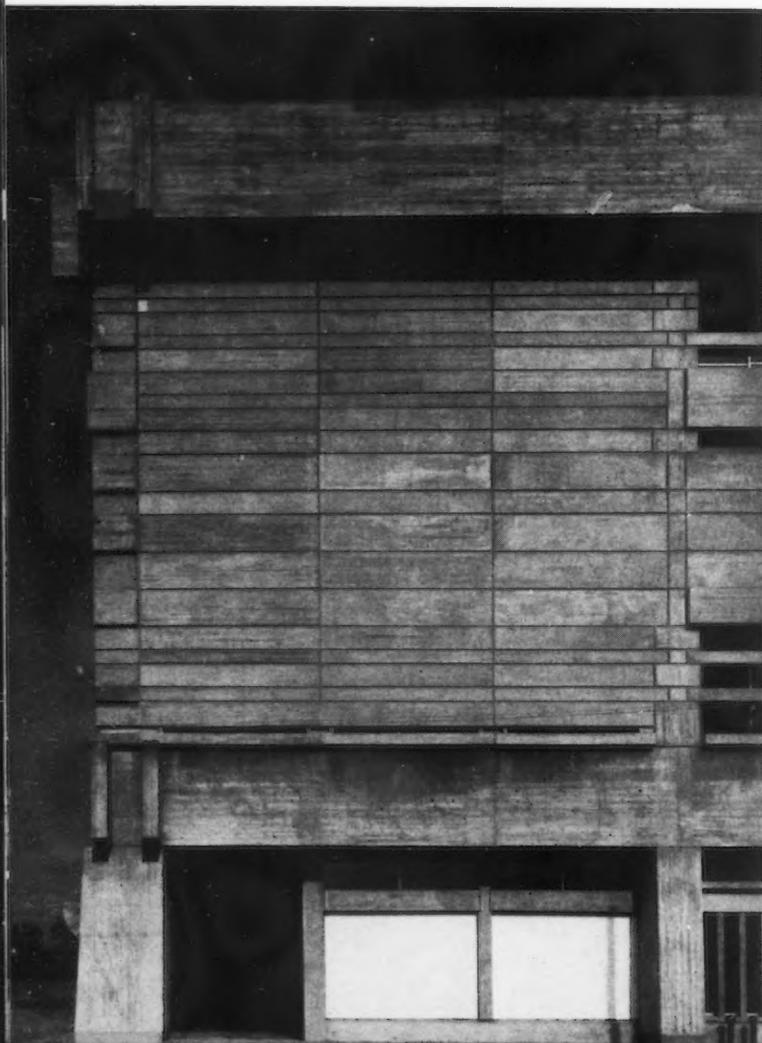




A
HOT

5

Photos T. Taira.

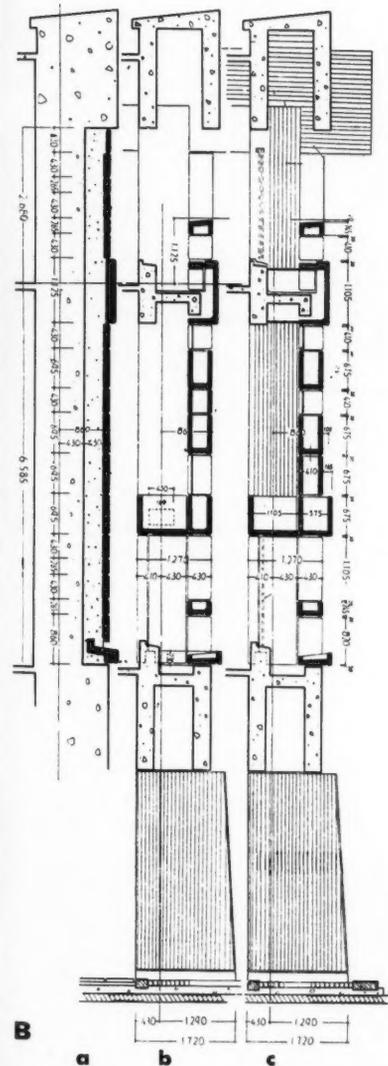


6

6.535

B

HOTEL DE VILLE DE KURASHIKI



Le centre municipal de Kurashiki comprendra au stade définitif l'hôtel de ville que nous présentons dans ces pages, une vaste place et un auditorium.

Cet ensemble s'inscrit dans le plan général de la ville étudié par les professeurs Kishida et Takayama, qui prévoit la liaison avec la gare par de larges avenues, pour former un quartier moderne, qui permettra de préserver par ailleurs la vieille ville, avec son musée des Arts et Métiers, musée d'Archéologie, etc.

Le parti sur lequel a été construit l'hôtel de ville est extrêmement classique. Le plan symétrique prévoit un hall central à double niveau avec escalier d'honneur et escaliers de service latéraux, au-dessus duquel se trouve une salle de réunions, et, au dernier niveau, un auditorium de plein air. Autour de ce noyau central sont répartis sur la périmétrie, les différents bureaux.

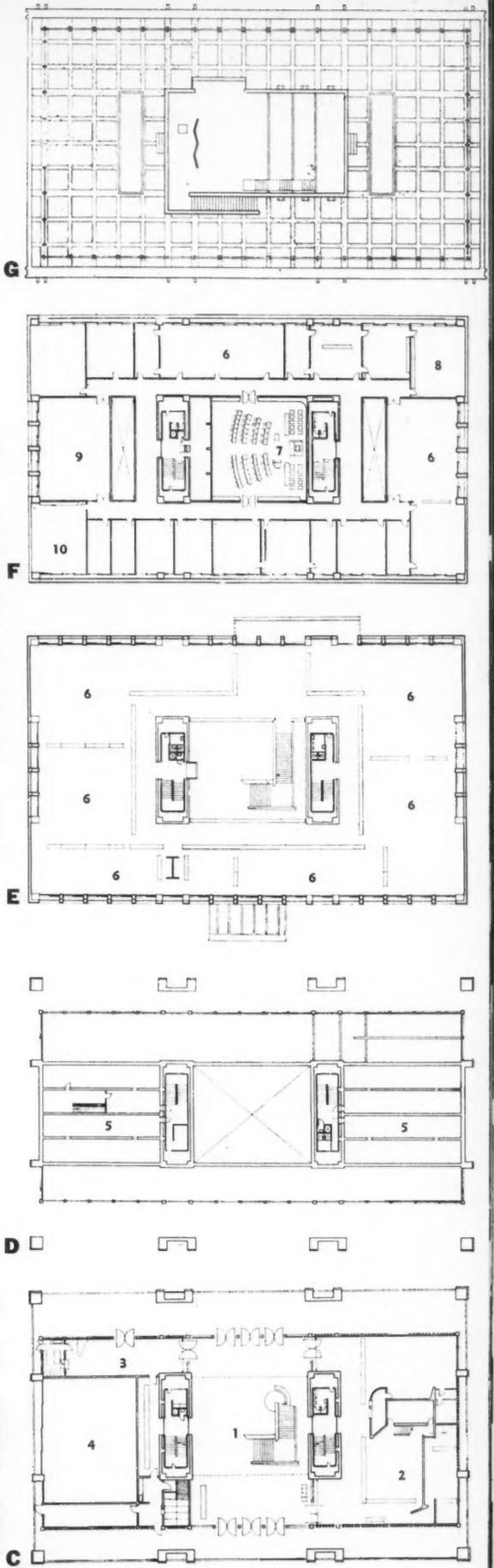
L'ossature est en béton armé brut de décoffrage laissé apparent complété par des éléments de remplissage en béton armé préfabriqué poncé. Tous les plans sont basés sur un module de 1,80 m.

5. La façade d'entrée. 6 et 7. Détails de façades montrant le soin apporté dans l'utilisation du béton armé.

A. COUPE LONGITUDINALE. Au centre, le grand hall, avec escalier d'honneur. Au-dessus, salle de réunions et, en terrasse, auditorium en plein air.

B. TROIS COUPES SUR LA FAÇADE PRINCIPALE : a) paroi pleine, b) et c) avec jeux de loggias. Les parties noires indiquent les éléments en béton armé préfabriqué, accrochés à l'ossature principale en béton armé brut de décoffrage et permettant par un jeu diversifié de leur disposition en façade, l'animation de celle-ci.

PLANS : C. REZ-DE-CHAUSSEE. D. MEZZANINE. E. PREMIER ETAGE. F. DEUXIEME ETAGE. G. SUPERSTRUCTURE : 1. Hall. 2. Bureau. 3. Salle à manger. 4. Garage. 5. Archives. 6. Bureau. 7. Salle de réunions. 8. Bureau du maire. 9. Salle de conférences. 10. Salle de comités.



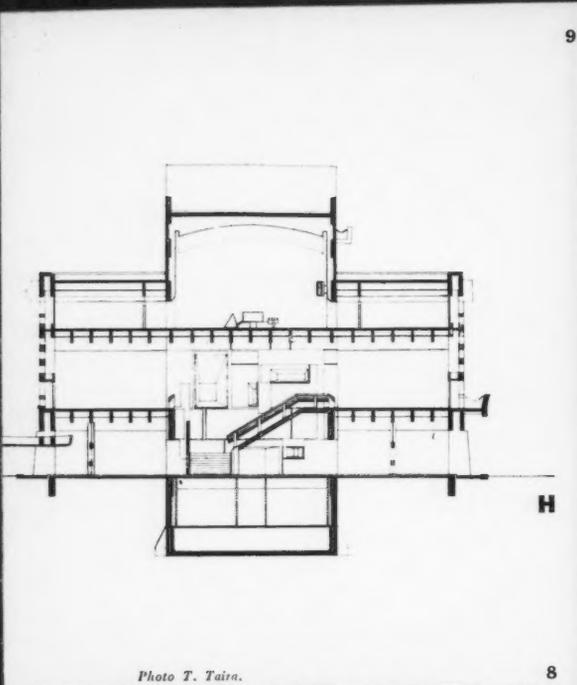
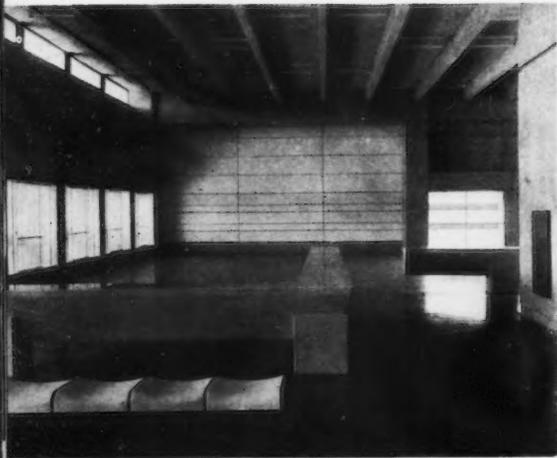


Photo T. Taira.



Doc. « Kenchiku Bunka ».



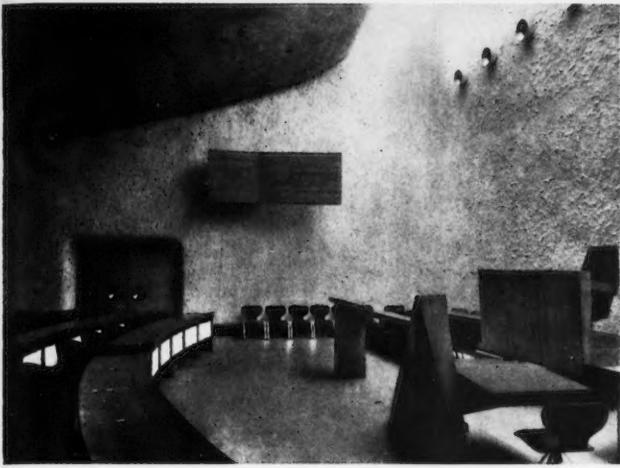
10

Photo T. Taira.

HOTEL DE VILLE DE KURASHIKI

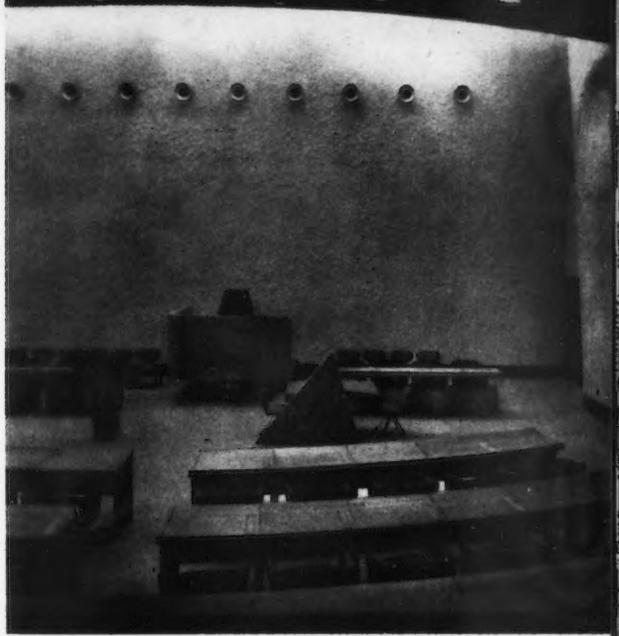
8 et 10. Salle du public. 9. L'escalier menant à la galerie au-dessus du grand hall. 11 et 12. Deux vues de la salle du Conseil. 13. Vue du grand hall vers l'escalier monumental, entièrement en béton armé brut de décoffrage.

H. COUPE TRANSVERSALE.



11

12



Doc. « The Japan Architect ».

Doc. « The Japan Architect ».

13



Photo T. Taira.

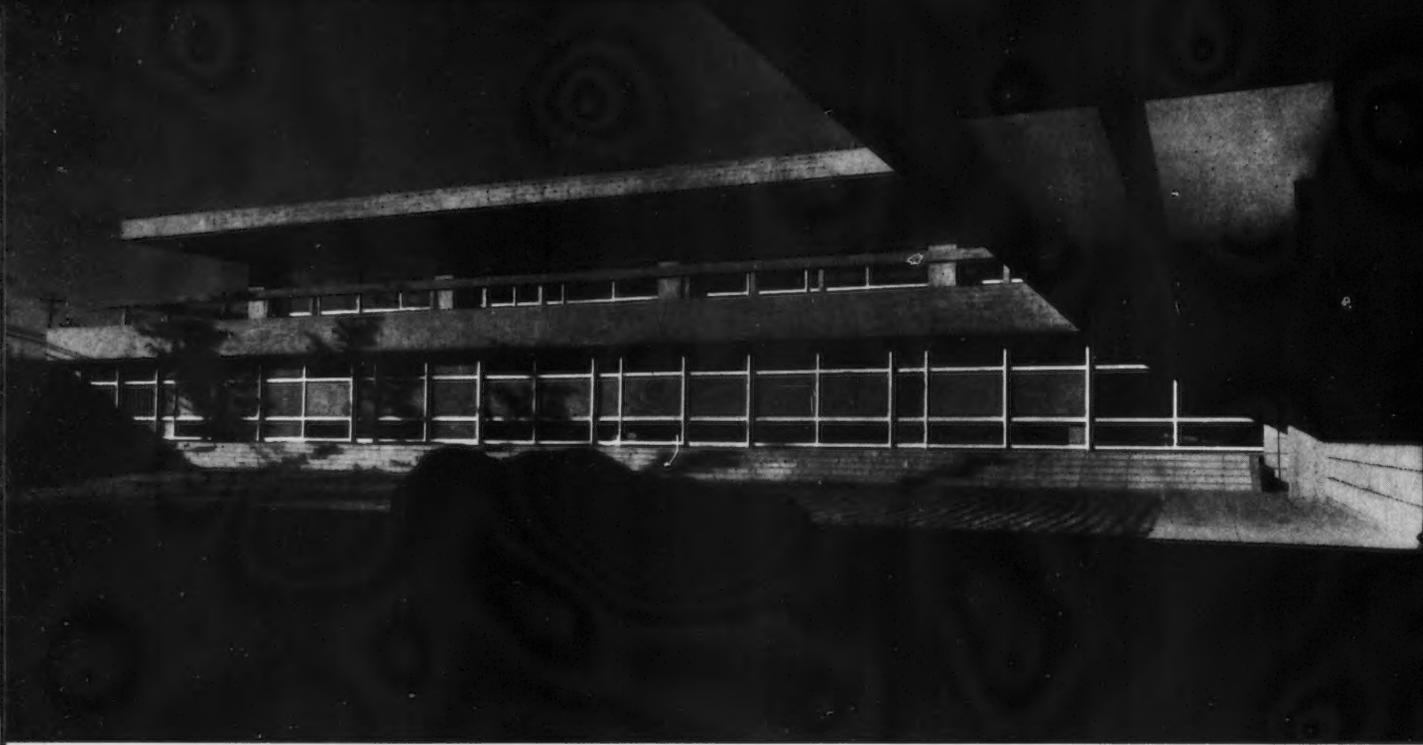


Photo: F. B. ...

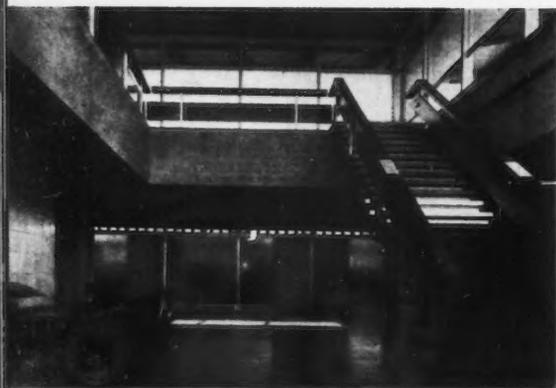
KENZO TANGE

KAZUO KIMURA, HIDEHIKO SAITO ET TAKAE SHOJI, COLLABORATEURS

HALL COMMEMORATIF SUMI ET BATIMENT ADMINISTRATIF, BISAI



2



3



4

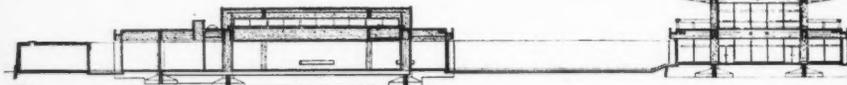
Bisai est une petite ville de province située dans une région considérée comme l'un des plus importants centres industriels textiles japonais. L'une des usines a entrepris la construction, d'une part, d'un nouveau bâtiment de bureaux équipé d'une façon aussi moderne que possible, et, d'autre part, d'une salle de réunions qui sera mise à la disposition des habitants de la ville pour leurs activités sociales et pourra également servir aux réunions professionnelles régionales, ce hall étant par ailleurs consacré à la mémoire d'un des fondateurs de l'usine.

Les deux bâtiments s'inscrivent dans un terrain sensiblement triangulaire et sont reliés par un grand portique couvert formant entrée

indépendante pour les bureaux et le hall. La surface restante est aménagée en cour d'honneur.

Le foyer de l'auditorium est séparé de la cour-jardin par une paroi vitrée amovible, et de l'auditorium par une paroi latérale s'ouvrant grâce à des portes accordéon. Ce dispositif permet de disposer d'une vaste surface pour les réceptions en plein air.

La façade sur rue est conçue comme un grand mur presque aveugle, qui n'est pas sans réminiscences avec les châteaux médiévaux japonais. En opposition avec cet aspect de clôture, les façades intérieures sont largement vitrées sur la cour-jardin traitée dans l'esprit traditionnel.

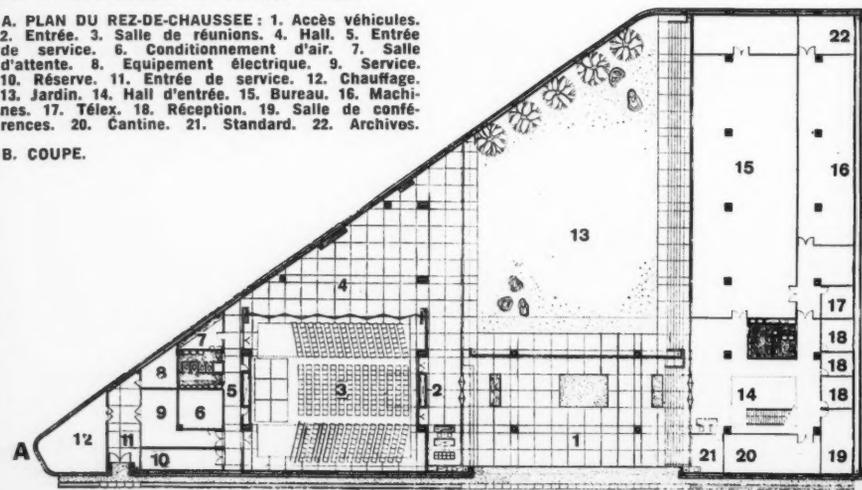


B

1. Vue sur le jardin intérieur et le bâtiment de bureaux au fond. 2. Le bureau du président. 3. Vue intérieure du hall. 4. Le porche couvert. 5 et 6. Détail et vue d'ensemble de la façade sur rue.

A. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. Accès véhicules. 2. Entrée. 3. Salle de réunions. 4. Hall. 5. Entrée de service. 6. Conditionnement d'air. 7. Salle d'attente. 8. Equipement électrique. 9. Service. 10. Réserve. 11. Entrée de service. 12. Chauffage. 13. Jardin. 14. Hall d'entrée. 15. Bureau. 16. Machines. 17. Télèx. 18. Réception. 19. Salle de conférences. 20. Cantine. 21. Standard. 22. Archives.

B. COUPE.



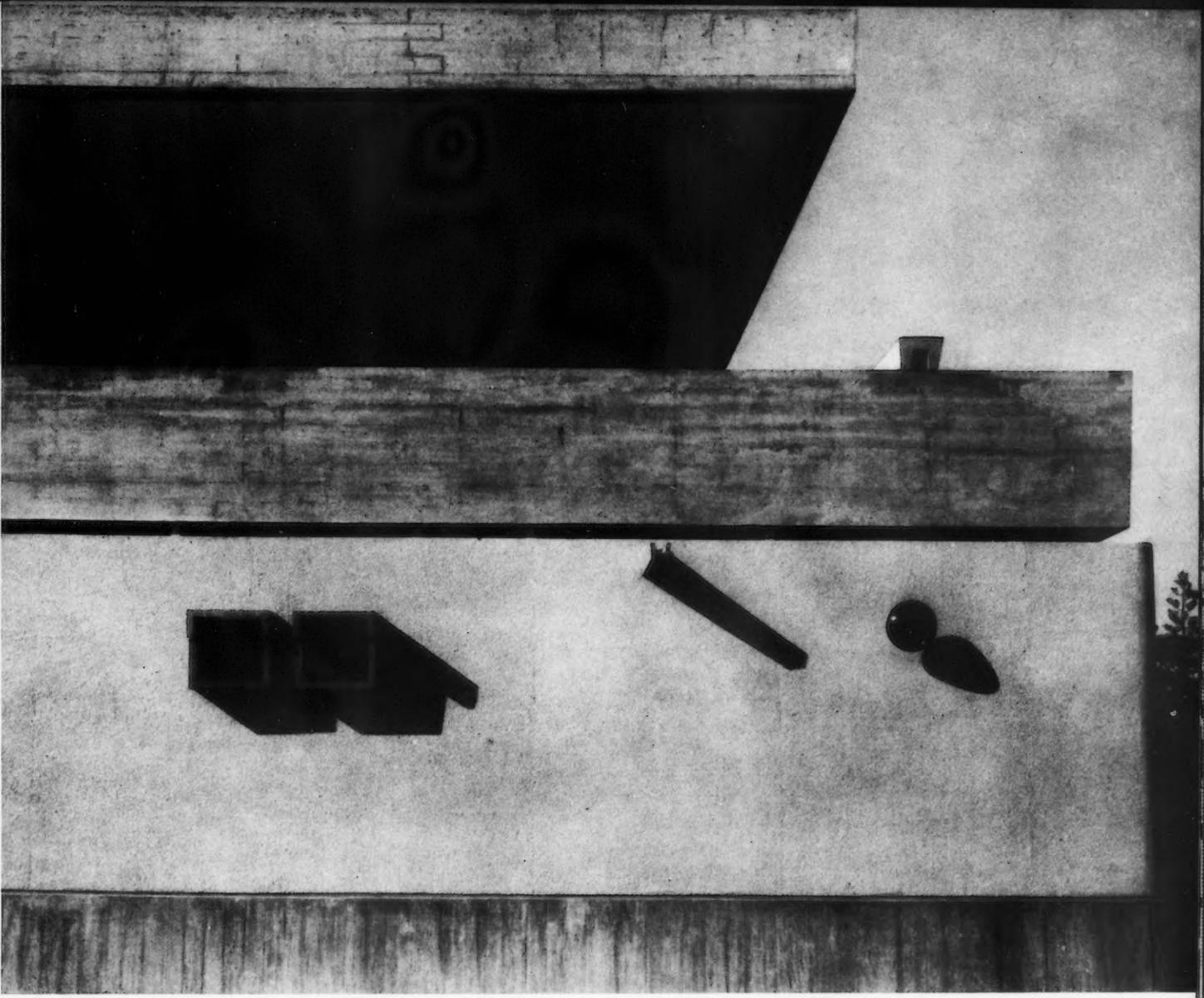
A

Doc. « Bauen-Wohnen »

1

La
our
la
et
ou-
po-
ace

un
ans
aux
de
ent
brit



5

6

2

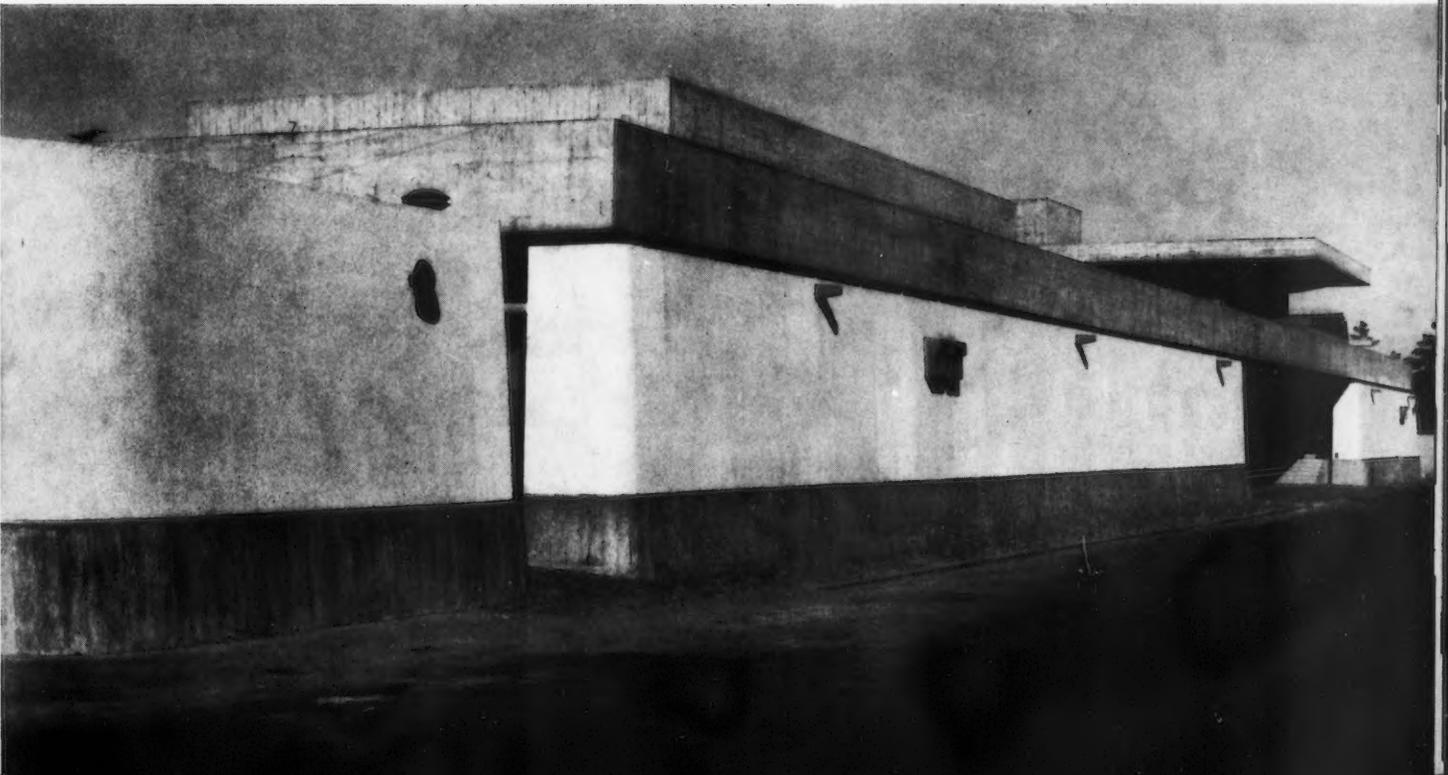
5

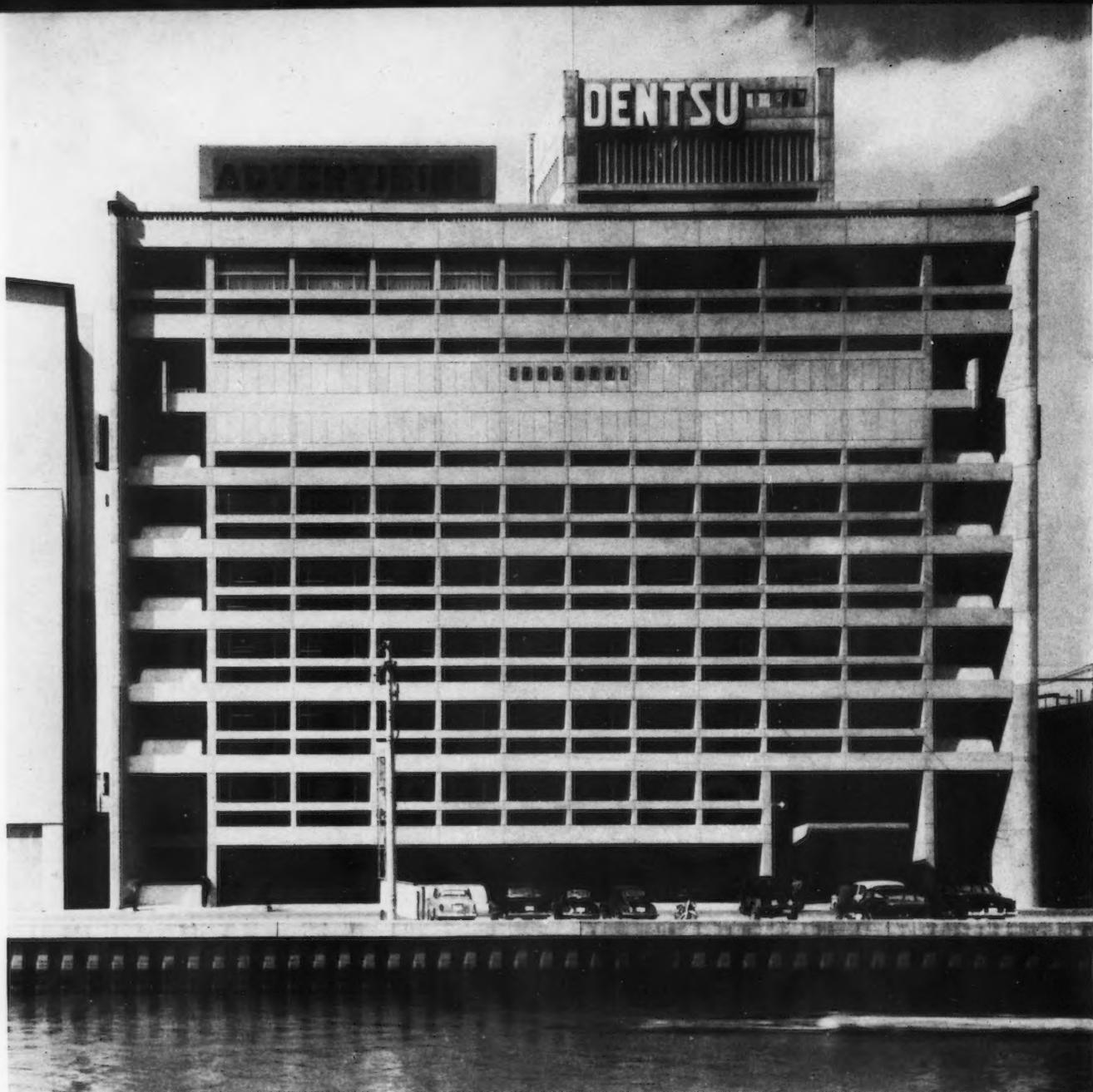
6

7

8

9





1

Photo T. Tain.

KENZO TANGE ET ASSOCIÉS

IMMEUBLE DENTSU, OSAKA

Réalisé pour une très importante firme de publicité japonaise, cet immeuble abrite non seulement les bureaux, mais des studios de radio et de télévision, ainsi que des laboratoires de photographie.

Le hall d'entrée s'élève sur les deux premiers niveaux. Les dix niveaux suivants sont occupés par des bureaux-types de grandes dimensions. Puis vient un double niveau réservé aux différents studios de radio et de télévision et exprimé en façade par un mur plein, de double hauteur, avec bande vitrée en partie supérieure. Le dernier niveau est réservé à la direction; l'ensemble est surmonté d'une superstructure de quatre niveaux avec les

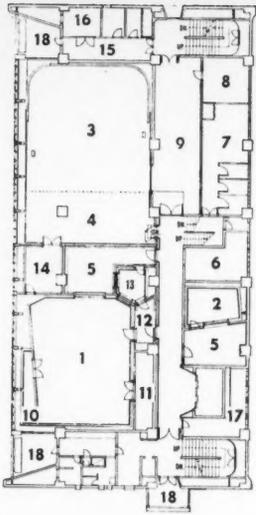
machineries d'ascenseur et les différents équipements mécaniques.

Comme dans toutes ses œuvres, Tange a utilisé ici le béton armé brut de décoffrage comme élément architectural prédominant.

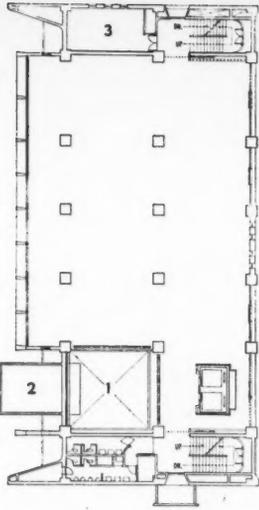
En opposition absolue avec l'architecture impersonnelle du mur-rideau (qui a également fait son apparition au Japon) il traite ses façades avec une modénature puissante et un jeu très accentué d'ombres bien accusées par le retrait des baies vitrées et la création de loggias profondes au droit des travées d'extrémités qui abritent les escaliers et groupes sanitaires.

1. Façade sur rue. 2. Vue de nuit sur l'entrée du bâtiment. 3. Détail de la façade postérieure. 4. Détail du mur-pignon.

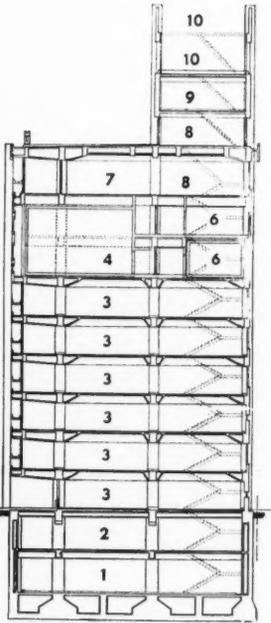
PLANS: A. REZ-DE-CHAUSSEE: 1. Hall d'entrée. 2. Bureau. 3. Parking. 4 et 5. Ventilation sous-sol. B. PREMIER ETAGE: 1. Vide du hall d'entrée. 2. Avenant d'entrée. 3. Bureau. C. SIXIEME ETAGE: 1 et 2. Studio de radio. 3. Studio de télévision. 4. Salle de préparation. 5. Poste de contrôle. 6. Enregistrement. 7. Dépôt décos. 8. Agrandissements photos. 9. Atelier. 10. Contrôle acoustique. 11. Débaras. 12. Salle d'attente. 13. Cabine du speaker. 14. Caméras. 15. Salle de repos techniciens. 16. Dépôt matériel. 17. Dépôt. 18. Loggia. D. COUPE: 1. Machinerie et dépôt. 2. Réfectoire et salle de projection. 3. Bureau. 4. Premier studio de radio. 6. Bureau. 7. Salle de réunions. 8. Machinerie ascenseur. 9. Machinerie. 10. Capte-suie.



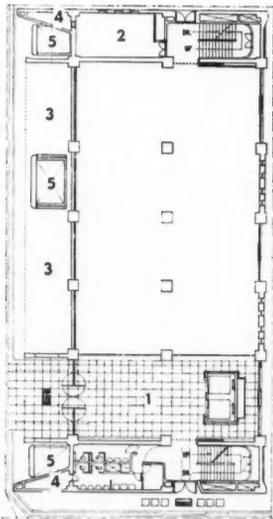
C



B

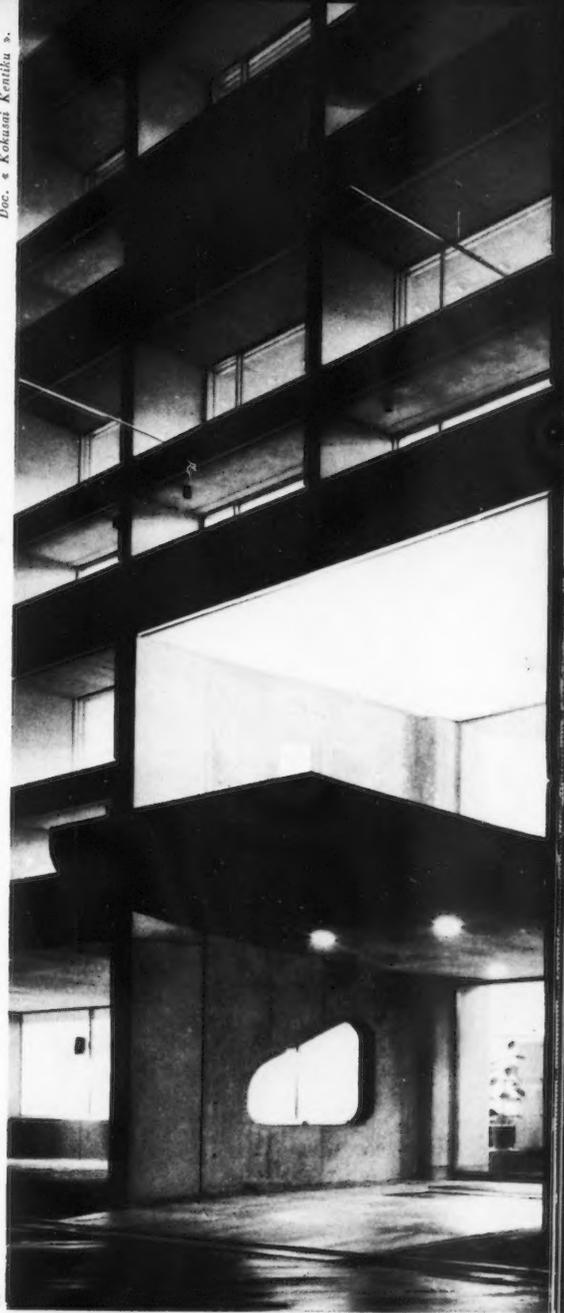


D



A

Doc. e Kokusai Kentiku 3.

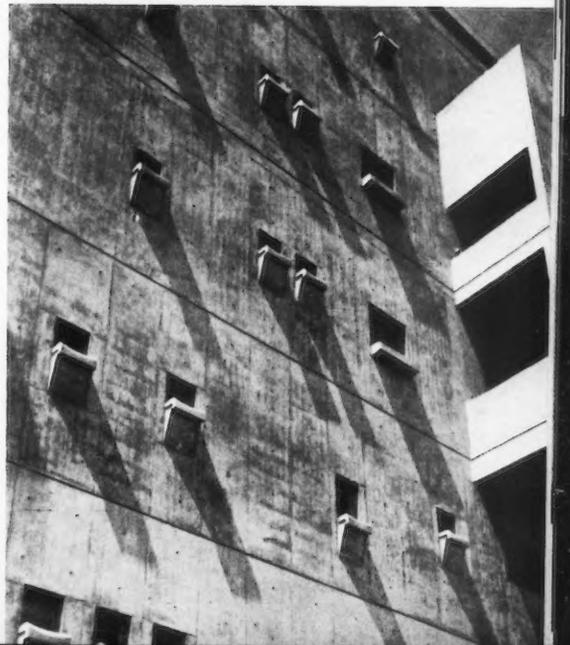


2

Doc. e Kokusai Kentiku 4.



4



KENZO TANGE ET ASSOCIÉS

PROJET POUR UN PLAN D'URBANISME DE TOKYO

Si l'architecture japonaise contemporaine comporte sans aucun doute (et nous espérons que ce numéro en porte témoignage) d'indiscutables réussites et suscite un intérêt justifié, le Japon souffre d'une absence quasi totale d'urbanisme. Il est d'autant plus remarquable dans ces conditions que Kenzo Tange qui a, par ailleurs, un volume de travaux extrêmement important qu'il mène avec un souci constant de qualité, se soit permis une étude d'urbanisme rompant délibérément avec les formes pseudo-contemporaines, et qu'il n'hésite pas à pousser jusque dans ses ultimes conséquences.

Par l'ampleur même et la nouveauté de son projet pour Tokyo, il rejoint les grands visionnaires, tels que Sant'Elia, Wright, Le Corbusier, en avance d'une génération ou plus sur leur époque.

Mais c'est peut-être l'absence même d'urbanisme au Japon, et par conséquent de routine préétablie, qui a facilité cette recherche en permettant à l'architecte de partir véritablement de zéro, alors qu'en Occident nous n'arrivons pas à nous débarrasser des concepts urbanistiques, en vigueur depuis trente ans... périmés avant d'être réalisés. La proposition de Tange est sans aucun doute en avance sur son temps, mais certainement pas sur les techniques. Beaucoup de projets de villes idéales ont été faits depuis une cinquantaine d'années, et on les a souvent qualifiés d'utopiques, mais le développement foudroyant des techniques de notre temps a pratiquement supprimé la notion même d'utopie. (Où s'arrête la science et où commence la science-fiction?)

Dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture, ce ne sont pas au fond des impératifs techniques ou même financiers, qui rendraient aujourd'hui impossible un plan aussi ambitieux ou grandiose que celui de Tange. Les obstacles dans ce domaine sont de deux sortes :

1) l'infrastructure existante, l'héritage des siècles passés.

2) le manque total de préparation psychique : alors que les savants ont, au cours des vingt dernières années, remis en question les principes fondamentaux de la science, en architecture et en urbanisme, gouvernement, urbanistes et architectes continuent à penser sur les bases traditionnelles et n'arrivent pas à « voir » à l'échelle du monde moderne. En fait, pour eux la Ville Radieuse de Le Corbusier paraît aussi utopique en 1960 qu'en 1930, alors qu'elle est déjà elle-même peut-être dépassée.

Le projet de Kenzo Tange est donc techniquement réalisable, à condition de bouleverser fondamentalement l'angle de vision dans notre domaine comme il a été bouleversé dans d'autres. Resterait éventuellement à prouver que le principe même est valable.

A notre sens, l'importance de ce projet ne réside pas tellement dans la forme, mais essentiellement dans le changement d'optique apporté pour résoudre nos problèmes. Il est en cela hautement stimulant.

La caractéristique principale de sa proposition est une conception tout à fait nouvelle de la ville, partant non plus d'une architecture, ni même d'un ensemble architectural à très grande échelle, mais de l'axe de circulation. C'est cet axe de circulation qui devient le



2
ceux
rain
ville
ville
En
sièc
a pr
soci
du
que
Les
des
sém
tain
ce s
de t
telle
en
mer
pôle
ou
Il
met
tem
Le
étu
actu
rec
puis
Tok
con
l'ét
d'ha
vill
citi
que
l'an
Le
par
vivr
por
l'is
en
cré
l'éc
«
dés
tur
le
d'u
«
de



Photo Akio Kawasaki.

cœur même, le symbole de la ville contemporaine, comme la cathédrale était celui de la ville du Moyen Âge.

En effet, la révolution technique du XX^e siècle, par les changements radicaux qu'elle a provoqués dans la structure économique et sociale de tous les pays, a accru l'importance du secteur tertiaire, et par voie de conséquence, celle des circulations économiques. Les fonctions qui se trouvent groupées dans des villes de 10 millions d'habitants sont précisément les fonctions-pivots du secteur tertiaire, et la fraction de population affectée à ce secteur de l'économie nationale, a augmenté de façon considérable. Il apparaît bien qu'une telle évolution soit irréversible, et qu'il faille en tenir compte comme d'une donnée fondamentale, pour résoudre le problème des métropoles, que ce soit New-York, Londres, Paris ou Tokyo.

Il s'agit de créer des villes capables de permettre la mobilité indispensable à l'activité du temps actuel.

Le plan de Kenzo Tange est le résultat d'une étude analytique de plusieurs années sur l'état actuel de Tokyo. Ce plan prévoit d'abord la reconstruction par étapes de la cité existante, puis son expansion en direction de la baie de Tokyo, les deux opérations devant être interconnectées. Le chiffre de base ayant servi pour l'établissement du projet est de 10 millions d'habitants pour Tokyo en 1960. Mais cette ville nouvelle ne peut vivre et n'a de justification que si la circulation se fait vers quelque chose : le pôle d'attraction reste donc l'ancienne ville où l'activité demeure vivante. Le plan de Tange, aussi révolutionnaire qu'il paraisse, n'en rejoint pas moins la façon de vivre traditionnelle nationale. En effet, les Japonais ont eu de tout temps l'habitude de l'isolement de la vie privée et aussi de vivre en contact étroit avec l'eau. En fait, Tange crée en quelque sorte un nouvel archipel à l'échelle d'une cité moderne.

« Il n'y a qu'une façon de sauver Tokyo, déclare Kenzo Tange, c'est de créer une structure urbaine nouvelle. Il ne s'agit pas de rejeter le Tokyo existant, mais de pourvoir la cité d'une structure révisée qui la rajeunira.

« Il s'agit d'orienter le développement futur de la ville. Dans notre proposition, les buts

principaux de redéveloppement sont les suivants :

1) transformer le système radioconcentrique en un système de développement linéaire.

2) trouver le moyen de fondre en une seule unité organique la structure urbaine, le système de circulation et l'architecture.

3) créer un ordre spatial, social et urbain, qui réfléchisse une organisation ouverte et la mobilité spontanée de la société contemporaine.

Avant de présenter son projet, Kenzo Tange a examiné les mesures qui avaient déjà été envisagées pour décongestionner Tokyo :

— La décentralisation des usines est sans doute une mesure nécessaire, mais ne saurait résoudre le problème de Tokyo, qui reste un problème attaché au secteur tertiaire.

— La création de cités satellites est souhaitable dans la mesure où elle permettrait à une fraction de la population de vivre dans la verdure et dans de meilleures conditions.

Mais tant que ces villes resteront des villes satellites, c'est-à-dire des villes dortoirs elles ne feront qu'ajouter à la confusion du noyau urbain parce qu'elles déverseront chaque jour leur population dans le centre de la ville où se trouvent les lieux de travail.

L'expérience de Londres montre que les jeunes qui ont été élevés dans ces villes-satellites finissent par venir accroître la foule de la zone centrale.

— La décentralisation générale serait également une amélioration. Déplacer les fonctions qui ne sont pas indispensables à la vie de la ville elle-même a été tenté en Amérique, où certains éléments urbains tels que magasins et centres de distraction, gravitent autour des zones résidentielles.

Pourtant, si la production tertiaire était dispersée, pour qu'elle puisse demeurer active ses différents secteurs devraient rester en relation constante, c'est-à-dire en fait, se retrouver au centre de la ville, et il en résulterait un accroissement du trafic entre la zone périphérique et le centre.

— Transporter le gouvernement au pied du mont Fuji, à une heure de voiture de la ville, ne résoud pas non plus le problème, s'il faut toujours deux ou trois heures pour aller de la périphérie au centre.

— La construction de centres secondaires métropolitains peut également être considérée comme un moyen de ralentir le mouvement vers le centre, mais les fonctions qu'ils desservent sont avant tout de consommation.

Certains ont été réalisés mais ils comportent très peu de bureaux, et entraînent beaucoup plus une dispersion de fonctions, créant un besoin accru de mouvement vers la ville.

— La conversion de quartiers centraux en zones de gratte-ciel permettrait des conditions de vie sans doute meilleures, mais n'offrirait pas de logements pour plus de deux millions de personnes, c'est-à-dire, le nombre approximatif de ceux qui y vivent actuellement dans des bâtiments bas, mais d'une densité extrêmement forte.

— La construction de voies à grande circulation et l'extension du métro, si elles sont des réalisations positives, n'en amènent pas moins chaque jour un accroissement des difficultés de circulation.

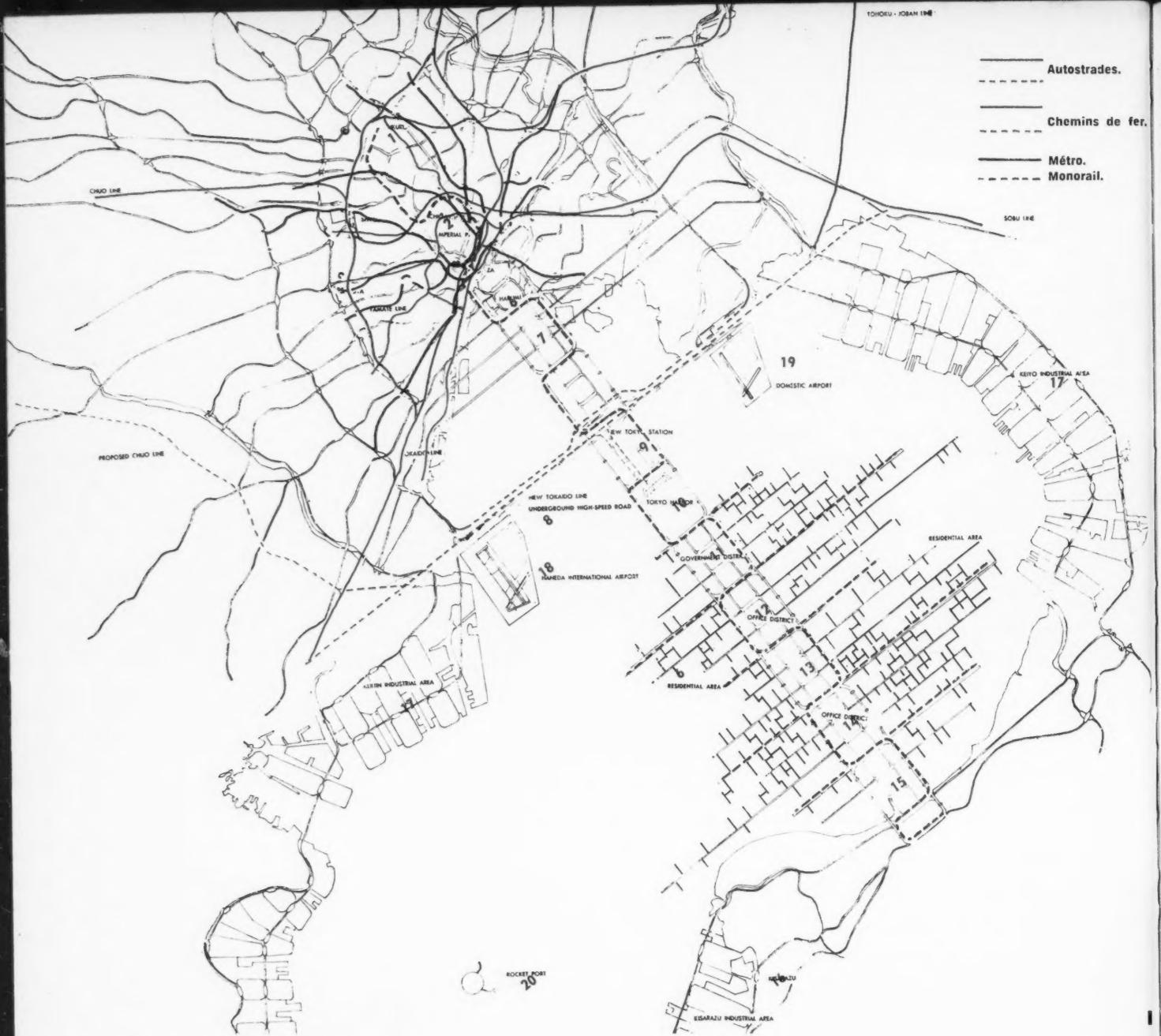
Tange, rejetant ainsi l'organisation fermée du système radioconcentrique pour une organisation plus ouverte et que permet un développement linéaire, propose une cité se développant le long d'une épine dorsale essentiellement constituée par les voies de circulation artificielles.

Partant du centre actuel de la ville, elle s'orienterait vers la baie de Tokyo pour la traverser de part en part et atteindre l'autre rive dans la phase finale.

Le long de cette voie, les moyens de circulation devraient permettre, en ce qui concerne la circulation routière, un débit de 200.000 voitures à l'heure, de sorte que 5 millions de personnes pourraient être transportées journalièrement le long de cet axe, ce qui correspondrait à l'estimation d'une population de 15 millions d'habitants à Tokyo dans une vingtaine d'années.

(Suite p. 57.)

1 et 2. Deux vues aériennes de la maquette montrant les anneaux de circulation traversant la baie de Tokyo et délimitant les différents quartiers commerciaux et de bureaux. De part et d'autre, les zones résidentielles reliées à l'axe principal de circulation par des voies secondaires perpendiculaires à ce dernier. On distingue nettement les deux aéroports (l'un pour le trafic national, l'autre pour le trafic international) et, au-delà, les zones industrielles.



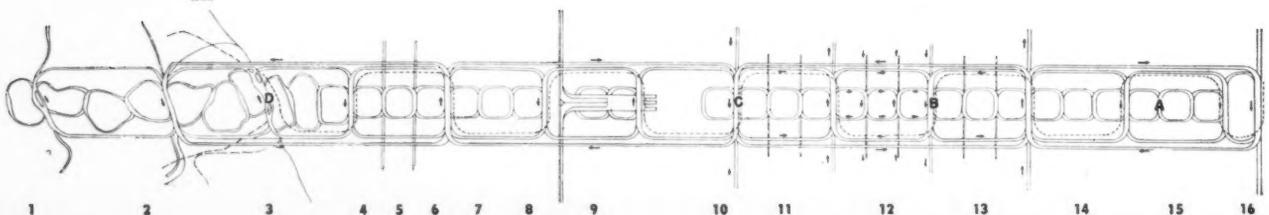
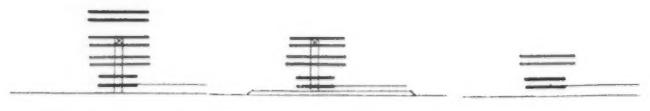
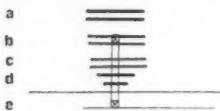
PLAN D'URBANISME DE TOKYO

3. Détail de la maquette, montrant l'organisation intérieure de la zone centrale, avec immeubles-ponts enjambant les voies de circulation et amorce de la zone résidentielle.

I. PLAN D'ENSEMBLE et III. PLAN DE L'AXE DE CIRCULATION (les circulations proposées par K. Tange sont en pointillé; en traits pleins, les circulations existantes ou officiellement projetées). 1. Quartier d'Ikebukuro. 2. Quartier d'Ichigaya, relié à la ligne

Chuo. 3. Gare de Tokyo, reliée à la ligne Keihin et au métro. 4. Quartier de Tsukiji. 5. Nouveau quartier des bureaux. 6. Quartier d'Harumi. 7. Premier anneau sur la baie de Tokyo; bureaux. 8. Nouvelle ligne de métro Tokaido reliant les zones de Keiyo et de Keihin. 9. Deuxième anneau sur la baie; nouvelle gare de Tokyo. 10. Troisième anneau sur la baie; nouveau port de Tokyo. 11. Quatrième anneau: quartier gouvernemental. 12. Cinquième anneau: quartier de bureaux. 13. Sixième anneau: magasins et hôtels.

14. Septième anneau: bureaux. 15. Huitième anneau: distractions et loisirs. 16. Quartier de Kisarazu. 17. Zones industrielles. 18. Aéroport international. 19. Aéroport national. 20. Aéroport de jets. II, IV et V. COUPE, PLAN ET SCHEMA DES DIFFERENTS NIVEAUX DE CIRCULATION: a) troisième niveau, grande vitesse (120 km/h); b) deuxième niveau, vitesse moyenne (90 km/h) et monorail; c) premier niveau, vitesse inférieure (60 km/h); d) niveau de liaison; e) métropolitain.



fer.

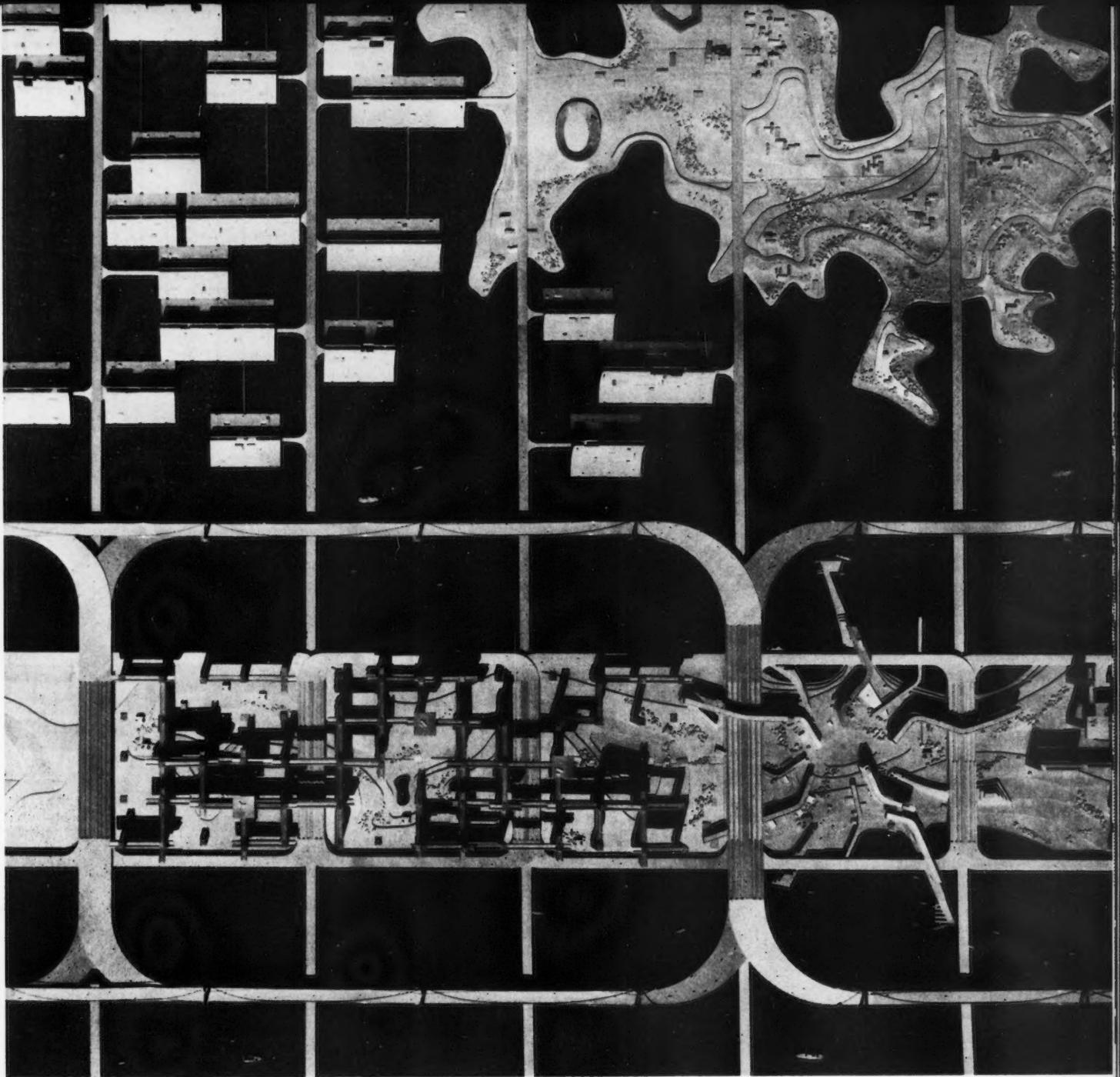
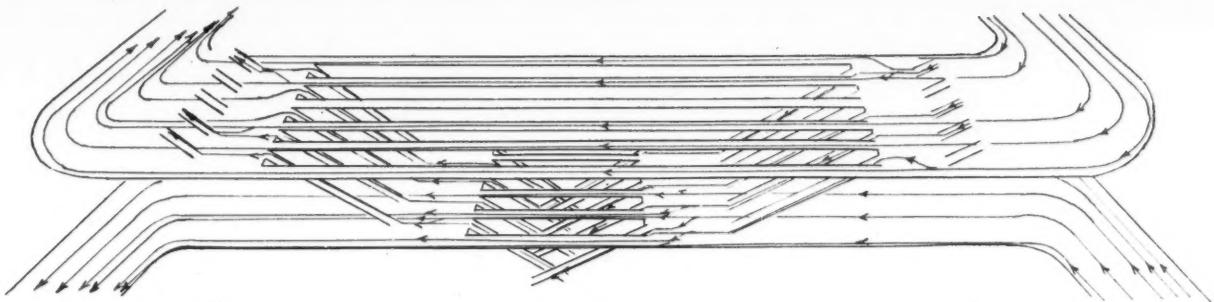


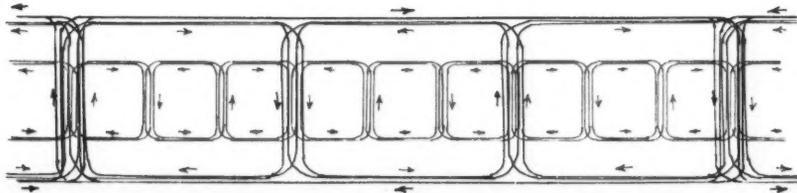
Photo Akio Kawasumi.

3

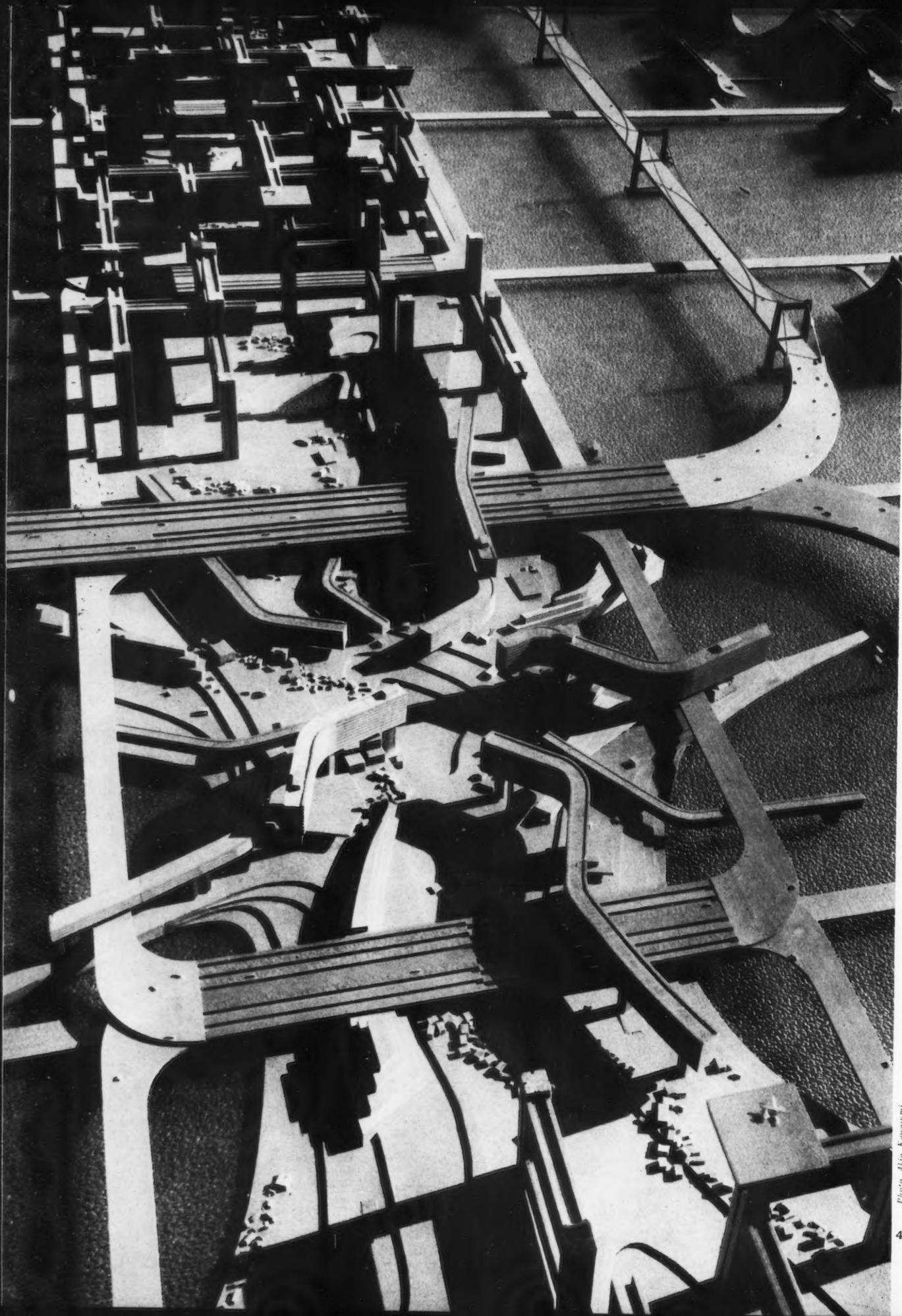
eau :
17.
19.
t V.
Ni-
eau,
vi-
mier
t de



II V



III IV



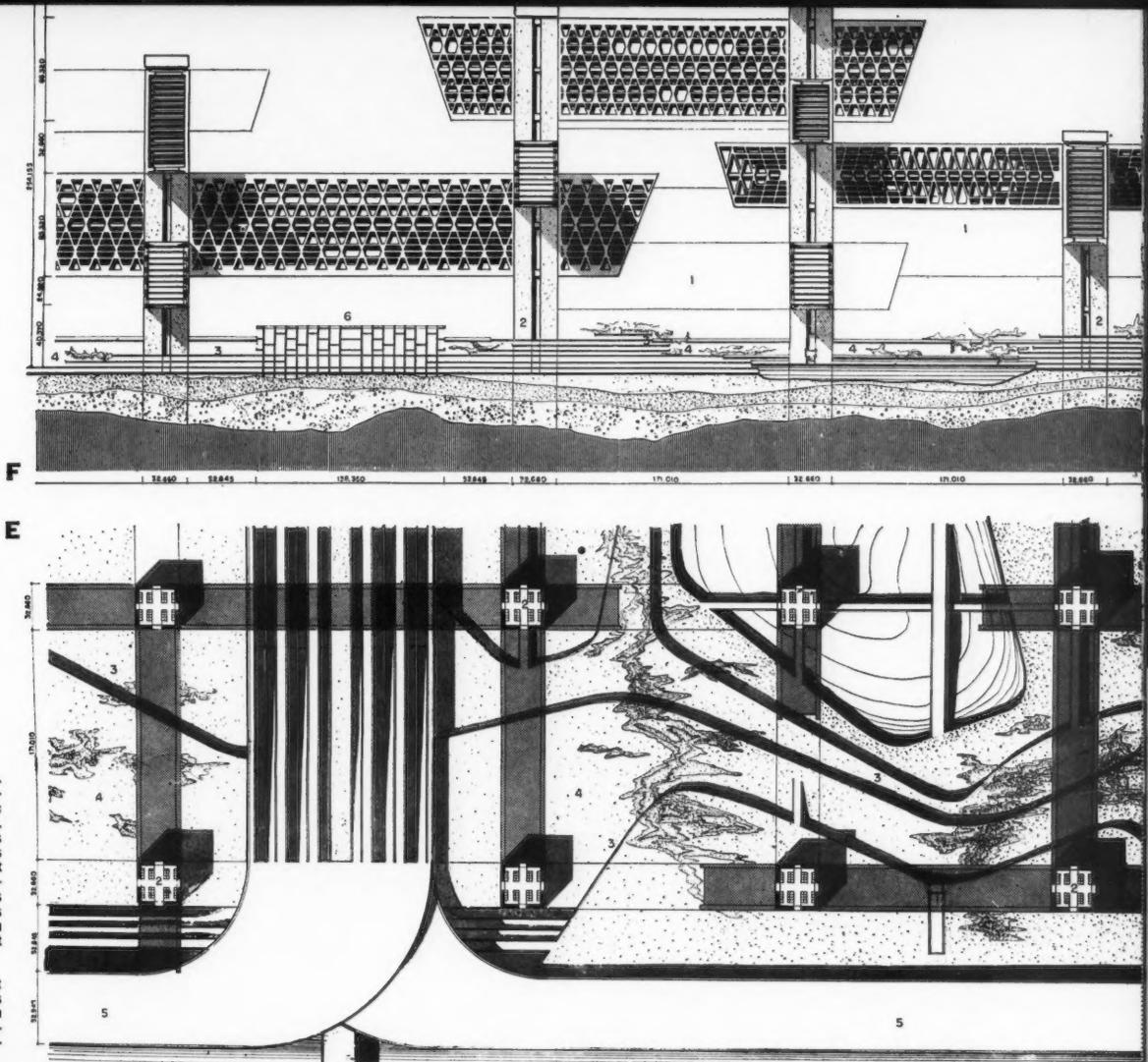
PL
DE

4. M
Les
dus
poin
Les
pont
de
cont
tions
verti
bâti
sol
l'équ

E et
la s
imm
cent
veau
peme

4 Photo Akin Kawasumi.

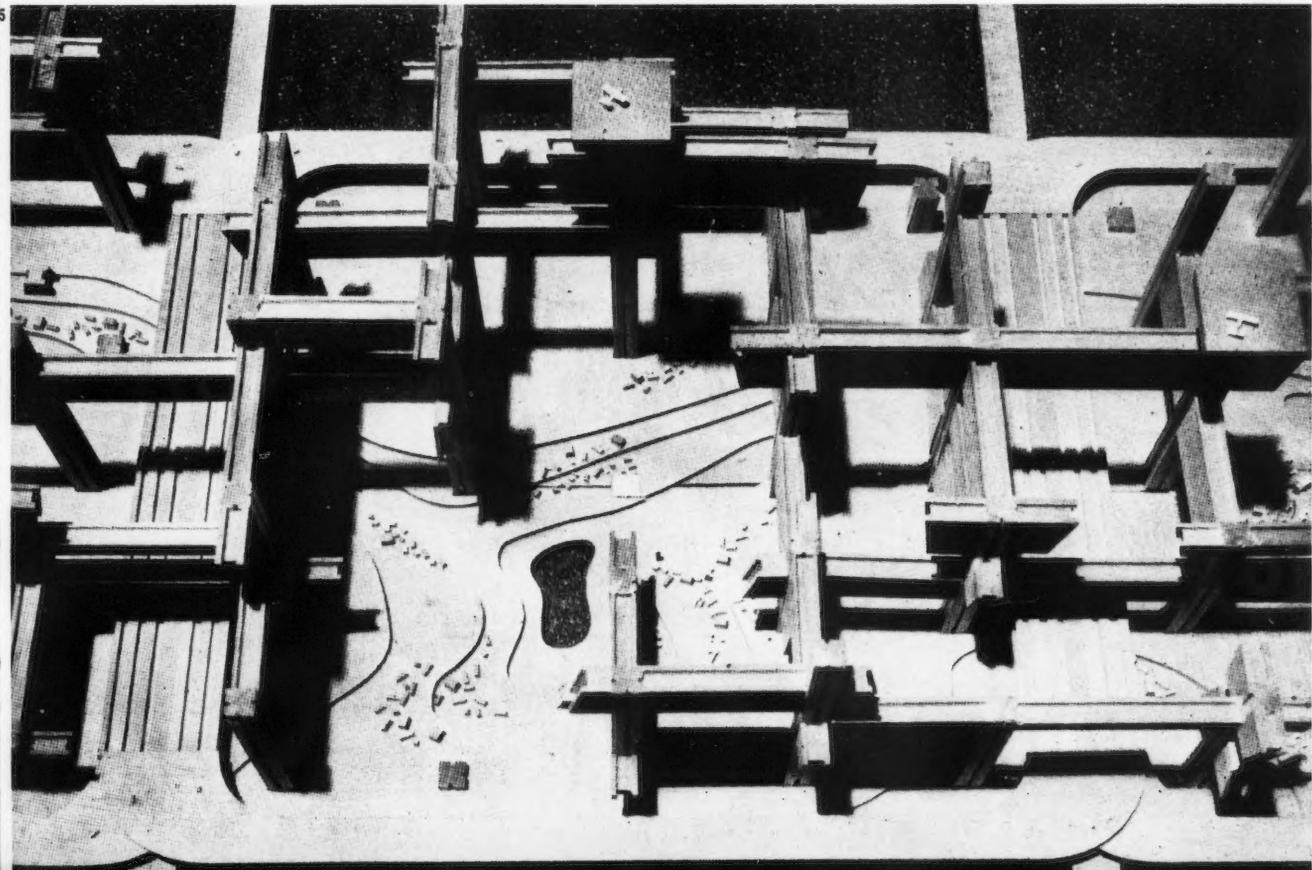
PLAN D'URBANISME
DE TOKYO



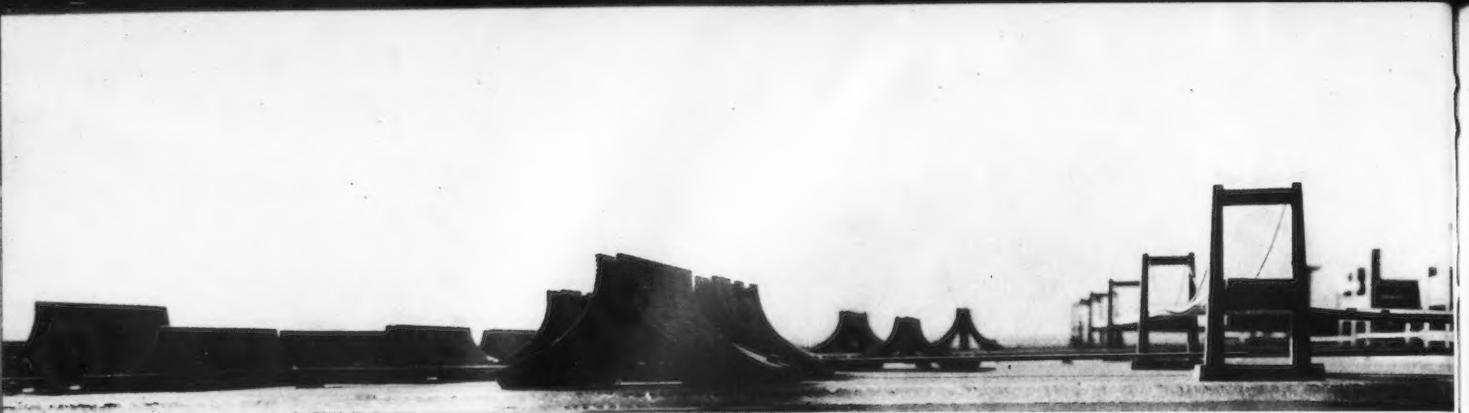
4. Maquette d'un quartier central. Les voies de circulation sont suspendues à 40 m au-dessus du sol, avec points d'appui tous les kilomètres. Les bâtiments sont jetés comme des ponts prenant appui sur des sortes de tours espacées de 200 m et contenant les différentes canalisations, équipements et circulations verticales. 5. Vue plongeante sur les bâtiments, montrant le niveau du sol laissé libre pour les parkings et l'équipement urbain.

E et F. PLAN ET COUPE, montrant la structure et la répartition des immeubles: 1. Bureaux. 2. Noyau central. 3. Parkings. 4. Place au niveau du sol. 5. Autostrade. 6. Équipements urbains.

Doc. c The Japan Architect ».



Doc. s The Japan Architect ».



Doc. « The Japan Architect ».

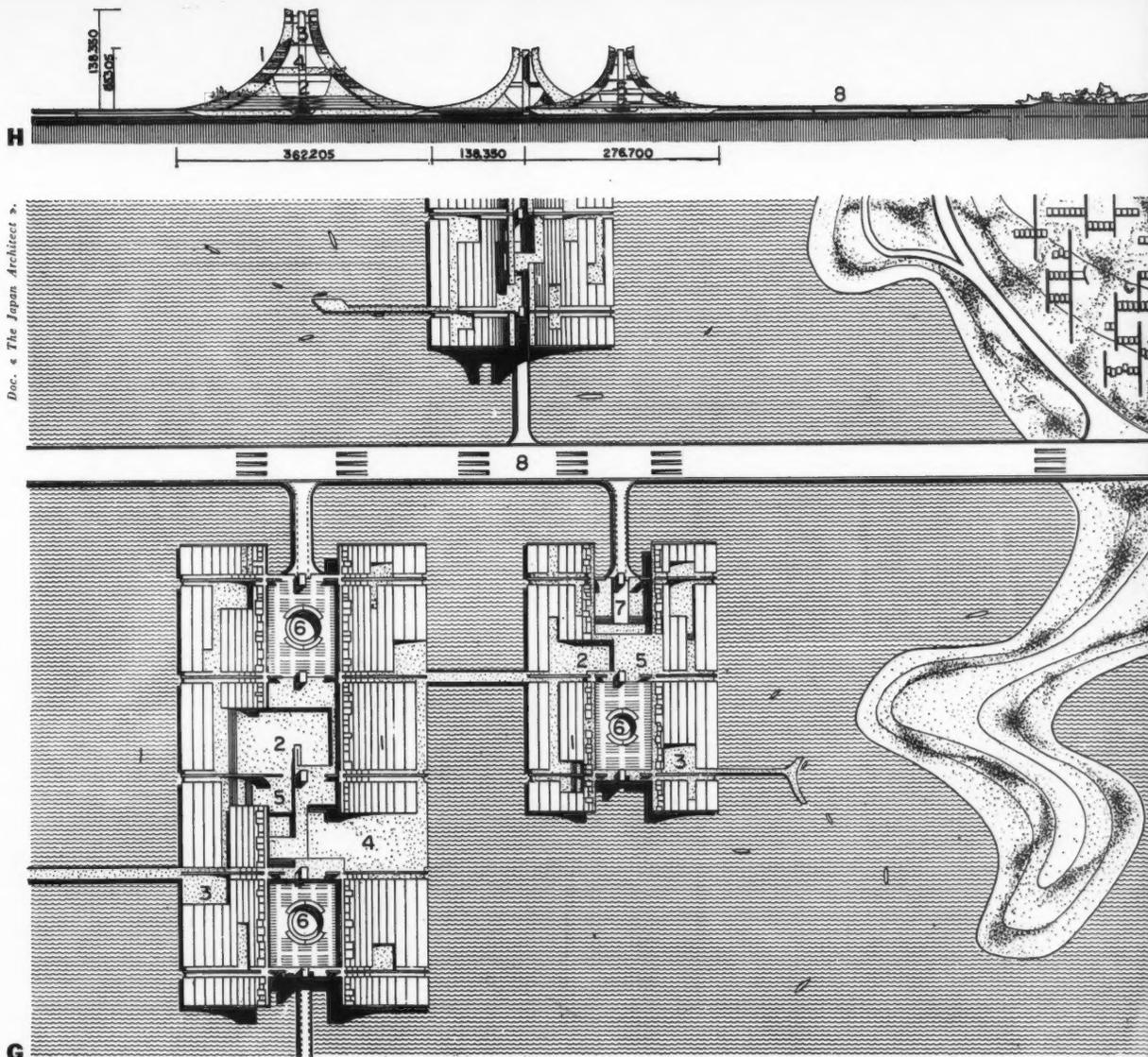
PLAN D'URBANISME DE TOKYO - ZONES RÉSIDENTIELLES

6. Vue au niveau de l'eau. 7. Vue aérienne d'un quartier résidentiel. Chaque unité est constituée par une plate-forme avec des structures en forme de croissants adossés dans lesquelles sont groupées les habitations, laissant le centre entièrement libre et évidé par endroits.

8. PLAN D'UN QUARTIER RESIDENTIEL. H. COUPE : 1. Habitations. 2. Centre civique. 3. Jardin d'enfants. 4. Ecole. 5. Centre commercial. 6. Parking. 7. Arrêt du monorail. 8. Autostrade.



Le
trois
60,
infé
A c
sont
relié
tiers
raie
sale
S
Tok
plus
de
trui
pou
cré
vell
E
de
bole
de
au-
En
sera
au-
pui
dev
son
dép
adm
sad
cen
par
de



Le système de circulation comporterait trois niveaux, correspondant aux vitesses de 60, 90 et 120 kilomètres à l'heure, le niveau inférieur étant en relation avec les parkings. A chaque niveau, les anneaux de circulation sont à sens unique et se recoupent. Ils sont reliés par les autoroutes aux différents quartiers de la ville. Un million de voitures pourraient être garées le long de cette épine dorsale.

Si le développement au-dessus de la baie de Tokyo paraît entraîner un coût de construction plus élevé il minimise par contre les risques de spéculation foncière. Il permet de construire une ville libre des contraintes imposées pour les constructions sur le sol ferme et de créer des valeurs spatiales entièrement nouvelles.

En outre, en construisant sur la baie, on fera de Tokyo une ville ouverte sur l'océan, symbole du développement économique. Les voies de circulation seraient suspendues, à 40 m au-dessus du sol et 50 m au-dessus de la baie. En d'autres termes, les voies de circulation seraient déplacées le long de cet axe, avec toutes les administrations; puis suivraient les ambassades, les centres de recherche, les magasins, centres d'attraction, hôtels, immeubles d'appartements, etc., ce qui libérerait le centre de Tokyo et permettrait sa restructuration.

Les transports en commun le long de l'axe principal seraient assurés par monorail relié aux lignes actuelles de métro et de chemins de fer. Pour décongestionner le centre de la ville, Tange prévoit également la construction d'une nouvelle gare ferroviaire centrale sur l'axe civique ainsi que de deux nouveaux aéroports. Les industries seraient groupées hors de la ville, le long des côtes.

Un système de circulation identique à celui de l'axe principal serait réalisé dans chaque centre industriel, avec voie sous-marine parallèle au chemin de fer reliant les différentes zones.

Pour réaliser l'unité de la cité, il faut rendre solidaires voies de communications, architecture et organisation fonctionnelle.

Le projet propose l'utilisation des points porteurs des bâtiments construits sur pilotis pour abriter en même temps canalisations, équipements électrique et mécanique et circulations verticales. Ces pilotis, sortes de noyaux de l'organisation urbaine reposeraient sur des grilles carrées d'environ 200 m de côté et supporteraient de 10 à 20 étages.

Entre le sol regagné sur la mer et le plancher haut du rez-de-chaussée, on prévoit une hauteur de 40 m permettant ainsi des espaces verts et parkings. En effet, à ce niveau serait maintenue l'échelle humaine actuelle dans la répartition des voies pour piétons, des places, des zones commerciales, centres civiques, etc. Mais pour l'ensemble, il s'agirait de renoncer au système de zoning actuel au profit d'une planification urbaine spatiale. Le projet permet

ainsi une architecture compatible avec la vitesse et l'échelle de notre temps, mais en conservant une continuité avec la vie urbaine historique.

L'ensemble de cette ville comporterait des zones dont le sol serait regagné sur la mer et d'autres zones reposant sur des plateformes de béton armé fondées sur pieux.

Compte tenu des possibilités techniques actuelles, on peut admettre que ce projet serait réalisable en cinq ans.

Du point de vue financier, le coût de la réalisation se monterait à environ 50 milliards de dollars (250 milliards NF), soit exactement le montant des dépenses prévues dans les postes fractionnés correspondants du budget de Tokyo pour les années à venir. Une telle entreprise pourrait être financée par des investissements publics et privés.

Il est intéressant de constater la parenté de pensée, toutes proportions gardées, comme l'a d'ailleurs écrit lui-même Kenzo Tange, entre ce projet et l'idée du Paris-Parallèle :

1) décongestionnement d'une grande cité dont le centre restructuré serait relié par un cordon ombilical à une ville entièrement nouvelle.

2) concentration de tous les moyens disponibles dans un seul périmètre, en opposition avec la disposition des cités-dortoirs satellites.

3) essai de déploiement dans une zone libre de toute servitude et non sujette à la spéculation foncière.

A. P.

Kenzo Tange est resté de septembre 1959 à février 1960 au Massachusetts Institute of Technology, où il fut chargé de cours d'urbanisme à l'Ecole d'Architecture, dont Pietro Belluschi est le doyen, et le directeur des études d'architecture Lawrence B. Anderson.

C'est aux étudiants de cinquième année que Tange posa le problème suivant : « Projeter une ville de 25.000 habitants, dont la localisation supposée serait la baie de Boston. » Tange exposait aux étudiants la disrépance qui existe entre, d'une part, les transformations sociales apportées par les techniques durant les cinquante dernières années et, d'autre part, le désir bien naturel d'humaniser le monde technocratique qui en est issu :

« Surmonter ces disrépances, telle est la responsabilité qui incombe aux architectes et urbanistes. Mais, pour y arriver, les méthodes et la terminologie actuelles sont inefficaces. Il faut, déclare-t-il, créer un nouveau prototype de ville urbaine.

« La maison, la rue, le quartier, ces différents niveaux de la communauté, sont les éléments qui composent une ville. Chaque élément doit avoir un certain degré d'unité et de perfection et, en même temps, rester ouvert au niveau supérieur et créer ainsi une plus large entité. Nous devons prendre en considération la préservation de l'identité de chaque niveau et, en même temps, nous devons rendre compréhensibles et accessibles la valeur et la signification de chaque élément à l'intérieur du système global. »

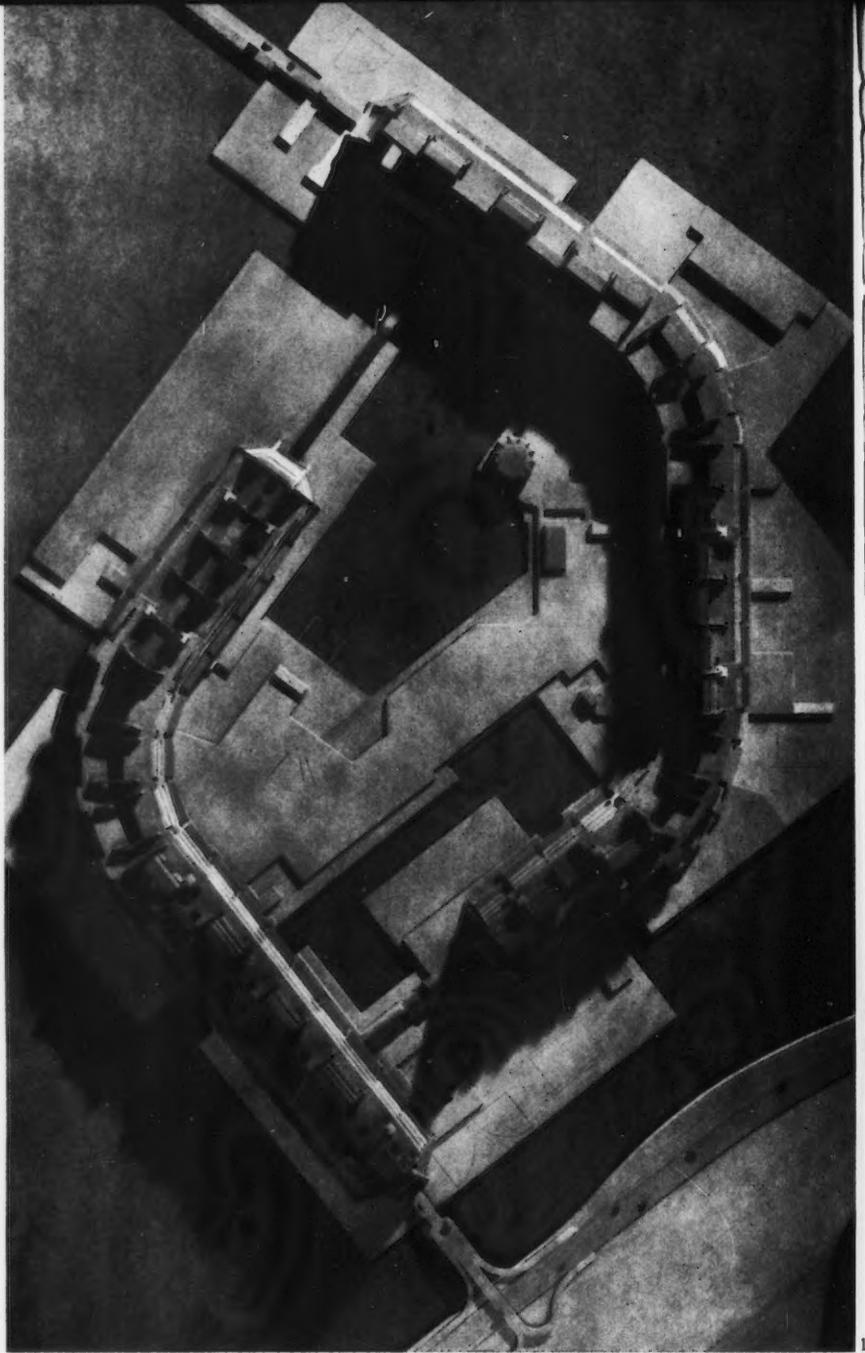
« Quand on en vient au problème des liaisons entre les différentes fonctions de la ville, les moyens modernes de transport introduisent de nouvelles possibilités : les autostrades. Mais l'échelle surhumaine de celles-ci manque d'unité avec les formes architecturales existantes : cela ne signifie pas naturellement que l'échelle surhumaine doive être rejetée. Nous devons chercher au contraire à la lier avec l'échelle humaine... »

Sept équipes de travail s'étaient constituées. C'est le projet que nous présentons qui a été jugé comme exprimant le mieux la pensée de Kenzo Tange :

La cité comporte une structure primaire à section triangulaire, avec d'immenses portiques qui soutiennent deux jeux de plates-formes, l'un intérieur formant rues, l'autre, extérieur, sur lequel sont édifiées les habitations (structures secondaires).

Les voies secondaires sont reliées par rampes avec le niveau de circulation principal.

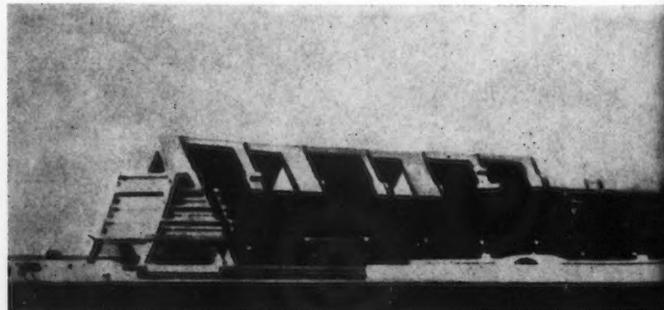
L'organisation spatiale exprime la hiérarchie des différents niveaux : échelle de la nature elle-même (la structure primaire doit être considérée non pas comme l'adaptation d'un paysage, mais comme un site urbain créé de toutes pièces), échelle surhumaine résultant de la technologie, échelle du grand nombre créée par les activités humaines en groupes et finalement échelle humaine de la vie quotidienne des individus.



2

1 et 3. Deux vues aériennes de la maquette. 2. Plan de situation. 4. Coupe sur la structure primaire. 5. Vue frontale de la maquette.

5

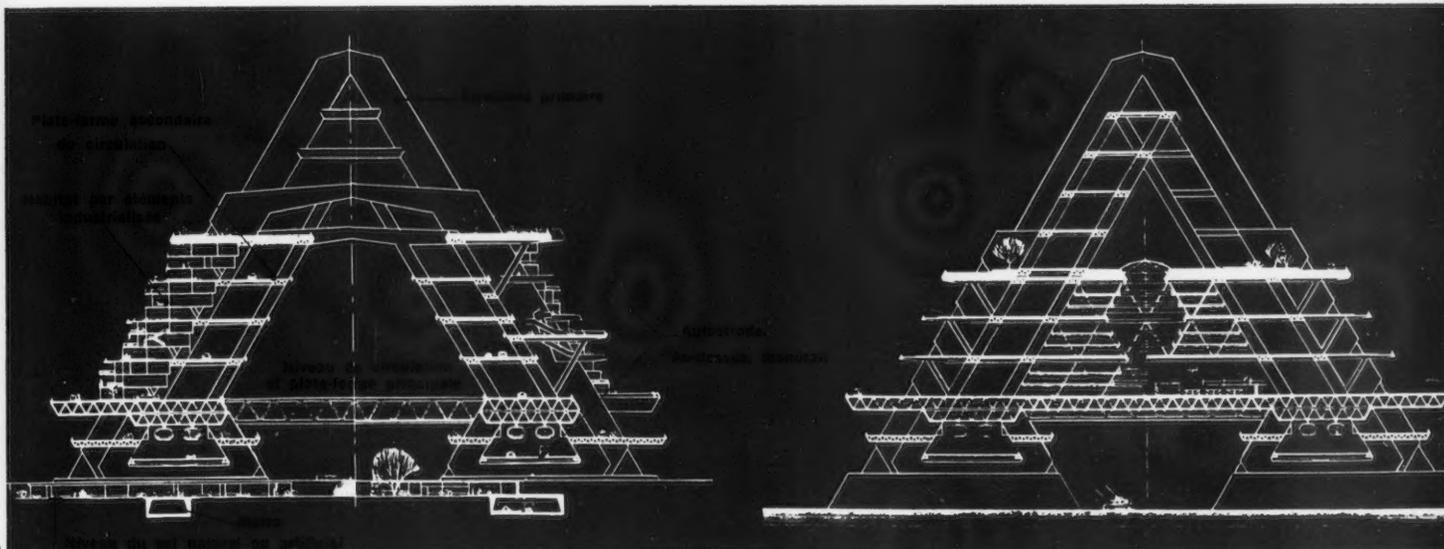
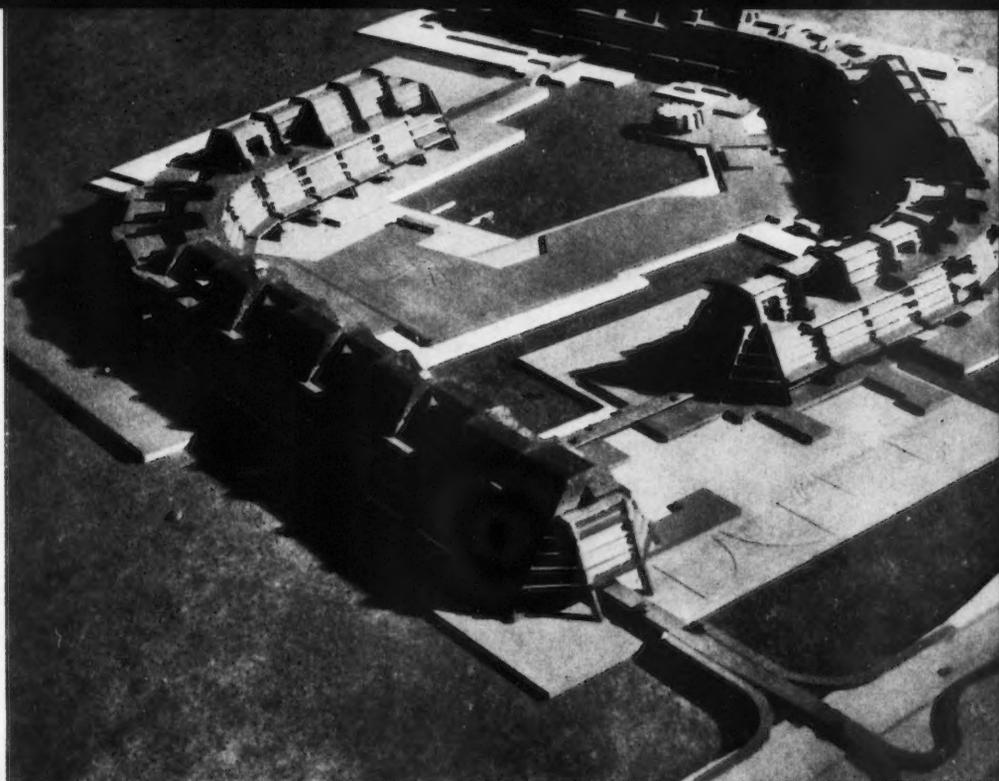


Ce plan n'est évidemment qu'un projet purement théorique et, bien entendu, un certain nombre de problèmes fondamentaux ne sont pas pris en considération: aspects sociologiques, financiers, etc. Il nous semble néanmoins qu'il est intéressant à un double point de vue:

1° Parce qu'il illustre la préoccupation d'un architecte de notre temps, à l'imagination féconde, qui n'hésite pas à formuler des concepts à l'échelle de la nature. Ce n'est pas par hasard que dans ce projet, aussi bien que dans celui pour Tokyo, Tange cherche à s'isoler des contingences de la terre ferme, pour repartir de zéro et trouver une liberté totale. Il est intéressant aussi qu'il ait su insuffler aux étudiants américains un exemple qui illustre éminemment la puissance de l'effort collectif et l'abandon total de toutes les formes connues d'organisation urbaine.

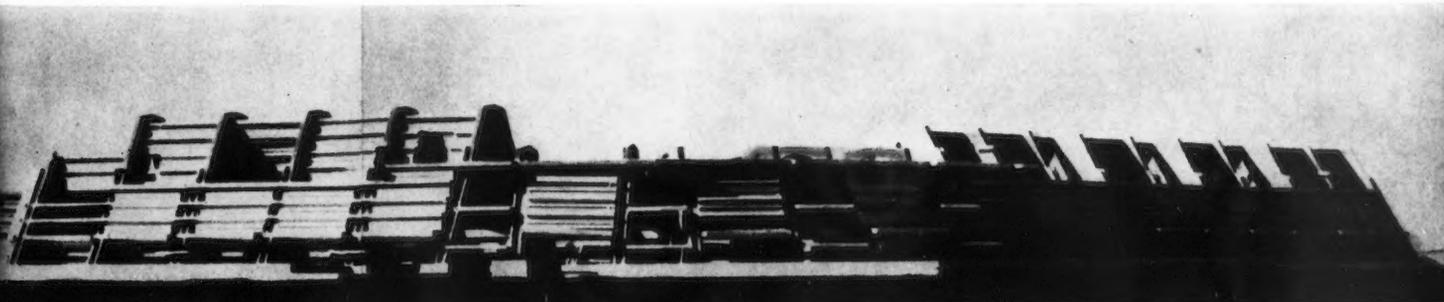
2° On retrouve ici, comme dans le projet pour Tokyo, la recherche d'une cité spatiale par la création de grandes structures, dont la pérennité est assurée et qui ne relèvent pas à proprement parler du concept actuel de l'architecture, mais sont en réalité des ouvrages d'art à très grande échelle, travaux longs et importants auxquels s'attache nécessairement une certaine durée. Ils constitueraient la structure primaire de la cité. A l'intérieur de cette structure, le projet de Tange prévoit des plates-formes sur lesquelles seraient réalisées des constructions légères dérivant du cycle industriel, et qui correspondraient à un cycle court d'utilisation et d'une flexibilité totale.

3



KENZO TANGE

PROJET D'ÉTUDIANTS AMÉRICAINS DE L'INSTITUT TECHNIQUE DU MASSACHUSETTS, GEORGE PILLORGE, EDWARD HALADAY, TED NIEDERMAN ET GUSTAVE SOLOMONS
UNE COMMUNAUTÉ DE 25.000 HABITANTS

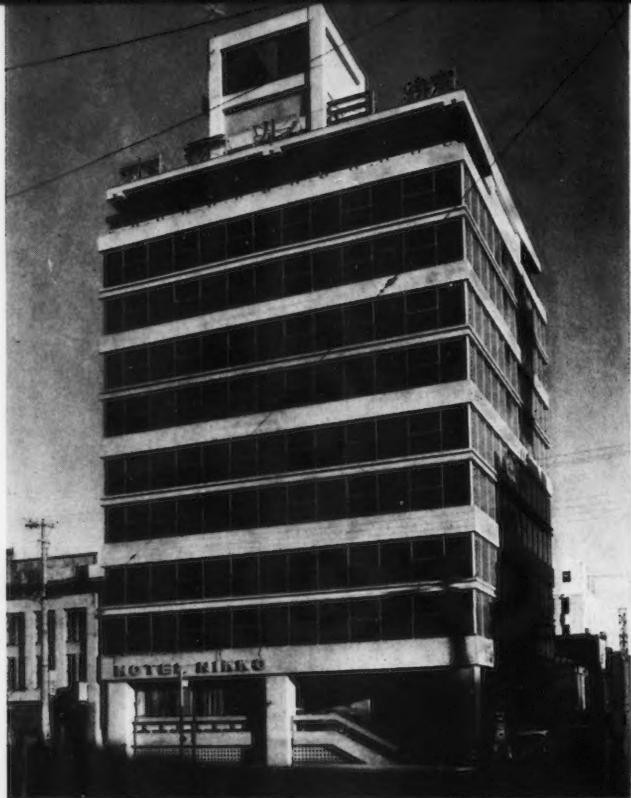


HOTEL



YOSHINOBU ASHIHARA
HOTEL NIKKO, TOKYO

Photos F. Murasawa et Y. Futagawa.



1. Vue de l'entrée. 2. Façade principale. 3. Vue aérienne. 4. Le restaurant dit « en plein ciel ». 5. Vue vers l'entrée du restaurant au 10^e étage. 6 et 7. Jardin sur le toit. 8. Mural de Nagare dans le restaurant. 9. Détail de l'entrée de l'hôtel avec motif de Toko Shinoda.

A. PLAN DU PREMIER SOUS-SOL : 1. Entrée vers le salon de musique. 2. Vestiaires. 3. Salle de musique. 4. Bar. 5. Cuisine. 6. Salle du personnel. 7 et 8. Toilettes. 9. Salle à manger du personnel. 10. Cuisine du personnel. 11. Office. 12. Escalier de service. 13. Couloir. **B. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE :** 1. Entrée. 2. Gril. 3. Bar. 4. Caisse. 5 et 6. Toilettes. 7. Téléphone. 8. Service. 9. Cuisine. 10. Entrée de service. 11. Couloir. 12. Escalier de service. 13. Dépôt. **C. PLAN DU PREMIER ETAGE :** 1. Entrée. 2. Comptoir. 3. Salon. 4 et 5. Banquets. 6. Toilettes. 7 et 8. Service. 9. Couloir. **D. PLAN D'ETAGE TYPE :** 1. Couloir. 2. Escalier de service. 3 et 6. Service. 4. Service d'étage. 5. Service d'entretien. 7 à 10. Chambres.

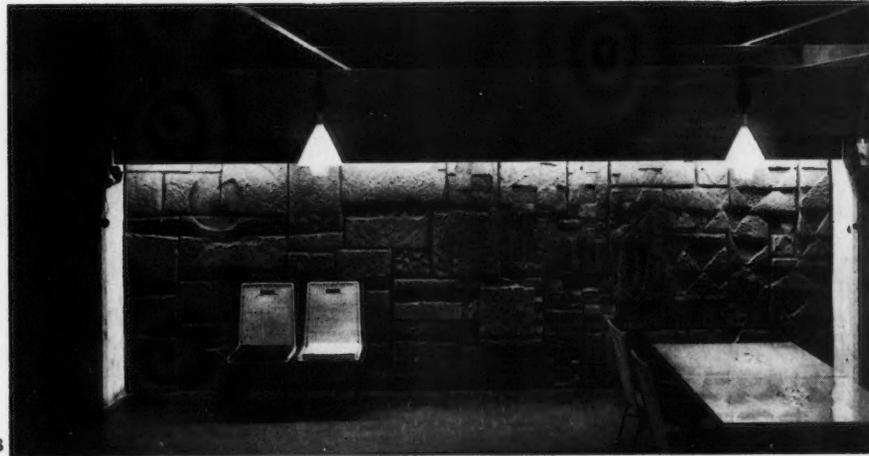


6



7

L'hôtel Nikko est situé en plein centre de Tokyo et comporte dix étages sur rez-de-chaussée et trois sous-sols, et une superstructure de quatre niveaux. Les deux sous-sols inférieurs abritent les services généraux, le premier sous-sol est principalement occupé par une salle de musique, un bar et la salle à manger des employés. Le rez-de-chaussée comporte les ser-

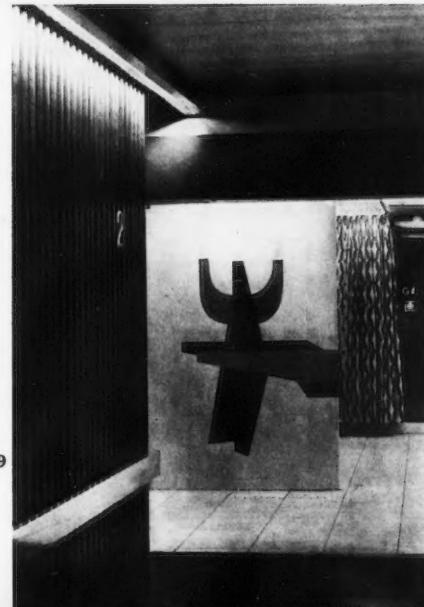


8

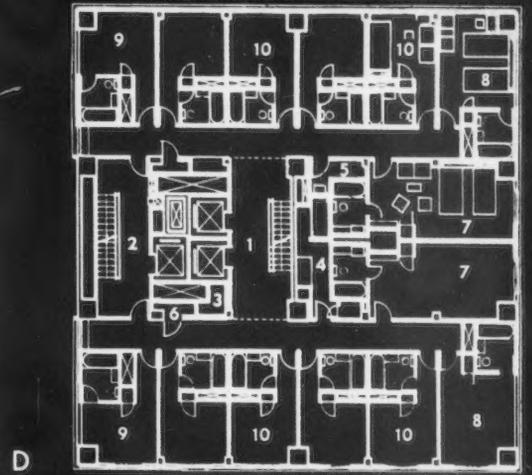
vices généraux ainsi qu'un bar et une cuisine ; le premier étage est réservé aux salles de banquet. Les étages types abritent chacun 14 chambres (112 au total) de dimensions variables, mais disposant toutes d'une salle de bains. Le dixième étage est réservé aux services de restauration avec un restaurant dit « en plein ciel » avec jardin. L'aménagement du toit-terrasse a été confié à Masayuki Nagare. Les superstructures abritent les différentes machineries et canalisations.

L'ossature est métallique, avec habillage en béton armé. Un espace de service pour les canalisations a été prévu tous les deux niveaux et reste visible en façades. Celles-ci, en murs-rideaux, ont reçu des revêtements en porcelaine émaillée, rarement utilisée au Japon.

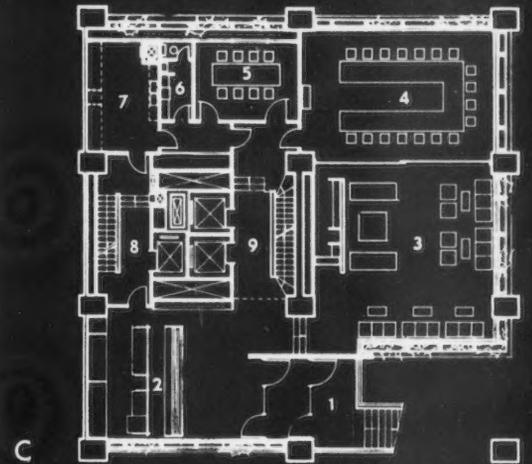
Une des caractéristiques de cette réalisation est un essai de synthèse des arts, et le recours à des œuvres d'artistes contemporains pour l'aménagement intérieur, beaucoup plus original, d'ailleurs, et traité avec une plus grande finesse que les façades, peut-être trop conçues sur le modèle américain.



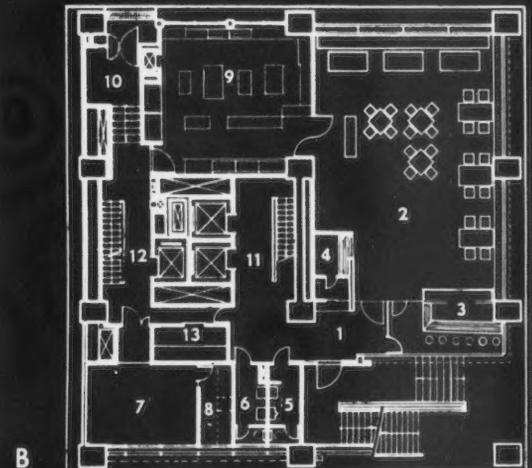
9



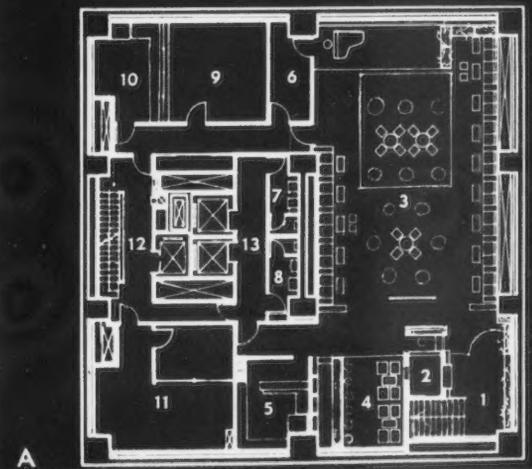
D



C



B



A



YOSHINOBU ASHIHARA
HOPITAL CIVIQUE DE YOKOHAMA

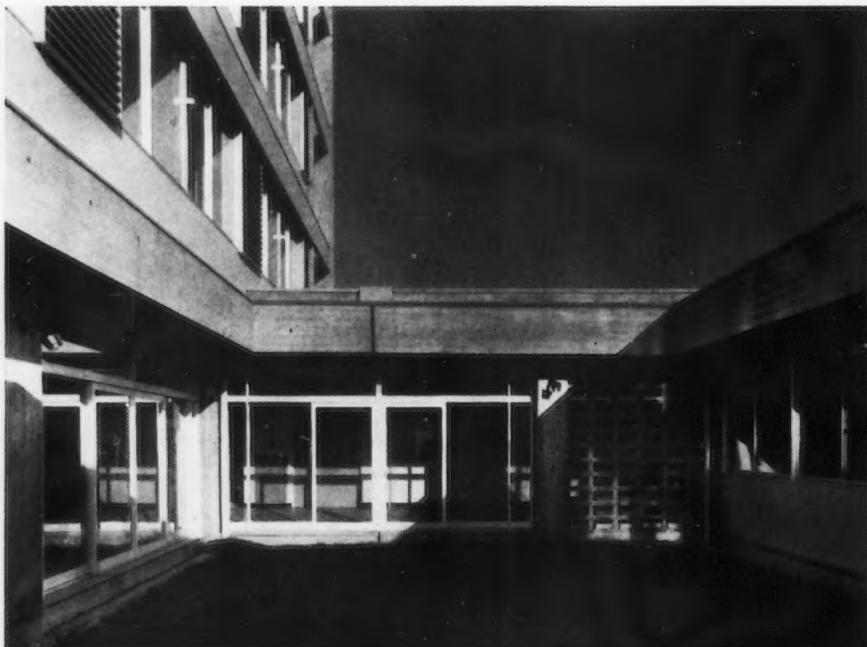


1. Détail de façade. 2. Vue d'ensemble. 3. Vue aérienne. 4. Détail de la cour intérieure.

A. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE. B. PLAN DU PREMIER ETAGE.



3



4

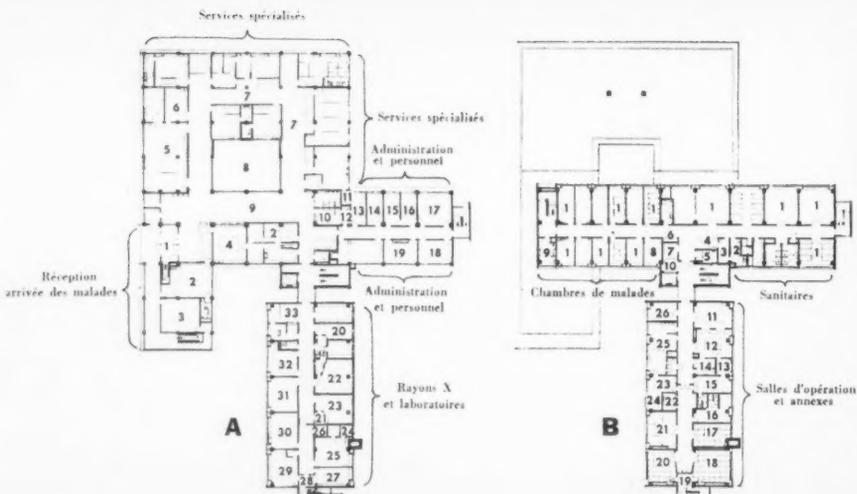
Les dénivellations du terrain ont permis la création d'une entrée et d'une cour de service en contre-bas du niveau principal.

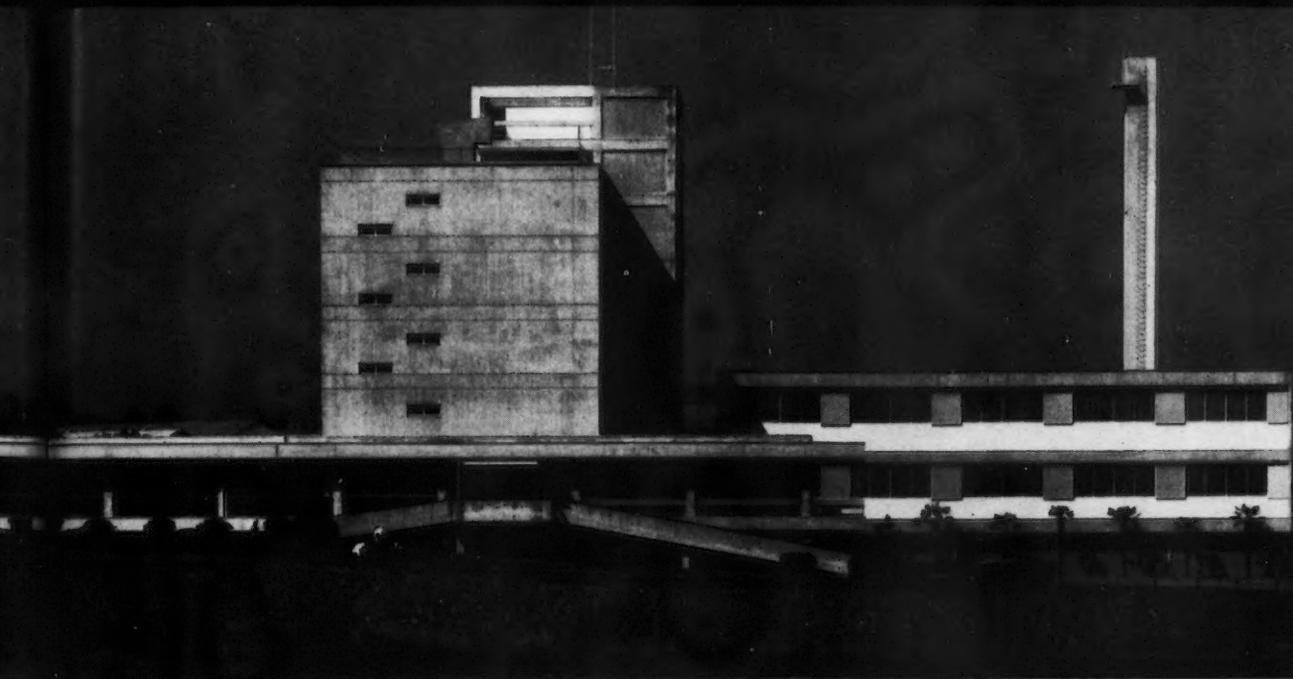
Un bâtiment haut de cinq niveaux abrite les chambres de malades offrant une capacité de 200 lits répartis du second au cinquième étage.

L'aile des malades non hospitalisés, d'un seul niveau, a la forme d'un U, délimitant une cour intérieure et dont les petits côtés s'appuient sur le bâtiment haut.

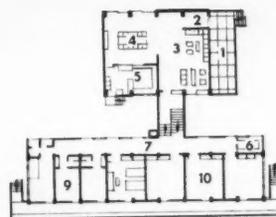
Les services de consultations forment un bâtiment de trois niveaux, groupant les salles de radiologie et d'examens médicaux ainsi que les blocs opératoires.

La construction est en béton armé, les façades sont largement vitrées et comportent, pour les chambres de malades, des brise-soleil en aluminium.





CLUB DE JEUNES AU BORD DE LA MER



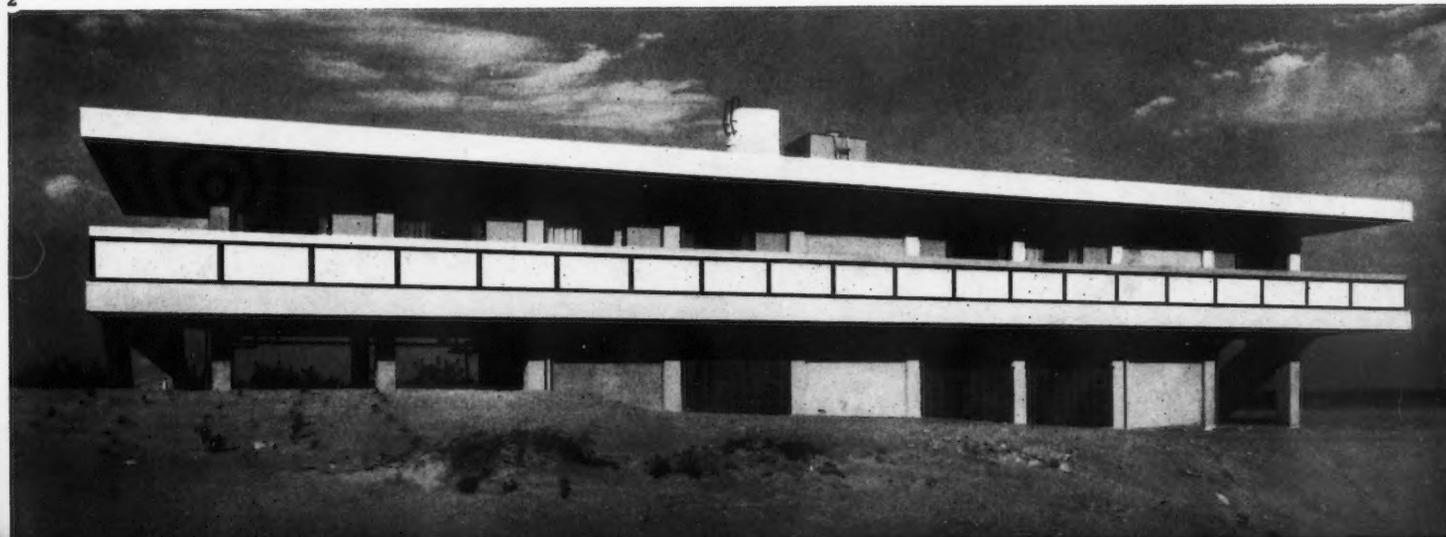
Situé au sommet d'une dune et dominant la mer ce club comporte deux corps de bâtiment : l'un groupe au niveau inférieur les différents services et le garage, l'étage étant occupé par les chambre à un ou deux lits mais bénéficiant toutes d'un balcon. L'autre corps de bâtiment, au niveau des chambres du précédent, est réservé aux parties communes : salle à manger et salon.

La construction est en béton armé avec certains remplissages en brique. Un jeu d'escaliers rend l'ensemble très vivant.

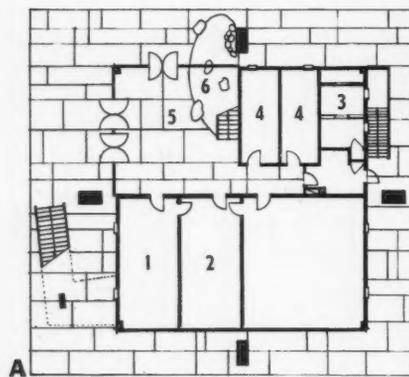
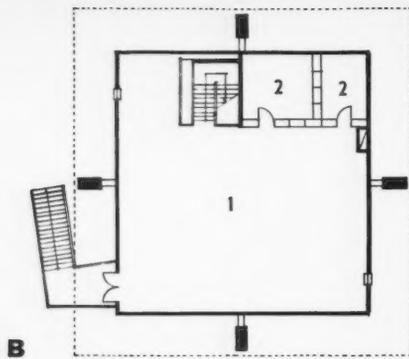
1. Vue d'ensemble : à gauche, les chambres, à droite, les salles communes. 2. Façade du bâtiment des chambres.

PLAN DE L'ETAGE : 1. Véranda. 2. Entrée. 3. Salon. 4. Salle à manger. 5. Cuisine. 6. Lingerie. 7. Couloir. 8 et 10. Chambres.

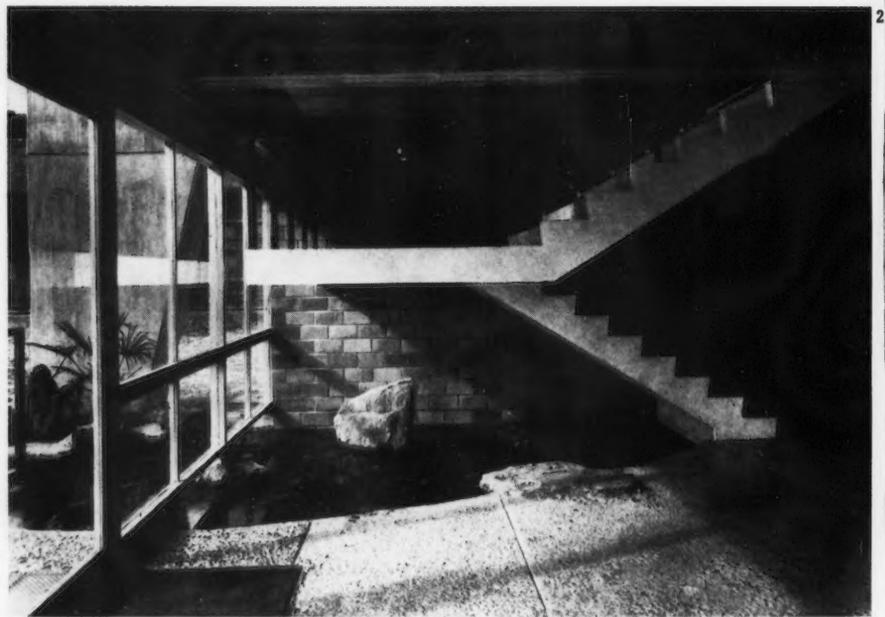
1
2



JUNZO SAKAKURA
CENTRE CIVIQUE ET CULTUREL, UENO



A. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE: 1. Administration, 2. Salle de réunions, 3. Service, 4. Sanitaires, 5. Hall d'entrée, 6. Bassin. B. PLAN DU PREMIER ETAGE: 1. Grande salle, 2. Salle de réunions.



Junzo Sakakura a séjourné longtemps en France où il travailla chez Le Corbusier. Il est, depuis de nombreuses années, le correspondant de L'Architecture d'Aujourd'hui au Japon et dirige une agence importante qui réalise de très nombreux travaux. Il a notamment construit le Tokyo Kaikan à Tokyo (A.A., n° 65, p. 87), la Centrale hydroélectrique de Kansai, à Maruyama (n° 65, p. 100), la Maison Internationale du Japon à Tokyo, avec K. Mayekawa (n° 65, p. 46), l'habitation d'un acteur à Tokyo (n° 86, p. 22), l'Hôtel de Ville de Hasima (n° 91-92, p. 162).

Nous présentons ci-contre une œuvre récente, de dimensions relativement restreintes, mais qu'il considère lui-même comme très typique de sa conception architecturale.

Dans une ville de province de 60.000 habitants, a été projeté un ensemble municipal, comportant, d'une part, la mairie et ses dépendances, non encore construits, et le centre civique et culturel, que nous présentons.

Une certaine flexibilité était demandée en raison de la diversité des fonctions que devait abriter cette construction.

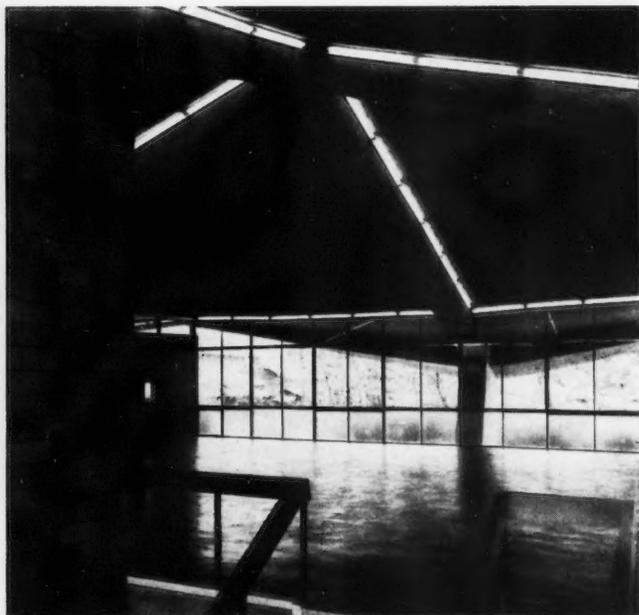
Au rez-de-chaussée ont été groupés les bureaux administratifs et deux petites salles de réunions. A l'étage se trouve la grande salle de réunions pouvant également servir aux expositions et aux fêtes.

Une couverture en forme de paraboloïde hyperbolique couvre un espace de 20 m x 20 m. L'ossature est en béton armé, les murs de remplissage en brique locale, les façades sont largement vitrées.

1. Façade sud. 2. Le hall d'entrée. 3. Vue latérale de la façade depuis l'escalier. 4. Vue d'ensemble. 5. Vue vers l'extérieur depuis le hall d'entrée. 6. La grande salle du premier étage. 7. L'angle sud-est du bâtiment.



Photos Kawasumi. 5



6

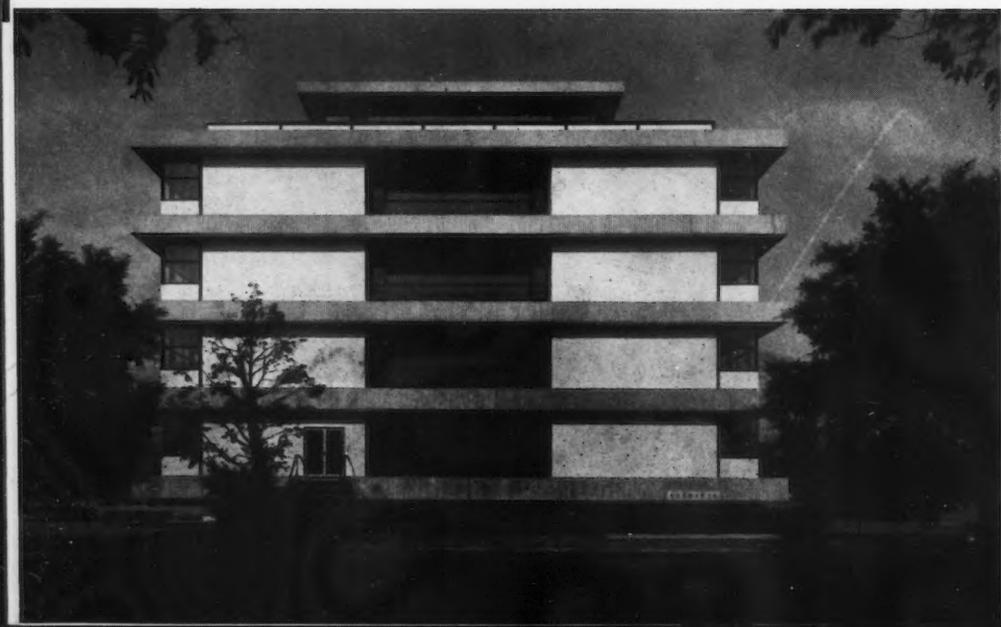
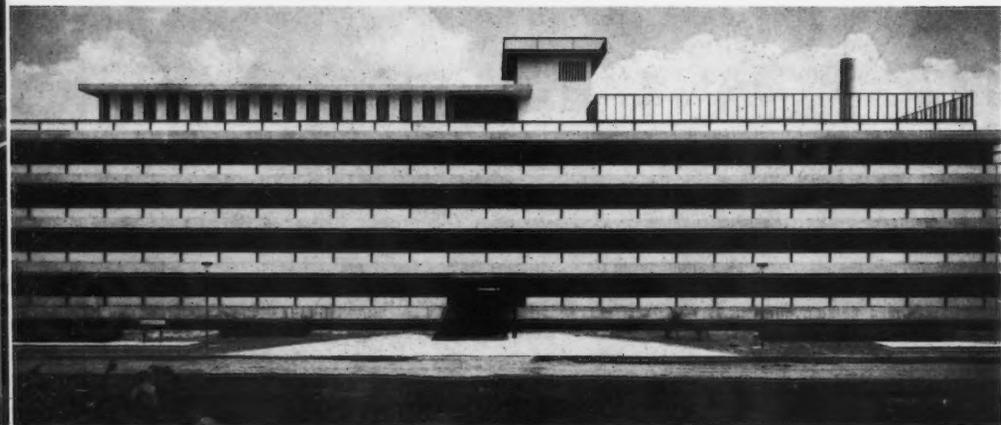


7



2

1



HIDEO KOSAKA

CAISSE D'ÉPARGNE, NAGOYA

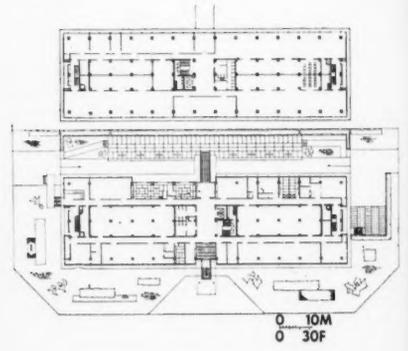
Ayant déjà réalisé à Kyoto un immeuble pour la Caisse d'Épargne (A.A. n° 65), l'architecte a repris le même système tant de répartition fonctionnelle que de construction, dans le bâtiment qu'il vient de terminer à Nagoya pour le même usage.

Au point de vue fonctionnel, il a groupé, dans la partie centrale, les importantes archives de la Caisse d'Épargne ; de part et d'autre de ce noyau sont répartis les bureaux. La terrasse du dernier niveau est aménagée et comporte un petit auditorium pour les employés.

L'ossature est en béton armé. Les façades, en avancée sur la ligne des poteaux porteurs, sont largement vitrées et comportent des revêtements en dalles de céramique.

1. Détail de la façade principale. 2. Vue d'ensemble. 3. Le mur-pignon.

Ci-dessous plans du rez-de-chaussée et d'étage courant.



3

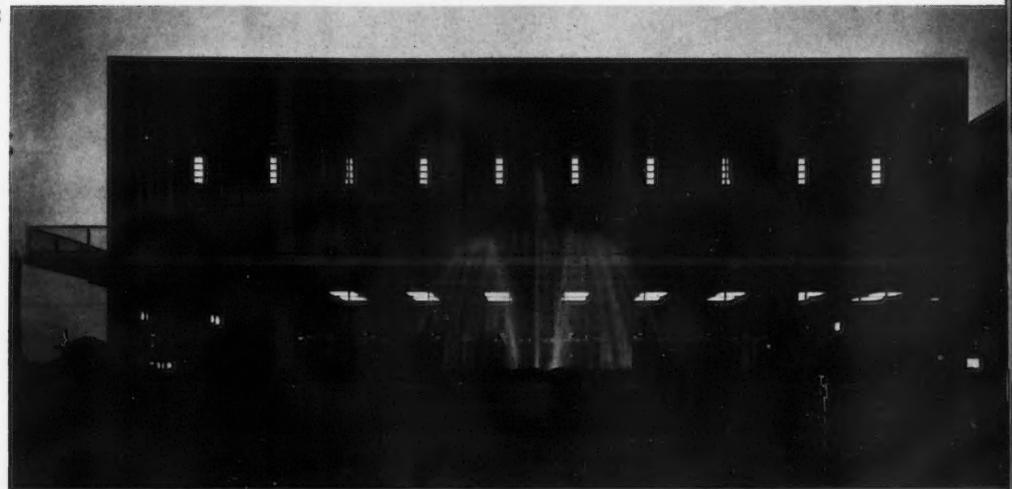
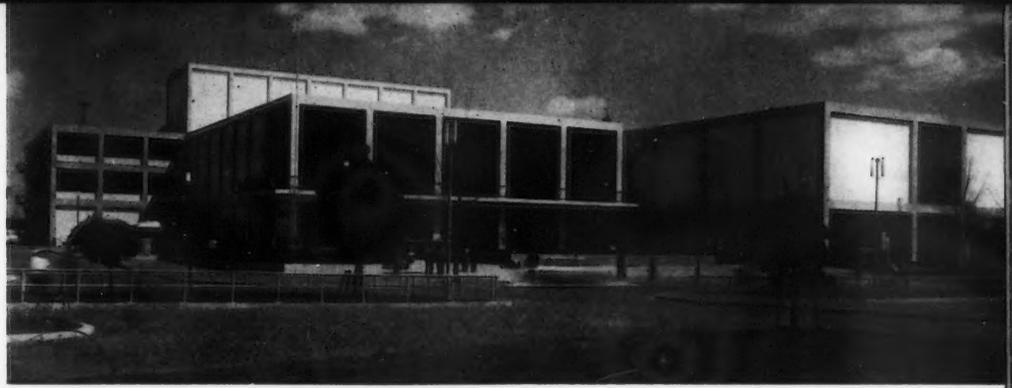
0 10M
0 30F

Hideo Kosaka, né en 1912, et diplômé de l'Université de Tokyo en 1935, offre un excellent exemple de ces architectes japonais qui, à la tête de bureaux d'études officiels, ont tâché de poursuivre dans des programmes analogues l'application sans cesse perfectionnée d'un même parti. Membre du Service de la Construction du Ministère des P.T.T. de 1937 à 1954, il en est, depuis cette date, le Directeur.

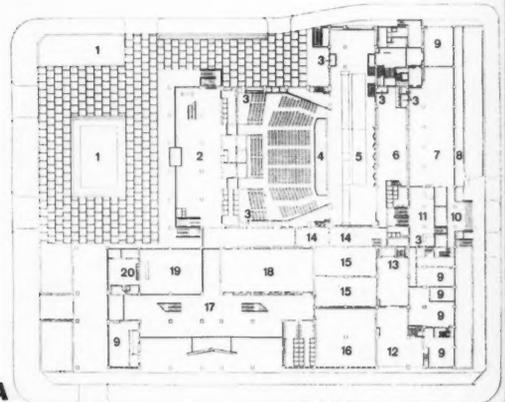
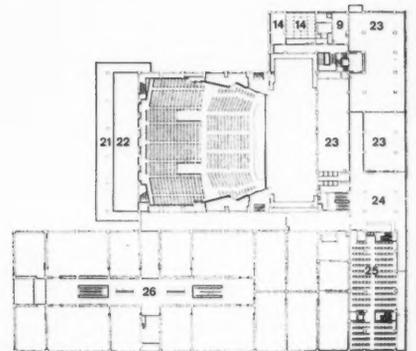
La réalisation de cet ensemble a été attribuée sur concours. Il constitue le centre des activités culturelles de la ville de Nagoya et comporte trois parties principales : un musée (voir A.A. n° 65, p. 52), un auditorium et une bibliothèque, disposant chacun d'une entrée indépendante.

L'ossature est en béton armé. Une place pavée est aménagée soigneusement devant l'auditorium.

1. Vue d'ensemble : à droite, le bâtiment du musée. Au centre, l'auditorium ; à gauche, on aperçoit le bâtiment abritant la bibliothèque. 2, 3 et 4. Le bâtiment de l'auditorium : façade vue de nuit, intérieur de la salle et hall d'entrée.



A. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE. B. PLAN DE L'ETAGE : 1. Bassin. 2. Hall devant l'auditorium. 3. Canalisations. 4. Fosse d'orchestre. 5. Scène. 6. Loges. 7. Salle de lecture. 8. Balcon. 9. Bureau. 10. Entrée de la bibliothèque. 11. Hall. 12. Salle d'expédition. 13. Salle d'emballage. 14. Vestiaires salle d'attente. 15. Salle d'expositions. 16. Salle d'expositions de produits industriels. 17. Hall de la galerie d'art. 18. Salle des conférences. 19. Restaurant. 20. Cuisine. 21. Balcon. 22. Hall. 23. Salle de lecture. 24. Catalogues. 25. Magasin pour livres. 26. Circulations.



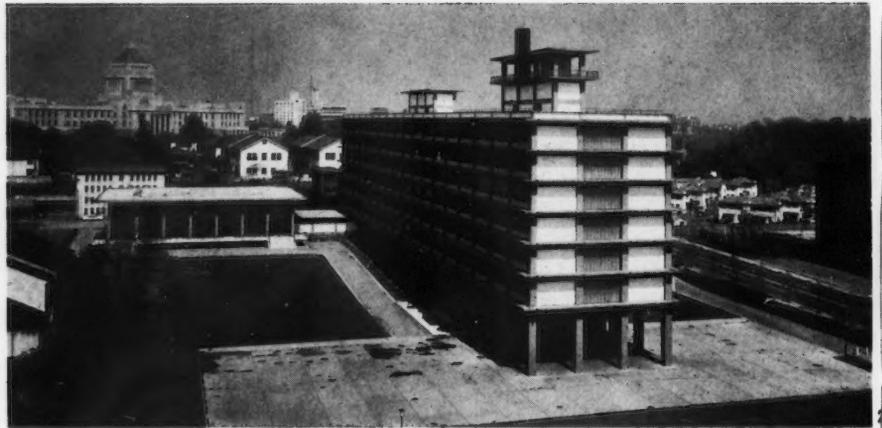
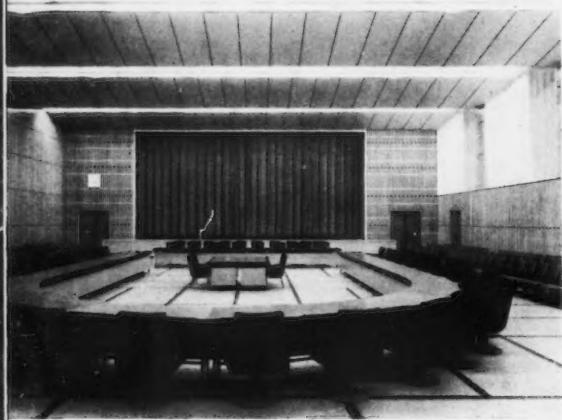
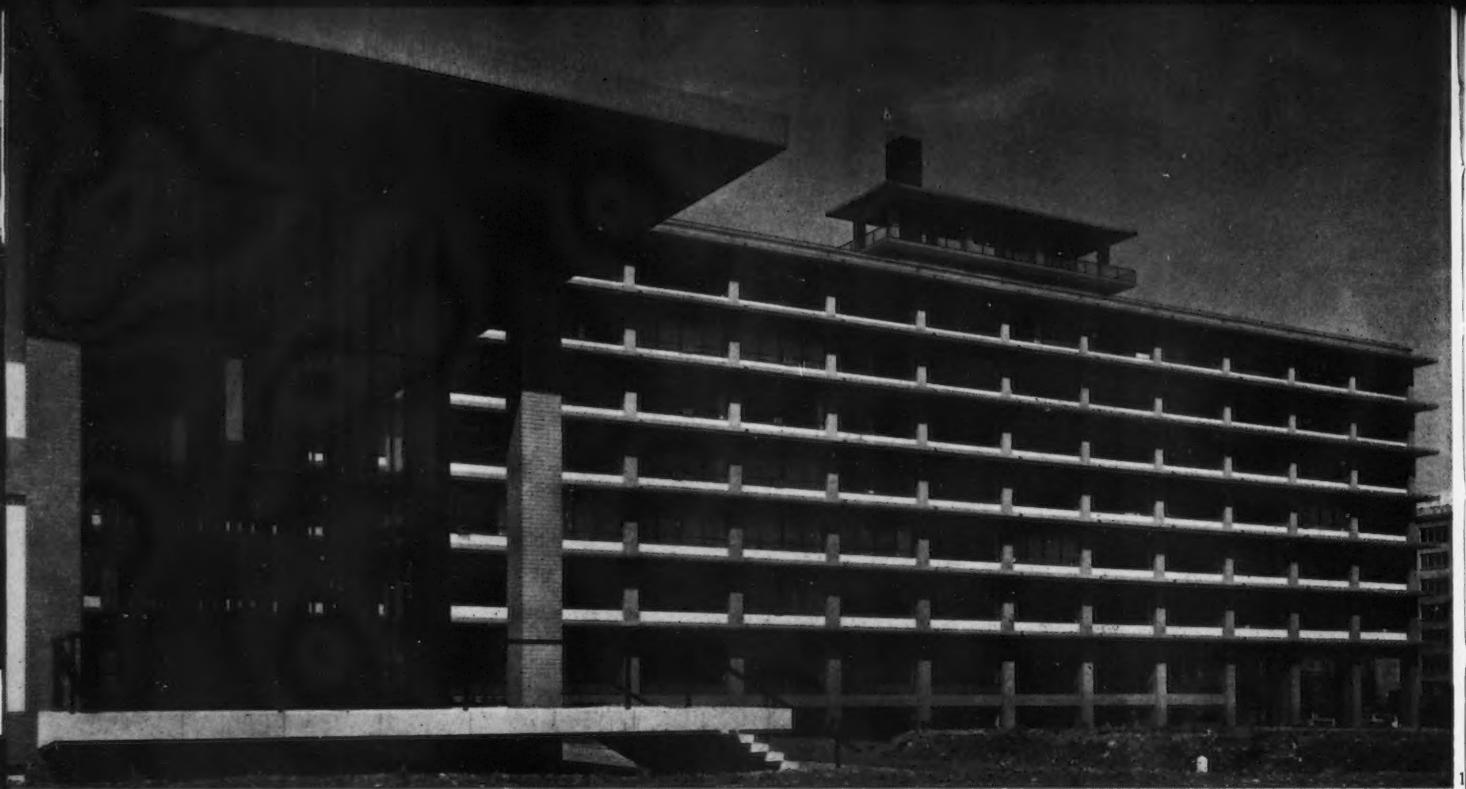
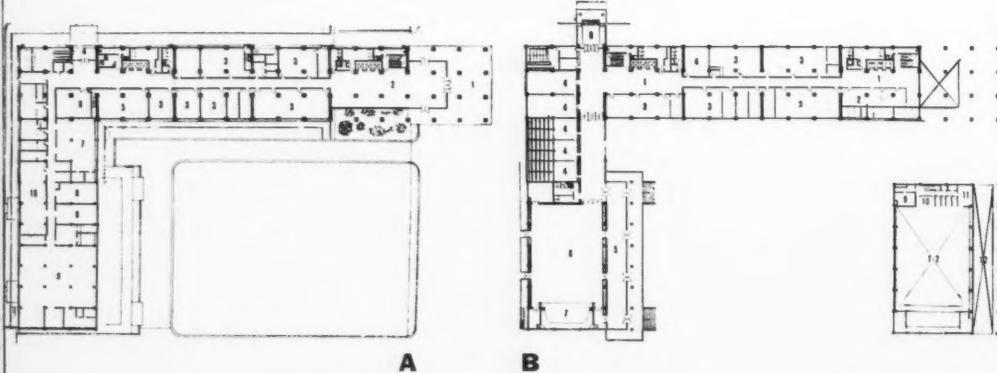


Photo Masao Arai « Shinkenchiku ».

HIDEO KOSAKA

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A TOKYO



1. A gauche, l'amorce du bâtiment de l'auditorium. Au fond, le bâtiment principal. 2. Une salle de conférences, dans le bâtiment de l'auditorium. 3. Vue d'ensemble. Au fond, à gauche, l'auditorium. A droite, le bâtiment principal. PLANS: A. REZ-DE-CHAUSSEE. B. ETAGE.

La construction du Ministère des Affaires Étrangères à Tokyo fut attribuée sur concours au projet présenté par Hideo Kosaka, en collaboration avec Tetsuro Yoshida (†) et le Bureau d'études du Ministère de la Construction.

Différents emplacements furent étudiés avant de trouver le site définitif et les surfaces furent notablement réduites. L'ensemble comporte un bâtiment principal abritant les bureaux et une aile perpendiculaire à usage d'auditorium pour les conférences internationales et occupe l'emplacement de l'ancien bâtiment du Ministère des Affaires Étrangères dans la zone des grandes administrations du centre de Tokyo. Le quatrième étage est réservé aux bureaux du ministre et aux salles de réception pour les diplomates.

Le poids de la construction a été calculé pour diminuer à chaque niveau, et ceci reste visible en façade. L'autorisation d'un système de conditionnement d'air fut refusée par le Ministère des Finances, et l'architecte dut alors prévoir des fenêtres ouvrantes.

Les dalles de planchers apparaissent en cantilever sur les façades assurant ainsi une relative protection contre le soleil et la pluie.

Les architectes regrettent que les aménagements extérieurs prévus n'aient pu être réalisés faute de moyens financiers.

KISABURO ITOW ET ASSOCIÉS

MAKOTO OBATA, MASARU AGAWA, CHEFS PROJETEURS
SAKATA MURAHASHI, INGÉNIEUR STRUCTURE

INSTITUT BOUDDHIQUE A TOKYO
(MYOCHI KAIKAN)

« Je pense que l'architecture religieuse est celle qui témoigne de la manière la plus significative du travail humain à travers l'histoire mondiale. Je me suis attaché à l'étudier, et j'ai été très impressionné lors de mon voyage autour du monde, par ces forces diverses, mais je n'ai pas toujours pu les comprendre, parce que mon sang et ma peau sont japonais.

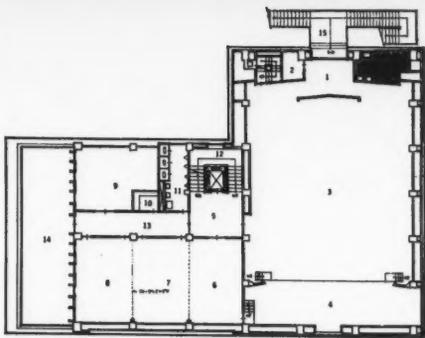
« En créant ce bâtiment religieux, j'ai voulu exprimer une architecture bouddhique avec des moyens contemporains.

« J'ai utilisé des matériaux et des techniques modernes, mais j'ai tenu à suivre la tradition qui remonte au Japon à des temps fort anciens, pour la mesure, les couleurs et les proportions. » (K. Itow.)

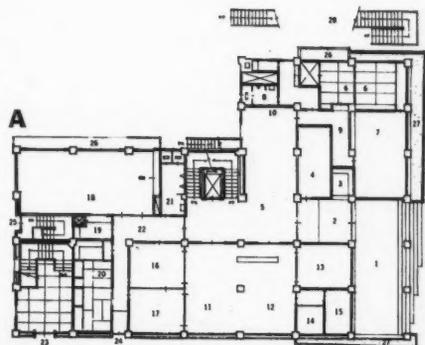
Deux détails de façade.

A. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSE. B. PLAN DE L'ETAGE.

Photos O. Murai.



B



A

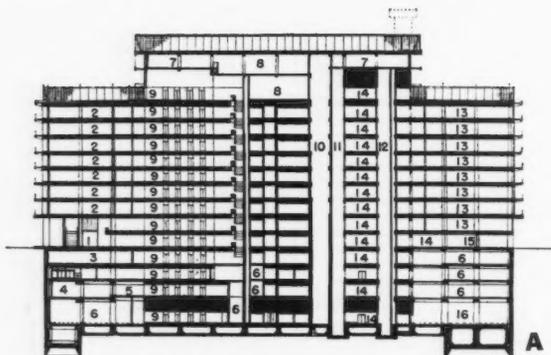
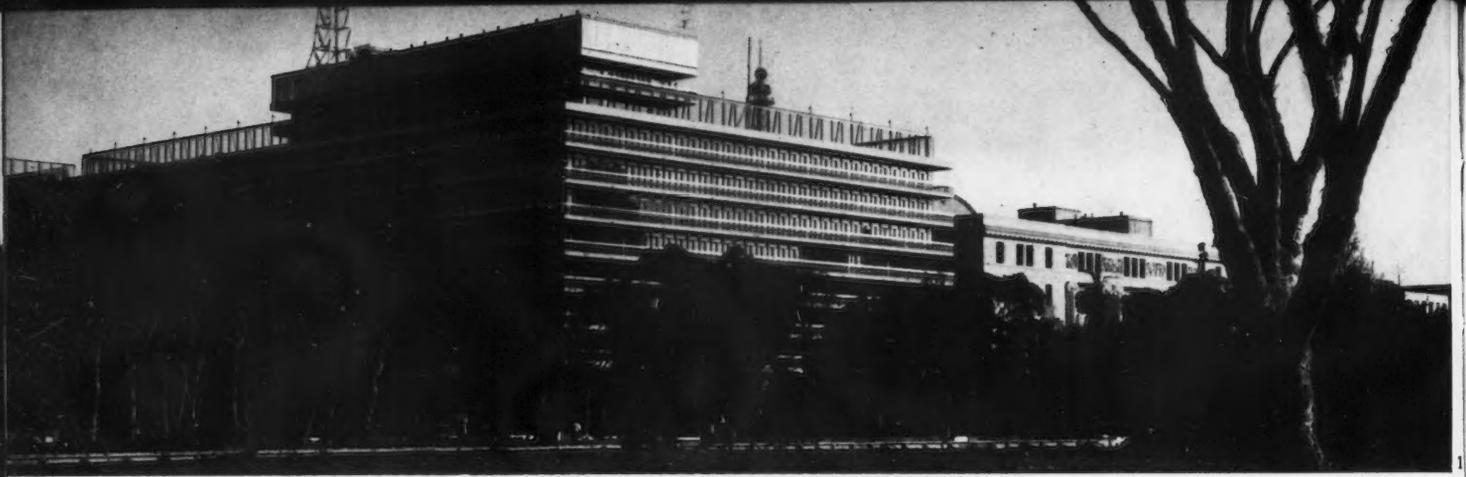


aires
cours
colla-
ureau

avant
faces
mble
t les
usage
erna-
ncien
gères
s du
t ré-
es de

lculé
reste
tème
ar le
dut

t en
une
bluie.
néna-
être



1. Vue d'ensemble de l'angle nord-est. 2. Façade ouest. 3 et 4. Deux vues du hall d'entrée. 5. Salle de réunions. 6. Détail de fenêtre d'un bureau-typé ouvrant sur le balcon.

A. COUPE TRANSVERSALE : 1. Hall d'entrée. 2. Bureau. 3. Machinerie. 4. Garage. 5. Salle d'attente. 6. Dépôt. 7. Machinerie d'ascenseur. 8. Conditionnement d'air. 9. Ascenseur. 10. Ventilation. 11. Cage d'ascenseur. 12. Monte-charge. 13. Couloir et bureau. 14. Bureau. 15. Entrée secondaire. 16. Machinerie.

PLANS : B. PREMIER ETAGE : 1. Bureau. 2. ACM RM. 3. Dépôt. 4. Dégagement. 5. Palier. 6. W.-C. et lavabo. 7. Equipement électrique. 8. Petite cuisine de thé.

C. DEUXIEME ETAGE abritant un service médical complet (2 à 8) : 1. Bureau. 2. Médecine générale. 3. Pharmacie. 4. Dentiste. 5. Laboratoire. 6. ACM RM. 7. Bureau médical. 8. Rayons X. 9. Dépôt. 10. Lavabo et W.-C. 11. Dépôt. 12. ACM. 13. Petite cuisine pour le thé. 14. Equipement électrique. 15 et 16. Palier.

SERVICE D'ARCHITECTURE DES P.T.T.

IMMEUBLE DES P.T.T. TOKYO

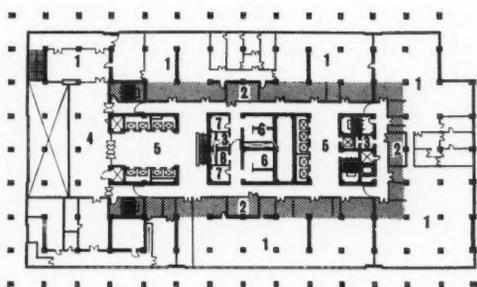
Cet immeuble de bureaux, qui doit abriter les services de la Régie Nationale des Télégrammes et Télécommunications, ainsi que ceux d'une des plus importantes compagnies électro-industrielles du Japon, a été réalisé dans le quartier d'affaires de Tokyo.

Le parti présente la disposition classique d'un noyau central groupant les circulations verticales et les services et un périmètre de bureaux. Cette disposition est particulièrement indiquée au Japon, car elle permet un contreventement très rigide de la structure.

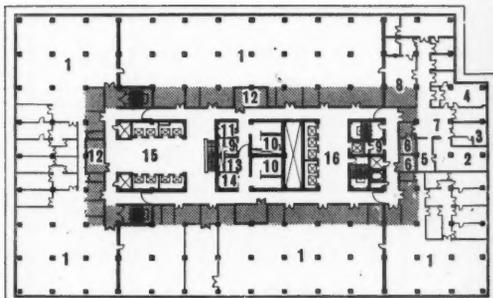
Le système de conditionnement d'air est différent selon l'orientation des bureaux.

L'adoption de balcons en façade à tous les niveaux, sur tout le périmètre du bâtiment, est inhabituelle pour des bureaux. Elle se justifie pourtant par la protection qu'ils offrent contre le soleil, l'atténuation des bruits de la rue, leur fonction de coupe-feu efficace et de sortie de secours.

A l'intérieur, cloisons et portes sont démontables et entièrement standardisées. Les finitions et détails intérieurs sont dans l'ensemble extrêmement soignés et confèrent à ce bâtiment, s'il n'est pas d'une architecture très personnelle, des qualités de finition et de finesse.



B



C

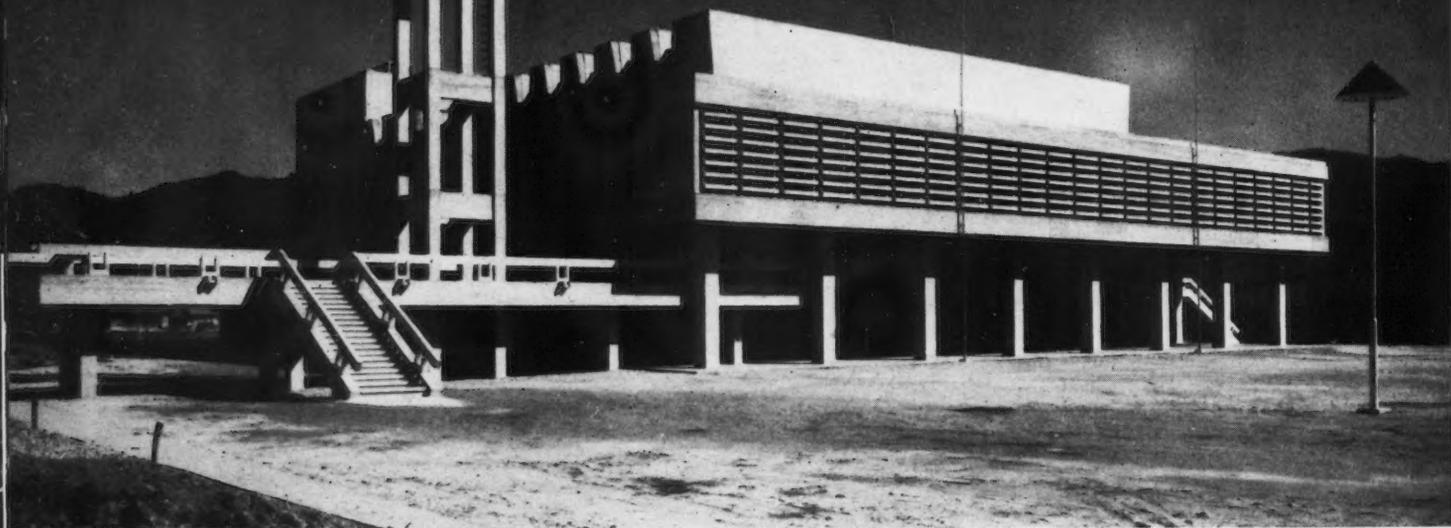
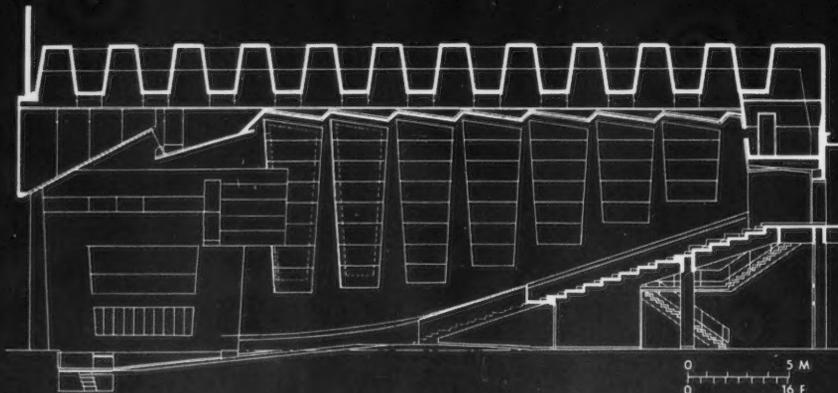
Photos O. Murai (Doc. « Shokokusha Publ. Co »).



façade
le de
e ou-

B-
tente.
lition-
Cage
ureau.
merie.
ACM
C. et
uisine

édical
géné-
toire.
P. Dé-
Petite
15 et



TAKEO SATO ET ASSOCIÉS

ARCHITECTES COLLABORATEURS : TORAJIRO MATSUI,
GUN SASAKI ET JIRO HONDA, MASAHIKO MATSUSHIGE
INGÉNIEUR DE STRUCTURE : TOKURO HOASHI

HALL MUNICIPAL DE BOFU

C'est dans une région à densité urbaine très forte, dont le centre est la ville de Bofu, qu'a été réalisé ce hall municipal.

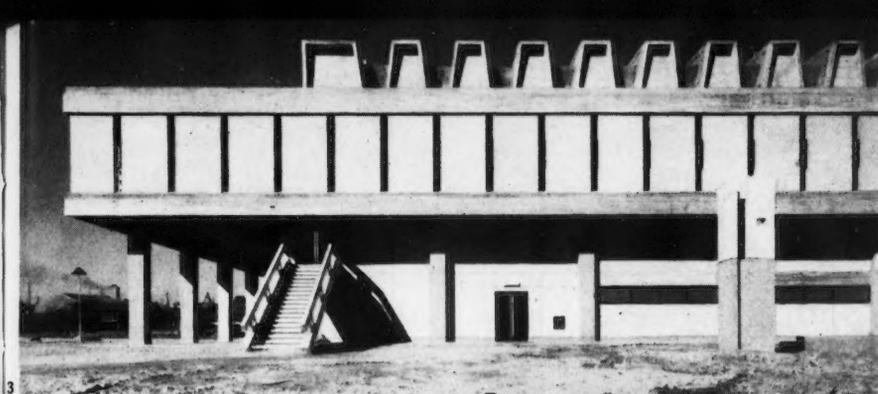
Dans un périmètre n'excédant pas une heure de transport depuis cette ville, on compte une population de 1.600.000 habitants, Bofu en comportant elle-même 100.000. Ce centre municipal vise donc à créer un pôle d'attraction pour toute la région.

Il comporte une grande salle de 1.600 places permettant les réunions les plus diverses, ainsi que toutes représentations théâtrales, musicales, etc.

Le béton armé a été utilisé dans toute la construction. La couverture est en voile accordéon, avec section trapézoïdale.

Le premier étage comporte sur tout son périmètre un jeu de brise-soleil, horizontaux sur une face, verticaux sur l'autre. Le rez-de-chaussée sur pilotis laisse libre une galerie couverte.

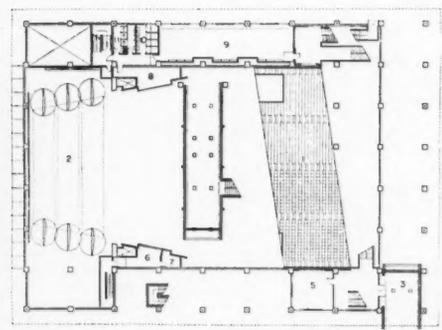
Matsuo & Shokubunshi Photo Co.



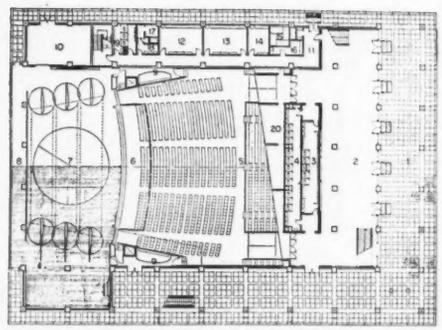
1. Vue d'ensemble et coupe. 2. Détail de la liaison entre le rez-de-chaussée et le premier étage. 3. Détail de façade. 4. Le grand hall du rez-de-chaussée. 5. Vue intérieure de la salle.

PLANS : A. REZ-DE-CHAUSSEE : 1. Galerie couverte. 2. Foyer. 3 et 4. W.-C. 5. Salle. 6. Fosse d'orchestre. 7. Scène. 8. Passage. 9. Coulisses. 10. Machineries de scène. 11. Circulation. 12, 13 et 14. Loges. 16. Renseignements. 17 et 19. Sanitaires. 20. Dépôt.

B. MEZZANINE : 1. Salle. 2. Vide de scène. 3. Belfroi. 4. Loges. 5. Bureau. 6. Radio. 7. Speaker. 8. Salle à usage spécial. 10 et 11. Sanitaires.



B



A



SHIGE

très qu'a

heure 'une en nuni-ction

faces rses, ales,

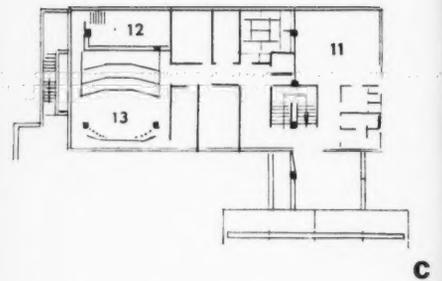
de la ccor-

n pé- x sur haus- erte.

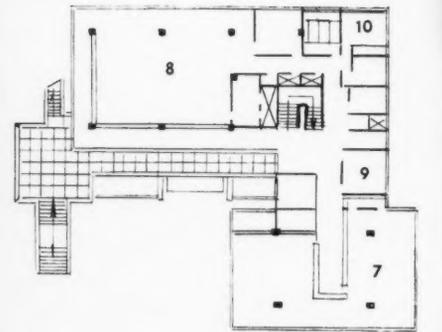
Rezas e Shohokusho F&E, Co. s.

I. YAMAWAKI

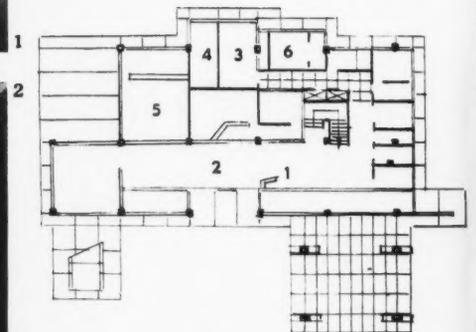
BUREAU MUNICIPAL, FUJIWARA-CHO



C



B



A

1. Vue de l'entrée vers les bureaux. 2. Vue d'ensemble. 3. Vue latérale du portique d'entrée vers les escaliers. 4. Vue d'une galerie de circulation. 5. Le bâtiment dans le paysage. 6. Détail de la galerie extérieure longeant les bureaux au premier étage.

PLANS. A. REZ-DE-CHAUSSEE. B. PREMIER ETAGE. C. DEUXIEME ETAGE: 1. Bureau de renseignements. 2. Entrée et salle d'attente. 3. Chauffage. 4. Electricité. 5. Réfectoire. 6. Appartement gardien. 7 et 8. Bureau. 9. Archives. 10. Vestiaires. 11. Salle de réunions. 12. Observateurs. 13. Salle de conseil.



La commune pour laquelle a été réalisé ce bâtiment possède de nombreuses sources thermales, et c'est à l'ambiance particulière d'une ville d'eaux que les architectes ont donc eu à l'adapter.

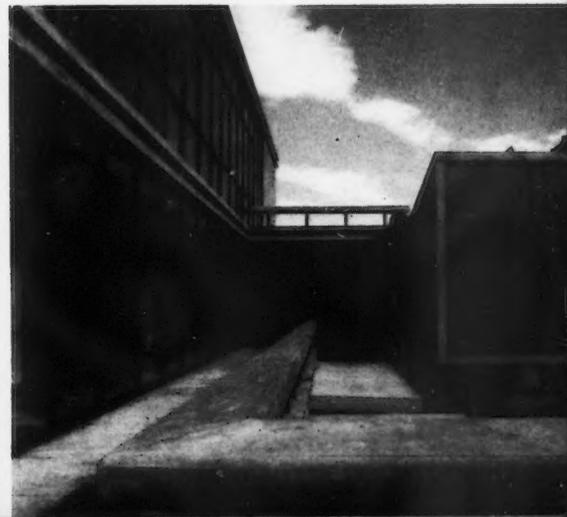
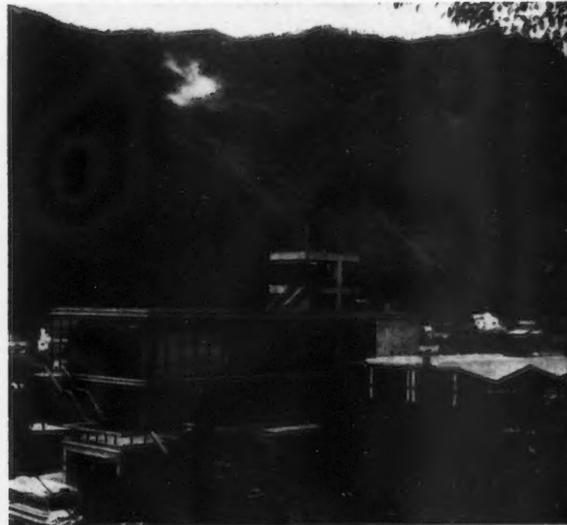
Le bâtiment, à ossature apparente en béton armé, comporte trois niveaux, sur lesquels sont répartis, au rez-de-chaussée, les équipements techniques et les bureaux d'accueil et de renseignements; à l'étage, les bureaux de travail et, au dernier niveau, les salles de réunions et de conseil.

Le système de chauffage, très important, car il s'agit d'une région où les hivers sont rudes, est assuré par un système à air chaud maintenant une température intérieure de 20°.

On notera la disposition des escaliers extérieurs permettant un accès direct à chacun des niveaux. L'ensemble, d'inspiration nettement occidentale, est traité de manière très soignée, avec un souci très poussé des matériaux et des détails.

On a essayé de compenser la lourdeur obligatoire de la structure en béton armé par l'utilisation du vitrage sur la presque totalité des façades. Le bâtiment acquiert ainsi une transparence qui l'intègre davantage dans le paysage.

Photos O. Murai (Doc. « Shokokusha Publ. Co »).



C

B

A

en-
les
Le
erie
e.

GE.
nts.
ctri-
t 8.
réu-



De très nombreux hôtels réalisés sur le modèle américain ont été construits dans les grandes villes du Japon. Par contraste, le pavillon annexe de l'Hôtel Miyako apparaît comme un exemple de réalisation « typiquement japonaise ».

Si nous nous sommes efforcés de présenter, dans les publications que nous avons consacrées au Japon et dans le présent numéro, des exemples d'architecture contemporaine qui nous paraissent empreints d'une originalité spécifiquement japonaise par l'essai d'une transposition de certains éléments architecturaux locaux, il nous a paru aussi intéressant de montrer une construction qui résulte de l'application pure et simple de la tradition elle-même, tant en ce qui concerne les plans que les matériaux utilisés et les détails considérés comme les plus typiques.

Il y a peu de pays qui peuvent se permettre aujourd'hui de tenter avec succès une telle reconstitution et ce n'est guère acceptable que là où sont restés vivaces tous les éléments qui concourent à rendre possible une telle expérience : tradition, matériaux, main-d'œuvre, habileté artisanale sans égale, goût sans défaut, car il est indiscutable que le cadre ainsi créé représente pour le touriste un lieu d'un charme qu'il serait très difficile d'égaliser avec des formules purement « contemporaines ».

On trouve dans cette réalisation un arrangement des espaces extérieurs d'une grande qualité, un souci de l'échelle humaine, une répartition des bâtiments au sein d'une nature aménagée par l'homme et pour l'homme.



Document « The Kokusai Kentiku ».

mo-
les
pa-
raît
que-

nter,
onsa-
des
qui
alité
l'une
ectu-
ssant
e de
ition
plans
onsi-

ette
telle
que
ments
telle
uvre,
s dé-
ainsi
d'un
avec

».
rran-
rande
une
ature

T. MURANO ET T. MORI

PAVILLON ANNEXE DE L'HOTEL MIYAKO, KYOTO



entiku ».

MURANO T. MORI



Photos T. Taira.

ANNEXE DE L'HOTEL MIYAKO, KYOTO

Les pavillons sont reliés entre eux par des passages couverts ainsi qu'à un bâtiment de conception moderne, contenant restaurant et services généraux. Chaque pavillon abrite un ou plus généralement deux studios, chacun équipé d'un groupe sanitaire, d'un coin traditionnel pour la préparation du thé et d'un « tokonoma ».

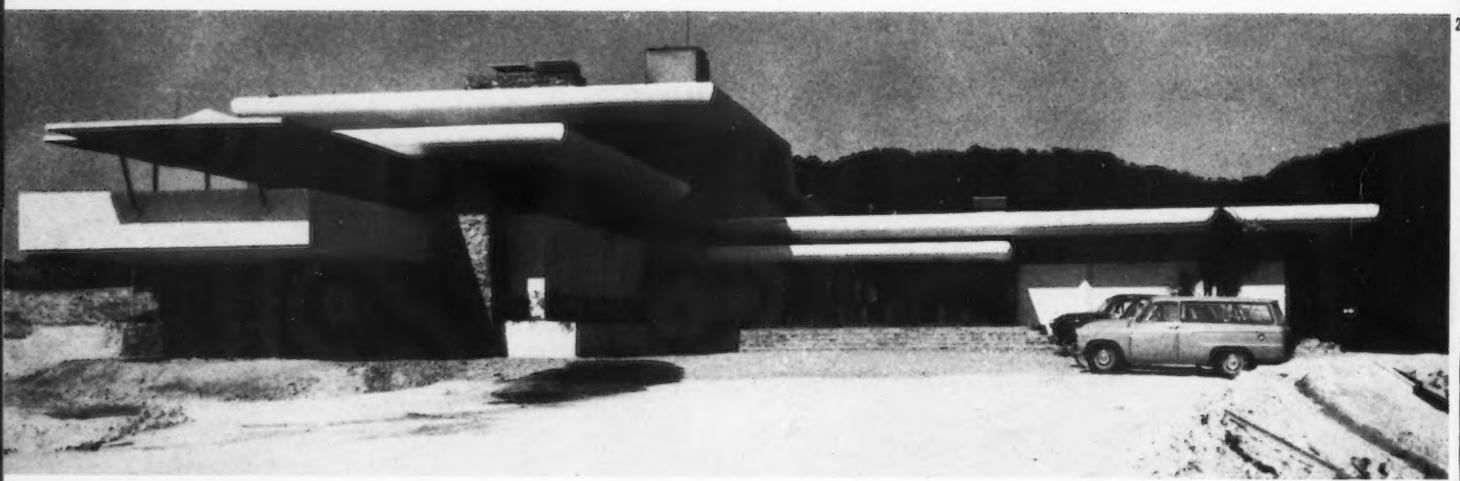
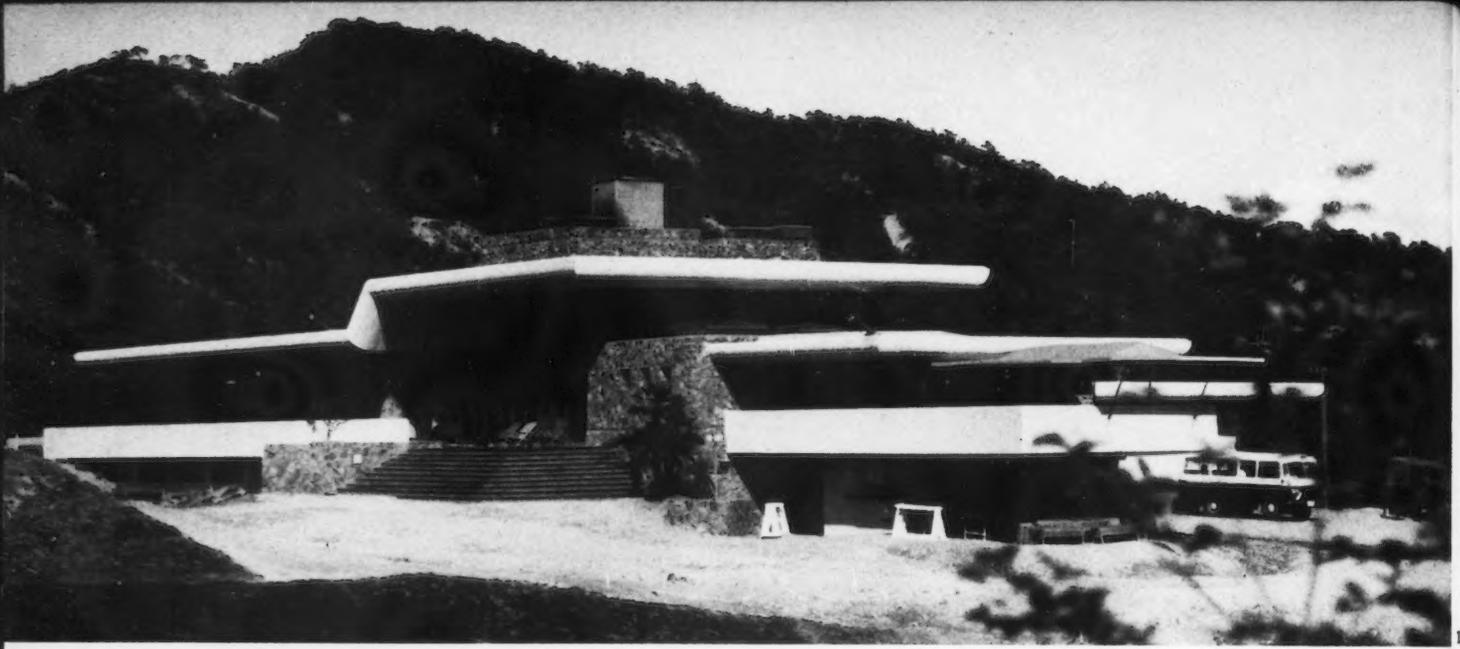
Au point de vue constructif, les architectes ont utilisé une charpente en bois renforcée par des pièces métalliques pour des raisons de sécurité contre les tremblements de terre et afin de conserver une grande légèreté apparente. Les toits à double pente sont couverts de larges tuiles.



par des
ent de
rant et
ite un
chacun
tradi-
t d'un

itectes
nforcée
raisons
e terre
appa-
ouverts





T
C
P
d
ri
ra
a
ri
d
In
pa
et
ta
si
te
co
po
jo
pr
hu
pa
po
na
1
co
et
fa
Pa
tu
qu
2
au
m
pa
1.
ble
3.
cip
pre
tra
A.
VE
3.
tau
11.
ore
17.
de

6
3

TARO AMANO

CLUB DE GOLF SHIN-HANAYASHIKI, PRÉFECTURE DE HYOGO

Aussi bien par son plan que par la manière dont elle s'accroche au terrain, et par les matériaux utilisés, cette réalisation n'est pas sans rappeler une inspiration assez wrightienne.

C'est un des très rares exemples que nous ayons de l'influence du grand architecte américain au Japon, où il a pourtant laissé une de ses œuvres les plus importantes, l'Hôtel Impérial de Tokyo.

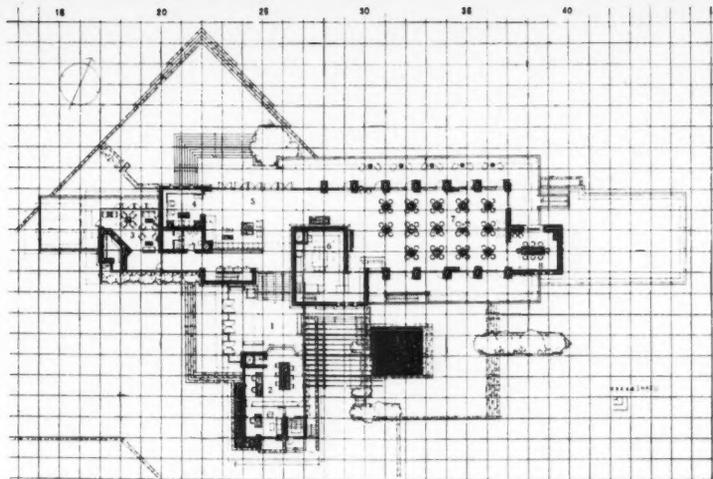
Le bâtiment comporte deux étages principaux : le rez-de-chaussée, réservé aux vestiaires et locaux utilitaires, et l'étage abritant un restaurant, bar, hall et salons. Il dessert un golf situé dans la banlieue d'Osaka, qui occupe un terrain particulièrement approprié entre deux collines, dans une région montagneuse.

« L'étude du plan de ce club de golf a été pour nous une grande joie. Nous avons toujours voulu donner à l'homme un cadre où il puisse se reposer tout en goûtant la chaleur humaine de l'amitié. Une salle de club nous paraît le type même de lieux qui favorisent pour l'homme les contacts à la fois avec la nature et avec ses semblables.

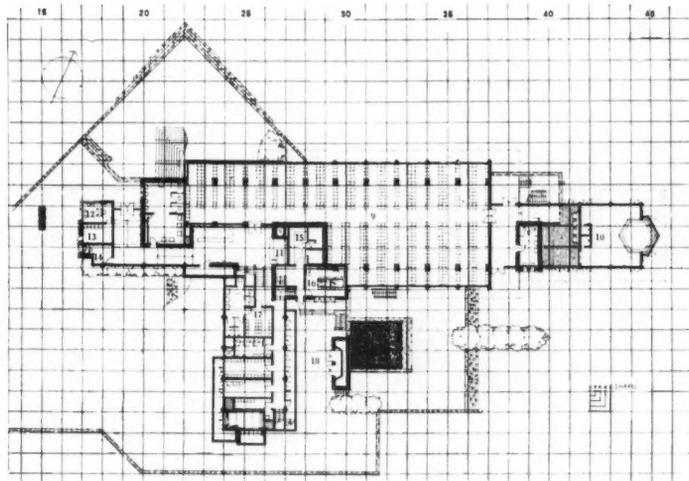
« Le bâtiment bas s'allonge d'est en ouest, conformément à la pente naturelle du terrain, et communique avec l'environnement par les façades largement ouvertes au nord et au sud. Par ses pierres locales, il s'accorde à la nature environnante, aux collines et aux arbres qui l'entourent.

« Les toitures en terrasse semblent flotter au-dessus des bâtiments eux-mêmes et affirment avec force leur horizontalité dans un paysage de hauteurs... »

Taro AMANO.



B



A

1. Vue d'ensemble côté nord-ouest. 2. Vue d'ensemble. A droite, l'entrée et le bureau de réception. 3. Détail d'une terrasse. 4. Vue sur l'entrée principale. 5. Le bâtiment surplombant le paysage. Au premier plan, à droite, la partie abritant la salle traditionnelle des bains. 6. Une vue du restaurant.

A. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE. B. PLAN DU NIVEAU SUPERIEUR : 1. Hall d'entrée. 2. Bureau. 3. Bar. 4. Couloir. 5. Salon. 6. Cuisine. 7 et 8. Restaurant. 9. Vestiaires hommes. 10. Salle de bains. 11. Portier. 12. Bureau. 13. Caddies. 14. Salle des professionnels. 15. Magasin. 16. Salle du personnel. 17. Vestiaires femmes. 18. Cour de service. 19. Salle de repos. 20. Electricité et chauffage.

Photos T. Taira.

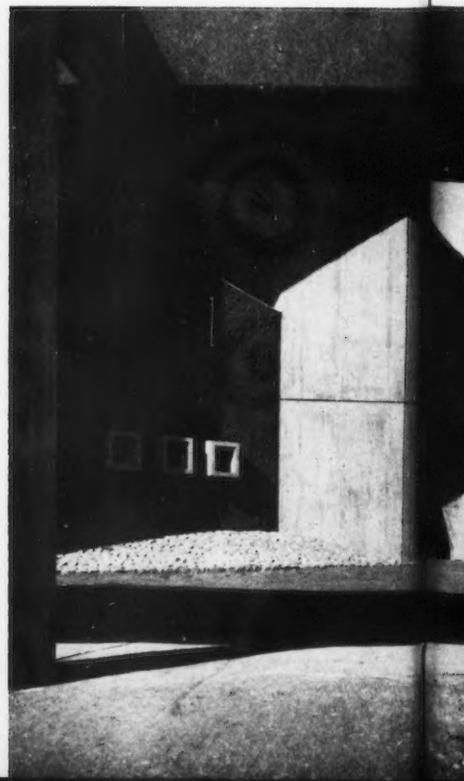
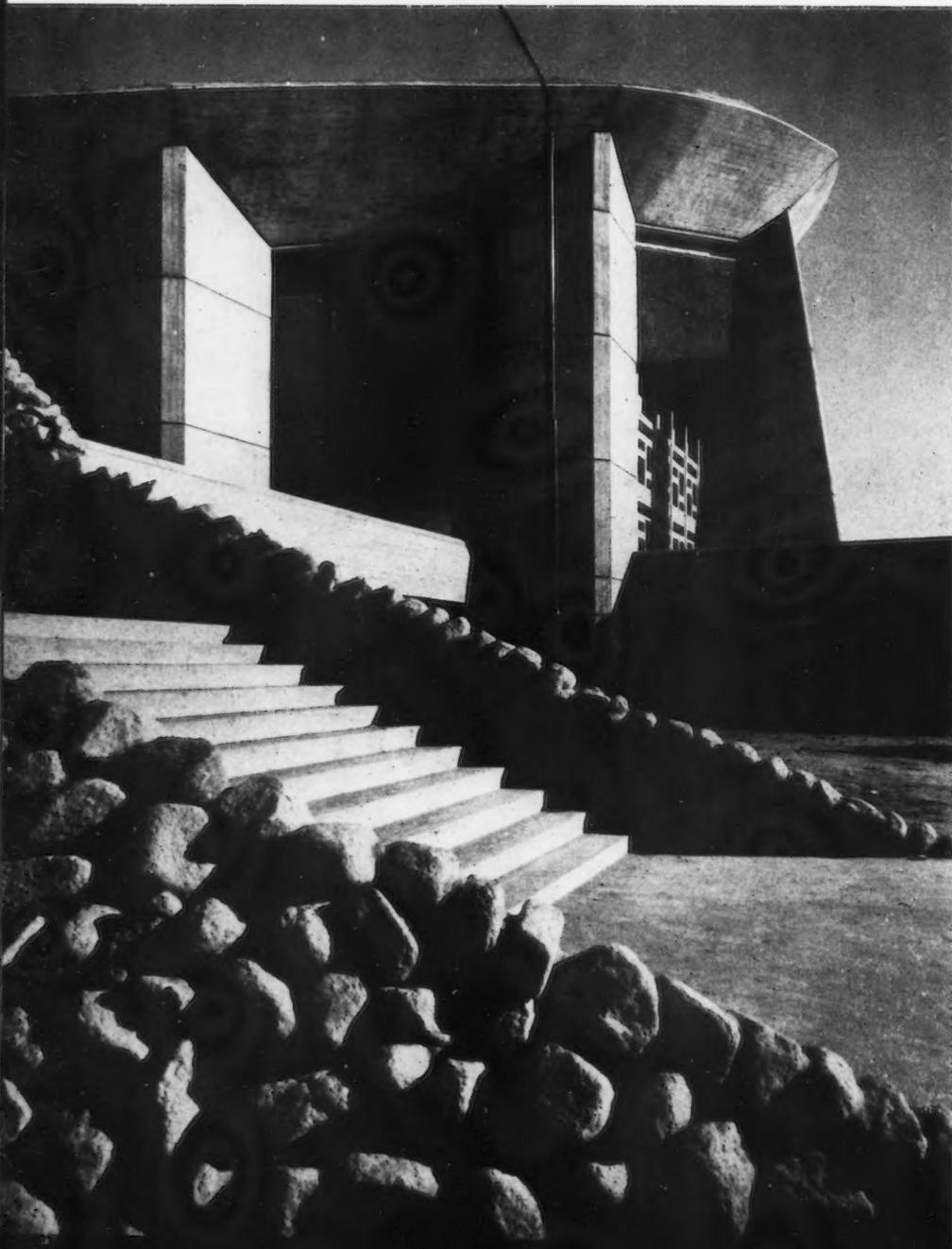


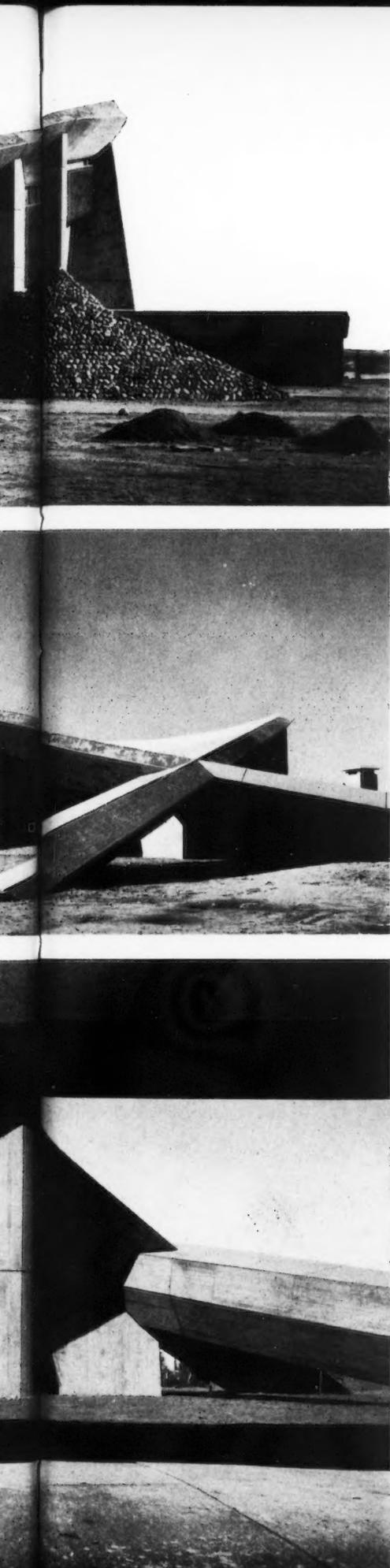
EIJI MIYAGAWA

KATSUITI SEKIZAWA, ARCHITECTE ASSOCIÉ

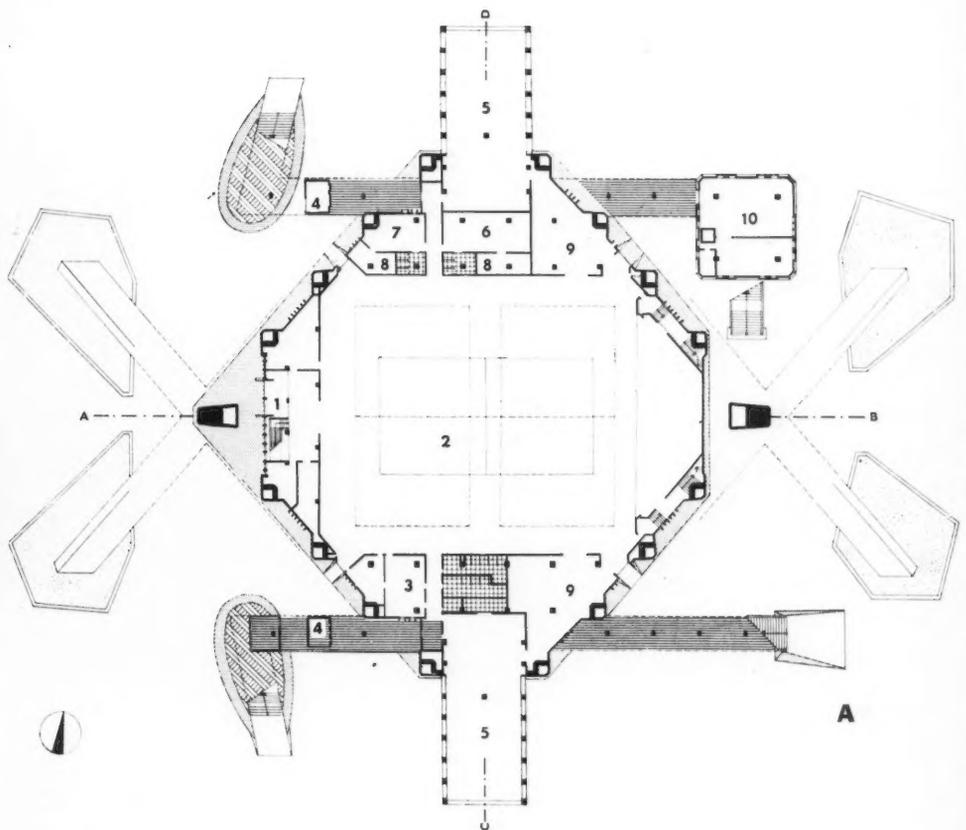
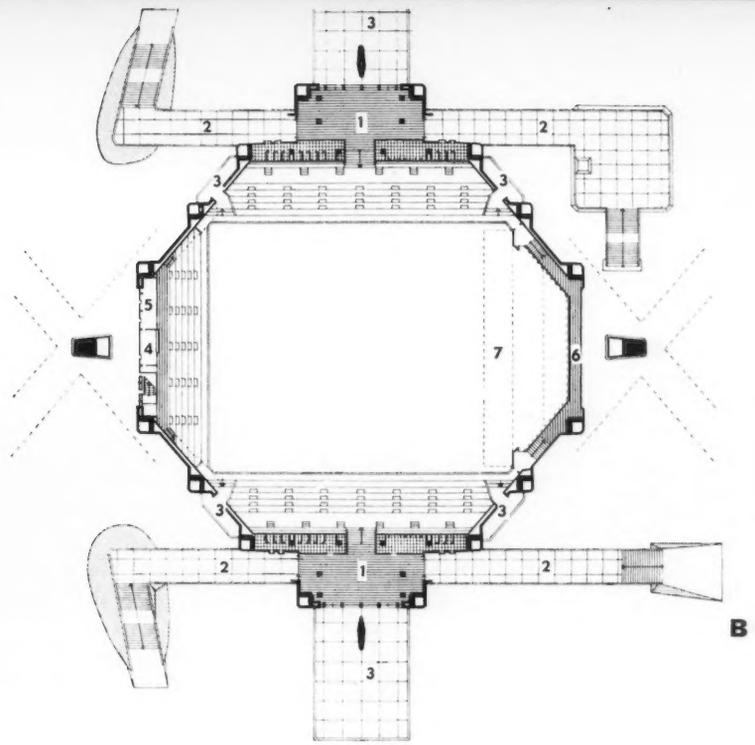
PROF. KENJI SAITO, WATARU KATO ET HIROSHI KIMURA, INGÉNIEURS

GYMNASE A NIIGATA





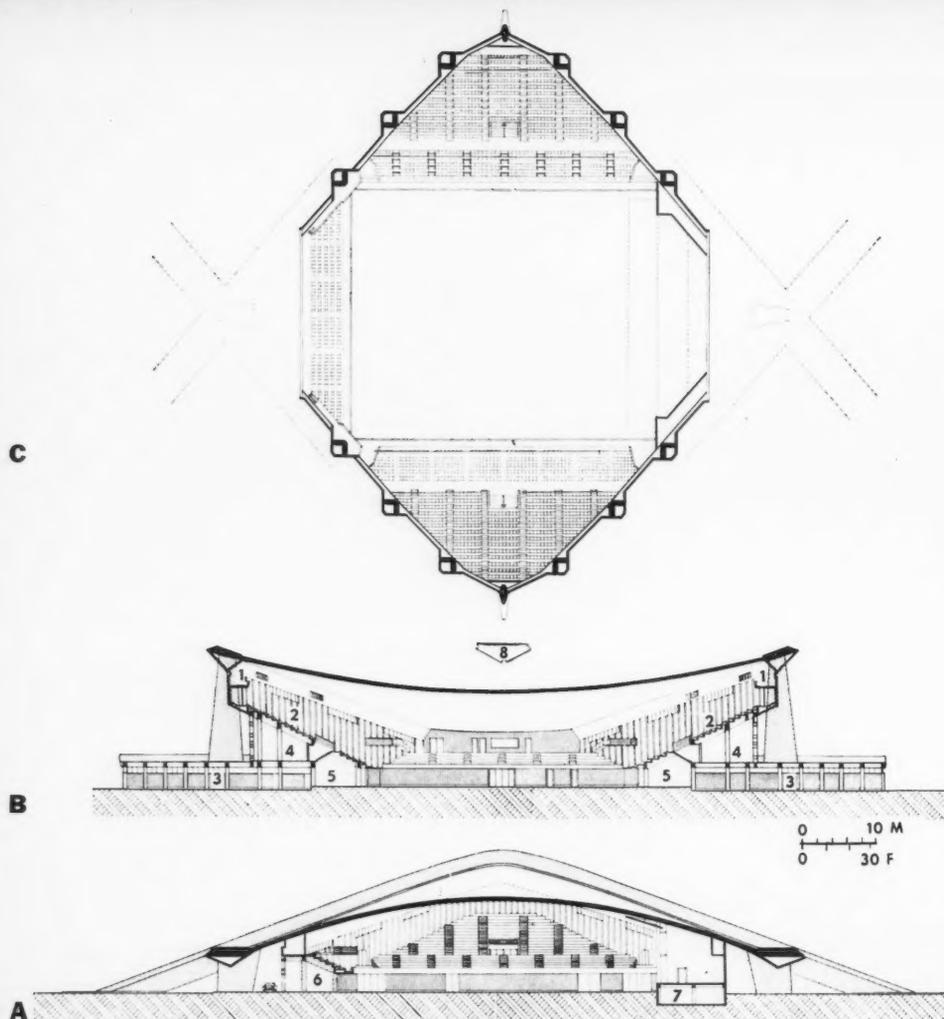
Photos Akio Kurozumii.



1 et 3. Deux vues d'ensemble. 2. Détail d'entrée. 4. Détail d'un point d'intersection des deux arcs paraboliques.

A. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE : 1. Entrée principale. 2. Terrain de sports. 3. Administration. 4. Guichets. 5. Salle d'entraînement. 6. Vestiaires hommes. 7. Vestiaires femmes. 8. Douches. 9. Matériel. 10. Machines.

B. PLAN DE L'ETAGE : 1. Entrée. 2. Foyer. 3. Balcon. 4. Equipement électrique. 5. Contrôle de l'éclairage. 6. Circulation. 7. Contrôle d'éclairage.



Commencé en mars 1959 et terminé en octobre 1960, ce bâtiment à usage principal de gymnase doit également être utilisé pour toutes sortes de réunions. Il peut recevoir 6.300 personnes.

L'équipement sportif offre deux terrains de basket-ball, deux de volley-ball, deux courts de tennis, six courts de badminton, seize tables de ping-pong, et toutes sortes de facilités pour l'entraînement et la culture physique.

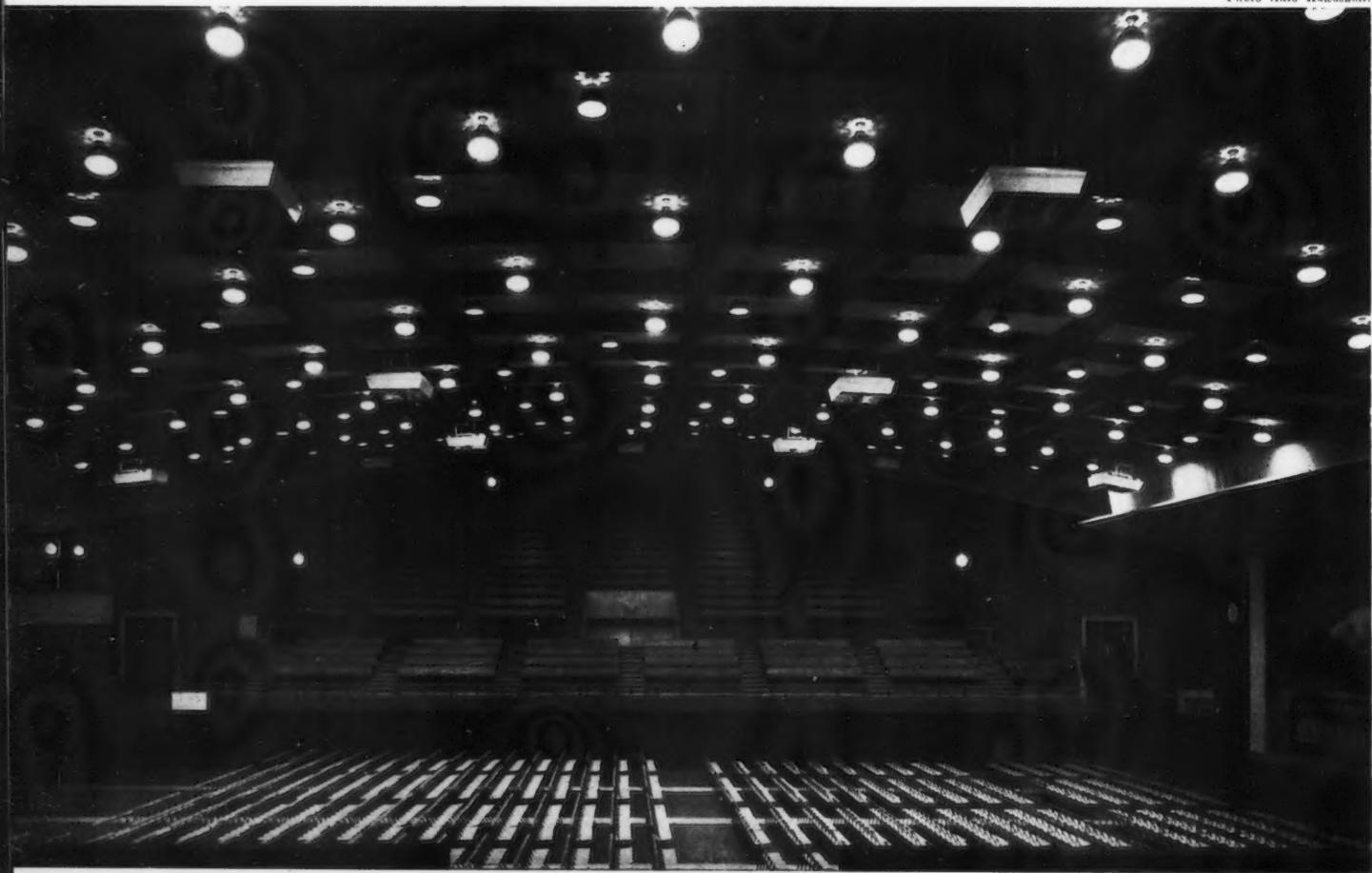
Il comporte une couverture en selle sur plan symétrique, dérivée du principe de l'arène de Raleigh de Nowicki (v. A.A. > n° 50-51, de décembre 1953) et qui utilise un voile mince de béton à armature métallique. Les deux arcs paraboliques sont ancrés dans le sol et reposent sur des poteaux triangulaires en béton armé de hauteur croissante. Les murs de remplissage sont en maçonnerie crépie de couleur, avec vitrage en partie haute.

Etanchéité par dalles d'asphalte, chauffage au gaz par le système Schwank.

Bien qu'utilisant une forme devenue courante dans le répertoire architectural contemporain, l'architecte a su conserver dans certains détails, comme l'aménagement de l'entrée, des aspects plus spécifiquement japonais. Pourtant, l'ensemble présente une lourdeur qui ne peut pas, semble-t-il, s'expliquer uniquement par les préoccupations de protection contre les séismes.

A. COUPE LONGITUDINALE. B. COUPE TRANSVERSALE. C. NIVEAU SUPERIEUR.

Photo Akio Kawasumi.



S
G

ci
se
di

te
qu
th
l'a
n'o
pe
su
Le
m

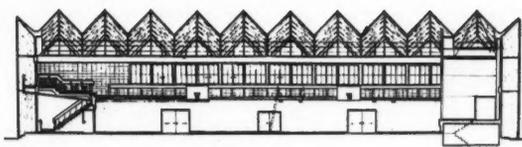
A.
da
pre
B.
3.
NA



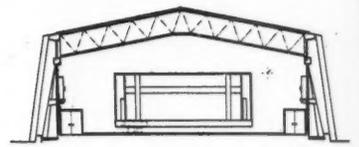
Photos O. Murai (aimablement prêtées par « Shokokusha Publ. Co »).

S. SATO ET BUREAU MUNICIPAL D'ARCHITECTURE

GYMNASÉ UNIVERSITAIRE, MUSASHINO



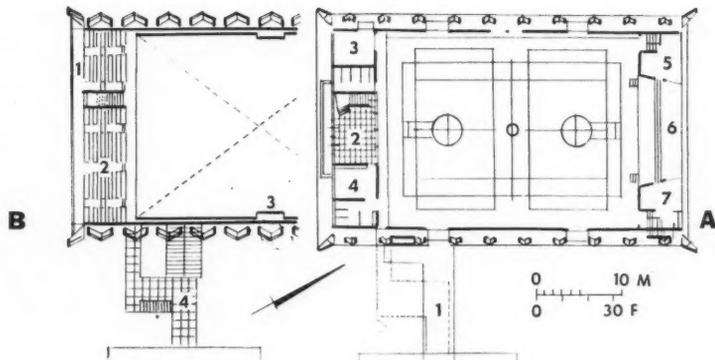
C



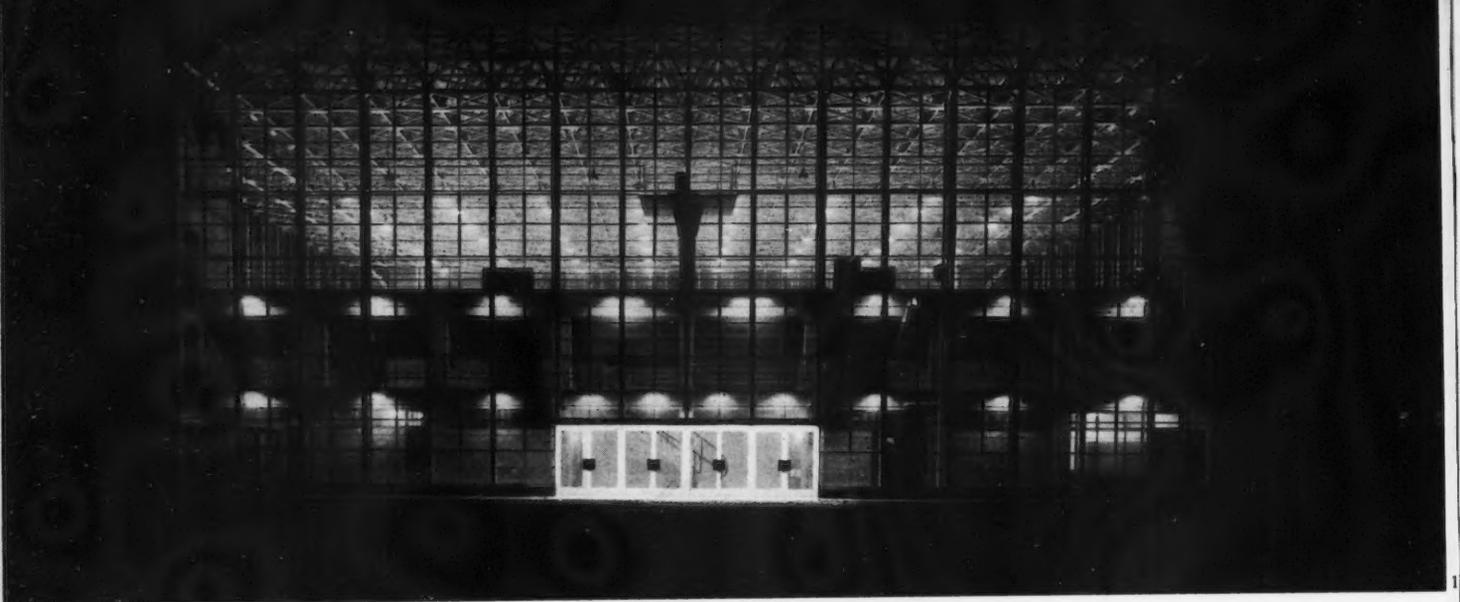
D

Situé sur un terrain voisin du stade municipal, ce gymnase universitaire doit également servir de salle de réunions, le lycée voisin ne disposant pas d'auditorium suffisant.

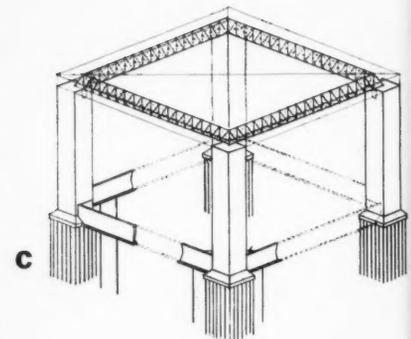
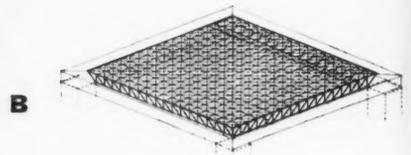
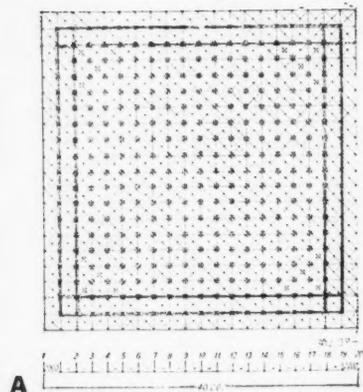
Un budget très limité a amené les architectes à chercher les solutions les plus économiques. La structure en béton armé reprend le thème bien connu des supports en V, mais l'aspect de couverture en dalles accordéon n'est qu'apparent. Il s'agit, en fait, d'une charpente métallique légère inclinée à 90° reposant sur une structure périmétrique en béton armé. Les murs, indépendants de l'ossature, sont en maçonnerie.



A. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE: 1. Accès secondaire. 2. Entrée. 3. Dépôt de matériel. 4. Bureau des professeurs. 5. Piano. 6. Tribune. 7. Salle d'attente. B. PLAN DU PREMIER ETAGE: 1. Balcon. 2. Galerie. 3. Projecteurs. 4. Passerelle. C. COUPE LONGITUDINALE D. COUPE TRANSVERSALE.



2



Ce
ce d'éc
terr
de l
de
L
bâti
bêti
tion
d'un
aux
fon
très
U
mét
poi
men
por
L
tes
sur

1. V
ble.
de

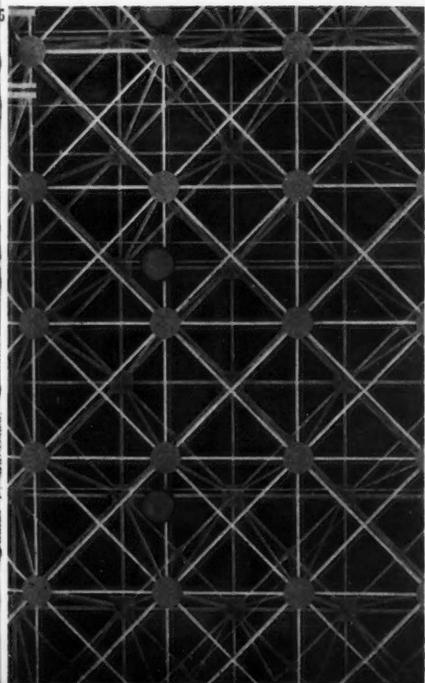
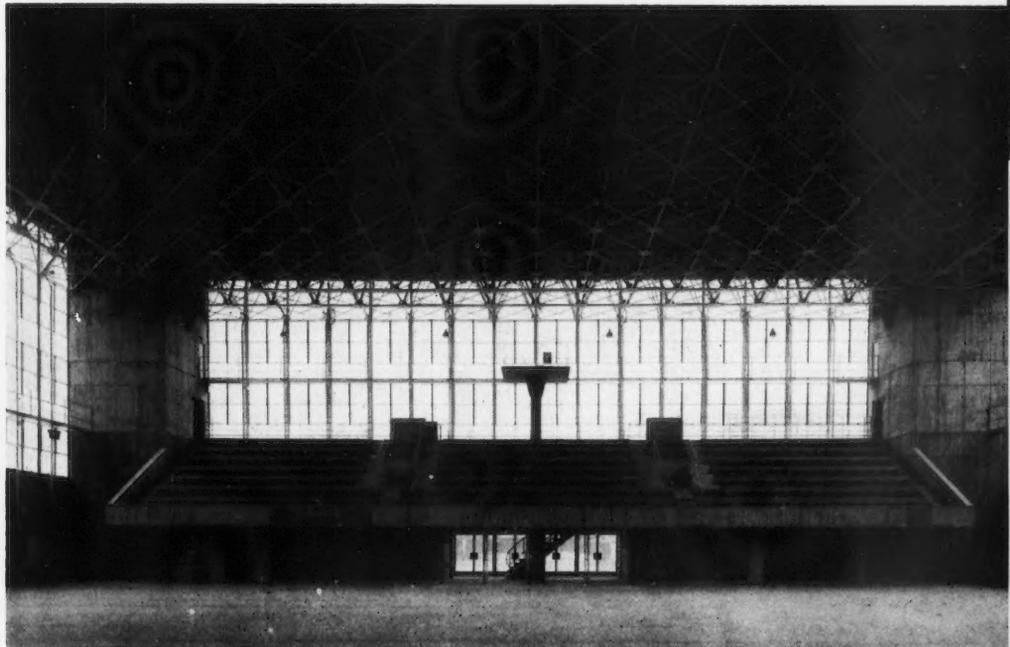
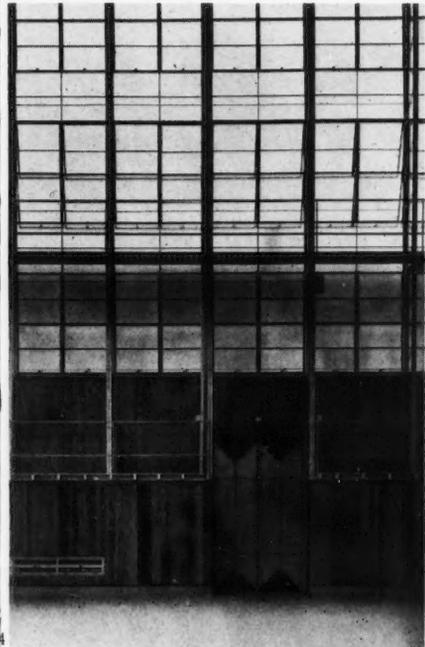
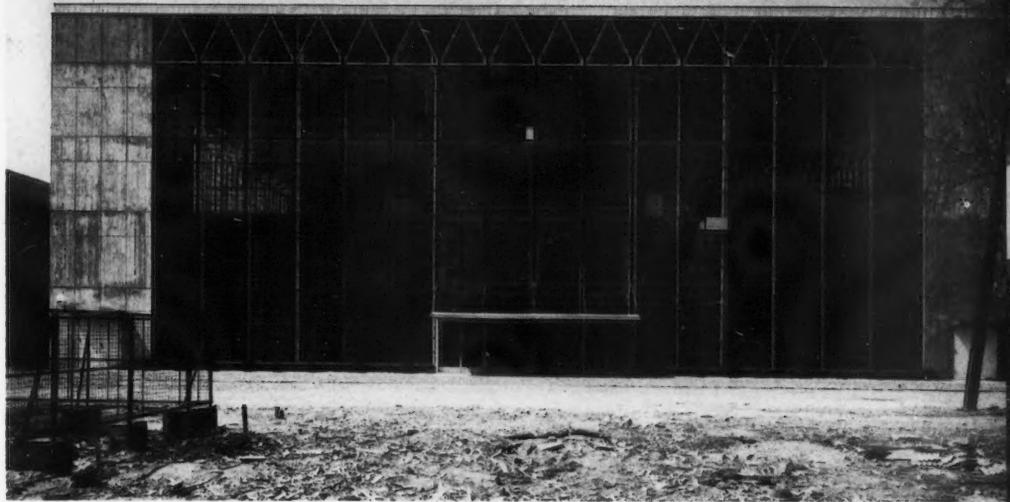
Construit sur plan carré de 40 m. de côté, ce gymnase offre de nombreuses possibilités d'équipements sportifs, puisqu'il groupe deux terrains de volley-ball, pouvant servir de terrain de basket et de court de tennis, et une tribune de 430 places.

Les quatre points porteurs aux angles du bâtiment sont constitués par des gaines de béton armé contenant les services, canalisations électriques et les escaliers permettant d'une part l'accès aux tribunes et d'autre part, aux passerelles d'éclairage. Ces poteaux sont fondés sur pieux et reliés à la base par de très importantes longrines.

Une charpente tridimensionnelle en profilés métalliques de 50 kg/m² repose sur ces quatre points porteurs. La couverture est en fibrociment ondulé. Les façades sont vitrées et comportent des raidisseurs verticaux.

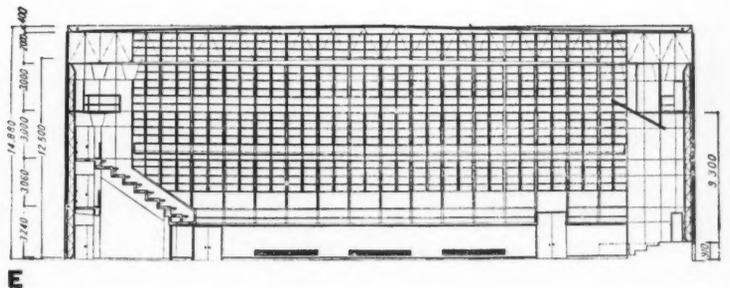
Les parties en béton armé sont laissées brutes de décoffrage. L'ensemble a été projeté sur un module général de 2 m.

1. Vue de nuit. 2. Détail de façade. 3. Vue d'ensemble. 4. Détail de façade, vue de l'intérieur. 5. Détail de couverture. 6. Vue intérieure du gymnase.



**BUREAU D'ÉTUDES DES P.T.T. D'OSAKA
ET MASAMI TOKUNAGE, BUREAU D'ARCHITECTURE SANZA
GYMNASE A OSAKA**

A. Plan de structure de la couverture. En double trait, travée renforcée. B. Structure de la partie centrale. C. Schéma général de la structure. D. Contreventement des façades latérales. E. Coupe longitudinale.



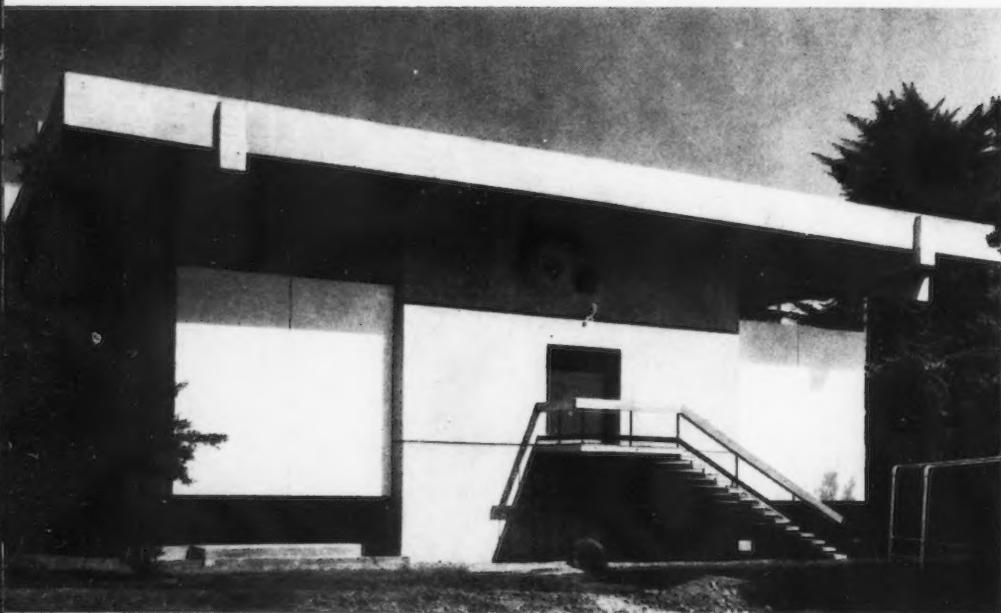
3
6



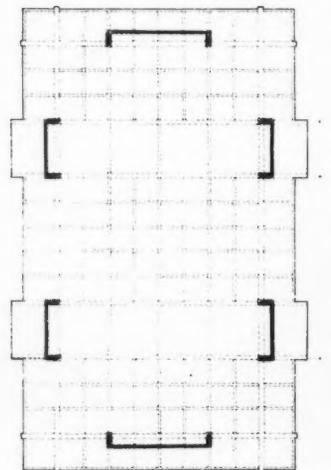
H. OHE ET ASSOCIÉS
AUDITORIUM DE L'ÉCOLE DE FILLES
TOYO EIWA

Cet auditorium s'intègre dans un groupe scolaire et abrite en demi-sous-sol une cafeteria, et à l'étage, une salle de 676 places, prévue pour les services religieux quotidiens de l'école, mais équipée pour permettre également les représentations théâtrales, concerts, et toutes réunions nécessaires à la vie sociale de la localité.

Le bâtiment, sur plan rectangulaire de 40 X 20 m, comporte une structure en béton armé, dont l'originalité réside surtout dans le système de couverture de la grande salle. Cette couverture est supportée par deux poutres maîtresses, à section ovoïde creuse, se projetant largement à l'extérieur et reposant sur de très importants supports dans lesquels ont été aménagées les entrées latérales. Ces poutres ont une largeur de 4,45 m et une hauteur dans l'axe de 2 m environ. Intérieurement, la poutraison caissonnée a été garnie de disques bombés en staff assurant un éclairage indirect et une correction acoustique suffisante. En pignon, les poutres maîtresses d'about reposent sur un mur en béton armé axial et sont largement en cantilever, une bande vitrée étant intercalée entre la paroi pleine et la sous-face de la couverture.



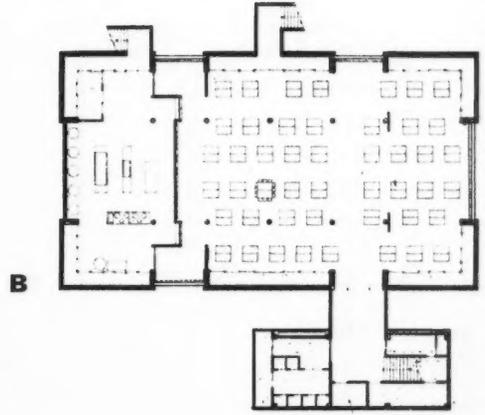
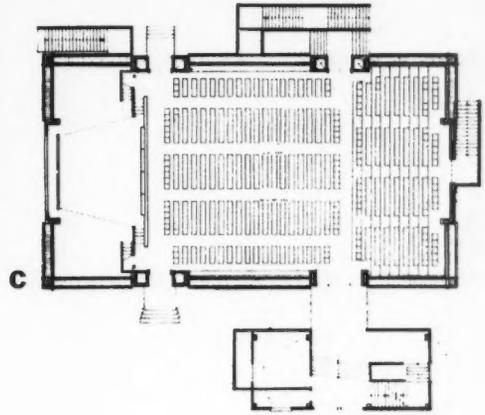
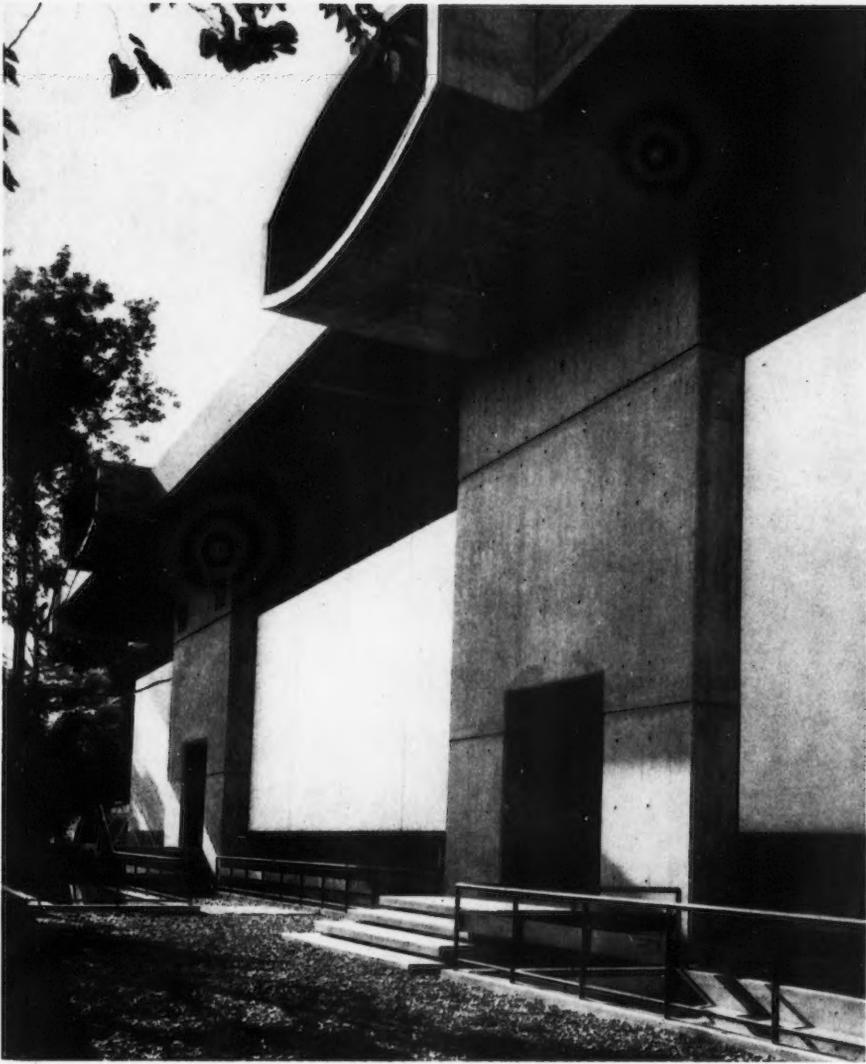
2



A



Photo Y. Futagawa. Documents « Kenchiku Bunka ».



1 et 2. Deux vues extérieures. 3. L'auditorium. 4. Détail de façade latérale.

A. PLAN DE POUTRAISON DE LA COUVERTURE (en noir, les voiles porteurs). B. NIVEAU INFÉRIEUR. C. NIVEAU SUPÉRIEUR.



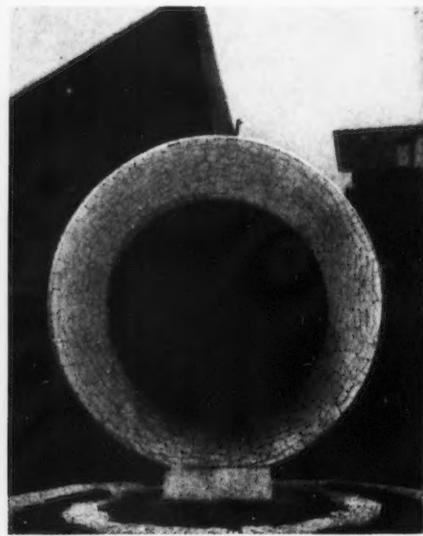
Katase, à environ deux heures de train de Tokyo, est l'une des plages japonaises les plus populaires. Elle reçoit normalement 10 millions de vacanciers et de visiteurs chaque année !

Le parc et le théâtre en plein air ont été construits par la Préfecture de Kanagawa grâce aux apports de compagnies commerciales locales intéressées à l'organisation du tourisme dans cette région, et à la création d'un centre d'attraction touristique.

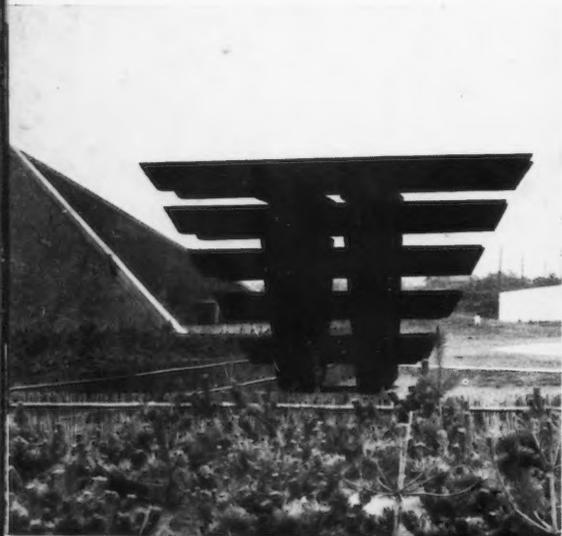
L'ensemble devait répondre à des fonctions diverses, permettre des réunions de plein air, jeux, carnivals, et être un lieu de délasserment permanent où viennent se promener vacanciers et habitants de la localité.

Ces aménagements comportent principalement une vaste place carrée, réalisée par des mouvements de terrains variés avec une grande place circulaire, un kiosque à musique et des jardins. Elle est reliée à une pièce d'eau avec fontaine, également sur plan carré.

L'architecte a réussi à créer, par l'utilisation de matériaux judicieusement choisis, de jeux d'eau, de mouvements de terrains et de symboles abstraits, un ensemble original qui n'est pas sans prendre ses sources profondes dans l'art paysagiste traditionnel au Japon. S'il a résolument utilisé des formes géométriques, il n'en a pas moins laissé un sentiment de complète liberté de mouvement et une grande variété d'angles de vue.



MOTOO TAKE, THÉÂTRE EN PLEIN AIR, PARC SHONAN, KATASE, PRÉFECTURE DE KANAGAWA

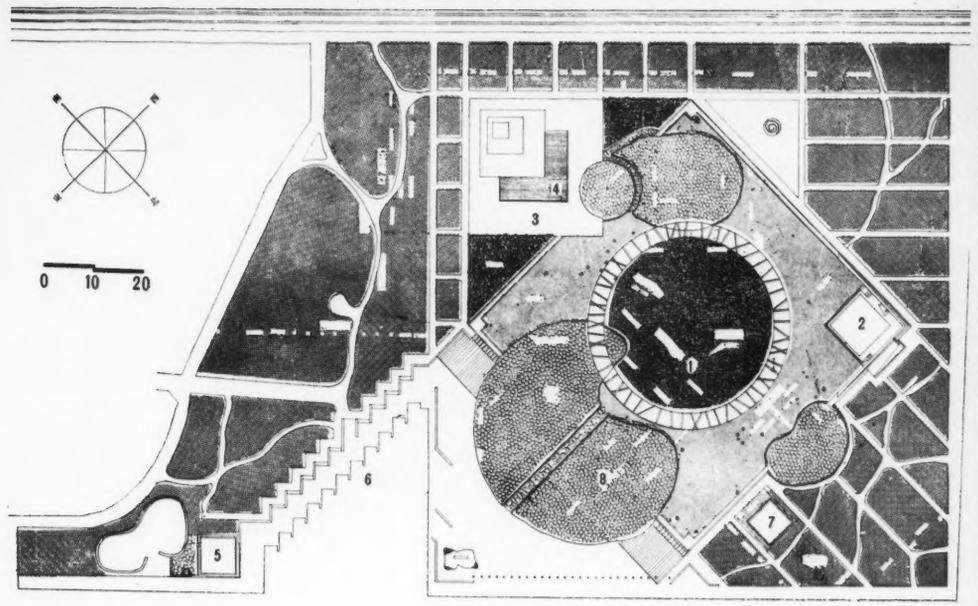
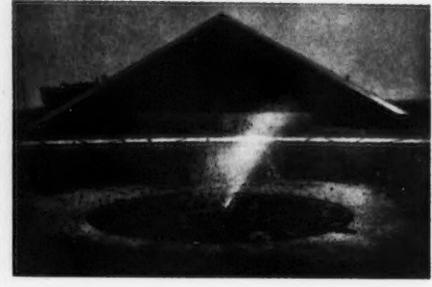
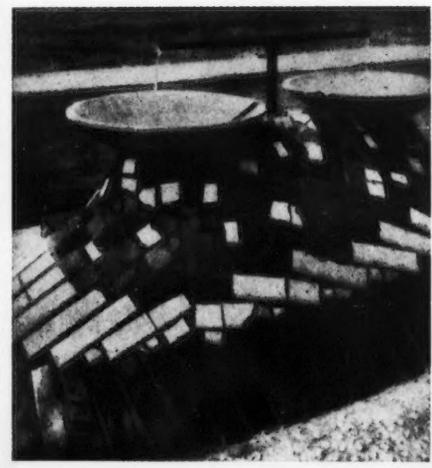


de plus sions ée! été gawa mer- du tion

sions air, ment ciers

bal- des ande des avec

tion jeux sym- n'est dans 'il a ques, t de ande



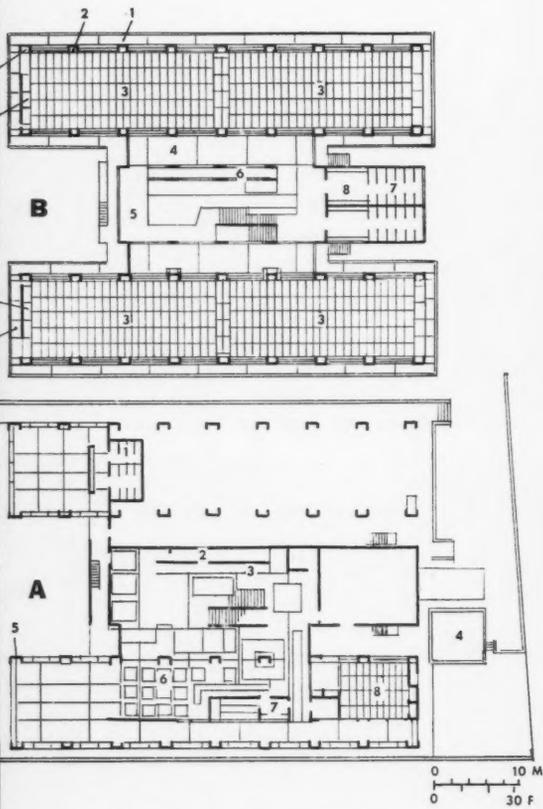
Photos Futagawa et « The Japan Architect ».



PLAN D'ENSEMBLE: 1. Grande place avec fontaine au centre. 2. Kiosque. 3 et 4. Pièce d'eau. 5. Bureau administratif. 6. Parking. 7. Toilettes. 8. Remblai.

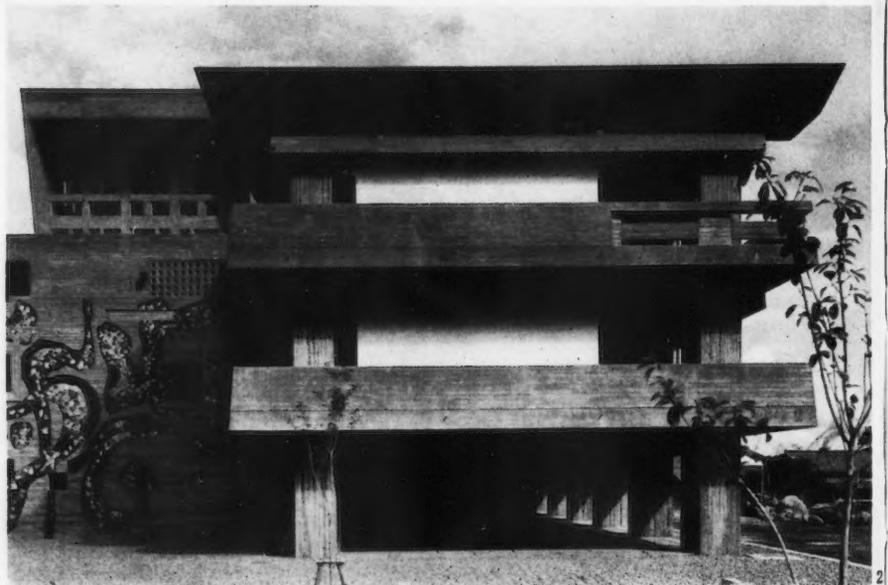


K. YOKOYAMA
ABRI POUR PÈLERINS
DU TEMPLE TAISEKIJI



1. Vue de façade. 2. Détail du pignon d'un des bâtiments. 3. Vue intérieure d'une salle. 4. Vue d'ensemble. 5. Détail de façade latérale.

PLANS: A. REZ-DE-CHAUSSEE: 1. W.-C. 2. Dépôt. 3. Rampe. 5. Pilotis. 6. Hall d'entrée. 7. Lavabos. 8. Chambre. 9. Placards. B. PREMIER ET DEUXIEME ETAGES: 1. Galerie. 2. Placards. 3. Salle de repos. 4. Couloir. 5. Cage d'escalier. 6. Rampe. 7. W.-C. 8. Lavabos.



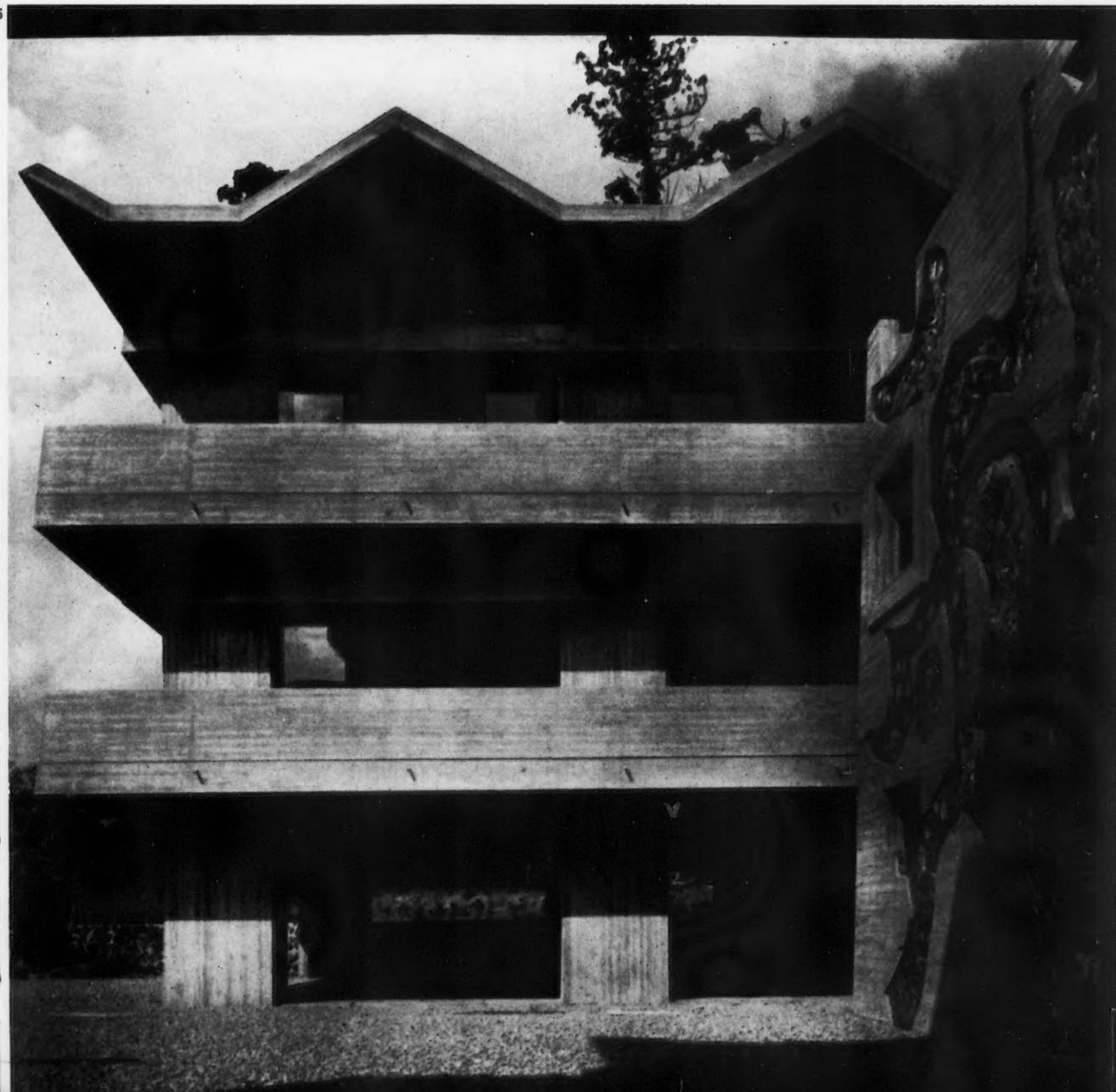
Si un certain nombre de temples ont été réa- 4
lisés récemment au Japon en tentant de concier
lier la tradition et les techniques contempo-
raines, nous n'avons guère trouvé d'exemples
de réussites dans ce domaine particulier.

L'abri pour pèlerins du temple de Taisekiji
est, malgré une lourdeur assez gênante, une
exception où la tentative de transposition est
beaucoup plus radicale que ce qui a été fait
jusqu'à présent et cette expérience a été suivie
avec grand intérêt au Japon car elle représente
une tentative courageuse de rénovation des
édifices culturels bouddhiques.

Taisekiji est le temple principal d'une des
plus importantes sectes bouddhiques groupant
plus de deux millions d'adeptes. Il se trouve
au pied du mont Fuji et comporte d'autres
bâtiments tels que la salle du Trésor et une
salle de conférences.

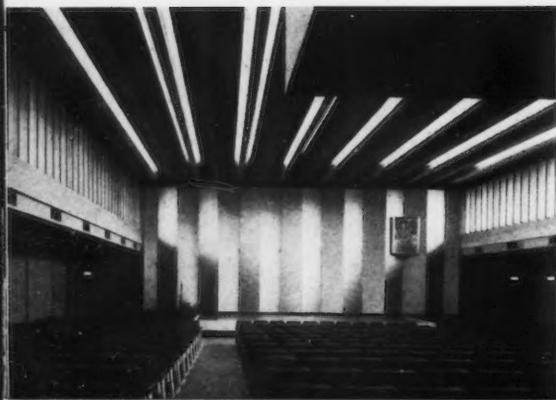
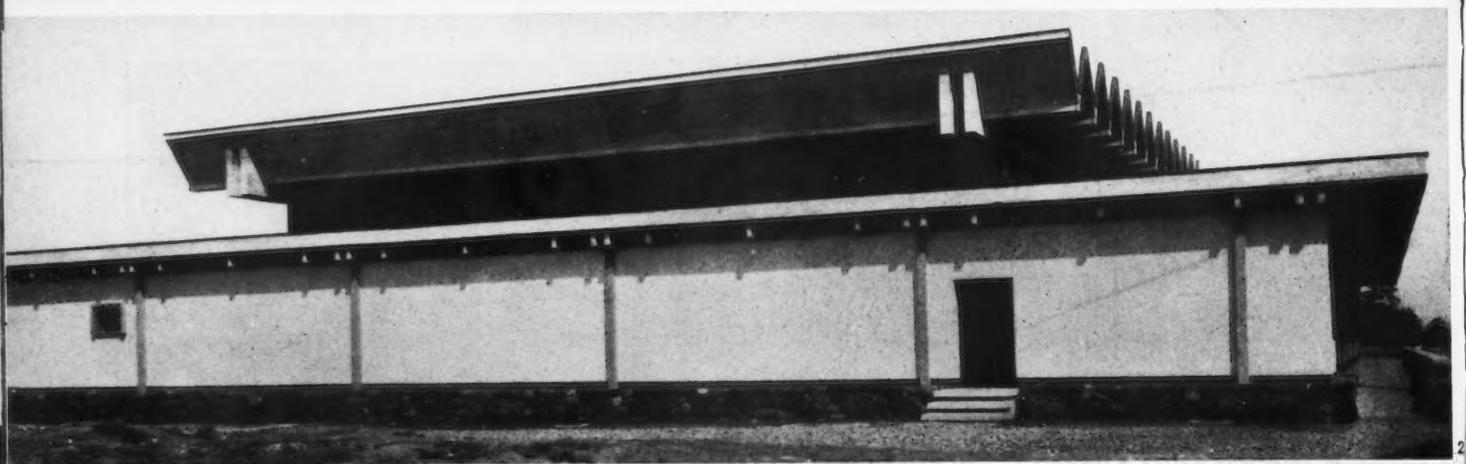
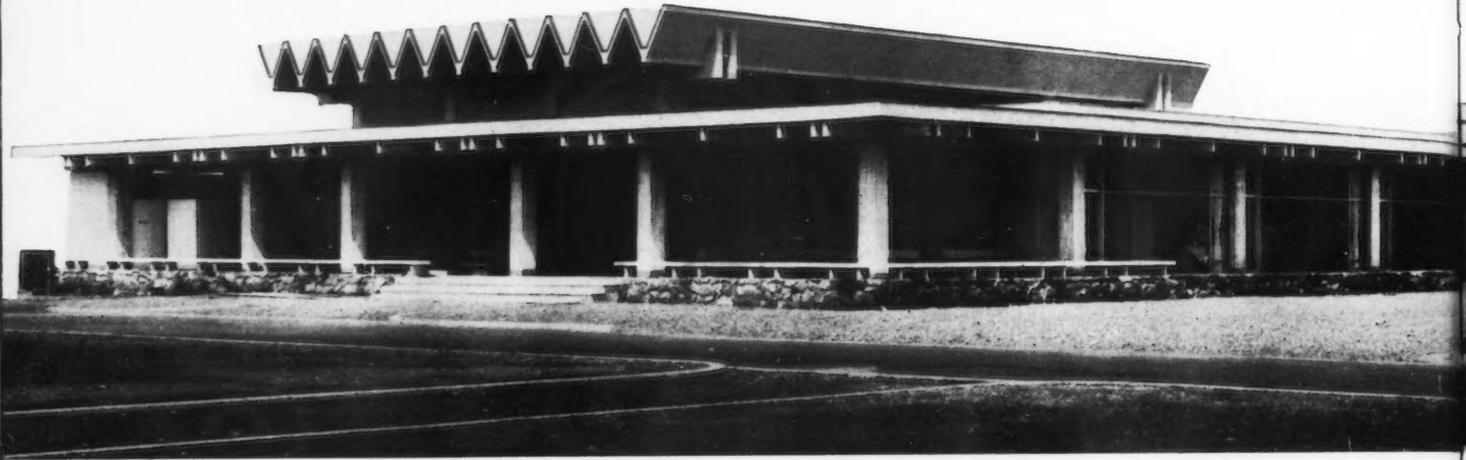
L'abri où les pèlerins viennent se reposer
après les services religieux comprend deux
blocs de trois niveaux de part et d'autre d'un
corps de bâtiment formant liaison et abritant
la cage d'escalier. On notera, dans cette partie
du bâtiment, l'introduction de vitraux, qui cons-
titue une véritable innovation au Japon.

Aucun équipement culinaire n'a été prévu,
les fidèles apportant leurs repas; par contre,
des placards permettent d'organiser une sorte
de consigne. Au niveau supérieur se trouvent
deux grandes salles de 2.000 places.



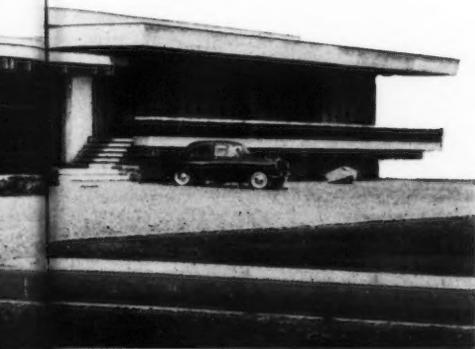
Photos F. Muraiana (Doc. « Shokokuha Fubi, Co »).

ICHIRO EBIHARA
MÉMORIAL OZAKI, TOKYO



Photo

2
me
du
lon
été
3
4
pa
ce
co
un
la
sc
sin
5
to
po
gra
tré
lia
un
ce
1,7
tai
6
tra
riu
tée
gra
rig
7
8
9
10
11
PL
rea
6.
int



Photos Akio Kawasumi.

1

C'est pour honorer la mémoire d'un des hommes d'Etat démocratiques les plus populaires du Japon, et qui fut membre de la Diète plus longtemps qu'aucun autre, Yukio Ozaki, qu'a été élevé ce mémorial.

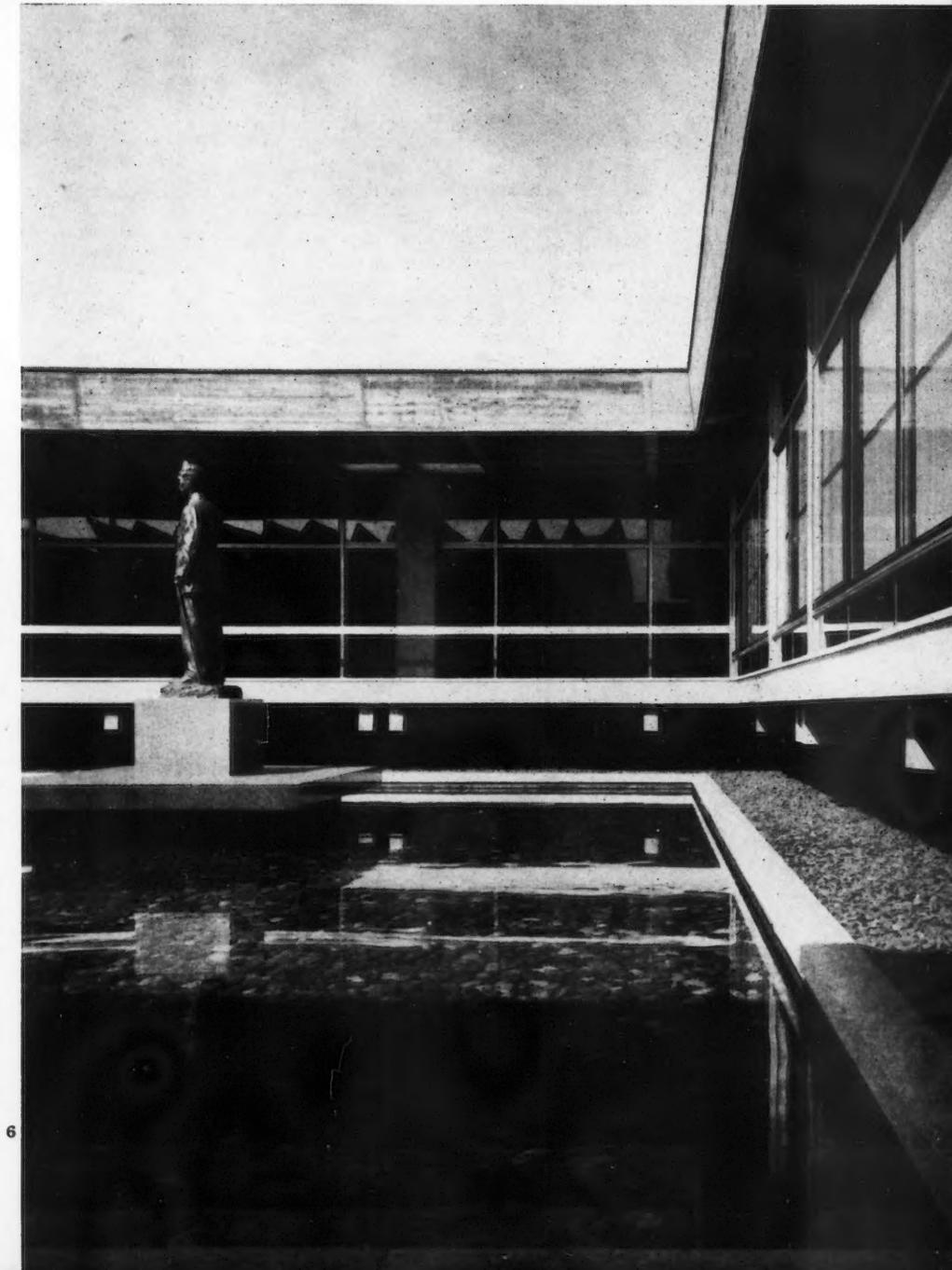
Il se présente sur un plan rectangulaire, séparé en deux parties par un joint de dilatation ; ces deux parties délimitent un patio intérieur constituant le mémorial proprement dit, avec une pièce d'eau au centre de laquelle s'élève la statue d'Ozaki (malheureusement cette sculpture est d'un académisme qui tranche singulièrement sur le cadre architectural).

La partie à usage public est disposée autour d'un auditorium de 500 places et comporte en outre, une salle de restaurant et un grand hall. L'autre partie, à usage plus restreint, groupe un petit hall d'expositions en liaison avec une bibliothèque, des bureaux, une salle de conférences et une salle de réception. Ce corps de bâtiment est surélevé de 1,70 m au-dessus du sol pour assurer un certain isolement par rapport au voisinage.

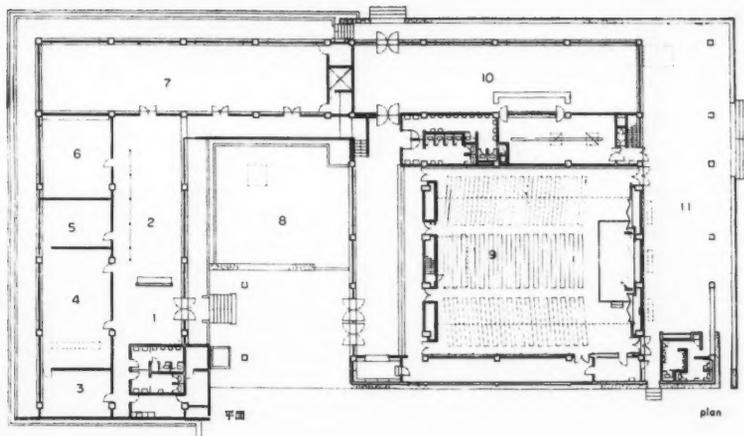
La structure est en béton armé, avec poutres apparentes. La couverture de l'auditorium est réalisée en voile accordéon d'une portée de 21,60 m placé dans le sens de la plus grande portée et reposant sur des portiques rigides.

1. Façade principale. 2. Façade de l'auditorium. 3. Salle à manger. 4. Vue intérieure de l'auditorium. 5. Détail de l'entrée. 6. La cour intérieure et le mémorial.

PLAN : 1. Hall d'entrée. 2. Hall d'expositions. 3. Bureau administratif. 4. Bureau. 5. Salle de réception. 6. Bibliothèque. 7. Salle de conférences. 8. Cour intérieure. 9. Auditorium. 10. Salle à manger. 11. Hall.



6



Dans notre n° 65, première publication consacrée au Japon, M. Joseph Belmont et Mme Charlotte Perriand avaient présenté de substantiels articles sur l'habitat japonais et ses traditions. Nous croyons inutile d'y revenir encore une fois, mais nous avons pensé qu'il n'est pas inutile de rappeler ci-après les méthodes de mensuration et de modulation traditionnelle au Japon (*):

| | | | |
|--------------|--------------------------|----------------|-------------|
| 1 Ri | = 3.890,88 m | = 36 Cho | = 2.160 Ken |
| 1 Cho | = 108,08 m | = 60 Ken | |
| 1 Ken | = 1,818 m | = 6 Kana-Shaku | |
| 1 Kana-Shaku | = 0,303 m | = 10 Sun | |
| 1 Sun | = 0,0303 m | = 10 Bu | |
| 1 Bu | = 0,00303 m | = 10 Rin | |
| 1 Rin | = 0,000303 m ou 0,303 mm | | |

On constate que le Sun (30,3 cm) correspond sensiblement au pied anglo-saxon, ses sous-multiples étant toutefois basés sur le système décimal, alors que, curieusement, les multiples sont des fonctions de 6, 6×10 et 6^2 . Le module de base utilisé dans la construction est le Ken, égal à 6 fois le Kana-Shaku, soit 1,818 m. La modulation basée sur le Ken s'applique aux entre-axes de la charpente en bois.

Les surfaces intérieures se mesurent en « Tatamis » (nattes de paille de riz de 5 cm d'épaisseur, de qualités diverses, et fabriquées en très grande série). Le tatami doit donc logiquement s'insérer entre les nus intérieurs de la charpente, ses dimensions correspondant à un Ken, moins l'épaisseur des poteaux. Ces épaisseurs sont évidemment variables selon les portées, mais en général, d'environ 12 cm au carré. Le tatami a donc des dimensions d'environ $1,70 \times 0,85$ m.

On se trouve donc en présence des problèmes classiques de la modulation des espaces intérieurs par une grille dont la trame ne correspond pas aux entre-axes de la structure et aux épaisseurs de parois.

Au Japon, cette différence est rattrapée par l'insertion dans le sol de bandes d'épaisseurs variables correspondant aux largeurs de poteaux.

Les surfaces des pièces de l'habitat traditionnel japonais sont ainsi calculées en nombre de tatamis. Les pièces correspondent donc, en partant de la chambre minimum de 2 tatamis, à 3, 4 et demi, 6, 8, 10, 12 tatamis, etc. (il n'y a pas de pièce de 4 tatamis pour des raisons de superstition, ce chiffre étant l'équivalent du 13 occidental) (croquis 1 à 3).

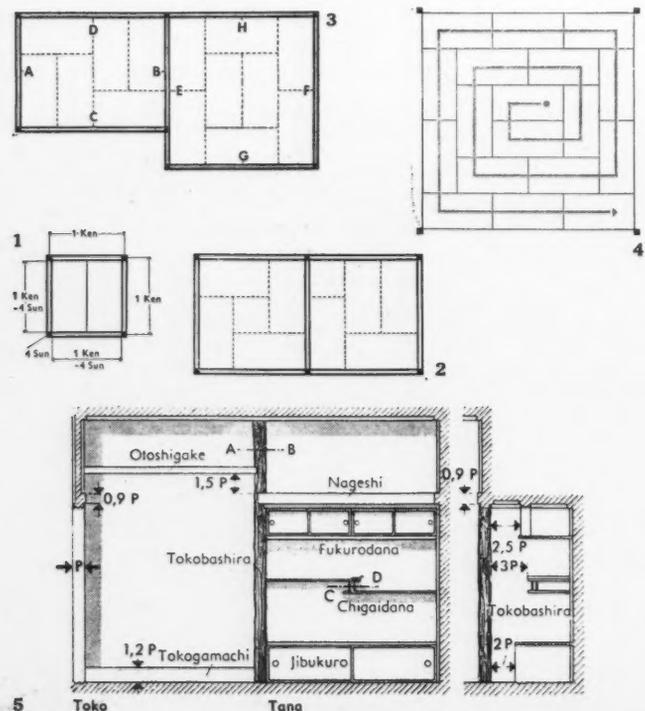
La méthode de progression des dimensions des pièces et leurs proportions qui en découlent sont indiquées dans le croquis 4. Les locaux de service, bains, w.-c., cuisines, etc., ne sont pas mesurés avec les mêmes normes de surfaces.

Si les techniques de construction de la maison contemporaine japonaise n'ont plus aucun rapport avec les méthodes classiques, les dispositions ci-dessus sont presque toujours conservées, tout au moins pour une partie de la maison, et on y retrouve généralement, transposée ou traditionnellement équipée, la niche du « tokonoma », dont l'aménagement correspond en principe à un dispositif rigoureusement immuable dans ses mensurations (voir croquis 5).

De même sont heureusement conservés dans les meilleurs exemples certains éléments constructifs ou de décoration (sinon littéralement, du moins dans leur esprit), tels que : panneautage des cloisons, parois et volets en bois coulissants, gamme des matériaux, etc.

A. P.

(*) Voir l'important chapitre consacré aux méthodes de mensuration et de modulation japonaises dans l'ouvrage « Bauordnungslehre, Handbuch für rationelles Bauen nach geregeltem Mass », par Ernst Neufert, Ullstein Fachverlag, Frankfurt/M.-Berlin, dont nous extrayons les croquis ci-dessous.



HABITATIONS INDIVIDUELLES

K. ITOW

Les deux niveaux de cette villa, l'un abritant le séjour, cuisine et chambres de service, l'autre réservé aux chambres, forment deux parallélépipèdes de dimensions sensiblement égales posés perpendiculairement l'un sur l'autre.

Le jeu des matériaux : béton au coffrage soigné, verre, maçonnerie avec revêtement en céramique de couleur, caractérise cette réalisation, un peu lourde pour ses dimensions restreintes.





1 2

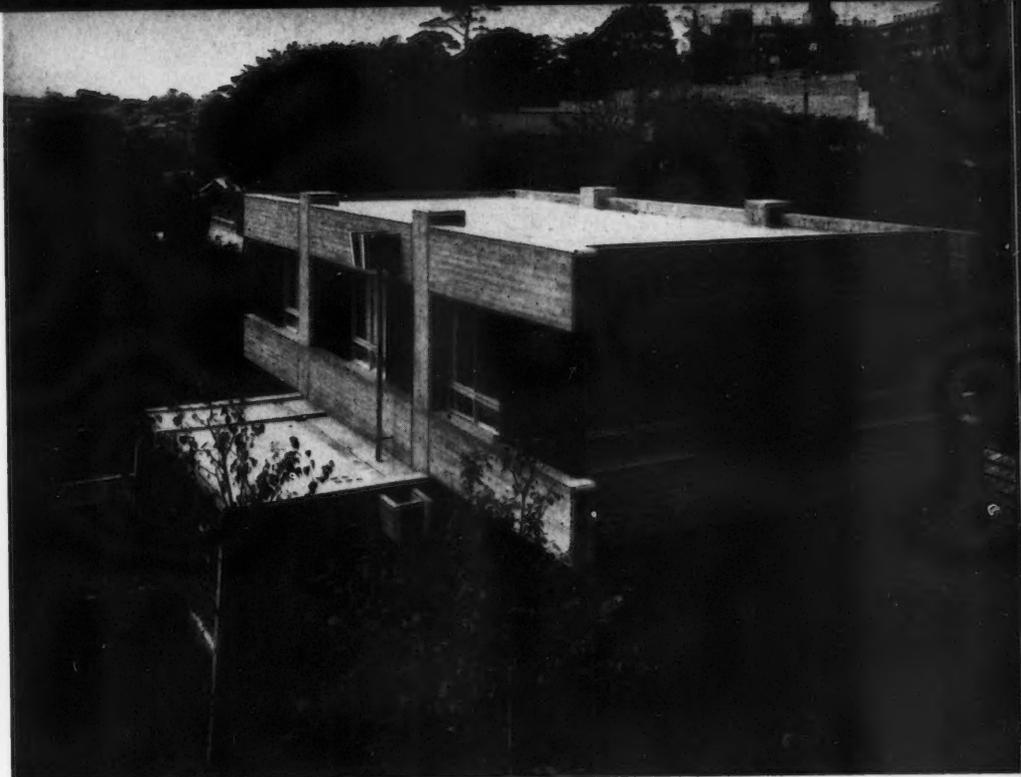
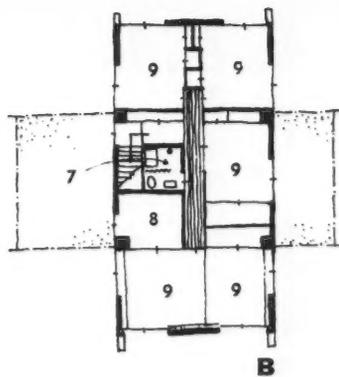
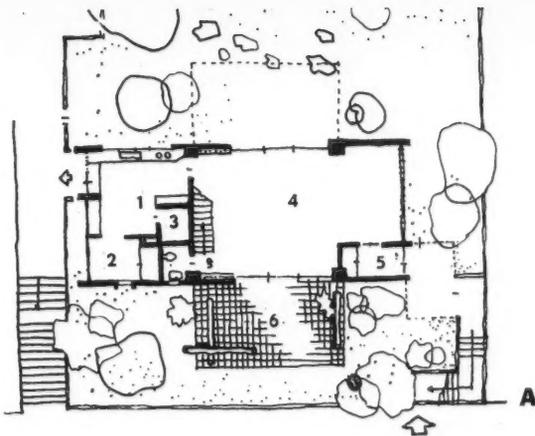


Photo O. Murai.



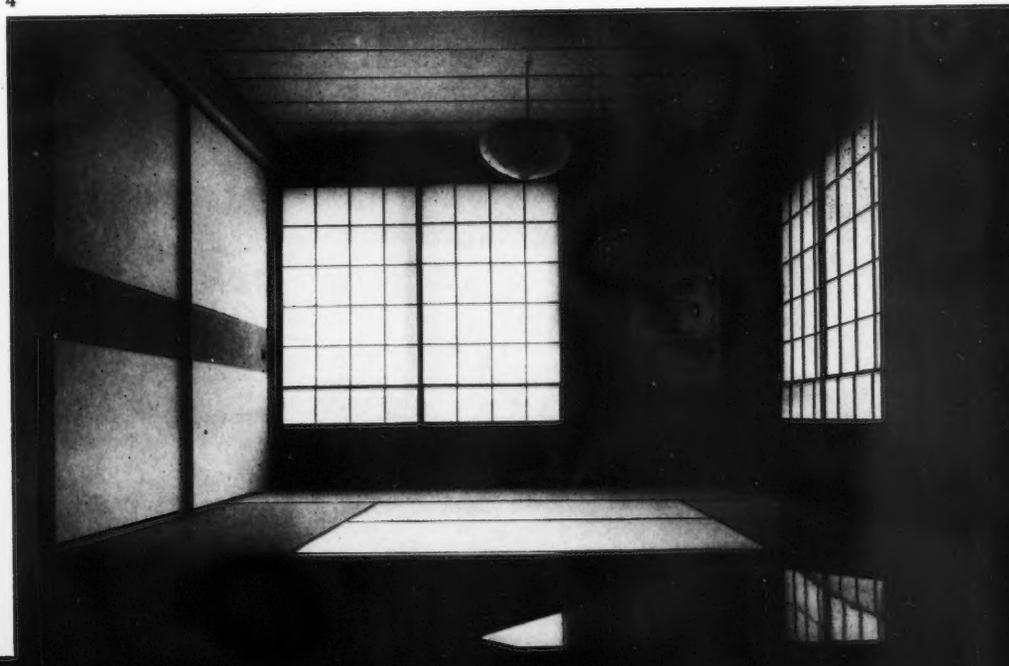
1. Façade d'entrée. 2. Vue d'ensemble. 3 et 4. Détail et vue d'une chambre.

PLANS : A. REZ-DE-CHAUSSEE. B. ETAGE : 1. Cuisine. 2. Chambre de personnel. 3. Chaufferie. 4. Séjour. 5. Entrée. 6. Terrasse. 7. Bains. 8. Alcôve. 9. Chambre.

Photos Y. Futagawa.



3 4



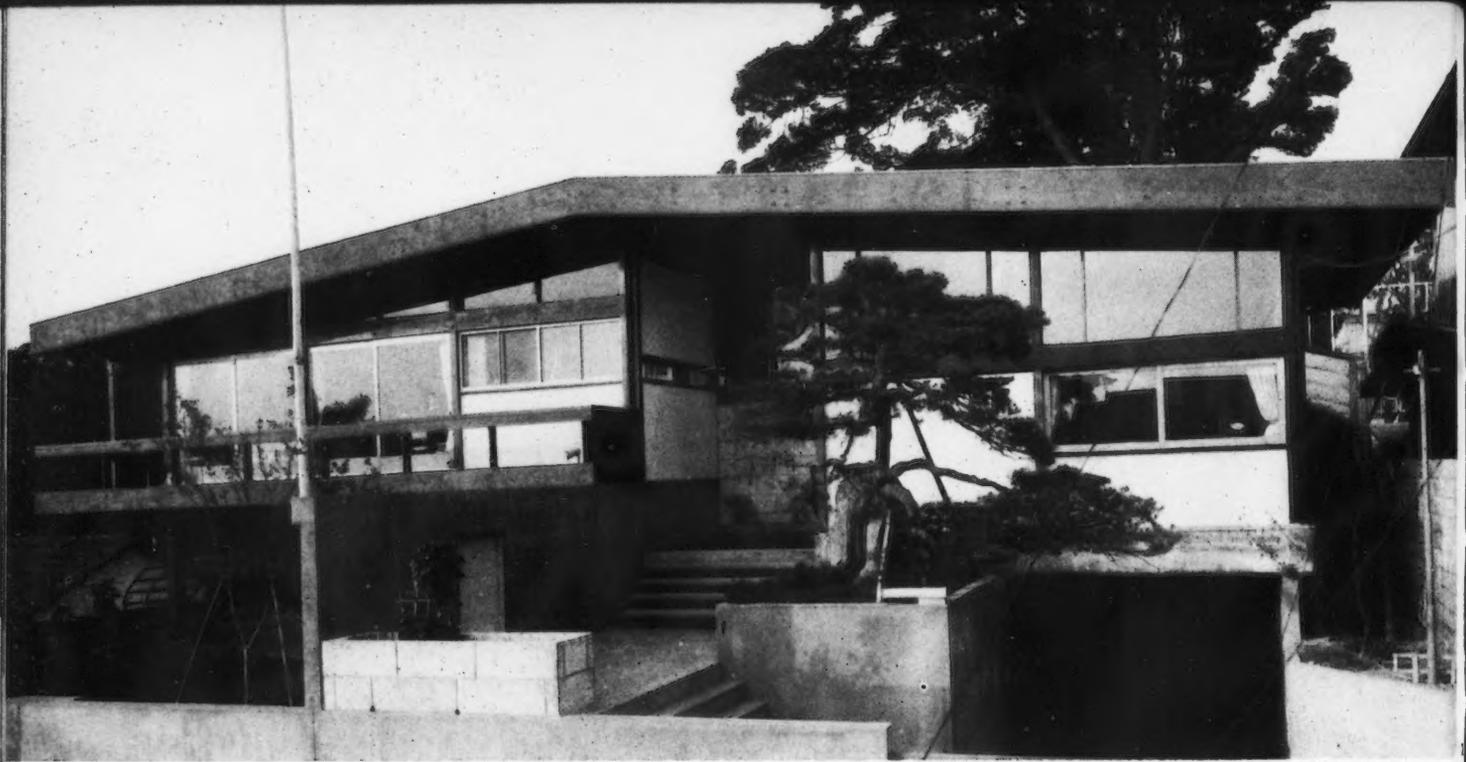


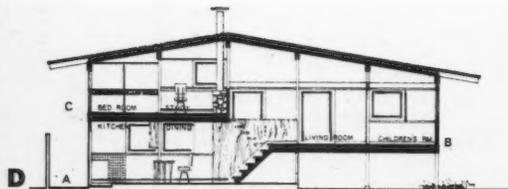
Photo Ch. Hirayama.

YOSHINOBU ASHIHARA

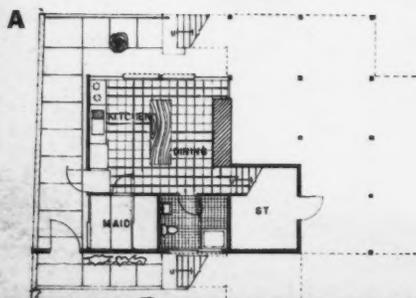
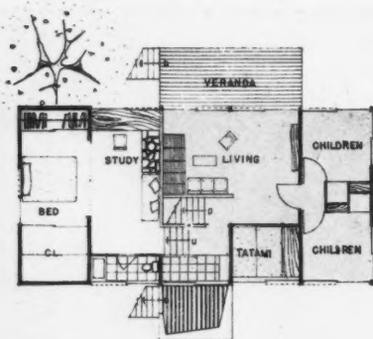
Dans la conception de ces deux habitations individuelles, Ashihara a voulu renouer avec la tradition japonaise de fluidité de l'espace intérieur. Il joue sur la dénivellation des terrains pour créer des niveaux et demi-niveaux dont les volumes sont liés les uns aux autres, l'ensemble restant en relation directe également avec l'extérieur.

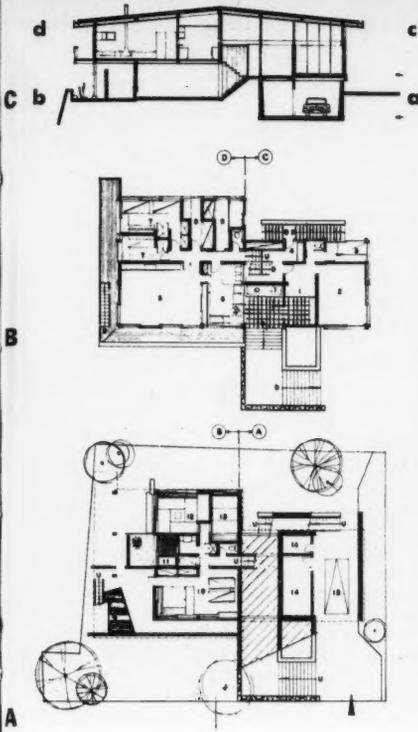
Une autre caractéristique est la répartition des différentes pièces : chambres et espaces privés au niveau inférieur, séjour et espaces de réception au niveau supérieur.

C'est un essai sympathique d'application des principes traditionnels et d'utilisation de matériaux résolument contemporains.



← C ————— B ————— →





2

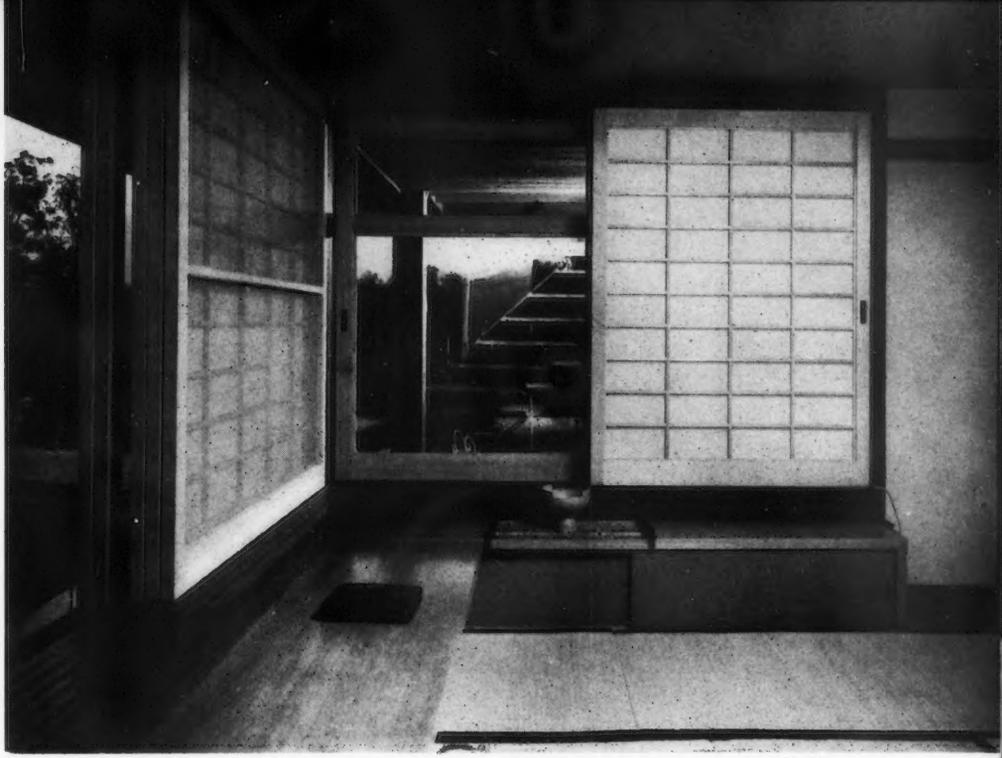
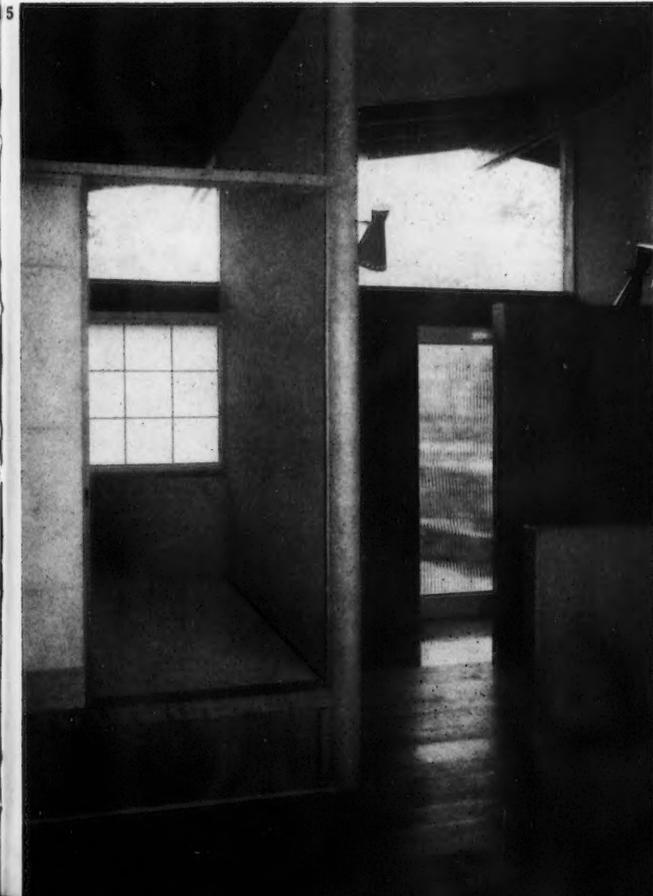


Photo Ch. Hiramama.

1 et 2. Habitation pour un politicien : vue d'ensemble et vue de la pièce traditionnelle.

A. NIVEAU INFÉRIEUR. B. NIVEAU SUPÉRIEUR.
 C. COUPE : 1. Entrée principale. 2. Chambre d'amis.
 3. Chambre de service. 4. Entrée secondaire. 5. Séjour.
 6. Cuisine. 7. Chambre d'enfants. 8. Vestiaires.
 9. Chambre de bonne. 10. Chambre. 11. Bains.
 12. Pièce traditionnelle. 13. Antichambre. 14. Dépôt.
 15. Garage.

3, 4 et 5. Villa de M. Yamasaki : détail de la façade d'entrée, vue du hall d'entrée et un coin du séjour.
 A. NIVEAU INFÉRIEUR. B. NIVEAU INTERMÉDIAIRE.
 C. NIVEAU SUPÉRIEUR. D. COUPE.



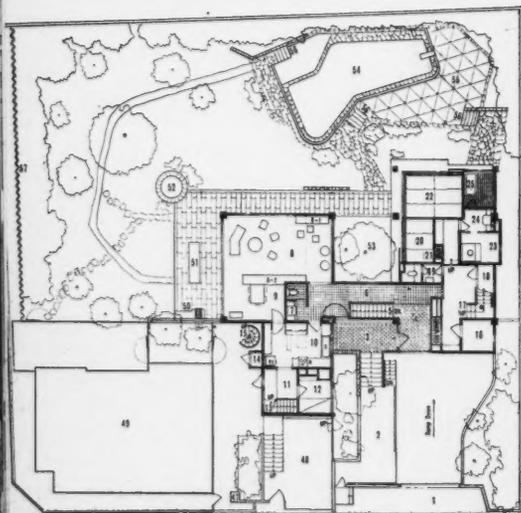


TAKEDO AMITO

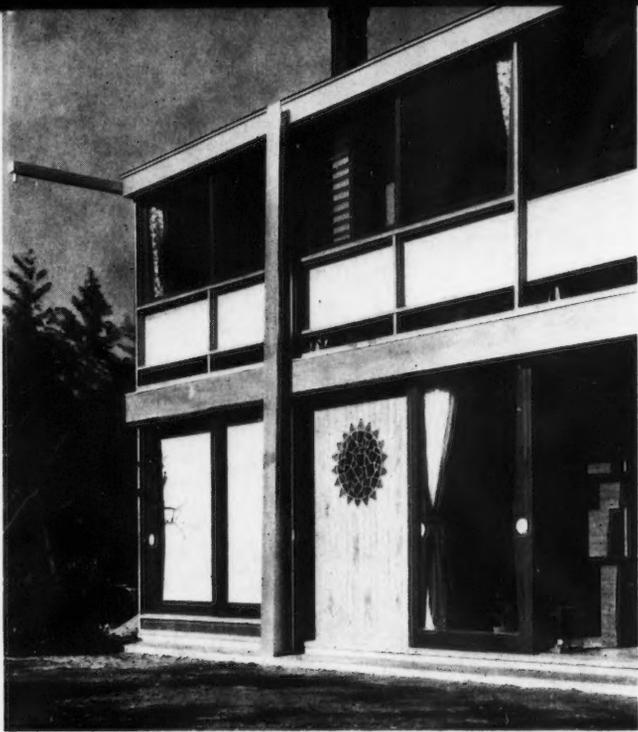
Construite pour un acteur de cinéma, cette habitation comporte un sous-sol partiel, un rez-de-chaussée avec les pièces de réception, bureau, salle à manger, et un étage où se trouvent chambre, boudoir, salle de bains et une vaste terrasse.

L'architecte l'a traitée en accentuant les jeux de volumes dans le cadre d'un jardin aménagé avec beaucoup de goût.

1. Vue d'ensemble. 2. Le séjour à gauche se prolonge par une plate-forme dallée avec fontaine au premier plan. 3. Vue du jardin vers le séjour. 4. La piscine.



K. KAWASHIMA ET ASSOCIÉS



Le plan est basé sur une séparation très nette des fonctions de jour et de nuit: séjour, salle à manger, cuisine au rez-de-chaussée, chambres et bains à l'étage.

L'ossature métallique a quatre points d'appui, avec noyau de service en béton armé assurant le contreventement. Façades en menuiseries de bois, verre et panneaux composites.

1. Détail de la façade sud. 2. Le séjour. 3. Vue d'ensemble de la façade principale.

Photos F. Murasawa. Doc. « Shokokusha Publ. Co ».

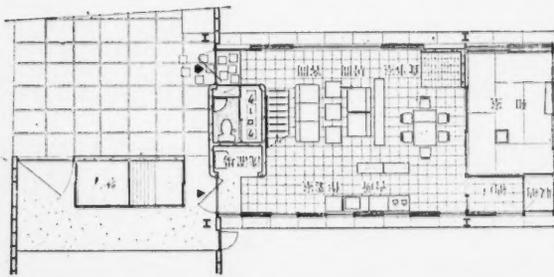
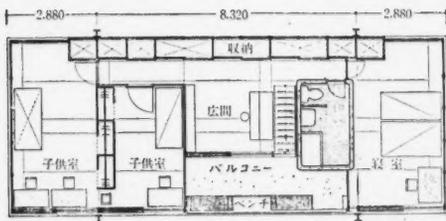


Photo D. Murai. Doc. « Kenchiku Banka ».

ette
un
ion,
se
et

les
din

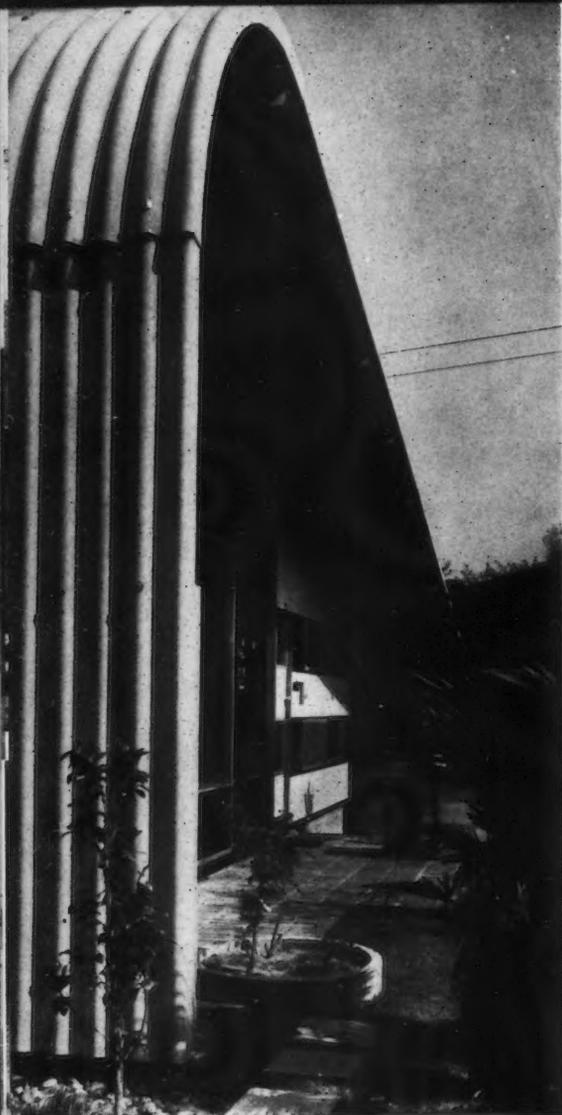
pro-
aine
our.

2

2

4

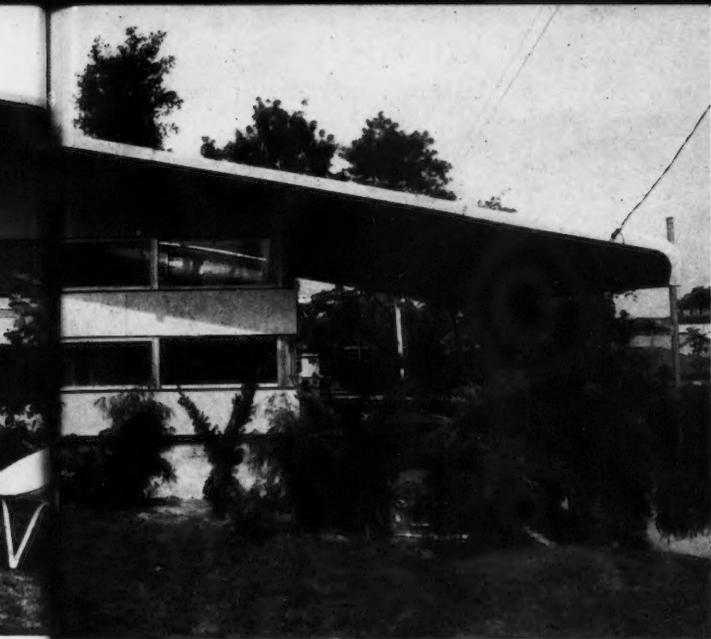
Photos Kokusai-Kentoku-Kyokai.



Y. IKEBE ET COLLABORATEURS

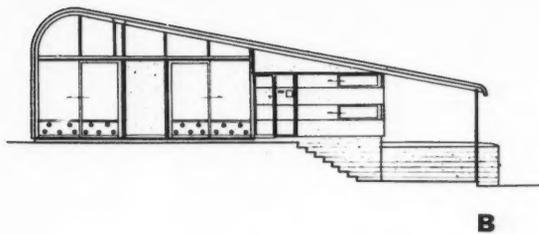
Construite pour un couple d'artistes peintres, cette curieuse habitation est évidemment centrée sur l'atelier qui en est la pièce principale, et qui forme, avec le séjour et la chambre, un long rectangle largement vitré en façade sud. La salle de bains, cuisine et services sont groupés dans un corps de bâtiment nettement différencié. La couverture, en amiante-ciment ondulé, débord largement en façade sud pour former brise-soleil, tout en délimitant à l'est un parking couvert, tandis qu'elle se continue jusqu'au sol pour former mur en façade ouest.



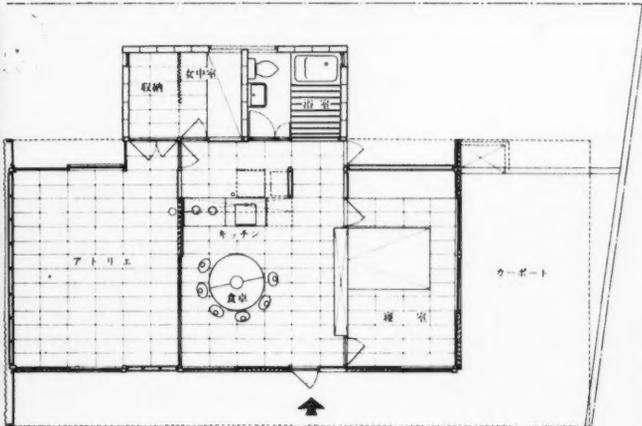


Photos F. Murasawa (Doc. « Shokokusha Publ. C° »).

peint
ment
prin-
et la
ré en
t ser-
ment
e, en
nt en
ut en
andis
ormer



B



A

1. Vue d'ensemble. 2. Détail de la façade ouest.
3. Vue de nuit. 4. Détail de la façade principale,
avec, à gauche, l'atelier et, à droite, le coin repas.
5. La façade est. Au premier plan, le parking. 6. Vue
intérieure de l'atelier.
A. PLAN. B. ELEVATION.





MOTOO TAKE

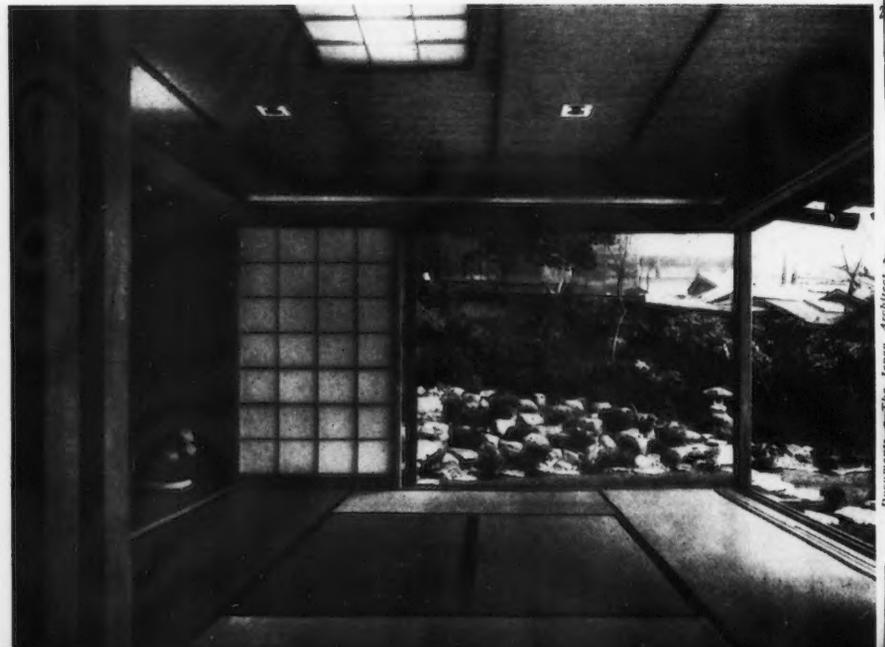
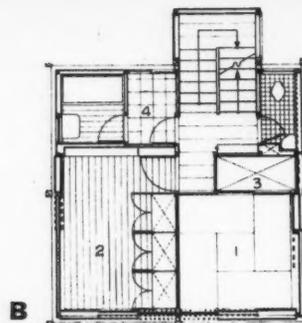
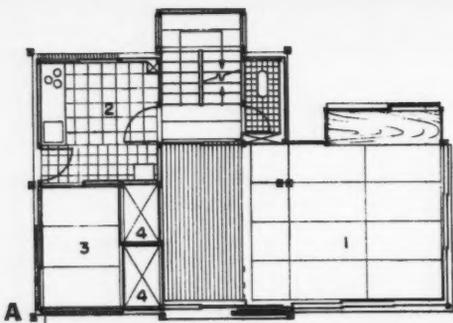
DEN KIMURA, ARCHITECTE D'OPÉRATION

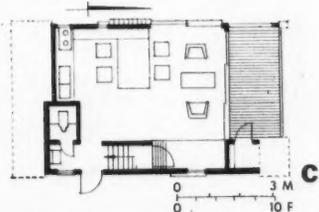
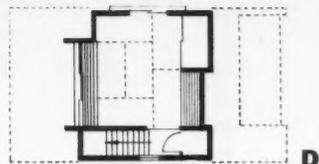
L'utilisation du bois dans l'architecture japonaise est traditionnelle. L'évolution technique moderne permet de l'utiliser également selon des méthodes contemporaines, tout en conservant l'esprit de finesse et de légèreté typiquement japonais. C'est le cas de cette habitation, de trois niveaux sur sous-sol, qui s'apparente, par l'esprit et les détails, aux meilleurs exemples historiques.

1. Vue sur la rue. 2. Vue du jardin vers le séjour. 3. Le séjour ouvrant sur le jardin. 4. Vue plongeante sur le hall d'entrée. 5. Pièce de style japonais au deuxième étage.

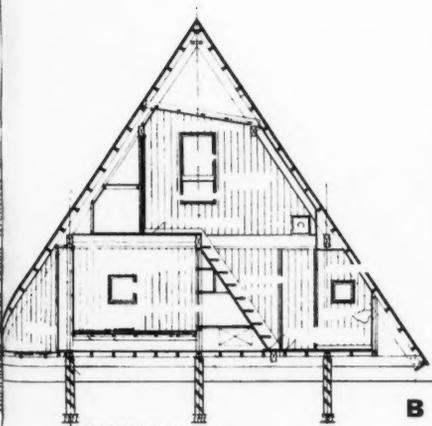
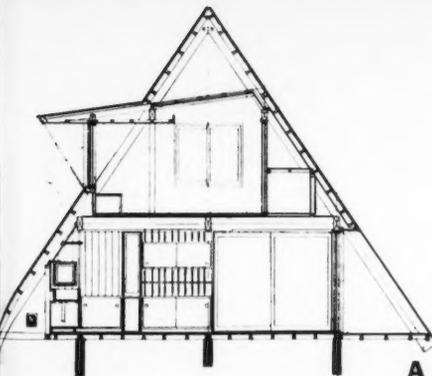
A. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE: 1. Séjour. 2. Cuisine. 3. Chambre du personnel. 4. Rangement.

B. PLAN DU PREMIER ETAGE: 1. Chambre. 2. Bureau. 3. Rangement. 4. Salle d'habillage.





TSUTOMU IKUTA



Réalisé pour un critique littéraire, ce chalet de montagne devait être conçu comme une retraite tranquille où son propriétaire puisse se reposer de la vie de Tokyo, étudier et travailler sur ses manuscrits.

Le terrain se trouve dans un site très boisé. La localité est elle-même célèbre comme station de sports d'hiver.

Le même parti constructif a déjà été expérimenté aux Etats-Unis et en France, mais ce chalet représente une variante très japonaise. Contrairement à ces autres réalisations, celle-ci est à deux niveaux, le rez-de-chaussée étant réservé au séjour, ouvrant au nord sur une terrasse, le niveau supérieur abritant un studio-salle d'études.

Les revêtements extérieurs sont en bardeau.

1. Façade ouest. 2. Façade sud. 3. Façade nord.

A. COUPE TRANSVERSALE. B. COUPE LONGITUDINALE. C. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE. D. PLAN DE L'ETAGE.



Documents & The Japan Architect

La base élargie

assure au
pieu Franki
une capacité
portante
très élevée.
Cette base est
exécutée en
béton frais, damé
pelle par pelle, au
pied du tube en acier
préalablement foncé
par compression du sol.

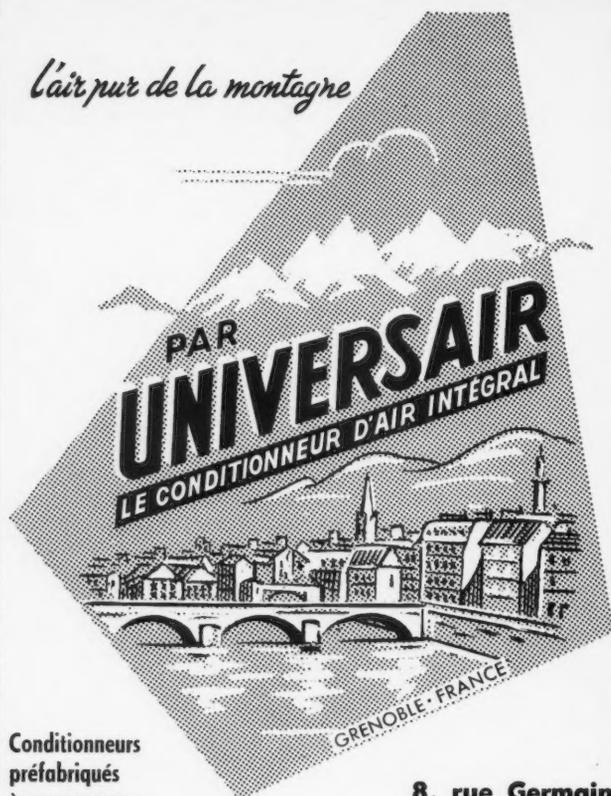
Demandez la brochure expl. n° 33 à

PIEUX FRANKI

54, r. de Clichy, PARIS-9^e

Tél. : TRInité 01-21
(4 lignes)

L'air pur de la montagne



Conditionneurs
préfabriqués
à compresseurs
hermétiques

8, rue Germain
Tél. : 44-19-07

ANNUAIRE

DES

ARCHITECTES FRANÇAIS

CLASSEMENTS ALPHABÉTIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Nouvelle édition mise à jour chaque année

LE VOLUME : 14 NF (Payable à réception)

Publications SAUBIEZ

26, avenue Jean-Jaurès - LYON-7^e

C. C. P. Lyon 132-32

**Sols
en ciment**
inuisables

*Documentation
sur demande*

AchrO

